هكذا من الأصل

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Les mystères du gynécée
■ « Le Monde des poches »



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16595 – 7,50 F – 1,13 EURO — VENDREDI 5 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ La catastrophe du TGV allemand

Le déraillement de l'ICE Munich-Hambourg, *mercredi 3 juin* à Eschede, a fait au moins quatre-vingt-onze morts et sans doute plus de cent. Ses circonstances restent inexpliquées. p. 3

■ L'ONU veut freiner l'escalade nucléaire

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se réunissent pour empêcher qu'une course aux armements ne s'engage en Asie. p. 2

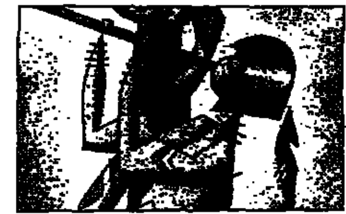
■ Ségolène Royal parle des ZEP

Dans un entretien au *Monde*, la ministre de l'enseignement scolaire fait part de ses projets pour les zones d'éducation prioritaires (ZEP). p. 10

■ Les paradis fiscaux dans le collimateur

L'OCDE et l'Union européenne souhaitent limiter l'attrait fiscal des places *off shore*. p. 18
et notre éditorial p. 15

■ Incendies au Brésil



30 000 km² de forêt amazonienne ont été ravagés par des incendies. La culture sur brûlis est en partie responsable de cette catastrophe. p. 13

■ Marseille, trois ans après

Le maire Jean-Claude Gaudin (UDF) tarde à donner un nouvel élan à la ville. L'*opposition reconnaît qu'il* a tenu bon face au Front national. p. 12

■ Une mort essentielle à la vie

L'apoptose, la mort programmée des cellules, est indispensable à toute forme de vie. Les chercheurs commencent à en percer les secrets. p. 23

■ Face à l'extrême droite

« Le Languedoc-Roussillon est-il un laboratoire de l'extrême ? », demandent Paul Alliès, François Baraize et Emmanuel Negrier. Jean-Claude Carrière affirme qu'*« Aristote n'est pas encarté au FN »*. Les points de vue p. 14

■ Les vertus du soleil

Professionnels de la cosmétique, pédagogues et scientifiques cherchent à mettre au point une méthode pour bronzer sans danger. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 460 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 605 - 7,50 F

La CGT relance la pression sociale

● Le syndicat organise, jeudi, des manifestations dans les secteurs de l'énergie, du commerce, des arsenaux et des transports ● A Air France, les négociations auraient pris, selon Matignon, un tour « plus favorable » ● La croissance a été moins forte que prévu au premier trimestre

LA CROISSANCE de l'économie française n'a été que de 0,6 % au cours du premier trimestre 1998, selon les comptes nationaux publiés jeudi 4 juin par l'Insee. Alors que de nombreux indicateurs ont alimenté un climat d'optimisme depuis le début de l'année, ce résultat atteste que, si la reprise est enclenchée, elle est plus fragile que prévu. La hausse du produit intérieur brut est inférieure de 0,2 point aux dernières estimations de l'institut. Mais le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré, jeudi matin, que ce chiffre confirme *« le caractère réaliste »* de la prévision de 3 % de croissance pour 1998.

Le chiffre du premier trimestre s'explique par le tassement des exportations, dû notamment à la crise asiatique. Au cours de ce trimestre, la contribution des échanges extérieurs à la croissance a été négative de 0,6 point, après une contribution positive de 0,3 point au trimestre précédent. En revanche, la demande intérieure augmente sensiblement.



Lionel Jospin suit attentivement le conflit à Air France, alors que la négociation entre la direction et les syndicats de pilotes devait reprendre, jeudi en fin d'après-midi, mais il n'entend pas intervenir directement. L'entourage du premier ministre souligne que celui-ci ne recherche pas un « clash », mais soutient le PDG de la compagnie aérienne *« dans ses objectifs et dans sa méthodologie »*, et que les négociations ont pris un tour *« plus favorable »*.

A l'initiative de la CGT, parfois en association avec d'autres syndicats, diverses manifestations sont organisées jeudi, notamment dans l'énergie, le commerce, les arsenaux et les transports. Le même jour, des marches de chômeurs, parties le 1er mai de plusieurs régions, arrivent à Paris.

Lire pages 6 et 32

Lionel Jospin lève totalement le secret-défense dans l'affaire des écoutes

DANS UNE LETTRE adressée, mercredi 3 juin, au juge Jean-Paul Valat, chargé d'instruire depuis 1993 l'affaire des écoutes de la cellule de l'Elysée, le premier ministre fait savoir qu'il a décidé de lever le secret-défense. *« La position que j'adopte est inspirée par le souci de ne pas voir la justice privée de la possibilité d'exploiter des informations qu'elle peut détenir »*, écrit Lionel Jospin. La levée du secret-défense est générale et s'applique à tous les mis en examen, y compris au général Charroy, responsable du GIC, le centre des écoutes administratives. Mis en demeure par le juge Valat, dont l'instruction était bloquée dans l'attente de sa réponse, M. Jospin s'est finalement résolu à lui donner satisfaction.

Lire page 32

Les parlementaires européens ne regardent pas à la dépense

STRASBOURG (Union européenne)
de notre correspondant

Les six cent vingt-six députés du Parlement européen sont généreux avec l'argent du contribuable. Tel est le principal enseignement à tirer de l'audit que vient de réaliser la Cour des comptes de l'Union sur les frais de voyage, les indemnités journalières et les dépenses d'assistanat. Ces observations, ainsi que les explications que l'Assemblée des Quinze sera amenée à fournir, devraient être contenues dans son rapport annuel

En attendant, les chiffres cités par les contrôleurs des finances communautaires sont accablants pour les eurodéputés : 110 000 écus (660 000 francs) de dépenses par parlementaire en 1990 contre 227 000 écus (1,5 million de francs) en 1997, soit un taux d'accroissement moyen de 7,4 % par an. La Cour relève qu'en raison de *« contrôles insuffisants »* les règles que l'Hémicycle s'est lui-même imposées sont peu respectées. Ainsi, il est courant que les assistants – dans nombre de cas, des membres des familles des parlementaires – soient à la fois payés par les indemnités touchées par les eurodéputés et un groupe politique ou l'institution elle-même. Le pré-rapport de Luxembourg consacre une bonne place à la dérive constatée sur le système des avances. Là aussi, les contrôleurs déplorent que la pratique quotidienne soit devenue très éloignée des règles financières édictées par les responsables parlementaires. En 1997, les sommes avancées pour les dépenses des eurodéputés ont atteint 47 millions d'écus (310 millions de francs), soit 33 % du total des paiements. *« L'avance de sommes aussi importantes n'est pas conforme aux procédures existantes et ne correspond pas, le plus souvent, à une urgence particulière. »*

La question du remboursement des frais de voyages privés occupe naturellement la vedette du texte de la Cour des comptes de l'Union. Il y a, d'abord, les abus recensés lorsque les eurodéputés se procurent des bons de transport auprès du bureau de voyages du Parlement. Sans doute doivent-ils payer de leur poche, mais à l'arrivée, écrivent les auteurs de l'audit, *« l'institution règle des factures étrangères à ses activités »*. Selon leurs estimations, les coûts pour les déplacements en avion sont curieusement supérieurs de 30 % au prix d'un billet en classe affaires. Il faut dire que jusqu'à l'année considérée – 1997 –, les eurodéputés n'étaient pas tenus de présenter un justificatif de transport... Le *« remboursement »* était effectué sur simple déclaration. Depuis le début de cette année, le billet de train ou d'avion est enfin exigé.

Le document poursuit en épinglant les frais informatiques des eurodéputés en précisant que les indemnités allouées *« dépassent considérablement la réalité des dépenses »*. Avant de soulever une vraie question de fond : l'absence de statut des assistants parlementaires. Les experts de Luxembourg dénoncent avec force les pratiques actuelles. Pour eux, il est anormal que le recrutement soit laissé à l'entière discrétion du parlementaire. Il n'existe, en outre, aucun critère pour établir les contrats de travail. Ce manque de transparence s'aggrave, précise l'audit, avec l'absence d'un système de contrôle qui puisse constater que *« le travail a été effectivement fourni »*.

Marcel Scotto

Eté, tubes et télé, un mariage en or

LES CHANSONS de l'été commencent à déferler. Toutes les chaînes de télévision ont leur « tube ». Produits formatés auxquels on adjoint une chorégraphie basique plaquée sur une musique dansante, ils sont financièrement très intéressants pour les producteurs et les chaînes. TF 1 a passé cette année une étape supplémentaire en produisant, avec sa filiale Une Musique, son *Yakalelo*, court-circuitant ainsi les majors du disque. Trois cent vingt passages de la chanson sont prévus en deux mois sur l'écran de TF 1. Toutefois, ce qui pourrait être un abus de position dominante n'est pas juridiquement répréhensible, et d'autres chaînes s'apprêtent à suivre cet exemple.

Lire page 27

La reconquête du politique par Lionel Jospin

L'ANNÉE 1996 s'était achevée sur le morose constat d'impuissance concédé, au beau milieu d'une mise en scène télévisuelle, sur TF 1, par le président de la République. Jacques Chirac, quatre mois plus tard, avait expliqué la dissolution de l'Assemblée nationale comme une tentative pour *« ressaisir l'énergie nationale »* et *« donner à la nation une force qui s'échappait »*. Lionel Jospin, invité aussitôt après sur le plateau de France 2 pour répondre à cette ultime intervention présidentielle avant le second tour des élections législatives, avait fait un sort à cette formule. La *« force qui s'échappait »* : la messe n'était-elle pas dite ? La partie, jouée ?

Ce constat, qui avouait la défaite avant même qu'elle fût consommée, assignait aussi sa tâche au futur vainqueur. Car le propos de M. Chirac n'était pas – ou pas seulement – l'expression subjective d'un sentiment d'impuissance : il décrivait l'état d'un pays, une société paralysée par ses conflits et par ses inhibitions, et révélait un pouvoir politique où se concentrait cette paralysie, dans laquelle il avait sa part, mais dont il n'était pas – ou pas seul – responsable. La mission impartie au successeur, quel qu'il fût, serait donc moins la conquête du pouvoir que sa reconquête.

C'est à cette aune qu'il faut juger la première année d'exercice de M. Jospin dans la fonction de premier ministre, d'abord parce que ce critère est celui qu'il a invoqué lui-même. Commencer sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 19 juin, par l'éloge d'un « pacte républicain » à renouer, ce n'était pas seulement déposséder son principal opposant, Philippe Séguin, inspirateur de la campagne présidentielle de M. Chirac deux ans plus tôt, d'un de ses thèmes essentiels. C'était marquer que la nouvelle équipe demandait à être jugée non pas d'abord sur ses performances dans les secteurs où l'action d'un gouvernement est réputée chiffrable – taux de croissance, déficits publics, nombre de chômeurs, niveau des prélèvements obligatoires –, mais sur son aptitude à redonner un sens à l'action publique.

Patrick Jarreau

Lire la suite et notre analyse sur la politique étrangère du gouvernement Jospin page 15

Cinq sets marathon



CÉDRIC PIOLINE

AU TERME d'un match de 3 heures et 42 minutes, en cinq sets, Cédric Pioline s'est qualifié pour les demi-finales des Internationaux de France en battant le Marocain Hicham Arazi. Il rencontrera, vendredi 5 juin, l'Espagnol Alex Corretja, quatorzième joueur mondial. Six ans après Henri Leconte, un Français se place enfin en position d'accéder à la finale du tournoi de Roland-Garros.

Lire page 25

PROLIFÉRATION Les cinq puissances nucléaires et pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – la Chine, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie – se réunissent jeudi 4 juin à Genève, aux Nations unies, pour débattre de la situation créée par les essais nucléaires indiens et pakistanais. ● A PEU PRÈS d'accord pour ne pas aborder la question d'éventuelles sanctions, les cinq veulent empêcher qu'une course aux armements, nucléaires et autres, ne s'engage en Asie. ● LA FRANCE souhaite que l'Inde et le Pakistan soient amenés à prendre une série d'engagements qui permettraient de sauver le régime de non-prolifération. ● PLUS LARGEMENT, l'intrusion de New Delhi et d'Islamabad dans le camp des puissances nucléaires pose la question de la pertinence de la dissuasion atomique dans un cadre autre que celui de la guerre froide en Europe.

Nucléaire : le club des « cinq » face à l'Inde et au Pakistan

Les ministres des affaires étrangères des cinq membres du Conseil de sécurité de l'ONU, qui sont les cinq puissances atomiques « autorisées », *devaient chercher, jeudi à Genève, à imposer un certain nombre de règles à New Delhi et à Islamabad pour préserver le régime de non-prolifération*

SANS grand moyen de pression à leur disposition, les cinq puissances atomiques « autorisées » devaient tenter, jeudi 4 juin à Genève, aux Nations unies, de placer sous contrôle international les activités nucléaires de ces deux intrus, non invités dans le club, que sont l'Inde et le Pakistan. La Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, en somme les « bourgeois » du nucléaire militaire, détenteurs d'un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, veulent inviter à un minimum de retenue les deux « voyous » venus de cette banlieue dangereuse et défavorisée qu'est le sous-continent asiatique.

L'objectif est d'éviter que ces deux puissances nucléaires « sauvages » ne déclenchent une *« dangereuse course aux armements en Asie »*, disait mercredi le président Bill Clinton. Pareil engrenage serait ruineux pour l'Inde et le Pakistan et source de prolifération de matériels militaires particulièrement déstabilisateurs. Seulement, le club des cinq sait bien que toute *« leçon de morale »* de sa part – c'est-à-dire venant de pays qui ne doivent leur « respectabilité » nucléaire qu'au fait d'avoir été les premiers à développer la bombe... – sera de peu d'effet. C'est ce que vient de leur faire savoir Atal Behari Vajpayee, le premier ministre indien, en leur intimant d'éviter *« les sermons »*. Les cinq n'ignorent pas non plus qu'Islamabad et New Delhi ne sont, à l'heure actuelle, liés par aucun engagement juridique, puisque ni l'un ni l'autre n'ont signé les deux grands traités qui, en la matière, tentent d'imposer à la planète un début de discipline : le traité de non-prolifération (TNP) et celui portant interdiction totale des essais nucléaires *(Comprehensive Test Ban Treaty*, CTBT).Les ministres des affaires étrangères des cinq, qui se rendront à Genève, paraissent encore d'accord pour juger qu'imposer des sanctions économiques et financières à l'Inde et au Pakistan serait inopportun. Les punir pour avoir forcé la porte du club ne ferait qu'accentuer leur statut de paria de l'atome militaire et les libérer un peu plus de toute obligation internationale. La France est logique avec une position de principe de plus en plus réticente à l'égard des sanctions sur la scène internationale. Nombre de membres de l'administration Clinton ne sont pas loin de penser la même chose, mais les Etats-Unis sont ici liés par leur législation intérieure : elle leur impose quasi mécaniquement de décider d'un minimum de pénalités financières contre les contrevenants du nucléaire.



STATUT DE PARIA

Ce qu'il faut, c'est amener l'Inde et le Pakistan, sans leur donner le statut de puissance nucléaire de plein droit, à prendre un certain *nombre de décisions de nature* à sauver ce qui reste du régime de non-prolifération. De source française, on parle d'une liste d'engagements qu'il faudrait obtenir d'Islamabad et de New Delhi. On évoque quatre priorités :

– Convaincre l'Inde et le Pakistan de ne plus procéder à aucun autre essai nucléaire. New Delhi a annoncé un *« moratoire »* et Islamabad, de manière plus vague, assure que *« sa »* campagne d'essais est terminée.

– Conduire Indiens et Pakistanais à signer sans condition le CTBT. C'est impératif, au-delà de la situation dans le sous-continent asiatique, du fait d'une clause du document, dite de *« mise en œuvre »*. Elle stipule que le traité ne sera opérationnel que lorsqu'il aura été ratifié par au moins quarante-quatre pays, au nombre desquels les cinq membres permanents du Conseil de sécurité mais aussi les nations dites du *« seuil »*, telles l'Inde et le Pakistan, c'est-à-dire celles qu'on soupçonnait, au moment de la signature du CTBT, d'être sur le point de se doter de l'arme atomique. C'est impératif, mais pas facile à défendre : trois de la bande des cinq, la Chine, les Etats-Unis et la Russie n'ont pas encore ratifié le CTBT...

– Exhorter les deux contrevenants à arrêter la production de matières fissiles à des fins militaires et à participer aux négociations internationales en cours à cette fin. Les amener aussi à respecter certaines disciplines dans le transfert des technologies sensibles. Là encore, la tâche est délicate : alors que l'Inde n'a jamais exporté le moindre matériel dangereux, certains membres du club des cinq sont des *« proliférants »* sans scrupules, à commencer par la Chine qui a largement façonné le programme nucléaire pakistanais.

– Placer sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (l'AIEA de Vienne) les installations nucléaires civiles de l'Inde et du Pakistan. Faute d'être capable de forcer la main aux deux « marginaux » du camp nucléaire, reste à les inciter à adopter une telle liste d'engagements. Pour peu qu'ils restent unis, ce qui n'est pas garanti, les cinq ne peuvent compter ici que sur leurs talents de persuasion politico-diplomatique. La France, mais elle paraît isolée sur ce point, suggère une offre de coopération en matière de *nucléaire civil*. Les cinq doivent aller au cœur des préoccupations des Indiens et des Pakistanais, qui devront, d'une façon ou d'une autre, être associés à la série de réflexions dont la réunion de Genève marque le début. Il s'agit de favoriser un dialogue politique sur une des questions-clés qui les oppose, le Cachemire – la région frontalière qu'ils se disputent âprement. Ce sera difficile : New Delhi se méfie de tout ce qui peut ressembler à une internationalisation du conflit du Cachemire. Il s'agit encore d'aborder la stabilité et la sécurité régionales, notamment les craintes indiennes face à la Chine. Problème : l'Inde considère, précisément, que Pékin n'est pas neutre et ne saurait être juge et partie quand on débat de la sécurité en Asie. A l'évidence, Genève ne sera qu'un commencement.

Alain Frachon

TROIS QUESTIONS À *BRUNO REBELLE*

1 La condamnation par Greenpeace des essais nucléaires indiens et pakistanais ne semble pas avoir été aussi forte que celle des essais français. En tant que directeur de Greenpeace France, pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Notre condamnation est pleine et entière. Greenpeace est une organisation totalement opposée à la prolifération et aux essais nucléaires. Mais notre réponse prend un tour radicalement différent dès l'instant où les essais sont effectués par des pays, en l'occurrence l'Inde et le Pakistan, qui ont une responsabilité différente de celle des nations du club nucléaire.

2 Cela signifie-t-il que vous « comprenez » les raisons qui ont amené New Delhi et Islamabad à procéder à des essais ?

Nous n'admettons pas ces décisions mais nous devons replacer le geste indo-pakistanais dans un contexte plus large. Quand le président Chirac avait annoncé la reprise des essais français, c'était une invitation aux pays du seuil à faire de même. En fait, on a figé un ordonnancement du monde fondé sur la possibilité pour les uns de posséder la bombe atomique tout en interdisant aux autres de rejoindre le club nucléaire.

3 Est-il plus compliqué pour vous de mobiliser les opinions publiques indienne et pakistanaise et de vous livrer à des enquêtes afin de mesurer les conséquences des essais sur l'environnement ?

Oui, c'est évident. L'Inde et le Pakistan sont des pays où les opinions publiques ne peuvent être comparées à celle des pays occidentaux. En Inde, nous avons pourtant organisé une manifestation, le 16 mai. Mais c'est plus difficile au Pakistan, où les contre-pouvoirs sont moins importants et où l'opinion publique exprime une extrême fierté de voir son pays posséder la bombe atomique.

En ce qui concerne l'impact sur l'environnement, il est très complexe de l'évaluer. Les essais sont souterrains, et même dans le cas de Mururoa, il était extrêmement difficile de les mesurer. Le site des explosions françaises étant situé au milieu d'un atoll, cela rendait plus immédiatemment observables d'éventuelles fuites radioactives. Ce n'est pas le cas dans les déserts du Rajasthan et du Baloutchistan, où la dissémination radioactive se fait d'une manière très différente. Et il n'est pas possible de se rendre assez près des sites indiens et pakistanais pour faire quelque investigation que ce soit.

Propos recueillis par Bruno Philip

Le Japon propose une réunion à Hiroshima

TOKYO
de notre correspondant

Le premier ministre Ryutaro Hashimoto a annoncé, mercredi 3 juin, que le Japon entendait *« prendre l'initiative »* d'organiser un forum international pour faire des propositions destinées à renforcer les dispositions du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) à la suite des essais atomiques de l'Inde et du Pakistan.

Ce forum, qui pourrait avoir lieu le mois prochain à Hiroshima, devrait réunir des représentants d'une dizaine de pays dont les cinq puissances nucléaires (Chine, Grande-Bretagne, France, Russie et Etats-Unis). L'Inde et le Pakistan seront conviés à y participer. Le ministre des affaires étrangères, Keizo Obuchi, proposera cette rencontre à ses partenaires lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du G 8 qui se tiendra à Londres le 12 juin.

L'initiative du premier ministre est destinée à essayer de pallier ce qui est perçu à Tokyo comme une dégénérescence du traité de non-prolifération et à donner aux Japonais le sentiment que leur gouvernement réagit.

PORTE À FAUX

C'est dans le même esprit que Tokyo a demandé de faire figurer trois points au communiqué qui sera publié jeudi à l'issue de la rencontre à Genève des représentants des pays membres du Conseil de sécurité : refuser le statut de puissance nucléaire à l'Inde et au Pakistan ; poursuivre les efforts en vue du désarmement et favoriser la détente entre Islamabad et New Delhi.

Le Japon, premier pays atomisé, a fait du désarmement nucléaire le grand axe de sa politique étrangère (non sans ambiguïté puisqu'il profite en même temps du parapluie atomique américain, ce qui le place en porte à faux pour défendre sa position), mais apparaît impuissant face à la situation créée par les essais indiens et pakistanais. Et aujourd'hui, des voix se font entendre au sein du parti gouvernemental (Parti libéral démocrate) pour critiquer l'attitude jugée trop laxiste de Tokyo et une condamnation qui ne tiendrait que du « rituel ».

Philippe Pons

De la dissuasion nucléaire à la banalisation de l'arme atomique

ANALYSE
Ce qui était logique et prévisible à trois ou à cinq ne l'est plus au-delà

« TROP de nucléaire tue le nucléaire. » Les essais réalisés ces dernières semaines par l'Inde puis par le Pakistan redonnent toute sa valeur à une formule opposée jadis aux ambitions nucléaires d'autres puissances, la France en premier lieu. Et ce n'est pas un hasard si la France, ayant passé outre aux objections et aux obstacles placés sur sa route, a apporté dans les années 60 une contribution majeure à la doctrine de la dissuasion nucléaire. S'étant invitée à la table des grands, elle a justifié sa présence avec une logique implacable. *« L'arme nucléaire est pour la France une arme destinée à prévenir la guerre en la privant de toute rationalité. »*

Dans la doctrine française, la rationalité de la dissuasion portée à sa perfection logique par les généraux Poirier et Gallois s'opposait à l'irrationalité de la guerre. La question est de savoir si cette logique est toujours opérationnelle quand le nombre des acteurs se multiplie. La dissuasion comme telle avait été déjà mise en question par la fin de la guerre froide, par certains de ses concepteurs eux-mêmes. Son sens s'imposait dans un monde dominé par l'existence de deux blocs militaro-idéologiques antagonistes. Au fil des décennies, les relations entre l'Est et l'Ouest s'étaient développées dans un jeu de miroir tel que les réactions de l'adversaire pouvaient être anticipées, contrées et finalement neutralisées. Comme le soulignait le Livre blanc français sur la défense, en 1972, il s'agissait de *« rendre inconcevable le recours à la guerre totale comme moyen actif de la politique »*. Sans doute tous les protagonistes ne souscrivaient-ils pas, à l'époque, à la doctrine française de la dissuasion, mais il n'en demeure pas moins que, globalement, cette logique a fonctionné pendant des décennies. L'arme nucléaire avait pour fonction, ou pour conséquence, de rendre la guerre (totale) impensable parce que, *« quels qu'aient été ses moyens »*, l'adversaire aurait subi *« des dommages inacceptables, hors de proportion avec l'enjeu du conflit »*. Et même si parfois l'idée d'une riposte graduée ou de frappes nucléaires sélectives a effleuré la pensée des stratèges américains ou si les Soviétiques ont attendu le règne de Gorbatchev pour admettre le concept de dissuasion, le non-emploi était la destination de l'arme nucléaire, mieux encore la mesure de son efficacité.

Rien n'empêche a priori les Indiens et les Pakistanais de reprendre à leur compte le raisonnement qui a été celui des grandes puissances pendant plus de trente ans. En le poussant à l'extrême, ils seraient même en droit d'affirmer que la possession de l'arme nucléaire devrait dissuader l'autre de se lancer dans une guerre classique. Le Pakistan peut mettre en avant la doctrine de la dissuasion du faible au fort par rapport à l'Inde et cette dernière peut l'appliquer à ses relations avec la Chine. Ni Islamabad ni New Delhi n'ont d'ailleurs intérêt à définir précisément leur doctrine ou leurs intérêts vitaux qui justifieraient la menace d'emploi de l'arme nucléaire, le flou en la matière étant aussi une composante de la dissuasion – c'est une des constantes de la réflexion française.

Cette présentation rassurante qui *ne justifierait pas l'inquiétude* manifestée dans le monde entier à la suite des essais indiens et pakistanais ne résiste cependant pas à plusieurs objections. Laissons de côté celle consistant à créditer les dirigeants du tiers-monde d'une « rationalité » inférieure à celle des grandes puissances. Plus sérieuse est l'objection soulevée par le nombre de joueurs dans le système nucléaire. Le jeu devient plus compliqué, des rivalités régionales peuvent venir troubler un raisonnement fondamentalement binaire. Ce qui était logique et prévisible à trois ou à cinq ne l'est plus au-delà. Surtout si l'exemple de l'Inde et du Pakistan est suivi par d'autres pays dits « du seuil ».

L'EXEMPLE DE L'IRAK

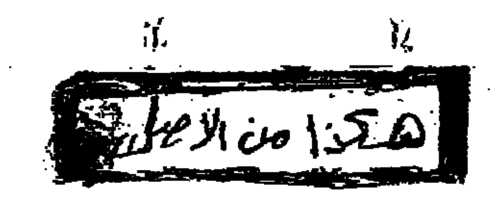
Avec la multiplication des Etats nucléaires, l'arme nucléaire se banalise et risque de devenir une arme comme une autre, c'est-à-dire *une arme de combat destinée* à être employée, faisant de la guerre nucléaire le prolongement de la guerre classique par d'autres moyens, alors que sa spécificité était justement le non-emploi (en tout cas après Hiroshima et Nagasaki).

Les cinq puissances nucléaires portent une grande part de responsabilité dans cette situation en ayant trop souvent donné l'impression que leur activisme en faveur de la non-prolifération visait surtout à perpétuer leur monopole. Elles avaient enregistré quelques succès en évitant que les Etats successeurs de l'URSS (à l'exception de la Russie) ne deviennent à leur tour des puissances nucléaires et en se mettant finalement d'accord, en 1996, sur la prolongation indéfinie du TNP (traité de non-prolifération). Elles ont aussi beaucoup discuté de la contre-prolifération et envisagé les mesures de rétorsion qui pourraient être prises contre les Etats contrevenants, jusqu'à des frappes préventives sur les installations censées abriter des recherches sur le nucléaire militaire dans les « Etats terroristes ». L'exemple de l'Irak montre qu'il ne s'agit pas seulement d'une hypothèse d'école.

Les essais nucléaires indiens et pakistanais pourraient toutefois avoir un effet inattendu : renforcer la campagne internationale contre les armes nucléaires en faveur d'un désarmement complet dans ce domaine. Cette campagne a commencé bien avant la fin de la guerre froide, mais a pris de l'ampleur depuis le début des années 90. Si l'armement nucléaire indien et pakistanais est aussi dangereux que le disent en chœur les grandes puissances, celles-ci vont devoir trouver de nouveaux arguments – *ils ne manquent pas* – pour justifier leur propre arsenal.

Daniel Vernet

★ *La Revue internationale et stratégique* publie dans son édition de l'été 1998 *un numéro spécial* sur *« L'avenir du désarmement nucléaire »*. Préparé avant les essais indiens et pakistanais, ce dossier analyse les enjeux, les difficultés et les risques de l'élimination des armes nucléaires. Editions Arlea, 160 pages, 100 francs.





Le déraillement du Munich-Hambourg est la pire catastrophe ferroviaire de l'Allemagne de l'après-guerre

Au moins 91 morts, peut-être plus de 100, dans l'accident du train à grande vitesse à Eschede

En début de matinée, jeudi 4 juin, les sauveteurs avaient extrait 91 cadavres des décombres de l'Inter-City-Express (ICE) Munich-Hambourg qui a déraillé la veille, non loin de la ville d'Eschede (près de Hanovre), alors qu'il roulait à plus de 200 kilomètres-heure. Le train a percuté un pont qui s'est effondré. Les autorités ne pouvaient encore fournir d'explications sur les raisons précises de l'accident.

BONN
de notre correspondant

L'Allemagne a connu, mercredi 3 juin, sa catastrophe ferroviaire la plus meurtrière depuis la guerre – et était toujours, jeudi, sans explication sur les causes du drame. A 10 h 59, le train à grande vitesse *ICE 884 a déraillé près de la ville* d'Eschede, peu après avoir quitté la gare de Hanovre. Il était parti de Munich à 5 h 47 et devait atteindre Hambourg à 11 h 52. Lancé à 200 km/h, *le train a percuté un* pont qui s'est effondré. Jeudi dans la matinée, les sauveteurs avaient dénombré 91 victimes dont 8 enfants auxquelles s'ajoutent 2 blessés décédés à l'hôpital. Le nombre des morts pourrait dépasser les 100 personnes.

De nombreux corps ont été éjectés mais certains restaient coincés dans les décombres de deux wagons bloqués sous les ruines du pont. Les sauveteurs espéraient pouvoir dégager ces deux voitures dans la matinée de jeudi et pensaient y découvrir de nouvelles victimes. Ils estimaient faibles les chances de retrouver des survivants. Deux travailleurs de la *Deutsche Bahn*, qui travaillaient sur les lieux de la catastrophe, n'ont pas été retrouvés, leur véhicule stationné a été détruit.

Le convoi faisait 410 mètres de long et avait 759 places assises. Il *transportait vraisemblablement* près de 500 passagers, mais leur nombre exact est très difficile à déterminer d'autant que les réservations ne sont pas obligatoires dans les ICE. Des rumeurs ont couru toute la journée de mercredi notamment sur le sort de classes d'écoliers qui pourraient avoir été dans le train. Cette rumeur semble infondée, aucun parent n'ayant annoncé avoir perdu son enfant. Le nombre réel des blessés, estimé à plusieurs centaines mercredi, était revu à la baisse jeudi matin, sans qu'on ait une idée du chiffre exact. Au moins *120 blessés* ont été extraits des wagons par les sauveteurs.

L'alarme a *été donnée à 11 h 03*. A 12 h 34, il y avait déjà 300 sauveteurs sur les lieux de l'accident. Leur nombre atteignait dans la soirée 1 100 personnes parmi lesquelles *des soldats de l'armée* allemande. La Croix-Rouge et la télévision ont lancé un appel aux donneurs de sang. Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux de la région, notamment à Hanovre et Hambourg, certains par hélicoptère. Le travail des sauveteurs était psychologiquement très dur, les corps étant très abîmés, certains décapités. Le ministre des transports, Matthias Wissmann, *s'est rendu sur les lieux du sinistre*, tout comme le président de la *Deusche Bahn*, Yohannes Ludwig.

Gerhard Schröder, ministre président de Basse-Saxe, région où s'est produit l'accident, a quitté précipitamment un mini-congrès du Parti social-démocrate quand la nouvelle a été connue.

La *Deutsche Bahn* a mis en service deux numéros de téléphone d'information pour les parents des *victimes et débloqué un million de* marks, soit 3,3 millions de francs, d'aide d'urgence. La ligne directe Hanovre-Hambourg est coupée jusqu'à la fin de la semaine. Les trains *doivent faire un détour* d'une vingtaine de minutes pour rejoindre Hambourg.

Les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Dans la journée de mercredi, la rumeur a couru qu'il avait été provoqué par une voiture tombée du pont sur *le* train. Cette hypothèse n'est plus de mise. La locomotive de tête *s'est détachée du reste du convoi*, pour une raison inconnue, et a poursuivi sa course pendant deux kilomètres. Le conducteur du train est indemne. Choqué, il a refusé *d'ouvrir la porte de sa cabine aux* sauveteurs pendant deux heures. Le détachement de la locomotive entraîne l'action automatique des freins des wagons, qui mettent normalement 2,8 *kilomètres* à s'arrêter. Les deux premiers wagons *ont franchi le pont, ont déraillé*, mais ont subi peu de dégâts. Le troisième et le quatrième ont volé en éclats, tandis que la queue du convoi s'est fracassée sous les dé*combres du pont*.

C'est l'accident le plus grave qu'ait connu l'Allemagne de l'après-guerre. La plus grande catastrophe remonte à juin 1945, lorsqu'un convoi transportant des chars américains était entré en collision avec un train de prisonniers de guerre allemands. En juillet 1967, un wagon-citerne avait explosé à proximité d'un train de voyageurs près de Magdebourg, *en Allemagne de l'Est, faisant* 94 victimes. Les ICE, dont le premier a été mis en service en juin 1991 sur la ligne Hambourg-Munich, ont été impliqués jusqu'à *présent dans quatre accidents* ayant fait quatre victimes.

L'ICE, construit par le géant industriel Siemens, est le TGV allemand. Les cent ICE de la *Deutsche Bahn* transportent chaque jour 65 000 passagers. La vitesse des convois atteint 280 kilomètre/heure. Ces trains très confortables ont permis à la compagnie ferro*viaire*, connue pour la lenteur de ses trains et ses nombreux retards, de redorer son blason. Ils permettent de concurrencer de nouveau l'avion, les aéroports alle*mands étant très encombrés et* eux aussi sujets à de nombreux retards. Les ICE représentent 30 % du trafic grandes lignes de la *Deutsche Bahn*. La troisième génération d'ICE, dont la vitesse atteint 330 kilomètres/heure, doit entrer en service cette année.

Arnaud Leparmentier

Le premier ministre russe, à Paris, veut rassurer l'Occident

Il a été reçu par M. Chirac et M. Jospin

LA CRISE économique que traverse la Russie *n'a pas découragé* le jeune premier ministre, Sergueï Kirienko, de maintenir sa visite de deux jours à Paris, où il est arrivé mercredi 3 juin. Au contraire. Le *chef* de l'exécutif russe a mesuré l'intérêt de venir en personne décrire la situation troublée de son pays et rassurer ses interlocuteurs sur sa volonté de mener à bien des réformes. Il semble avoir réussi, tout au moins à l'égard des politiques. Reçu successivement par Jacques Chirac et par Lionel Jospin, qui l'a retenu pour dîner en compagnie de quelques ministres, Sergueï Kirienko a fait l'unanimité. *« Solide, moderne et transparent »* pour le chef de l'Etat, le premier ministre russe incarne, pour Lionel Jospin, une nouvelle génération, qui ne reste marquée ni par l'an*cienne URSS ni par le début du li*béralisme effréné qui a suivi. *« J'ai plaisir à accueillir à travers vous, avec votre jeunesse, votre dynamisme mais ausi votre rigueur et votre compétence, la nouvelle Russie qui émerge »*, a déclaré M. Jospin à son visiteur.

A l'Elysée comme à Matignon, les entretiens d'une heure chacun *ont été naturellement dominés par* la situation économique et financière en Russie. Ces derniers jours, la banque centrale a dû tripler ses taux d'intérêt pour soutenir le *rouble* et enrayer les *fuites massives* de capitaux. Le gouvernement a annoncé une série de mesures sur la fiscalité, la mise en place d'un cadre juridique pour favoriser les investissements étrangers et s'est engagé à réduire les dépenses budgétaires de 42 milliards de roubles (42 milliards de francs environ). La communauté internationale se mobilise donc *pour éviter* l'effondrement économique du pays. Le Fonds monétaire international (FMI) est sur le point de débloquer 670 millions de dollars pour faciliter la reprise économique du pays. Les hauts fonctionnaires des finances du G7 – qui se réunissent les 9 et 10 juin à Paris – devraient examiner la manière la plus efficace pour venir en aide au gouvernement russe.

RÉÉCHELONNER LA DETTE

Tout en espérant mercredi soir à Matignon *« le soutien et l'assistance »* de ses partenaires du G8, Sergueï Kirienko n'en a pas moins rejeté l'idée d'une aide d'urgence internationale, la Russie disposant de 14 milliards de dollars de réserves de changes, dit-il.

En revanche, le premier ministre *n'a pas caché* la nécessité d'un rééchelonnement de la dette extérieure. D'ici à la fin de l'année, le pays doit trouver 34 milliards de dollars pour payer ses échéances. *« Il faut que les pays amis témoignent leur solidarité »*, a-t-il plaidé lors du dîner.

Ce premier jour de visite a été l'occasion d'évoquer les grands su*jets diplomatiques mondiaux* (Kosovo, essais nucléaires indiens et pakistanais) sur lesquels Français et Russe se sont découvert *« une grande convergence de vues »*, selon l'Elysée. A la demande du chef de l'Etat, Sergueï Kirienko a par ailleurs affirmé qu'*« [il] ferai[t] tout [son] possible »* pour la libération de Vincent Cochetel, chef de mission pour le Haut Commissariat aux réfugiés, détenu depuis cinq mois en Ossétie.

Babette Stern

L'Inter City Express, le concurrent du TGV français

IL a fallu dix ans à l'Allemagne pour rattraper son retard par rapport à la France dans la *technologie des trains à grande vitesse. Alors* que le TGV français, construit par Alstom, avait été inauguré entre Paris et Lyon en septembre 1981, l'Inter City Express (ICE), de l'allemand Siemens, n'a été placé sur les rails que le 2 juin 1991. Inauguré sur la ligne Hambourg-Munich, il circule désormais sur 1200 kilomètres du réseau allemand, reliant les villes de Hambourg, Hanovre, Berlin, *Francfort*, Nuremberg, *Stuttgart* et Munich.

La Deutsche Bahn a fait de l'ICE le plus rapide et le plus luxueux des trains allemands, sa vitrine technologique et commerciale. Plus de 100 millions de passagers ont *déjà* emprunté l'un des cent ICE de la flotte de la Deutsche Bahn. Pour le prix d'un supplément spécial, mais sans réserva*tion obligatoire, le TGV allemand roule jusqu'à* 280 kilomètres/heure.

Comme le TGV français, l'ICE n'est capable de rouler à sa vitesse maximale que sur les voies nouvelles à grande vitesse. Seuls 427 kilomètres ont été construits entre *Hanovre et Stuttgart*. Et 200 kilomètres supplémentaires sont en cours de construction entre Hanovre et Berlin. Sur le reste du réseau, le *simple* aménagement des voies lui permet de circuler à 220 kilomètres/heure, comme sur la portion empruntée mercredi par le train accidenté. La catastrophe d'Eschede est le *premier accident grave d'un ICE depuis sa mise* en service commerciale. Le 25 mars 1993, un ICE avait déraillé, à 60 kilomètres/heure, à l'entrée de la gare de Hanau. Mais aucun des cinq cents voyageurs n'avait été blessé. Les TGV français ont été également victimes de quelques déraillements. Mais la technologie française, avec des bogies placés entre les rames, permet d'assurer *la rigidité de l'ensemble et d'éviter le déraille*ment des voitures, comme l'a encore illustré l'accident intervenu, le 25 septembre, sur la ligne Paris-Dunkerque.

L'ICE n'a pas rencontré de succès à l'exportation, contrairement à la technologie française exportée en Corée du Sud et aux Etats-Unis. Pour éviter des combats fratricides à l'export, Alstom et Siemens ont décidé de faire désormais des offres communes. En Europe, les nouvelles générations de trains à grande vitesse vont permettre de faire circuler ces trains sur plusieurs réseaux. Ainsi, le TGV Thalys parcourt indifféremment la *France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne*. L'ICE devrait lui aussi faire son entrée à Paris dans quelques années.

Christophe Jakubyszyn

Des villes tchèques veulent isoler les Tsiganes

PRAGUE
de notre correspondant

Depuis la chute du communisme en 1989, les relations entre la population tchèque et sa minorité tsigane continuent de se dégrader. Conscient du problème, le président tchèque, Vaclav Havel, a préconisé, lundi 1er juin, la *création* d'un poste de vice-premier ministre chargé des droits de l'homme.

En six années, une vingtaine de Roms ou d'étrangers de couleur ont, en effet, *été* tués par des skinheads qui ont bénéficié, jusqu'à cette année, de la clémence des tribunaux. Au cours des derniers mois, les agressions de Tsiganes contre des policiers, aux *cris de « salauds de Blancs »*, se sont multipliées, alors que le phénomène était inconnu auparavant. C'est officiellement l'attaque d'une patrouille de police par plusieurs dizaines de Roms qui a décidé le maire d'Usti-nad-Labem, cité in*dustrielle sur les bords de l'Elbe*, à élever prochainement un mur de quatre mètres de haut pour isoler *du* reste de la rue deux immeubles occupés par des Tsiganes.

Sa construction était réclamée de longue date par les riverains de la rue Maticna qui se plaignent du bruit, de la saleté et des mauvaises odeurs. Le mur doit entourer deux petits immeubles dans lesquels ont *été relogées une quarantaine de familles « à problèmes »* ou *« inadaptables »*, euphémismes politiquement corrects en République tchèque pour désigner les Tsiganes. Pour le maire, Ladislav Hruska, membre du Parti démocratique civique (droite) de l'ex-premier ministre Vaclav Klaus, la *« paroi »* – il refuse d'utiliser le mot « mur », *trop fortement* connoté – *« est un moyen d'assurer l'ordre pour ceux qui respectent la loi face à ceux qui ne sont pas capables de la respecter »*. Critiqué par le ministre chargé des minorités, Vladimir Mlynar, M. Hruska considère sa *« solution »* comme un moyen d'améliorer la coexistence entre les deux groupes. *« La clôture ne divisera pas. Au contraire, elle réunira car elle permettra d'instaurer le calme »*, a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse.

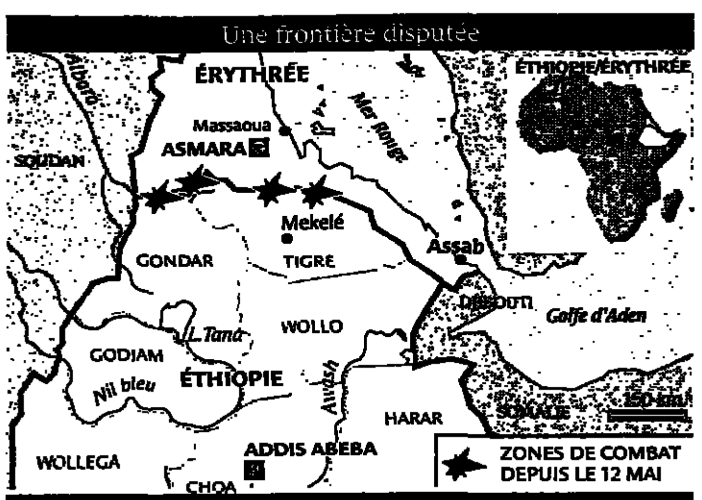
Les Roms vivant dans les deux immeubles et les responsables de la communauté, forte d'environ 300 000 personnes – soit 3 % des 10,3 millions *d'habitants* –, ne décolèrent pas. *« La mairie veut créer un ghetto »*, estime une porte-parole de l'Initiative civique rom (ROI), Hilda Pasova. Selon elle, la somme investie dans le mur – 75 000 francs – aurait pu servir à un ramassage plus fréquent des ordures, un renforcement des patrouilles de police, en particulier la nuit pour faire respecter le calme réclamé par les habitants des maisons voisines.

Pour sa part, le conseil municipal de Plzen, la capitale de la bière (Bohême de l'Ouest), a préféré surseoir à la réalisation d'un camp pour Tsiganes aux portes de la ville. *« A l'approche des élections législatives anticipées des 19 et 20 juin, le climat n'est pas favorable »*, a indiqué au quotidien *Dnes* un conseiller municipal. Le projet prévoyait l'installation de baraques de chantier pour reloger les *« mauvais payeurs de loyer »* – plus de 70 % des Roms sont au chômage – sur un terrain en dehors de la ville, entouré d'un grillage et gardé par la police. *« C'est un camp de concentration »*, a estimé le député social-démocrate Pavel Dostal, en rappelant que *« c'est ainsi que les nazis avaient commencé leur "solution" de la question juive »*.

Martin Plichta

L'Ethiopie et l'Erythrée sont proches de la guerre

Le conflit frontalier, né de revendications territoriales, s'envenime. Les armées utilisent désormais l'artillerie lourde et les blindés



DEPUIS le 12 mai, les forces érythréennes et éthiopiennes s'affrontent dans leur zone frontalière commune. *Au fil des jours*, les escarmouches ont pris de l'ampleur et les derniers accrochages sérieux, dimanche 31 mai, ont fait une centaine de morts, autour d'Aïga (185 kilomètres au nord-est de Mekelé, la capitale du Tigré) et d'Indalgeda (190 kilomètres de Mekelé), avant que l'armée éthiopienne ne reprenne le contrôle des territoires attaqués par l'Erythrée. *« Il y a plusieurs centaines de disparus »*, a affirmé un diplomate arabe accrédité à Addis Abeba, et une vingtaine de soldats érythréens ont été capturés.

Des tirs sporadiques, échangés par les belligérants, ont repris mardi, après une journée d'accalmie, dans la région d'Alitena (200 kilomètres de Mekelé), selon des sources diplomatiques occidentales. L'ambassade des Etats-Unis à Addis Abeba a *« suggéré aux ressortissants américains de ne pas se rendre dans le nord-ouest de l'Ethiopie et a retiré les membres du Peace Corps présents dans cette zone »*. De nouveaux combats ont eu lieu mercredi. Les armées érythréenne et éthiopienne utilisent désormais de l'artillerie lourde et des blindés.

L'Ethiopie accuse depuis trois semaines l'Erythrée d'avoir envahi une partie de son territoire et de revendiquer les zones de Badme, Tsorona, Bada et Alitena, dans le nord du pays. L'armée érythréenne a mobilisé quatre divisions *« d'infanterie moderne »*, selon des experts étrangers. Une force que l'Institut international pour les études stratégiques estime à quelque 46 000 hommes *« bien équipés et avec des réserves de matériels »*. Depuis l'incursion érythréenne en territoire éthiopien, les deux pays sont sur le pied de guerre et continuent d'acheminer hommes et matériels vers les zones du conflit. Le président érythréen, Issaias Afeworki, et le premier ministre éthiopien, Meles Zenawi, qui affirmaient *« vouloir résoudre pacifiquement le conflit territorial par la négociation »*, il y a quelques jours encore, adoptent désormais des postures et des discours à l'allure et au ton plus martiaux.

MÉDIATIONS ÉTRANGÈRES

Les médiations étrangères continuent cependant pour empêcher ce conflit de dégénérer en guerre. Susan Rice, la secrétaire d'Etat adjointe aux affaires africaines, était de nouveau à Addis Abeba mardi. Elle était la veille à Asmara, en compagnie d'une délégation rwandaise. Les médiateurs américains et rwandais ont rencontré les plus hautes autorités des deux pays. De son côté, le président de Djibouti, Hassan Gouled Aptidon, président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD, une instance commune aux pays de la corne de l'Afrique), tente de réunir un sommet des membres de l'organisation à laquelle appartiennent l'Erythrée et l'Ethiopie.

Meles Zenawi et Issaias Afeworki, jadis alliés contre le régime de Menguistu Haïlé Maryam, le Négus rouge – renversé le 28 mai 1991 –, ont désormais des stratégies divergentes. Et ce conflit frontalier opposant aujourd'hui les anciens compagnons d'armes se nourrit de dissensions apparues au fil des années dans les choix économiques et politiques. Meles Zenawi évoque depuis sept ans une Constitution fondée sur la diversité éthiopienne et le multipartisme, tandis qu'Issaias Afeworki plaide ouvertement pour le maintien du parti unique.

L'Erythrée, qui a pris son indépendance de l'Ethiopie en 1993, utilisait la monnaie éthiopienne. Elle frappe sa propre monnaie depuis novembre 1997, et Addis Abeba exige depuis lors que les transactions bilatérales se fassent en devises convertibles. D'autres désaccords profonds sont apparus, qui concernent aussi l'utilisation du port érythréen d'Assab, par lequel l'Ethiopie est partiellement approvisionnée.

Frédéric Fritscher

Un nouveau retrait israélien en Cisjordanie transformera certaines colonies en enclaves

Un universitaire de Jérusalem a dressé les cartes des différents scénarios

Alors que le gouvernement israélien refuse toujours les propositions américaines de relance du processus de paix qui impliquent un retrait significatif de l'armée israélienne en Cisjordanie, un universitaire, Haïm Gvirtzman, a dressé les cartes des différents scénarios. Quel que soit le chiffre retenu, entre 9 % et 13 %, ce retrait implique que des colonies juives se retrouvent enclavées dans les territoires autonomes palestiniens.

TEL-AVIV
de notre correspondant

Quelle serait la proportion de territoires qu'Israël serait amené à remettre à l'Autorité palestinienne en cas de nouveau *« redéploiement »* militaire israélien en Cisjordanie ? 9 % est le *« dernier prix »* pour Ariel Sharon, le ministre des infrastructures nationales ; 13 % est le compromis proposé par la diplomatie américaine et accepté par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Que recouvrent ces chiffres ?

Ce qui est évident, c'est que, même dans la variante Sharon, quelques colonies juives deviendraient des enclaves en territoire palestinien. Toutefois, le gouvernement israélien s'est, à ce jour, gardé de le reconnaître et de dire quelles colonies seraient maintenues. La plupart des ministres de Benyamin Nétanyahou ignoraient, il y a peu de temps encore, quelles zones seraient remises aux Palestiniens en cas d'accord, jusqu'à ce qu'un universitaire se mette au travail.

Haïm Gvirtzman, hydrologue à l'université de Jérusalem, a été sollicité il y a six mois par un député de la Troisième Voie, un des partis de la coalition de M. Nétanyahou. M. Gvirtzman habite depuis treize ans à Dolev, une colonie située près de Jérusalem. Il espère que ses cartes, qui ont été récemment publiées par le quotidien *Haaretz*, contribueront à lancer *« un débat public »* en Israël.

Pour tenter de répertorier les fameux *« besoins de sécurité »* d'Israël, M. Gvirtzman s'est adressé à l'armée. Les informations sur les nappes aquifères lui ont été fournies par l'Autorité de planification de l'eau, celles sur les colonies par le Conseil des colonies *(Yesha)* et celles sur la population palestinienne par l'administration civile israélienne. Ses cartes sont très proches, selon les hommes politiques cités par le journal *Haaretz*, de celles établies par l'armée israélienne. Aujourd'hui, l'Autorité palestinienne contrôle pleinement 2,7 % du territoire de la Cisjordanie, les zones urbaines (zone « A ») dans lesquelles vivent 588 000 des 1 561 000 habitants palestiniens de la Cisjordanie, et en administre 25,8 % (les zones « B » dans lesquelles l'armée israélienne est responsable de la sécurité), selon les chiffres de M. Gvirtzman.

En cas de retrait de 9 % à 10 %, a-t-il calculé, la population des territoires autonomes (zones « A » et « B ») serait portée à quelque 1 342 000 personnes. Un tel retrait affecterait 1 700 colons juifs sur les 155 000 de la Cisjordanie. Les dix colonies qui deviendraient des enclaves sont situées dans deux zones : entre Djénine et Naplouse (Kadim, Ganim, Sah Nur, Homesh, Yitzhar et Bra'ha) et au sud d'Hébron (Beit Hagaï, Telem, Adora et la *yeshiva* de Negouhot). Israël devrait renoncer dans cette variante à la route qui court tout au nord de la Cisjordanie, dite « transversale de Nord-Samarie ». Pour ce qui est du contrôle des zones aquifères, Israël perdrait 9 % de la superficie de la zone « Yarkon-Taninim », à l'extrême ouest de la partie nord de la Cisjordanie.

Quels territoires pour quels retraits ?

ZONE D'AUTONOMIE ACTUELLE
EXTENSION À 9 % ET 10 %
EXTENSION À 13 %
ZONE SOUS CONTRÔLE ISRAÉLIEN
COLONIES ISRAÉLIENNES
AXE DE PASSAGE
ROUTE EXISTANTE SOUS CONTRÔLE ISRAÉLIEN
ROUTE PROJETÉE
ZONE AQUIFÈRE YARKON TANINIM
Mer Méditerranée
Tel-Aviv
ZONE AÉRIENNE DE L'AÉROPORT BEN-GOURION
STATION D'ALERTE DE L'ARMÉE ISRAÉLIENNE
JÉRUSALEM
ISRAËL
Jéricho
Mer Morte
Jourdain
JORDANIE
10 km

En cas de retrait israélien de l'ordre de 13 %, ce seraient 89 % de la population de la Cisjordanie qui seraient administrés par l'Autorité palestinienne. Neuf mille colons vivant dans dix-huit implantations se retrouveraient enclavés. Outre celles concernées par un retrait de 9 % à 10 %, figurent Beit El et Ofra, à proximité de Ramallah. Le chef de l'opposition travailliste, Ehoud Barak, a déclaré lors d'une récente visite à Beit El que cette colonie resterait à jamais israélienne.

Les autres implantations sont Mevo Dotan, Shavei Shomron et Itamar au nord, Ateret près de Ramallah, et Karmei Tsur et Otniel près d'Hébron. 10 % additionnels de la zone aquifère de l'ouest de la Cisjordanie passeraient sous contrôle palestinien.

M. Gvirtzman, faisant sienne l'opinion de l'armée selon laquelle le désert de Judée, à l'ouest de la mer Morte, constitue une entité stratégiquement indispensable, a tracé ses cartes sans prévoir de retrait dans cette zone. Toutefois, en cas d'accord israélo-américain sur l'ampleur d'un retrait, une foire d'empoigne est prévisible au sein de la coalition de M. Nétanyahou sur les territoires à transférer à l'Autorité.

Pour limiter le nombre de colonies qui deviendraient des enclaves, le Parti national religieux préconise de ne remettre que 7 % ou 8 % des zones peuplées, le solde étant pris sur le désert de Judée. Le parti de la Troisième Voie, favorable, par ailleurs, à une séparation maximale des populations palestinienne et israélienne, s'oppose à cette solution et demande que ce désert reste aux mains d'Israël. – *(Intérim.)*

L'ONU évite d'avoir à condamner Kigali et Kinshasa

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le rapport de la mission d'enquête de l'ONU sur les massacres de réfugiés hutus rwandais en République démocratique du Congo (ex-Zaïre) en 1996 et 1997 ne sera pas rendu public avant *« plusieurs jours »*, indiquait-on mercredi 3 juin aux Nations unies. Selon des sources informées à l'ONU, ce rapport, avant d'être présenté au Conseil, sera d'abord soumis au président congolais, Laurent Désiré Kabila, ainsi qu'au vice-président rwandais, Paul Kagamé, les dirigeants des deux gouvernements qui sont accusés par les enquêteurs d'avoir commis des massacres, voir *« des crimes contre l'humanité »*. Un accord avait été conclu en ce sens en novembre, entre l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, et le président congolais.

Cet arrangement est sévèrement critiqué par les défenseurs des droits de l'homme, qui rappellent que les engagements pris par Kinshasa à l'époque n'ont jamais été respectés. Le président Kabila s'était engagé à coopérer pleinement avec la mission d'enquête ; il a en réalité *« tout fait »* pour empêcher l'équipe d'achever son investigation. De nombreux pays africains estiment cependant que *« le gouvernement de Kabila n'a jamais été traité de manière juste et équitable »* par les Nations unies, et approuvent le fait que le rapport soit *« d'abord »* étudié par les intéressés.

D'autre part, en dépit des démentis du porte-parole de l'ONU, le texte définitif du rapport diffère quelque peu de la version originale obtenue par *Le Monde*. Les trois enquêteurs qui ont rédigé cette version estimaient que les massacres des réfugiés *« pourraient être qualifiés de génocide »*. Dans la nouvelle version, il est dit que, *« en raison des entraves mises par les dirigeants congolais »* au travail de la mission d'enquête, cette dernière s'est trouvée dans *« l'incapacité »* de déterminer si les massacres ont fait partie des actions militaires contre les extrémistes hutus ou s'ils ont fait partie d'une *« stratégie planifiée et systématique d'élimination de la population hutue »*, qui leur vaudrait la qualification de *« génocide »*. On explique à l'ONU que, *« à la suite de discussions approfondies »* à New York, les auteurs du rapport ont décidé *« eux-mêmes »* de retirer ce terme.

Il est en tout cas évident que, malgré les affirmations du rapport, les quinze pays membres du Conseil de sécurité ne prendront aucune mesure contre les autorités de Kinshasa.

Afsané Bassir Pour

Quatre ans après les accords de Lusaka, l'Angola piétine sur le chemin de la paix

LUANDA
de notre envoyé spécial

Le processus de paix en Angola est de nouveau en crise. Le timide optimisme suscité par l'arrivée à Luanda d'une nouvelle délégation de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) n'a pas duré longtemps. Le récent défilé de dirigeants et d'investisseurs étrangers dans la capitale n'a fait, lui aussi, que donner l'illusion d'un début de normalisation. La population ne s'y est pas trompée. C'est dans l'indifférence et le scepticisme qu'elle accueille ces visites. Sur fond de prochain départ des troupes des Nations unies, une caricature parue dans la presse résume le sentiment général. On y voit la colombe de la paix onusienne s'envoler au loin, laissant les Angolais se battre dans leur coin comme des chiffonniers.

Quatre ans après la signature des accords de Lusaka qui mirent un terme à deux décennies de guerre civile, les innombrables retards du processus de paix ont découragé les plus optimistes, et la normalisation du pays reste un objectif lointain. Des progrès significatifs ont pourtant été enregistrés sur le plan politique. Officiellement démilitarisée, l'Unita a enfin été légalisée en tant que parti politique.

Jonas Savimbi, le chef de l'ex-rébellion, s'est vu reconnaître le statut de chef de l'opposition. Il a également obtenu le droit de conserver une garde personnelle pour assurer sa sécurité. Dans la foulée, une importante délégation de l'Unita, conduite par le vice-président du mouvement, le général Antonio Dembo, est venue s'installer à Luanda. Elle rejoint ainsi les parlementaires de l'ex-rébellion qui siègent déjà à l'Assemblée et les ministres de l'Unita qui participent, depuis avril 1997, au gouvernement d'unité nationale. Mais M. Savimbi demeure, lui, dans son fief de Bailundo (au centre du pays) qui fait partie de la soixantaine de localités que l'Unita rechigne à restituer au gouvernement de José Eduardo Dos Santos. *« On parle toujours de ce que doit faire l'Unita. Mais le gouvernement, lui aussi, doit contribuer à rétablir la confiance »*, explique M. Dembo, provisoirement installé dans la suite d'un grand hôtel de Luanda.

« INSURRECTION LARVÉE »

En réalité, l'Unita cherche encore à retarder l'application d'un accord de paix signé sous la *contrainte de la défaite militaire*. De plus en plus isolée et divisée, l'ex-rébellion semble miser sur un hypothétique changement de donne, comme la disparition du président Dos Santos que la rumeur publique dit atteint d'un cancer de la prostate. En attendant, le gouvernement et l'ONU accusent l'Unita d'entraver le processus de paix et d'être à l'origine de la vague d'incidents armés que connaît le pays. Depuis février, les attaques contre les représentants du gouvernement ou de l'ONU se multiplient. Ces dernières semaines, plusieurs localités ont été prises d'assaut lors de véritables opérations militaires. Dans son dernier rapport sur la situation en Angola, l'ONU évoque un *« climat d'insécurité générale »* et *« une insurrection larvée dans certaines régions »*.

« L'Unita a peur d'affronter la réalité d'un simple parti politique et elle a peur du face-à-face sur le terrain avec le gouvernement », souligne Alioune Blondin Beye, le représentant spécial de l'ONU en Angola. *« Mais l'ONU ne peut pas servir de bouclier à l'Unita. Nous allons partir »*, affirme M. Beye, qui menace maintenant de démissionner si le blocage du processus de paix continue. Après avoir imposé des sanctions contre l'ex-rébellion, le Conseil de sécurité vient encore de condamner les retards causés par l'Unita et évoque de nouvelles mesures de rétorsion. Il a recommandé le retrait de la majorité des 1 000 « casques bleus » et observateurs encore sur place, d'ici au 1er juillet.

Les Nations unies s'exaspèrent de la mauvaise volonté de l'Unita et de l'enlisement d'une mission lancée en 1992 et qui leur a coûté jusqu'à 1 million de dollars par jour. Désireuse de se désengager du pays, l'ONU s'en tient à la lettre du processus de Lusaka qui lui permet de déclarer le processus de paix presque arrivé à son terme.

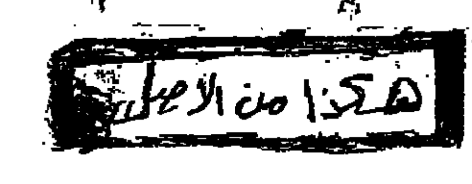
Cette attitude fait le jeu du gouvernement dont l'aile dure veut accentuer les *« opérations de nettoyage »* déjà entreprises dans certaines régions. Le 23 avril, lors de son premier discours depuis qu'il s'est fait opéré en novembre 1997, le président Dos Santos a souhaité que la mission des Nations unies quitte le pays avant la fin de l'année. L'Unita, de son côté, a gardé une partie de son armement et de ses troupes, mais n'est pas en mesure de contester la position de force acquise dans la région par Luanda.

SOUTIEN DE M. MANDELA

Intervenu dans les conflits de l'ex-Zaïre et du Congo-Brazzaville pour priver l'Unita de ses bases arrière, l'Angola s'est affirmé comme une puissance régionale respectée et courtisée. Pour renforcer cette position, le premier ministre, Fernando van Dunem, s'est récemment prononcé en faveur de la création d'une industrie de l'armement angolaise. Dès maintenant, le poids de l'Angola se fait déjà sentir sur ses voisins, comme l'a montré, le 5 mai, la visite à Luanda du président congolais Denis Sassou Nguesso, illustrant la dépendance militaire de Brazzaville à l'égard de Luanda. M. Dos Santos a affirmé que les troupes angolaises présentes au Congo ne seraient retirées que graduellement, en accord avec Brazzaville.

Désireux de se rapprocher du géant à la charnière de l'Afrique australe et centrale, le président sud-africain Nelson Mandela avait précédé le général Sassou Nguesso de quelques jours à Luanda pour sa première visite d'Etat. *« La stabilité de l'Angola est cruciale pour celle de la région, et nous soutenons pleinement le gouvernement pour qu'il restaure son autorité sur l'ensemble du territoire »*, a affirmé M. Mandela. L'Unita est ainsi prévenue. Sans vouloir une reprise de la guerre, le gouvernement de Luanda a la caution de l'Afrique australe, de l'Afrique centrale et des Nations unies pour mettre fin aux atermoiements de Jonas Savimbi.

Frédéric Chambon



Selon le HCR, 50 000 Albanais ont déjà dû fuir leur foyer au Kosovo

TIRANA. Le gouvernement albanais a demandé, mercredi 3 juin, à l'OTAN une aide humanitaire pour les milliers de réfugiés du Kosovo arrivés ces derniers jours dans le nord de l'Albanie. Selon une estimation du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR) faite mercredi, *plus de 50 000* personnes ont fui leurs foyers en raison des combats dans l'ouest du Kosovo, dont 3 700 se sont réfugiées dans l'Albanie voisine et entre 4 000 et 6 000 au Monténégro.

L'OTAN a décidé d'envoyer *« dans les heures qui viennent »* de nouvelles équipes militaires de reconnaissance en Albanie et en Macédoine dans la perspective d'un éventuel déploiement, a indiqué à Bruxelles un responsable de l'Alliance, écartant toutefois une *« décision immédiate »* sur un tel déploiement. Une cellule de représentation de l'Alliance a été ouverte lundi à Tirana. – *(AFP.)*

Plus de 1 000 morts à Djakarta durant les troubles de mai

DJAKARTA. Plus de 1 000 personnes, soit le double du bilan officiel, ont trouvé la mort dans les troubles qui ont eu lieu mi-mai à Djakarta, a annoncé, mercredi 3 juin, la Commission nationale des droits de l'homme.

L'organisme gouvernemental demande également qu'une *« enquête minutieuse »* soit ouverte sur les raisons pour lesquelles les forces de l'ordre ne sont pas intervenues plus rapidement pour mettre un terme aux désordres. Selon la commission, 1 188 personnes ont trouvé la mort et 101 ont été blessées dans les émeutes et pillages qui ont secoué Djakarta entre le 12 et le 15 mai, dont *« l'une des cibles était la minorité ethnique chinoise »*. Le rapport de la commission indique également que 40 centres commerciaux et 4 083 magasins ont été pillés et incendiés. *« Il n'y a pas d'indication, écrit le rapport de la commission, que les forces de sécurité aient sérieusement essayé de mettre un terme aux troubles ».* – *(AFP.)*

Washington renouvelle la clause commerciale « MFN » à la Chine

WASHINGTON. Le président américain a annoncé, mercredi 3 juin, sa décision de renouveler pour un an l'octroi à la Chine de la clause de la nation la plus favorisée (MFN), qui permet à Pékin d'exporter aux Etats-Unis ses produits dans des conditions douanières avantageuses. Cette décision devrait susciter des réticences au Congrès, qui dispose de soixante jours pour s'y opposer. Des enquêtes sont en cours sur de possibles financements chinois de la campagne électorale des démocrates en 1996.

L'annonce intervient à quelques semaines d'un voyage de Bill Clinton en Chine, le premier d'un président américain depuis la répression des manifestations de la place Tiananmen à Pékin, en 1989. La clause de la nation la plus favorisée est accordée par les Etats-Unis à la plupart des pays. Seuls l'Afghanistan, Cuba, l'Iran, l'Irak, le Laos, la Libye, la Corée du Nord, le Vietnam et la Serbie n'en bénéficient pas. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHINE : Zhao Ziyang, l'ancien secrétaire du Parti communiste chinois,** fait l'objet d'une surveillance renforcée depuis un mois en raison de l'anniversaire du « printemps de Pékin », durant lequel il avait été écarté du pouvoir, indique, jeudi 4 juin, une organisation de défense des droits de l'homme. M. Zhao *« doit demander l'autorisation au comité central pour sortir de chez lui et n'a plus le droit d'aller voir ses amis »*, écrit le Centre d'information sur les droits de l'homme. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les Etats-Unis ont « fermement condamné »,** mercredi 3 juin, une série d'attentats *« terroristes »* à Téhéran, marquant ainsi une nouvelle fois leur volonté d'améliorer leurs relations avec l'Iran. Ce sont les Moudjahidine du peuple, opposition armée au régime iranien, qui ont revendiqué une *« attaque au mortier contre le QG »* des Gardiens de la révolution, mardi, et la responsabilité d'une violente explosion survenue le même jour au siège du tribunal révolutionnaire dans le nord de Téhéran. – *(AFP.)*

■ **La Cour suprême iranienne a renvoyé au tribunal de première instance** le cas du journaliste Morteza Firouzi, condamné à mort pour *« espionnage et adultère »*, a-t-on annoncé mercredi 3 juin de source officielle. La Cour suprême a soulevé des *« objections majeures »* dans cette affaire, a-t-on ajouté de même source. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : deux compagnies françaises,** Cegeleg et Sofretu, ont été écartées d'un appel d'offres pour la construction d'un métro dans la ville d'Izmir (ouest), en réaction à la reconnaissance officielle par l'Assemblée nationale française du *« génocide arménien »*, a indiqué, jeudi 4 juin, la municipalité de cette ville. Les deux sociétés *« ont été rejetées après la décision injuste de l'Assemblée française »*, a indiqué le porte-parole de la municipalité d'Izmir, M. Haluk Narbay, qui a ajouté que les compagnies françaises ne seront pas invitées à participer à la Foire internationale d'Izmir, organisée en été. – *(AFP.)*

■ **Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz,** a annoncé, mercredi 3 juin, à Ankara qu'il démissionnerait de son poste à la fin de cette année pour ouvrir la voie à l'organisation d'élections législatives anticipées en avril 1999. Les dernières législatives en Turquie ont eu lieu en décembre 1995, les prochaines sont normalement prévues pour fin 2000. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : deux fois gouverneur de Californie,** entre 1975 et 1983, et trois fois candidat malheureux à la Maison Blanche, en 1976, 1980 et 1992, Jerry Brown, âgé de soixante ans, homme politique américain original et controversé, a été élu, mardi 2 juin, maire d'Oakland, ville industrielle voisine de San Francisco. En vingt ans, il sera le premier maire blanc d'une ville dont 43 % des 400 000 habitants sont noirs, 14 % hispaniques et 14 % asiatiques. – *(AFP.)*

Le Conseil de l'euro entame ses travaux

LUXEMBOURG. La première réunion du Conseil de l'euro (ou Groupe euro 11), instance informelle chargée de la coordination des politiques économiques au sein de l'Union monétaire européenne, devait se tenir, jeudi soir 4 juin, à Luxembourg, avec les ministres des finances des onze pays qui participeront au 1er janvier 1999 au lancement de la monnaie unique. Quatre jours après la mise en place de la Banque centrale européenne à Francfort, le groupe devait être officiellement installé par le président en exercice du conseil des ministres des finances (Ecofin), le Britannique Gordon Brown. Celui-ci ne devait cependant pas participer aux discussions, la Grande-Bretagne restant à l'écart de l'euro. Présidée par l'Autriche, qui assurera au 1er juillet la présidence de l'Union, cette première séance devait commencer à préciser les méthodes et le programme de travail du groupe, qui se réunira chaque mois avant l'Ecofin. Paris souhaitait y voir aborder la préparation des budgets nationaux pour 1999, afin de voir comment les coordonner pour tenir compte des différences de taux de croissance. – *(Corresp.)*

Course contre la montre en Afghanistan pour sauver les rescapés du séisme

Le mauvais temps retarde les opérations de secours

Les opérations de secours destinées à venir en aide aux rescapés du séisme de samedi ont été retardées en raison de la pluie et des orages qui se sont abattus sur le nord-est de l'Afghanistan. Les dégâts seraient cinq fois plus importants que ceux causés par le tremblement de terre de février, mais aucun bilan définitif des victimes n'est disponible, les autorités ne pouvant chiffrer le nombre d'habitants vivant dans les zones sinistrées.

FAIZABAD
(nord-est de l'Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

La pluie et les orages, qui n'ont pas cessé, mercredi 3 juin, sur le nord de l'Afghanistan, ont gravement compromis les opérations de secours aux victimes du tremblement de terre. Un avion envoyé à Douchanbé, au Tadjikistan, pour rapporter du carburant, n'a pu revenir à Faizabad, interrompant ainsi les rotations des hélicoptères ; deux vols d'avions de l'ONU chargés d'aide en provenance d'Islamabad ont été annulés.

Près d'une semaine après le séisme, seuls 83 blessés graves ont pu être évacués vers les hopitaux de Taloquan et Faizabad et 50 villages ont été visités, selon le porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Juan Martinez. Vingt-cinq ont été totalement détruits, quatorze à plus de 50 %. Un bilan d'ores et déjà cinq fois plus important que lors du séisme de février. Une vingtaine de localités les plus reculées n'ont encore vu personne et chaque jour les hélicoptères découvrent de nouveaux villages qui ne figurent sur aucune carte.

Aucun bilan des victimes n'est toutefois encore avancé, principalement par manque d'information des autorités locales sur le nombre réel des habitants de ces villages. À Shah-i-Buzurg, par exemple, ni le gouverneur de la province ni le médecin local n'étaient capables d'avancer le moindre chiffre sur la population de ce chef-lieu de district. On estime toutefois de 60 000 à 70 000 personnes la population de la zone affectée.

« LES VIVRES SONT DISPONIBLES »

Le manque de moyens de transport est toujours un obstacle qui pourrait cependant être levé dans les prochains jours. Suite à l'appel lancé par les Nations unies, les Etats-Unis tentent de trouver dans la région deux gros porteurs MI 26 ayant chacun une capacité de 26 tonnes. Les hélicoptères utilisés jusqu'à maintenant ne peuvent transporter que des charges maximum de deux tonnes. L'ONU est, d'autre part, en pourparlers avec le ministère russe des urgences humanitaires pour deux autres hélicoptères de grosse capacité.

Cette montée en puissance des opérations de secours, dont la première phase – le bilan des dégâts, l'aide médicale et l'évacuation des blessés – tire à sa fin, devrait permettre d'entamer, à partir de vendredi, la distribution urgente de vivres qui manquent cruellement.

« Les vivres sont disponibles et avec ce que nous avons dans la région, nous pouvons assurer une alimentation rudimentaire pendant deux mois », affirme Bronek Szynalski, coordonateur régional du Programme alimentaire mondial (PAM). Cela permettrait de faire la jonction avec les moissons qui n'interviendront pas en altitude avant le mois de juillet.

PROCÉDURES DE DISTRIBUTION

2 300 tonnes de nourriture sont disponibles dans les entrepôts du PAM dans la région, dont 700 tonnes sont déjà à Faizabad. Les agences humanitaires s'inquiètent déjà des procédures de distribution dans cette région troublée où chacun est armé et où les commandants locaux appliquent leur loi.

« Nous allons demander aux autorités de se mobiliser un peu », affirme, amer, le représentant d'une agence humanitaire. *« Au moins, qu'ils nous fournissent des hommes pour le déchargement des hélicoptères et le transport des sacs de blé ou de riz. »* Pour l'instant, les autorités sont plus promptes à critiquer *« la lenteur des secours »*, comme l'affirme le gouverneur de la province de Badakshan, qu'à agir, même avec des moyens limités. Deux avions de l'armée afghane, dépendant de l'alliance du Nord en lutte contre les talibans, ont toutefois apporté, jeudi 4 juin au matin, de Mazar-i-Sharif, 56 sacs de farine, une partie de l'aide iranienne.

Les opérations de secours prendront sans doute encore entre trois semaines et un mois. Mais d'ores et déjà c'est une course contre la montre pour sauver les survivants en lutte contre la faim et les intempéries.

Françoise Chipaux

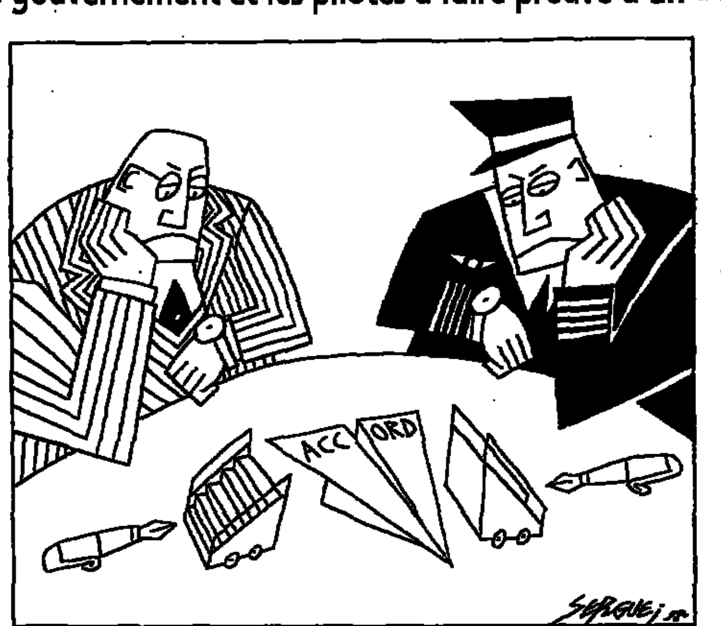
SOCIAL La grève des pilotes d'Air France se poursuivait, jeudi 4 juin, dans l'attente de nouvelles négociations en fin de journée. ● LE GOUVERNEMENT veut donner toute sa chance à la négociation, Matignon acceptant *« d'autres solutions »* si elles aboutissent *« aux mêmes objectifs »*, à savoir des économies pour la compagnie aérienne. ● ROBERT HUE a estimé que *« toute lutte est une chance pour le mouvement social »*. Jean-Pierre Chevènement a démenti des propos selon lesquels les pouvoirs publics pourraient faire appel à l'armée en cas de blocage. ● JACQUES CHIRAC a souhaité que dans la perspective du Mondial *« chacun fasse preuve d'un esprit de responsabilité »*. ● LA CGT, associée dans certains cas à d'autres syndicats, a organisé, jeudi 4 juin, des journées d'action dans les transports, le commerce et à EDF-GDF.

Le gouvernement veut donner sa chance à la négociation à Air France

Les discussions entre la direction et les syndicats de la compagnie aérienne se poursuivent, au quatrième jour de la grève. Jacques Chirac a appelé le gouvernement et les pilotes à faire preuve d'un « esprit de responsabilité »

LIONEL JOSPIN suit *« attentivement »* le conflit à Air France, alors que la négociation entre la direction et les syndicats de pilotes devait reprendre jeudi en fin d'après-midi, mais il n'entend pas intervenir directement. L'entourage du premier ministre souligne que celui-ci ne recherche pas un « clash » mais *« soutient »* le PDG de la compagnie aérienne *« dans ses objectifs et dans sa méthodologie »*. *« Si on arrive avec d'autres solutions aux mêmes objectifs, il n'y a pas de problème »*, assure-t-on, en jugeant que les négociations ont pris un tour *« plus favorable »*. La position de M. Jospin, qui s'est gardé de s'exprimer sur ce thème, mercredi 3 juin à l'Assemblée nationale, a été résumée par Daniel Vaillant. Le ministre des relations avec le Parlement a souhaité que *« les objectifs fixés à Air France de redressement et de développement soient maintenus »* et a lancé *« un appel à la responsabilité des uns et des autres »*.

Jacques Chirac a utilisé les mêmes mots mais il s'adressait évidemment au gouvernement. En visitant, en fin de journée le centre d'entraînement de l'équipe de France de football, à Clairefontaine, le président de la République a observé, en faisant allusion à l'ouverture, le 10 juin, de la Coupe du monde de football, que *« la France a un formidable défi à relever »*. *« Pendant quelques jours elle sera le point de mire du monde entier*, a poursuivi M. Chirac, *le pays hôte de la planète. Son accueil doit être exceptionnel et parfait, et je souhaite que chacun fasse preuve d'un esprit de responsabilité. »*



L'HYPOTHÈSE DE L'ARMÉE

A l'Assemblée nationale, lors de l'adoption définitive du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), dont l'article 36 permet d'attribuer gratuitement aux pilotes d'Air France des actions en échange d'une diminution de leur salaire, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a assuré qu'en cas d'accord global *« le gouvernement serait prêt à examiner, à l'occasion d'un prochain texte de loi »*, les modifications qui pourraient apparaître nécessaires.

Quelques heures auparavant, les déclarations de Jean-Pierre Chevènement avaient jeté le trouble. Sur France-Info, le ministre de l'intérieur avait jugé possible *« d'envisager l'hypothèse où l'armée de l'air pourrait remplacer Air France »*. Mais, avait-il ajouté, *« nous espérons quand même que, dans un sursaut de civisme, une solution pourra être dégagée »*. Peu après, dans un communiqué du ministère, M. Chevènement démentait *« évidemment »* ces propos.

Dans la majorité, Robert Hue a exprimé ses dissonances, y compris par rapport à Jean-Claude Gayssot. *« Je ne suis pas de ceux qui pensent qu'un tel mouvement inspire la honte »*, a affirmé le secrétaire national du PCF, le 3 juin devant la presse. Pour M. Hue, il est *« de bonne guerre »* que les pilotes expriment leurs revendications avant le Mondial. En écho, jeudi 4 juin sur RMC, Louis Viannet a estimé que d'autres catégories de personnels d'Air France *« sont également dans une situation de légitime défense »*. Le 2 juin, François Hollande avait souligné, au contraire, que *« l'opinion jugerait sévèrement ceux qui au-delà du raisonnable essaieraient de pousser une situation qui tient moins de leur condition sociale que de leur rôle dans le trafic aérien »*. A droite, Alain Madelin, président de Démocratie libérale, a affirmé, le 3 juin, que les pilotes ne peuvent cesser leur grève qu'*« à la seule condition que l'on reparte dans la bonne voie, celle d'une vraie privatisation »*.

A Air France, de véritables négociations salariales se sont engagées mercredi. La direction a envoyé un signal de détente en remettant aux syndicats de pilotes, par écrit, ses propositions concernant la double échelle de salaires et la baisse des rémunérations en échange d'actions de la compagnie. M. Sautter jugeait aussitôt que Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, avait fait des *« avancées sérieuses »* qui *« pourront bien évidemment être tenues, le gouvernement en prend (...) l'engagement »*.

UN SIGNE DE DÉTENTE

Les pilotes ont salué ce début de concession. Le président du principal syndicat de pilotes d'Air France, le SNPL, Jean-Charles Corbet, a tenu des propos plus nuancés que la veille, en déclarant que le PDG de la compagnie *« exprime ses convictions avec fermeté, c'est bien pour un patron »*. *« Nous pouvons comprendre certaines parties de son discours*, at-il noté. *Toute entreprise a besoin d'une maîtrise de sa masse salariale. Sur la compétitivité de l'entreprise nous reprenons son discours. »* *« Si M. Spinetta*, a-t-il ajouté, *est capable de nous présenter un plan d'investissement* [pour l'achat de 70 avions], *nous allons l'étudier. Les salariés et les pilotes saisiront l'occasion d'investir. Nous espérons sincèrement que nous allons nous comprendre. »*

Les négociations de mercredi, qui ont duré huit heures et demie, devaient reprendre, jeudi à 18 h 30. Leur enjeu, pour l'entreprise, s'élève à un milliard de francs de masse salariale annuelle : la remise en cause de la double échelle des salaires – les jeunes pilotes sont embauchés à un salaire inférieur à celui de leurs prédécesseurs – est évaluée à 500 millions de francs. La direction propose de revenir à une grille unique, mais sur une base de rémunération inférieure. La diminution des salaires des pilotes en échange d'une partie du capital de la compagnie devait permettre à Air France d'économiser encore 500 millions de francs par an. *« Si la direction nous propose un échange salaire-actions sur une base volontaire, limitée dans le temps et dans des conditions financières acceptables, il y a de grandes chances pour que notre position sur la grève change »*, estime désormais le principal syndicat de pilotes.

Christophe Jakubyszyn et Michel Noblecourt

Journée d'action dans les transports, le commerce et à EDF-GDF

LA CGT, associée dans certains cas à d'autres syndicats, organise, jeudi 4 juin, dans plusieurs branches d'activité (EDF-GDF, commerce, arsenaux, services publics, transports, construction, prisons, santé), une journée nationale d'action et de revendication. Le même jour, la marche des chômeurs qu'elle a lancée s'achève par un rassemblement à Paris.

● **EDF-GDF** : les cinq fédérations syndicales d'EDF-GDF (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC) organisent, jeudi, une journée de grève et une grande marche pour le service public de l'énergie sur le thème « Electricité et gaz au service de tous ou au profit de certains ». Plusieurs dizaines de milliers d'électriciens et gaziers devaient se retrouver à Paris. Ce mouvement intervient au moment où se prépare la transposition dans le droit français de la directive européenne qui ouvrira le marché de l'électricité à la concurrence dès février 1999.

Le 3 juin, Denis Cohen, responsable de la fédération CGT, majoritaire à EDF-GDF, a dénoncé la *« contradiction »* actuelle du gouvernement en relevant que, quand il était dans l'opposition, le Parti socialiste avait voté contre le projet de directive. Prenant acte de l'existence de la directive, Bruno Lèchevin, pour la CFDT, se fixe pour objectif d'*« alerter les décideurs sur ce qui peut se passer à l'occasion de la transposition de la directive dans la législation française »*.

● **COMMERCE** : à l'initiative des cinq syndicats (CFDT, CGT, FO, CFTC, et CFE-CGC), un défilé des personnels des grands magasins devait partir de la place du Châtelet, jeudi matin, pour se rendre place Saint-Augustin. Les syndicats protestent contre la dénonciation, fin mars, des conventions collectives de ce secteur (40 000 salariés) par le patronat, suite à l'échec des négociations sur les 35 heures.

● **TRANSPORTS** : à la RATP (métro et RER parisiens), la CGT a lancé un mot d'ordre de grève de 24 heures, auquel les autres syndicats ne se sont pas associés. La direction assure que les répercussions sur le trafic seront minimes. Les salariés en grève de l'entreprise de nettoyage Challancin, chargés de 24 gares de la ligne C du RER, ont reconduit, jeudi 4 juin, leur mouvement. A la SNCF, une grève des contrôleurs débute jeudi soir à 20 heures, à l'appel de cinq syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et Sud-Rail), pour une revalorisation des salaires. Elle devrait occasionner d'assez fortes perturbations sur le trafic ferroviaire, y compris des TGV, pour la journée de vendredi. Dans le Nord, la direction régionale de la SNCF a indiqué que seulement la moitié des TGV en direction de Paris rouleront. Le trafic devait être perturbé en Provence-Alpes-Côte d'Azur dès mercredi soir, en raison d'une grève de l'ensemble des catégories.

● **ARSENAUX** : les salariés des établissements de la Défense nationale sont aussi appelés à la grève, jeudi, par l'ensemble des syndicats, avec des manifestations à Paris et en province. Le principal rassemblement devait se tenir à Toulon *(lire ci-dessous)*.

● **CRÉDIT FONCIER** : l'intersyndicale du Crédit foncier de France a appelé à une nouvelle journée d'action jeudi 4 juin. Une manifestation devait partir, en début d'après-midi, de la rue des Capucines, siège de l'établissement financier, pour se diriger vers l'hôtel Matignon. *« Nous souhaitons rencontrer le premier ministre »*, indiquait-on mercredi à l'intersyndicale, qui estime que la procédure de cession de l'établissement par l'Etat n'est pas suffisamment transparente. Interrogé, mercredi 3 juin, à l'Assemblée nationale, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, a indiqué que *« le gouvernement applique* [sur ce dossier] *sa méthode, à savoir celle de la concertation et de la transparence »*.

● **GARDIENS DE MUSÉE** : les agents d'accueil et de sécurité du Muséum – Jardin des plantes, Musée de l'homme, zoo de Vincennes et Arboretum de Chèvreloup –, qui sont en grève depuis le 21 mai pour obtenir la création de 60 postes de titulaires, ont reconduit leur action.

● **La CGT organise aussi des actions** ou des rassemblements dans la construction, les services publics locaux, la santé et chez les gardiens de prisons.

● **CHÔMEURS** : lancé dans la foulée du 1er mai, le tour de France *« pour l'emploi et les moyens pour vivre »* organisé par les comités de chômeurs CGT s'achève, jeudi 4 juin, à Paris. Pendant un mois, sept caravanes, avec des responsables des comités CGT, ont parcouru les départements, avec des réunions dans les zones rurales et urbaines, ainsi que dans des entreprises. Quelques milliers de personnes étaient attendues, place de la République, dans la matinée, avant de retrouver, place Saint-Augustin, les personnels d'EDF-GDF et des grands magasins.

Amorce de dialogue à l'arsenal de Toulon

En toile de fond du conflit, la suppression de mille emplois d'ici à 2001

TOULON
de notre correspondant

Les 3 681 cadres, techniciens et ouvriers de la direction des constructions navales (DCN) de Toulon, en grève depuis trente-cinq jours, ont décidé d'engager des négociations avec Hubert Fournier, préfet du Var, désigné par Alain Richard, ministre de la défense, pour représenter les administrations de tutelle. C'est ce qui ressort d'une consultation organisée par les syndicats CGT, CFDT, UNSA, FO et CFTC dans le cadre de la grève entamée le 17 avril dernier. Par une large majorité (70 %), les personnels ont estimé que la réparation du pétrolier-ravitailleur *Var* par un chantier privé marseillais – dont le devis serait nettement inférieur à celui proposé par la DCN – ne pouvait plus constituer un préalable à des négociations, alors que c'était le cas depuis le début du conflit.

Cette offre de dialogue intervient alors que les mêmes syndicats des personnels de la défense à l'échelle nationale, auxquels s'est jointe la CGC, ont appelé les salariés des arsenaux, tous sites confondus, à une journée d'actions, jeudi 4 juin, pour condamner l'attitude de M. Richard *« qui n'ouvre aucune perspective pour sortir du conflit »*, selon eux.

A Toulon même, le mouvement menaçait de s'enliser depuis une lettre de la direction de la DCN, envoyée à l'ensemble des personnels, pour leur indiquer que les jours de grève ne seraient plus payés. En acceptant de s'asseoir à la table des négociations, les représentants syndicaux vont revenir aux bases originelles de ce conflit : la restructuration des arsenaux, qui vise notamment à réduire de mille le nombre des salariés toulonnais d'ici à fin 2001, avec des mesures d'accompagnement social.

« NOUVELLE CULTURE »

Pour Alain Bolla, responsable de la CGT, *« la reprise des négociations ne s'accompagnera pas pour autant d'une reprise du travail. Même si les grévistes sont anxieux, ils restent sereins et le mouvement se poursuit dans l'union »*. Cet optimisme est nuancé par bon nombre de grévistes, qui s'interrogent désormais sur la portée de ce conflit. Evoquant *« la spécificité de la CFDT dans l'union »*, Gilles Montaland, délégué à la DCN, observe que *« le* Var, *avec trente mille heures de travail, ne représentait que 1 % de l'activité de l'arsenal pour 1998, alors que, selon le plan de restructuration, nous allions perdre huit cent mille heures »*. Ce constat n'est pas un aveu d'échec, mais il semble teinté d'amertume : *« Ce qui est flagrant, c'est que, dans cette affaire, rien n'a été clair, pas plus le montant des devis que les appels d'offres. On a voulu nous faire passer, du jour au lendemain, à une économie de marché et les dysfonctionnements venaient des cadres, pas des ouvriers. »*

Sans partager ces conclusions, Rodolphe Greif, le directeur des constructions navales à la délégation générale pour l'armement, estime *« nécessaire de savoir tirer des enseignements positifs de cette affaire, qui s'inscrit dans une nouvelle culture de résultats, avec une nécessité d'objectifs en matière de délais et de prix »*. Certains regrettent que cette culture n'ait pas fait l'objet de plus d'attention par le passé et évoquent *« l'affaire des marchés entre amis »*, rappelant que le juge d'instruction toulonnais Jean-Luc Tournier instruit, depuis de nombreux mois, un épais dossier de *« délit de favoritisme et faux ou complicité de faux en écritures publiques »*, dans le cadre d'une enquête sur la passation des marchés de la DCN avec des entreprises privées (*Le Monde* du 28 février), soit des transactions de l'ordre de 700 millions de francs.

José Lenzini

Le CNPF assouplit sa position sur l'impôt sur la fortune

LA NOUVELLE ÉQUIPE dirigeante du CNPF gagnerait-elle en subtilité tactique au fil des mois ? Lors du conseil exécutif de l'organisation, mardi 2 juin, Ernest-Antoine Seillière, soutenu par Georges Jollès, son vice-président chargé du social, a invité les représentants des milieux patronaux à intégrer certains paramètres politiques dans leur réflexion. C'est ainsi que les deux hommes ont formulé une appréciation impensable il y a six mois : ils ont insisté sur la réussite *« incontestable »* du gouvernement aux yeux de l'opinion, sans provoquer de tollé général. A cette occasion, M. Seillière a souligné avec insistance la nécessité d'éviter de faire figurer parmi les revendications officielles du CNPF, des assouplissements fiscaux précis, telle la remise en cause de l'impôt sur la fortune (ISF). Cela apparaîtrait comme maladroit et inopportun, a-t-il expliqué *en substance*.

Cette réunion était consacrée au dépouillement des réponses des unions locales au questionnaire que leur avait envoyé le CNPF pour préparer son futur programme – le fameux « projet pour l'espoir » –, qui sera rendu public à l'automne prochain et dont la rédaction est pilotée par Denis Kessler, vice-président de l'organisation patronale chargé des affaires économiques, désormais libéré de ses responsabilités opérationnelles au sein du groupe Axa (*Le Monde* du 3 juin).

Devant son conseil exécutif, le président du CNPF s'est livré à un travail de cadrage. Le « projet », a-t-il expliqué, devra délivrer un message très libéral, souligner le rôle-moteur de l'entreprise dans la création d'emplois, plaider pour une diminution du poids de l'Etat à travers les dépenses publiques et les prélèvements obligatoires, tout en portant *« une vraie vision de société »*. Pas question, a-t-il indiqué, de se concentrer sur le domaine fiscal.

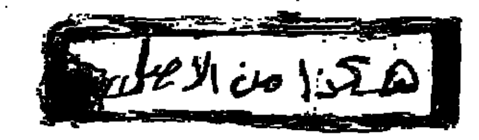
Cela n'interdit évidemment pas à l'organisation patronale de se livrer à des actions de lobbying sur ce terrain, mais de manière beaucoup plus informelle. Même subtilité de positions sur la question du système d'aides à l'emploi, dont la base, dans ses réponses au questionnaire, réclame qu'il soit drastiquement simplifié. Sans opposer une fin de non-recevoir, M. Jollès s'est montré extrêmement réservé sur ce sujet.

En fin de compte, la colonne vertébrale de ce « projet pour l'espoir » a semble t-il été trouvée par l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM). Son délégué général, Denis Gautier-Sauvagnac, a ainsi activement plaidé pour que l'on présente l'entreprise comme lieu essentiel de promotion sociale. Il a été informellement acté que ce serait là un des messages forts du programme en cours d'élaboration.

Voilà pour les travaux internes à l'organisation patronale. Pour l'aspect public, Ernest-Antoine Seillière, qui était, jeudi 4 juin, l'invité de l'émission « Les quatre vérités », sur France 2, a réitéré l'indignation du CNPF devant les grèves dans les transports, en appelant à la privatisation des entreprises publiques qui les assurent. *« L'Etat qui veut nous apprendre comment travailler dans les entreprises, qui réglemente, qui nous fixe les 35 heures, qui intervient partout, ferait mieux tout de même de s'occuper des entreprises dont il a encore la responsabilité »*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« Il faudrait surtout qu'il les privatise, parce qu'elles seraient en mesure de fonctionner comme dans le monde entier. »*

Evoquant le conflit entre les pilotes d'Air France et la direction de la compagnie, M. Seillière a estimé qu'*« à partir du moment où l'Etat est l'actionnaire et le propriétaire, les choses se dérèglent »*. Interrogé sur le droit de grève, il a indiqué que *« les mœurs en matière de droit de grève devraient être un peu modifiées de telle manière que ce soit seulement dans les moments très difficiles, lorsque la négociation est devenue impossible, que l'on recoure à la grève »*.

Caroline Monnot



Les sénateurs prennent la défense de la politique agricole commune

Une mission d'information recommande des négociations commerciales multilatérales

Une mission de la commission des affaires économiques du Sénat devait publier, jeudi 4 juin, un rapport sur la réforme de la politique agricole commune. Tout en la défendant, elle établit un bilan contrasté de sa précédente réforme, en 1992. Les sénateurs contestent la baisse des prix recommandée par Bruxelles et se prononcent pour des négociations multilatérales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.

« S'IL APPARAÎT nécessaire de dessiner un nouveau cadre pour l'avenir de l'agriculture communautaire, pour lui permettre d'affronter les défis du troisième millénaire, l'Europe et, particulièrement, la France ne doivent pas vouer la politique agricole commune (PAC) aux gémonies. » Telle est la conclusion du rapport que devait publier, jeudi 4 juin, la commission des affaires économiques du Sénat, qui avait créé une mission d'information sur l'avenir de la PAC, avec Philippe François (RPR) pour président, Marcel Deneux (Un. centr.) et Jean-Paul Emorine (Rép. et Ind.) pour rapporteurs. *« La PAC n'est pas anachronique. Il est souhaitable de la défendre, de la compléter, de la réformer, de la préserver et, si possible, de développer les avantages qu'elle comporte »*, ajoute le rapport.

Ce document est rendu public quelques jours avant le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de Cardiff, dont l'un des points de l'ordre du jour porte, précisément, sur la réforme de la PAC proposée par le commissaire européen, Franz Fischler. Les sénateurs estiment que le contexte de la future réforme est *« radicalement différent »* de celui de la réforme de 1992, car *« la grande mutation de l'agriculture française n'a fait que s'accélérer »*. En dix ans, le nombre d'exploitations est passé de plus de 1 million à moins de 700 000, et leur taille moyenne a quasiment doublé, atteignant 42 hectares. Les subventions nationales et européennes représentent près de 40 % du revenu agricole.

Le Sénat fait un *« bilan contrasté »* de la réforme de 1992, *« car, par exemple, le principe de la préférence communautaire a été mis à mal »*. Pour l'avenir, même si les perspectives mondiales des marchés, à moyen terme, sont favorables, les hypothèques internationales restent lourdes. Dans le cadre des futures négociations sur l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le volet agricole *« constitue une contrainte dont la réflexion sur l'avenir de la PAC ne peut s'affranchir »*. En outre, l'élargissement aux pays de l'Est est *« un défi sans précédent, puisque l'agriculture des dix pays candidats emploie, en moyenne, le quart de leur population active, pour une production égale au dixième seulement de la production des Quinze »*.

Le Sénat – dont l'analyse, les critiques et les suggestions ne sont globalement pas très différentes de celles qu'exprime Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche – conteste l'orientation de Bruxelles, fondée sur la baisse des prix des principaux produits.

« Les effets bénéfiques attendus de ces baisses sont plus incertains que ne le suppose la Commission, les modalités envisagées de la compensation étant susceptibles d'entraîner de graves déséquilibres pour les grandes cultures, la viande bovine et, surtout, les produits laitiers », écrivent les rapporteurs.

« UN PROJET ALTERNATIF »

Les sénateurs avancent un *« projet alternatif (...), dans une vision dynamique et moderne de l'avenir »*, autour de quatre axes : *« consolider l'unité du marché commun agricole »*, en rétablissant une *« véritable égalité de concurrence »*, et développer les usages non alimentaires ; ensuite, *« adopter une approche pragmatique de l'agriculture (...) qui différencie les productions »* ; renforcer la compétitivité des céréales par une baisse *« raisonnable »* des prix (10 %) et la suppression des taxes à l'exportation. Pour la viande bovine, les sénateurs auraient été favorables à des quotas, pour maîtriser l'offre, mais le gouvernement a rejeté cette solution, ce que la mission *« regrette fortement »*.

Troisième axe : *« replacer l'emploi et l'espace au cœur de la réforme »*, avec un mécanisme de dégressivité des aides en fonction de la taille des exploitations, prenant en compte l'emploi et les territoires. Enfin, le rapport sénatorial estime que, pour *« saisir les opportunités des marchés internationaux »*, il faut trancher *« sans ambiguïté »* en faveur du multilatéralisme, ce qui permettra à l'Europe *« d'affirmer son existence, voire son leadership, au sein de l'OMC »*.

François Grosrichard

La droite se divise sur la réforme du CSM approuvée par M. Chirac

Irritation chez les députés RPR et DL

LA CONSIGNE donnée aux députés gaullistes était officiellement de voter en faveur de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature présentée par Elisabeth Guigou et voulue par Jacques Chirac. Et pourtant... Ni le président du RPR, Philippe Séguin, ni son secrétaire général, Nicolas Sarkozy, ni son porte-parole, François Fillon, ni même l'ancien premier ministre Edouard Balladur n'ont voulu participer au vote, mercredi 3 juin à l'Assemblée nationale. *« C'est plus que nous n'en pouvons supporter »*, confiait seulement M. Fillon, après le revirement du groupe à la suite de consignes données par l'Elysée (*Le Monde* du 4 juin).

Préparés à voter contre ce texte, les députés de droite ont parfois mal supporté d'être obligés de déroger à la stratégie d'opposition systématique défendue par M. Séguin et approuvée par le nouveau groupe Démocratie libérale et par une partie du groupe UDF. Mercredi matin, la réunion du groupe RPR a révélé le malaise de nombreux parlementaires. Repoussant la discussion sur le sujet en toute fin de réunion, Jean-Louis Debré a assuré que *« Jacques Chirac est à l'origine de cette réforme du CSM »* et que *« les députés gaullistes ne peuvent donc voter contre un texte qui est aussi celui du président »*. Plusieurs exprimaient, à la sortie, leur exaspération : *« On en a assez du "Jacques a dit" ! »*

« QUE NOUS RESTE-T-IL ? »

Depuis plusieurs semaines, la direction du RPR s'inquiète de ce que l'un de ses membres appelle la réduction de leur champ d'opposition. *« On ne peut pas contester l'euro à cause du président, on ne peut pas contester la réforme de la justice parce qu'elle a son aval. Quant à la modernisation de la vie politique, c'est aussi son domaine. Que nous reste-t-il ? »*, demande ce mécontent, prudemment anonyme. L'UDF et Démocratie libérale ne sont pas moins déconcertées par les modifications répétées des options politiques choisies par son principal partenaire, alors même que la droite parlementaire cherche à trouver une unité.

Mercredi, lors de la réunion des députés RPR et UDF en intergroupe, Laurent Dominati (DL) a provoqué des rires amers en répondant à un élu RPR qui appelait à la *« cohésion et à la cohérence »* : *« Encore faudrait-il ne pas changer d'avis toutes les cinq minutes ! »* Démocratie libérale a d'ailleurs décidé de voter contre le texte de Mme Guigou, *« comme nous l'avions tous dit depuis plusieurs jours »*, souligne Philippe Houillon, porte-parole du groupe sur ce sujet.

L'analyse du scrutin a donc révélé une opposition particulièrement divisée. Quarante-deux des 140 députés RPR n'ont pas pris part au vote, et 10 ont voté contre. Parmi les non-votants figuraient, outre MM. Séguin, Sarkozy, Balladur et Fillon, Pierre Lellouche, Jacques Baumel, Christian Estrosi. Olivier de Chazeaux, Jean-Pierre Delalande, Xavier Deniau, Nicolas Dupont-Aignan, Robert Galley, Henri de Gastines, François Guillaume, Jean-Jacques Guillet, Franck Marlion et Jacques Myard ont voté contre. Philippe Auberger, Alain Cousin, Pierre Frogier, Yves Fromion et Etienne Pinte se sont abstenus.

Parmi les 83 députés RPR ayant voté la réforme, on relève les noms d'Alain Juppé, Jean-Louis Debré, Guy Drut, Robert Pandraud, Michel Péricard ou Patrick Devedjian. Ce dernier, ne cachant pas son opposition de fond à la réforme du CSM telle qu'elle est engagée par Mme Guigou, justifiait pourtant son vote : *« C'est l'application du principe de Disraeli : "Je vote avec mes amis, comme un gentleman, et non selon ma conscience, comme un aventurier". »* En fin d'après-midi, M. Debré est pourtant intervenu auprès des services de l'Assemblée, assurant que 15 députés comptabilisés parmi les non-votants avaient souhaité voter pour, intervention qui achevait d'agacer la direction du RPR.

Trente-cinq des 41 députés de Démocratie libérale ont voté contre, comme ils l'avaient annoncé, mais Pascal Clément s'est abstenu. Parmi les 71 députés UDF, l'ancien garde des sceaux Pierre Méhaignerie (FD) ayant appelé à voter pour le texte, 56 l'ont suivi, mais Christine Boutin a voté contre, et 5 députés se sont abstenus : Bernard Bosson, Hervé de Charette, René Couanau, Pierre Micaux et Jean-Marie Morisset. Le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, a voté contre, alors que l'autre député du MPF, Dominique Caillaud, a voté pour.

Dans la majorité, les groupes communiste et socialiste ont voté pour sans exception. Les 7 députés du Mouvement des Citoyens et les 3 députés du PC réunionnais se sont abstenus.

Raphaëlle Bacqué

Lionel Jospin arbitrera le débat sur la délinquance des mineurs

DEUX FOIS l'opposition est revenue à la charge : qui *« a raison »* sur la *délinquance des mineurs ?* pourquoi avoir *« de nouveau reporté »* le conseil de sécurité intérieure, qui doit définir les orientations du gouvernement pour prévenir et combattre celle-ci ? Après Jean-François Mattéi (UDF, Bouches-du-Rhône), Henri Plagnol (UDF, Val-de-Marne) a tenu à souligner le désaccord entre Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou sur la manière de faire face à ce phénomène, lors des questions d'actualité, mercredi 3 juin.

Tandis que le ministre de l'intérieur souhaite une *« refondation »* de l'ordonnance de 1945 qui régit cette forme particulière de délinquance, et remet en cause en particulier la double compétence du juge des enfants – qui s'occupe à la fois de ceux qui sont en danger et de ceux qui commettent des délits –, le garde des sceaux refuse la modification de ce texte fondateur (*Le Monde* du 31 mai-1er juin).

« DÉBAT » ET « ÉCHANGE »

Dans sa réponse à M. Mattéi, la ministre de la justice a toutefois précisé que le juge des enfants *« ne peut tout faire à lui seul, car il y a beaucoup à faire, en amont et en aval, sur le double plan de la prévention et de la sanction »*. En attendant d'aplanir ces difficultés, le gouvernement a dû reporter le conseil de sécurité intérieure, fixé d'abord au 25 mai, puis repoussé au 2 juin, puis au 8. Devant la mise en cause de l'unicité de vue de son gouvernement, Lionel Jospin a répondu lui-même à M. Plagnol.

Le premier ministre cependant s'est bien gardé de revenir sur le différend entre M. Chevènement et Mme Guigou. Sur des sujets de société *« importants »*, le gouvernement *« doit débattre »* avant *« d'arrêter ses orientations »*, a-t-il simplement dit. Puis, ironique, il a ajouté que la période où le débat *« n'était pas d'usage au sein du gouvernement »*, où *« telle personne, souvent le premier ministre, décidait à la place des autres »*, était *« pour le moment révolue »*. *« L'échange »* sur ces questions doit donc avoir lieu.

Défendant la ministre de la justice, dont le député du Val-de-Marne venait de critiquer la *« langue de bois »*, M. Jospin a souligné qu'elle s'était exprimée *« avec pertinence »* sur le fond, rappelant que le gouvernement cherchait *la « conciliation »* entre une approche *« répressive »* et une attitude *« préventive »*. *« Dans quelques jours, c'est le gouvernement qui aura raison »*, a-t-il conclu. Ouvert à l'*« échange »*, M. Jospin a aussi affirmé son rôle d'arbitre.

Clarisse Fabre



Le PCF ne veut pas voir le « mouvement social » devenir un acteur politique

Robert Hue réserve aux partis ses listes « ouvertes » pour les élections européennes

« *Mettre le mouvement social sur une liste, c'est impossible (...) ce serait le ficeler* », a expliqué Robert Hue à l'occasion de la réunion du comité national du Parti communiste, auquel il a proposé d'ouvrir à d'autres partis de gauche ou d'extrême gauche les listes de candidatures aux élections européennes de juin 1999. Les opposants conservateurs organisent, de leur côté, des « *états généraux du communisme* ».

« INACCEPTABLE » : c'est par ce mot que le Parti communiste a renouvelé, par la voix de Dominique Grador, secrétaire national et rapporteur devant le comité national réuni les 3 et 4 juin, la réforme du mode de scrutin. Mais, en attendant le vote, ou non, de cette régionalisation souhaitée par Lionel Jospin, il faut bien tenter de s'organiser. Avant un « mini-congrès », prévu pour l'automne (*Le Monde* du 4 juin), le PCF aura bouclé ses listes, « *ouvertes à toutes les forces et personnalités progressistes qui s'inscrivent dans le projet de réorientation de la construction européenne* ».

Voilà pour la formule officielle. Qui consacre un léger changement de ton depuis la précédente réunion du comité national, où Robert Hue n'avait pas hésité, le 3 avril, à parler de « *main tendue à l'extrême gauche et à ses organisateurs* ». Aujourd'hui, le secrétaire national préfère qu'on ne dise plus « *mouvement social* », mais « *mouvement populaire* », a-t-il expliqué à la presse, en marge de la réunion du comité national. Pour le secrétaire national, la première formule est floue et étriquée, quand il faut avoir une « *conception large et ouverte* ». « *On a tendance à tout y mettre* » et surtout des chefs de file qui, d'après M. Hue, ne souhaitent aucunement jouer un rôle politique, a-t-il ajouté en citant les amis de Pierre Bourdieu.

Vieille méfiance du PCF vis-à-vis de ces forces montantes et de leurs dirigeants ? « *Mettre le mouvement social sur une liste, c'est impossible. D'ailleurs, ce serait le mutiler, le ficeler. Nous, on a beaucoup ficelé* », s'est justifié M. Hue, tandis que le rapport officiel parle de « *partenariat* » et de « *liaison intime* ». Comme l'a expliqué M. Grador, « *nous voulons jouons notre rôle de parti politique* ». M. Hue a ainsi évoqué des rencontres variées, avce le MDC, la LCR. « *On a des discussions avec le PS* », dit-il, avant de préciser en hâte que « *des projets communs avec le PS, c'est difficile : il faudrait une réorientation totale de l'Europe, l'abandon du pacte de stabilité... On n'a pas vraiment le temps de discuter* ».

OPPOSITIONS

M. Hue a également répondu aux « *grincheux* » de tous bords qui se moquent de son « *ouverture au monde extérieur* » et « *se coupent de la société* », ou critiquent la participation gouvernementale. « *Robert Hue peut jouer Raimu à la télévision ou mettre un smocking et nœud papillon pour monter les marches au Palais des festivals, ça ne fait pas une politique* », écrivait, le 2 juin, l'un des porte-parole de l'opposition à sa ligne, Jean-Jacques Karman, dans un communiqué. « *Je vois des gens qui pensent que, parce que je vais à Cannes, je vais être comédien*, a dit le secrétaire national. *Non, je ne suis pas allé là-bas pour faire du cinéma. C'est très méprisant pour le public populaire de Cannes, et c'est très méprisant pour le public de TF 1* », explique-t-il.

Alors que M. Hue devait intervenir devant son parti, jeudi matin, diverses « *oppositions* » de gauche à sa « *ligne réformiste* » devaient lancer le même jour à Paris des « états généraux communistes », dans l'idée de fédérer leurs forces dans une plate-forme commune, avant le trentième congrès, en janvier 2000.

Georges Gastaud, responsable de la Coordination communiste – principal creuset de l'opposition – et Henri Alleg, du Comité Honecker, Jean-Jacques Karman, conseiller général de Seine-Saint-Denis, et Patricia Latour, pour la Gauche communiste, ainsi que diverses oppositions locales, comme les communistes du Loir-et-Cher, qui, autour de Thérèse Hirzberg, ancienne dirigeante des fonctionnaires CGT, ont lancé l'appel des 41 (*Le Monde* du 30 mai), tiendront conférence de presse commune.

Rolande Perlican, chef de file des ultra-orthodoxes de Paris, membre du comité national, n'adhère pas aux états généraux. « *Au PC, ce n'est pas la social-démocratie ou la chienlit* », a prévenu sévèrement M. Hue.

Ariane Chemin

Règlement de comptes dans les corons du Pas-de-Calais

ARRAS
de notre correspondant

Dans la grande salle du tribunal de Béthune (Pas-de-Calais), où furent jugés, en novembre 1980, les responsables de la catastrophe minière de Liévin, qui avait fait quarante-trois morts en décembre 1974, les mineurs s'étaient donné rendez-vous, mardi 2 juin, pour une audience d'une tout autre nature. Marcel Barrois, président de l'union régionale des mineurs CGT, assignait au civil deux camarades du même syndicat *pour occupation sans droit ni titre* des locaux du siège de la maison syndicale de Lens, symbole de la puissance de la CGT du temps de l'épopée minière.

Le 11 mai, Raymond Frackowiak et Norbert Fouquart avaient investi la maison syndicale, « expulsant » M. Barrois (*Le Monde* du 16 mai). Ce coup de force était orchestré par une fraction de syndicats de la CGT, qui avait mis en minorité l'ancienne direction de l'union régionale et prononcé sa dissolution lors d'un congrès extraordinaire, le 5 mai, à Billy-Montigny. En assignant ses camarades « putschistes », M. Barrois demandait au tribunal de les expulser, en prononçant la nullité des délibérations du congrès extraordinaire. Le jugement a été mis en délibéré au 30 juin.

Derrière cette lutte fratricide se livre une guerre de succession pour la prise de contrôle d'une union régionale regroupant neuf syndicats CGT des mines et plus de neuf mille adhérents. Ce combat, orches*tré par une fraction « dure » de la CGT, est appuyé* au niveau national par la puissante Fédération nationale des travailleurs du sous-sol (FNTSS-CGT). Il s'inscrit dans une double logique : syndicale, avec la préparation de la succession de Louis Viannet à la tête de la CGT ; politique, avec la volonté de contrôle d'une fédération du Parti communiste du Pas-de-Calais qui se radicalise.

Yves Jouannic

L'intergroupe RPR-UDF a déçu les partisans de la fusion

LA PREMIÈRE RÉUNION de l'intergroupe rassemblant les députés RPR, UDF et DL, mercredi 3 juin, au lendemain de la réunion constitutive de L'Alliance pour la France, n'a pas tranché la question de la désignation de son président, « *pas à l'ordre du jour* », selon Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, mais qui préoccupait un certain nombre de parlementaires, comme Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine). Le débat a surtout porté sur la constitution d'un groupe unique, réclamé notamment par Renaud Dutriel (UDF, Aisne), mais refusé par Philippe Séguin, président provisoire de l'Alliance pour la France. « *Le seul point positif, c'est que l'on a parlé tous ensemble. Ça n'était pas arrivé depuis des mois* », a ironisé Dominique Dord (UDF, Savoie), dans les couloirs de l'Assemblée.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : le groupe UDF du Conseil de Paris, présidé par Jacques Dominati, ne participera pas au « conseil politique » de la majorité** municipale, prévu dans l'arbitrage rendu par le RPR pour résoudre le conflit Tiberi-Toubon. Selon un communiqué publié mercredi 3 juin, après une réunion de ses vingt-deux élus, le groupe considère qu'« *il ne faut pas confondre l'exercice municipal avec le fonctionnement d'un parti politique* », et qu'il « *n'a pas vocation à instituer un conseil politique, qui n'existe dans aucune commune de France* ».

■ **DÉMOCRATIE LIBÉRALE : Claude Goasguen, député de Paris, ancien secrétaire général de Force démocrate (FD), a été nommé**, mercredi 3 juin, vice-président de *Démocratie libérale (DL)* par le bureau exécutif de ce parti, présidé par Alain Madelin. M. Goasguen avait annoncé, mercredi 27 mai, qu'il rejoignait le nouveau groupe constitué par les libéraux à l'Assemblée nationale. Un autre député parisien, Laurent Dominati, en est le secrétaire politique.

■ **VIGNETTE AUTOMOBILE : l'adoption, jeudi 4 juin, en lecture définitive, par l'Assemblée nationale,** du projet de loi portant diverses dispositions d'ordres économique et financier impose désormais de lier la vignette automobile au « *lieu de rattachement du véhicule* ». Charles de Courson (UDF, Marne) a bataillé en vain contre ces nouveaux critères d'immatriculation, qui mettent fin à la situation favorable de son département, où la vignette est la moins chère de France. « *Le conseil général de la Marne a les impôts les plus bas de France, que ce soit la vignette, la taxe professionnelle, le foncier bâti, la taxe d'électricité, parce qu'il a géré ses dépenses de fonctionnement avec rigueur* », a-t-il protesté.

■ **AGRICULTURE : la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et le Centre des jeunes agriculteurs ont organisé**, mercredi 3 juin, des opérations « vérité sur les marges » dans plusieurs centaines de grandes surfaces. Ils reprochent aux grands groupes de distribution de réaliser des « *marges confortables* », notamment sur les fruits et légumes et le porc, en « *achetant à bas prix ces produits aux producteurs et en les vendant cher aux consommateurs* ». « *Il y a des marges abusives* », a indiqué Didier Marteau, secrétaire général adjoint de la FNSEA.

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : Jean Puech, sénateur (UDF) de l'Aveyron, président de l'Assemblée des présidents de conseils généraux, a demandé à Jacques Chirac** – qui l'a reçu mercredi 3 juin – de faire respecter les initiatives des collectivités territoriales pour faire « *adhérer les citoyens à l'idée européenne* ». Avec les communes, les départements constituent, selon lui, des « *espaces de décrispation sociale et politique* » dont le gouvernement doit tenir compte dans ses projets de réforme de la carte administrative du pays.

ÉDUCATION Dans un entretien au *Monde*, Ségolène Royal, qui participe jeudi 4 et vendredi 5 juin, à Rouen, à un colloque sur les zones d'éducation prioritaires (ZEP), insiste sur la nécessité de mieux répondre à la très forte demande de formation des enseignants qui ne s'estiment pas préparés. ● SELON UNE ENQUÊTE RÉALISÉE à la demande du ministère de l'éducation nationale, le corps enseignant estime, à une écrasante majorité, qu'il ne faudrait nommer, dans ces établissements, que des volontaires. ● À LYON, dans le quartier des États-Unis, les équipes pédagogiques de quatre écoles et un collège insistent sur les vertus du classement en ZEP, mais soulignent que la misère sociale renforce considérablement les difficultés de leur travail. ● LA CARTE DES ZEP montre qu'elles sont *concentrées dans le nord et l'est* de la France.

Ségolène Royal veut « encourager les pôles d'excellence dans les ZEP »

La ministre décrit la future organisation des zones d'éducation prioritaires et affirme que leurs moyens ne seront pas diminués. Elle souhaite également mettre en place des « foyers du collégien » resserrant les liens entre l'école et la ville

« Quel message avez-vous l'intention d'adresser aux personnels des ZEP, dont le travail a été passablement négligé ces dernières années ?

– Tout d'abord un message fort de reconnaissance, dans tous les sens du terme. Le travail en ZEP est plus difficile qu'ailleurs. Et comme c'est à l'école que se joue, pour les années qui viennent, le maintien du lien social, il faut reconnaître la diversité des situations et la variété des réussites pédagogiques. En même temps j'ai la volonté de définir de grandes orientations nationales qui donnent une unité à la politique scolaire. Les ZEP font partie d'une dynamique d'ensemble. Mon objectif est de faire en sorte qu'à partir des éléments déterminants de leur réussite, nous tirions des leçons pour l'ensemble des élèves qui ont moins de chance au départ dans tous les établissements. C'est vrai, par exemple, pour la préscolarisation à deux ans, le travail sur les relations avec les familles, la démarche de projet, le travail en *équipe des enseignants, la maîtrise* de la lecture et de l'expression orale, l'éducation citoyenne, l'accès à la culture. Avec la chance de pouvoir s'appuyer sur un réseau solide de « militants de l'éducation » qui croient à leur travail comme le montre l'enquête *(lire ci-dessous)* et sur quinze années d'expérience de cette politique.

– C'est donc un bon bilan ?

– Tout n'a pas bien fonctionné dans les ZEP, mais, sans elles, tout aurait pu mal tourner. Elles ont constitué une ligne de résistance pour empêcher la dégradation des conditions d'études des élèves les plus exposés à la détérioration socio-économique et leur ont permis de réussir. Le niveau et la proportion des bons élèves et des très bons élèves sont les mêmes dans les établissements en ZEP et hors ZEP, on l'oublie trop souvent. En revanche, la difficulté scolaire y est beaucoup plus profonde qu'ailleurs. Un des axes pédagogiques majeurs que je voudrais valider dans les contrats de réussite que chaque réseau d'éducation prioritaire bâtira est le recentrage sur les savoirs et les apprentissages.

– Sur quelles mesures concrètes comptez-vous vous appuyer ?

– Ces assises sont déjà dans l'action, ainsi que l'ensemble des forums académiques qui les ont précédées, *parce qu'elles déclenchent* un mouvement, un espoir et des propositions. Je voudrais notamment les prolonger par une mise en commun des actions qui ont réussi, en créant des centres de ressources dans les académies. Cela permettra d'éviter certains tâtonnements, mais surtout aux équipes éducatives de bâtir leur projet en s'inspirant d'expériences qui ont fait leurs preuves. J'attache également la plus grande importance au nouveau pilotage des ZEP, au plus près des établissements, puisque les recteurs leur attribueront des moyens pour réaliser leurs projets. La liaison école-collège fait aussi partie de mes priorités, pour accompagner au mieux les élèves dans leur parcours scolaire, dès la maternelle. *Les évaluations de CE2 et de* sixième doivent être mieux utilisées dans ce but. L'audit en cours sur les collèges me permettra de compléter ces actions.



SÉGOLÈNE ROYAL

– Claude Allègre et vous-même avez débloqué 3 000 postes sur trois ans pour la Seine-Saint-Denis. Pourrez-vous faire un effort significatif pour les ZEP, et de quel ordre ?

– L'effort sera fait à la hauteur des besoins des élèves, dans le cadre des arbitrages budgétaires normaux. Dans le budget 1998, les crédits pédagogiques pour les ZEP ont augmenté de 26 %, cet effort devrait être poursuivi et nous agirons également par redéploiement.

– La constitution de « réseaux » d'éducation prioritaires, au lieu de la notion fermée de zones, ne risque-t-elle pas en particulier d'aboutir au partage de moyens constants ?

– Non, les réseaux ne seront pas créés en diminuant les moyens actuels des ZEP. Je souhaite donner du temps aux enseignants pour le travail en équipe, pour le soutien à effectifs réduits, les études dirigées, le temps de concertation, celui du dialogue personnalisé avec les élèves sous forme de crédits d'heures attribués aux établissements dans le cadre de leur contrat. Libre aux équipes de les *répartir comme elles l'entendent,* en fonction de leurs objectifs de réussite scolaire. Il me semble important de reconnaître la difficulté du travail en ZEP, par le déroulement de carrière, la formation, la prise en compte de la difficulté du rôle de chef d'établissement. D'autres mesures sont à l'étude comme l'amélioration des perspectives de carrière pour les enseignants. Nous avons également, pour la première fois cette année, recruté des chefs d'établissement sur profil et sur entretien individualisé dans les ZEP.

– Comment attirer et stabiliser les enseignants motivés dans les ZEP ?

– Plus de 80 % des enseignants des ZEP n'ont pas demandé de mutation cette année. Mais il est vrai qu'un va-et-vient trop important persiste dans certains établissements, en particulier parce qu'ils comptent un nombre élevé de maîtres-auxiliaires et de titulaires académiques. Je vais veiller à les stabiliser dans ces établissements qu'ils doivent parfois quitter contre leur gré, en demandant le renouvellement automatique de leur affectation. Je vais également répondre de façon plus précise à la très forte demande de formation des enseignants qui ne s'estiment pas préparés à enseigner en ZEP. Le volet formation devra explicite*ment être prévu* dans les contrats passés entre les établissements et les recteurs.

– Comment envisagez-vous de traiter le problème de la carte scolaire, dont le contournement renforce l'effet de ghetto dans les ZEP ?

– C'est un problème très délicat, car on ne maintiendra pas la mixité sociale par la contrainte. La reconquête doit donc se faire par le haut en encourageant les pôles d'excellence dans les ZEP. Je souhaite ainsi qu'un cheminement soit prévu pour les bons et les très bons élèves. Nous étudions la possibilité de créer une bourse de la vocation, à partir d'un concours passé en fin de troisième, pour leur permettre de devenir enseignants. Ensuite, nous allons poser fermement, avec Claude Bartolone, le ministre délégué à la ville, les bases d'un nouveau partenariat entre l'école et la ville. Il est évident que l'école ne peut pas tout en matière de mixité scolaire. Je souhaite notamment mettre en place avec lui des « foyers du collégien », appellation que je préfère à celle d'internat, puisqu'il s'agit de rester dans le quartier en utilisant des appartements dans des logements sociaux, avec l'accompagnement de personnels qualifiés. Les élèves les plus motivés pourraient ainsi trouver les bonnes conditions de travail qui leur font parfois défaut. Lorsque la pauvreté ne sera plus l'obstacle insurmontable de la réussite scolaire, alors nous aurons gagné. »

Propos recueillis par
Béatrice Gurrey

Dans le quartier des Etats-Unis à Lyon : « Nous ne faisons pas du péri-scolaire, nous sommes un lieu de savoir »

LYON
de notre envoyée spéciale

En 1990, les enseignants du collège Henri-Longchambon, dans le huitième arrondissement de Lyon,

REPORTAGE

« Nous avions peur du ghetto. Aujourd'hui, ce classement se révèle un succès »

n'ont pas accueilli de gaieté de cœur le classement de leur établissement en zone d'éducation prioritaire (ZEP). « *Nous avions peur du ghetto* », se rappelle une enseignante. Huit années plus tard, les professeurs n'osent même pas imaginer quelle serait la situation sans ce classement. Ni centre-ville ni vraiment banlieue, la ZEP du quartier des Etats-Unis concerne 2 100 élèves répartis dans quatre écoles primaires et un collège.

« *Jusqu'au début des années 90, nous avons connu une époque tranquille* », se souvient Jean-Paul Chich, principal du collège et responsable de la ZEP. Mais, sous l'effet conjugué de la crise et de l'arrivée d'anciens habitants de Vénissieux relogés dans ce quartier après la destruction des tours des Minguettes, l'équipe pédagogique a assisté à un scénario tristement classique : éclatement des familles, chômage, précarité, augmentation des actes de violence, fuite des classes moyennes. « *La situation sociale des enfants s'est terriblement dégradée. Beaucoup ont perdu tout repère* », témoignent plusieurs enseignants. Sur les 750 élèves accueillis au collège Longchambon, 72 % sont issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées et environ 80 % sont d'origine maghrébine.

La « *misère sociale* », explique Annick Teyssèdre, principale adjointe, a rendu le travail des enseignants de plus en plus difficile mais a soudé l'équipe pédagogique. « *Soit on retrousse ses manches, soit on coule* », résume une enseignante. Le surplus de dotation horaire globale (DHG), obtenu grâce au classement en ZEP, a permis d'assurer un soutien aux élèves dans les apprentissages fondamentaux et de mettre en place des activités pédagogiques innovantes par le biais de classes spécifiques (danse, nature, allemand...). « *Nous ne faisons pas du socioculturel ou du périscolaire, nous sommes un lieu de savoir*, martèle la principale adjointe. *Nous sommes école et fiers de l'être.* »

Avec seulement 8,3 % de redoublement en troisième, plus de 56 % de taux de passage en seconde générale et 36 % en filière professionnelle, le collège Longchambon affiche des résultats honorables.

« UN PEU DE SOUFFLE »

Quelques dizaines de mètres plus loin, à l'école primaire Jean-Giono, Alain Fontaine, directeur de l'école et coordonnateur de la ZEP, ne cesse de faire valoir l'importance de la création du pôle d'éducation artistique. Grâce à un partenariat avec cinq musées lyonnais, les élèves « *sortent de leur quartier, apprennent à regarder puis créent en classe* », raconte M. Fontaine. « *De plus en plus de mères, qui ne sont parfois jamais allées dans le centre de Lyon, accompagnent les enfants. Cela aussi c'est une réussite* », considère-t-il. « *Si la DHG nous donne un peu de souffle, cet apport reste insuffisant* », estime pourtant Annick Teyssèdre. « *On a beau être classé en ZEP, nous avons encore des classes à vingt-huit élèves* », pointe une professeur d'anglais.

Après huit ans de travail, les personnels souffrent aujourd'hui d'un manque de reconnaissance. Pour preuve, les demandes de mutation se multiplient, avec, par exemple, dix départs d'instituteurs sur les seize d'une école de la ZEP. « *Si l'on veut maintenir l'esprit ZEP, le volontarisme des enseignants, la reconnaissance effective de leur travail est indispensable* », insiste Alain Fontaine. Pour assurer cette reconnaissance, les équipes de direction proposent de faciliter l'avancement des carrières, de modifier le mode de recrutement, d'augmenter la prime financière, et de dégager dans les emplois du temps davantage d'heures pour la concertation et la mise en place d'actions pédagogiques. Mais, pour M. Chich, la relance tant attendue des ZEP passe aussi par « *un traitement efficace du problème des professeurs en difficulté. Il n'est pas possible d'avoir en ZEP un enseignant qui se fait chahuter* », explique-t-il.

Reste enfin « *les 6 % d'élèves dont le suivi dépasse notre métier*, considère le principal. *Est-ce normal que je sois obligé d'accueillir "par défaut" un élève relevant de l'éducation spécialisée ?* », regrette-t-il.

« UNE NÉCESSITÉ ÉVIDENTE »

Le collège bénéficiera, à la rentrée, d'une assistante sociale et d'une infirmière à temps plein ainsi que d'un deuxième poste de conseiller principal d'éducation (CPE). « *Pourquoi a-t-il fallu attendre si longtemps pour obtenir un personnel dont la nécessité est évidente ?* », s'interroge une enseignante. A l'école Jean-Giono, le directeur fait ses comptes : « *Sans le classement ZEP, j'aurais eu deux fermetures de classe, à peine la moitié du matériel, et la majorité des enseignants seraient partis.* »

Sandrine Blanchard

Les enseignants de ZEP cultivent leur différence

« *On ne devrait nommer en zone d'éducation prioritaire (ZEP), que des enseignants volontaires* » : 80 % des enseignants de collège en rêvent, comme 91 % des instituteurs et directeurs d'école et 82 % des principaux de collège. C'est sans doute l'un des résultats les plus massifs de l'enquête réalisée par TMO et le Credoc au mois de février pour le compte du ministère de l'éducation nationale et dont les résultats ont été présentés en ouverture des assises nationales des ZEP à Rouen, jeudi 4 juin.

Cohérents avec eux-mêmes, les principaux et les inspecteurs pensent à une très large majorité (88 %), que les chefs d'établissement devraient être nommés en ZEP sur profil. Le résultat est moins net pour les directeurs d'école (55 %) mais cela s'explique probablement par une autre culture hiérarchique.

« LIMITER LES DÉGÂTS »

Est-ce donc un métier si différent d'enseigner en ZEP ? Oui, répondent presque à l'unisson les enseignants (70 %), qui ont tendance « *à accepter une définition de plus en plus large de leur métier* », selon le commentaire du ministère. D'ailleurs, pour plus de 70 %, « *être un éducateur fait partie du métier* ». Quant à devenir un « *travailleur social* », il n'en est absolument pas question : 70 % toujours, récusent cette hypothèse.

Un métier différent, donc, mais pour quelle efficacité ? Assez peu optimistes, les enseignants de collège pensent à 54 % que la politique des ZEP a simplement « *limité les dégâts* » et pour 30 % qu'elle a « *sensiblement amélioré les choses* ». Les chefs d'établissement se scindent à parts égales (48 %) entre ces deux opinions. Seul un pourcentage infime pense que cette politique n'a eu aucun effet et personne qu'elle a eu un effet négatif.

Dans une question ouverte, la première demande des enseignants concerne les moyens attribués aux ZEP, jugés insuffisants, sans doute en raison d'une baisse des crédits ces dernières années. Instituteurs ou professeurs, ils demandent également une reconnaissance de leur travail, tant sur la difficulté du métier que sur les efforts accomplis.

Opinion plus frappante, les enseignants de collège ont une assez piètre idée du niveau de leurs élèves : dans un tiers des classes, 66 % des élèves sont jugés « faibles ou très faibles ». *Les instituteurs* ont en revanche une image positive des écoliers de ZEP. Mais pour 70 % d'entre eux, si les élèves ne savent pas lire à l'entrée en sixième, la responsabilité en incombe principalement aux familles, en raison des problèmes socio-économiques qu'elles rencontrent...

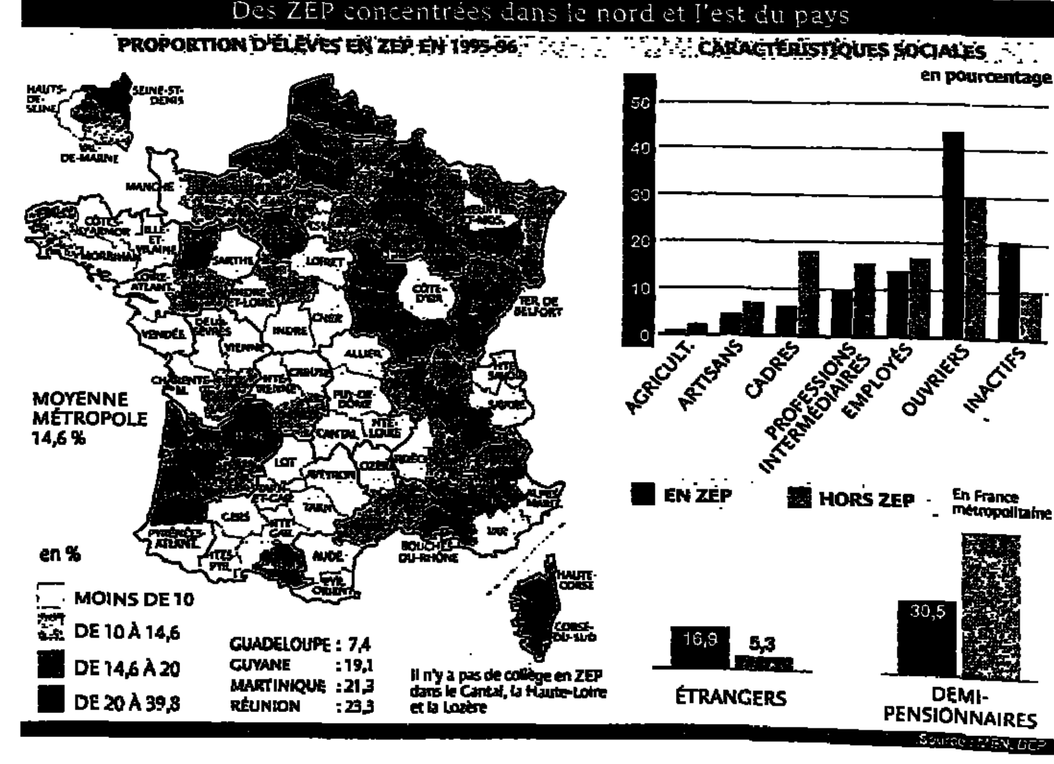
« DONNER UN SENS À L'ÉCOLE »

Pour 56 % des inspecteurs, il ne serait pas possible « *de mélanger des élèves d'origines sociales diverses en modifiant le secteur de recrutement* ». Pourtant, 55 % pensent que ce serait une bonne ou très bonne solution.

Enfin, les questions sur les relations avec les familles, jugées insuffisantes, laissent apparaître un verdict assez dur des enseignants ou des chefs d'établissement. Il est souvent démenti par la réalité, les familles de milieu populaire investissant tout autant dans l'école que d'autres parents, mais à armes inégales.

Ainsi, 90 % des principaux pensent qu'une action en direction des familles serait utile pour « *remédier à la démission des parents* » (53 %), « *permettre aux parents de s'exprimer* » (40 %) ou « *aider à donner un sens à l'école* » (30 %).

B. G.



Bernard Tapie condamné en appel à trois ans de prison avec sursis pour les comptes de l'OM

La cour constate l'existence d'un « processus concerté destiné à soustraire des sommes considérables »

Bernard Tapie a été condamné, jeudi 4 juin, à trois ans de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civils et civiques par la cour d'appel d'Aix-en-Provence dans l'affaire des comptes de l'Olympique de Marseille. Le ministère public avait requis quatre ans de prison, dont deux ferme. En première instance, Bernard Tapie avait été condamné à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme.

BERNARD TAPIE a été condamné à trois ans d'emprisonnement avec sursis, jeudi matin 4 juin, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans le cadre de l'affaire des comptes de l'Olympique de Marseille (OM). Cette condamnation, qui s'accompagne d'une amende de 300 000 francs et de cinq ans de privation de ses droits civils, civiques et familiaux, est beaucoup plus clémente que celle prononcée en première instance, qui était de dix-huit mois de prison ferme. L'ancien président du club de football marseillais et plusieurs de ses collaborateurs étaient prévenus d'avoir orchestré le détournement de 101 millions de francs des caisses de l'OM et de sa régie publicitaire de 1987 à 1993 (*Le Monde* du 26 mars).

Malgré cette condamnation pour « *faux et usage de faux, recels de faux, complicité d'abus de confiance, recels d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux* », Bernard Tapie semblait soulagé après avoir pris connaissance de cet arrêt. Tout sourire, il s'est entretenu avec ses avocats avant de signer un autographe à un policier. « *Je suis très heureux, je n'ai qu'une hâte, téléphoner à ma femme* » a-t-il simplement déclaré.

Pour lui, la décision de la cinquième chambre correctionnelle, présidée par Franck Lapeyrere, a des allures de succès : M. Tapie, qui a passé cent soixante-cinq jours de détention après sa condamnation pour la rencontre truquée Valenciennes-OM, ne retournera pas en prison à cause du football. Seule l'une de ses multiples condamnations – six mois fermes pour fraude fiscale dans l'affaire de son bateau le *Phocéa* – reste suspendue à l'examen de la Cour de cassation et pourrait lui valoir un nouveau séjour en prison.

Ses principaux collaborateurs ont également été condamnés à des peines de prison avec sursis, que ce soit l'ancien directeur général Jean-Pierre Bernès (deux ans), le directeur financier Alain Laroche (deux ans et demi), le contrôleur financier Elie Fellous (deux ans et demi), l'ancien journaliste Jean-Louis Levreau (deux ans) ou le manager Michel Hidalgo (huit mois). Miroslav Blazevic, ancien entraîneur du FC Nantes et actuel sélectionneur de la Croatie pour le Mondial 98, s'est vu infliger une peine de six mois avec sursis.

Enfin, l'intermédiaire portugais Manuel Barbosa, réputé pour les transferts de joueurs brésiliens, a été condamné à un an de prison avec sursis. Toutes ces peines, assorties d'amendes, sont inférieures à celles prononcées en première instance.

Les deux procès, à Marseille puis à Aix-en-Provence, n'avaient pas permis d'éclaircir tous les circuits financiers mis en place autour du club, ni le rôle exact des « intermédiaires » généreusement rémunérés par l'OM. Les soupçons de corruption et de matches arrangés, évoqués dans la phase d'instruction, s'étaient enlisés à l'audience. Plusieurs prévenus, dont Miroslav Blazevic, avaient renié les propos – pourtant édifiants – tenus devant le juge Pierre Philipon.

De son côté, M. Tapie s'était employé à minimiser son rôle dans les opérations financières du club. Il avait notamment expliqué qu'en matière de transferts et de préparation de matches, l'OM s'était contenté de faire « *comme les autres* ». Cette ligne de défense n'avait guère convaincu l'avocat général Denis Mondon. Celui-ci avait requis quatre ans de prison, dont deux avec sursis, à l'encontre de l'homme d'affaires. M. Mondon l'avait qualifié de « *généralissime* », ayant entraîné son club « *vers une véritable Beresina* ».

Dans leurs attendus, les magistrats aixois dressent un constat tout aussi accablant à l'égard de M. Tapie. Cependant, s'ils évoquent des « *opérations occultes et inavouables au profit d'intermédiaires officieux et douteux* », ils se montrés bien plus indulgents sur les condamnations.

Philippe Broussard avec Luc Leroux à Aix-en-Provence

La parution du livre de M. Tapie est reportée

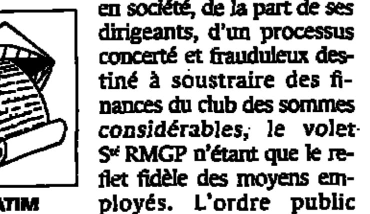
Le livre s'intitule *Librement*. Ecrit par Bernard Tapie durant sa détention, entre le 3 février et le 25 juillet 1997, il devait être publié par les éditions Plon, vendredi 5 juin, soit au lendemain de la décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence sur l'affaire des comptes de l'OM. En tête du livre devait figurer une note de l'éditeur, Olivier Orban, indiquant que la date de parution avait été choisie « *d'un commun accord* » avec l'auteur.

La parution du livre a finalement été reportée *in extremis*, les avocats de M. Tapie ayant appris récemment que la Cour de cassation se prononcerait le 24 juin sur le pourvoi formé contre sa condamnation en appel dans l'affaire du *Phocéa*. Les éditions Plon ont indiqué au *Monde*, jeudi 4 juin, que l'ouvrage serait finalement publié le 25 juin, les défenseurs de l'ancien député lui ayant « *vivement déconseillé* » toute publicité avant que les magistrats aient rendu leur décision.

« L'institutionnalisation de la fraude organisée »

VOICI des extraits de l'arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

« Il est incontestable que l'examen de ce dossier révèle l'existence pendant plusieurs années, au sein de l'OM, qu'elle ait été en association ou en société, de la part de ses dirigeants, d'un processus concerté et frauduleux destiné à soustraire des finances du club des sommes considérables, le volet S^{té} RMGP n'étant que le reflet fidèle des moyens employés. L'ordre public économique a été profondément troublé par de telles pratiques et que l'équilibre financier du club a été fragilisé par des dépenses inconsidérées. L'objectif des prévenus, dirigeants de l'OM, à savoir l'obtention des meilleurs joueurs afin de conquérir la Coupe d'Europe ne peut justifier la fraude institutionnelle mise en place au sein du club marseillais même s'il n'est le seul en France à l'avoir instaurée.



VERBATIM

» Certes, ces dirigeants se sont trouvés confrontés à la voracité financière sans cesse croissante de certains joueurs, à leurs caprices et à la surenchère de leurs intermédiaires dont la rémunération est proportionnelle aux prix du transfert. Ces mœurs condamnables ne peuvent excuser toutefois l'institutionnalisation de la fraude organisée, destinée à masquer aux instances nationales dirigeantes du football le montant réel des transferts et des salaires payés. Les sorties d'argent destinées à financer des opérations occultes inavouables, au profit d'intermédiaires officieux et douteux, sont aussi des éléments à charge à l'encontre des dirigeants de l'OM. Certes, la corruption n'a pas été retenue contre eux, mais les circuits financiers complexes organisés pour sortir de l'argent des caisses du club, destiné à enrichir des personnages sulfureux tels que Karageorgis, laissent perplexe ceux qui les ont étudiés quant aux buts réellement poursuivis.

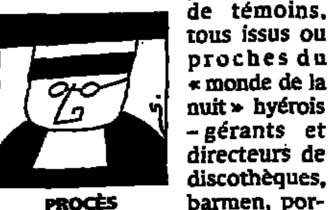
» Mis à part Alain Laroche et à un degré moindre Elie Fellous, les autres dirigeants de l'OM tels que Bernard Tapie, Jean-Pierre Bernès, Michel Hidalgo, Jean-Louis Levreau n'apparaissent pas avoir tiré un profit matériel personnel des détournements opérés. Certes, l'OM et ses succès étaient pour Bernard Tapie le meilleur tremplin pour parvenir à satisfaire ses ambitions politiques locales et nationales, ses mandats électoraux ayant été successivement conquis au cours de sa présidence ; en ce qui concerne les autres, inféodés au président, ils avaient le souci de conserver leur situation matérielle confortable ou les honneurs et avantages qu'elle pouvait leur conférer. La majeure partie des prévenus sont délinquants primaires et ni Bernard Tapie, ni Jean-Pierre Bernès, ni Elie Fellous, ni André Goeric déjà condamnés ne sont en état de récidive par rapport à la date des faits qui leur sont reprochés et à celle des condamnations qui figurent à leur casier judicidiciaire respectif.

» Dans ces conditions, la Cour n'estime pas opportun d'infliger des peines d'emprisonnement ferme aux prévenus les plus lourdement chargés dans ce dossier. »

Aux assises du Var, la curieuse amnésie des témoins

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Un étrange vent d'amnésie souffle, mercredi 3 juin, sur la cour d'assises du Var. Une douzaine de témoins, tous issus ou proches du « monde de la nuit » hyérois – gérants et directeurs de discothèques, barmen, portiers, serveuses... –, sont invités par le président, Dominique Bréjoux, à répéter ce qu'ils ont déclaré ou laissé entendre voici quatre ans aux services de police ou au juge d'instruction : Gérard Finale, patron du bar hyérois Le Macama, agissait, depuis le premier trimestre 1994, comme le patron de fait de la boîte de nuit Le Louis XIII.



PROCÈS

Apparemment éloignée de l'assassinat de Yann Piat, la prise de contrôle occulte du Louis XIII est l'un des fondements du mobile avancé par l'accusation. Selon elle, Gérard Finale, accusé d'être le commanditaire du crime, ambitionnait de prendre la succession de l'ancien parrain toulonnais Jean-Louis Fargette, abattu en 1993, en « singeant » ses méthodes : étendre progressivement son emprise sur les établissements de nuit et chercher des appuis auprès d'hommes politiques – notamment Joseph Sercia, le rival de Yann Piat, toujours selon l'accusation – pour mieux les gagner à sa cause. Mais, à la barre, ce ne sont que dénégations : *J'ai dit ça, vraiment ?* » ; *Ah non ! ça c'est faux* » ; « *Je ne me souviens pas* » ; *Les policiers ont écrit ce qu'ils voulaient écrire* » ; *J'ai subi des pressions* ». Que des témoins reviennent sur leurs dépositions lorsqu'ils se trouvent face à ceux qu'ils impliquent est monnaie courante aux assises. Mais que cette attitude soit systématique pour une douzaine de témoins successifs l'est moins... Le président Bréjoux finit par deviner les réponses, pointant une phrase parmi les dépositions : *Là, vous allez me dire que c'est faux. – C'est vrai.* »

Gérard Finale nie, lui aussi. En bloc. D'ailleurs, dit-il, *les discothèques, ça ne rapporte pas d'argent* ». S'il s'est intéressé au Blockhaus, une autre discothèque appartenant à Jean-Louis Fargette, c'était *pour sa fille* ». Si le patron du Macama, comme la « bande », avait sa place au Louis XIII tous les soirs, c'est seulement parce qu'il était un *bon client* ».

TRAVAUX DE RÉFECTION

Si Marco Di Caro, le pilote de la moto le soir du crime, était devenu portier, c'est parce qu'il l'avait *recommandé* » au directeur. S'il indiquait au directeur qu'il ne souhaitait pas de Maghrébins à la porte, c'est parce qu'il donnait *des conseils amicaux de commerçant* ».

Pourtant, le directeur de la discothèque, Denis Bonnard, avait déclaré, sur procès-verbal, aux policiers, s'être inquiété de ce *client privilégié qui se comportait comme un actionnaire ou un responsable de la boîte (...) donnant des instructions sur la marche de l'établissement* ». Les fournisseurs en boissons du Macama affirmaient avoir entendu le patron leur indiquer qu'il avait effectivement repris le Louis XIII. Le président observe que Gérard Finale avait surveillé les travaux de réfection de la discothèque avant sa réouverture, en février 1994, et qu'il avait fait établir un devis pour assurer l'établissement.

Je jouais les intermédiaires pour les frères Grande », assure l'accusé. Gérants d'une autre discothèque, La Dolce Vita, les frères Grande étaient en apparence susceptibles de reprendre la gérance du Louis XIII à Antoine Donati, gestionnaire, sur le terrain commercial, de l'empire de Jean-Louis Fargette. Mais l'accusation les présente comme les hommes de paille du patron du Macama. *On dit que Gérard Finale faisait les comptes du Louis XIII ?* » demande le président. *C'est de la mauvaise littérature* », assure Antoine Donati.

Pour la fine bouche, le président Bréjoux livre *in fine* le contenu d'une écoute, enregistrée le 19 mai 1994 dans l'après-midi, qui en dit plus long qu'une douzaine de dépositions. L'épouse de Gérard Finale, Monique, téléphone à son domicile pour que son mari se rende rapidement au Macama, où elle a besoin de lui. Gérard Finale s'excuse : « *Je suis avec Dominique et Jean-Pierre* [NDLR : les hommes de paille, selon l'accusation]. *On est en train de faire les comptes du Louis XIII* »...

Jean-Michel Dumay

Création d'un système de dépistage précoce de l'enfance maltraitée

La prévention débutera dès la grossesse

LA VICE-PRÉSIDENTE de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Marie-Thérèse Hermange, a annoncé, jeudi 4 juin, la création à Paris du premier réseau de dépistage précoce et de prévention de l'enfance maltraitée. Les services de pédiatrie, de gynécologie-obstétrique et de pédopsychiatrie des dix principaux établissements hospitaliers parisiens participeront dès le mois de juillet à ce réseau original puisque la prévention de ce mal qui touche, selon Mme Hermange, environ dix mille enfants, débutera dès la grossesse. Plusieurs maternités des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis pourront être associées à cette démarche.

Cette initiative est liée aux observations faites par les psychiatres et les psychanalystes au sujet de l'importance considérable des liens – normaux ou pathologiques – précocement établis entre les parents et leurs enfants, ainsi qu'aux symptômes pouvant éclairer l'existence de perturbations. Des travaux, conduits notamment en France par les professeurs Serge Lebovici et Michel Soulé ainsi que par des spécialistes reconnus de la maltraitance infantile, Pierre Strauss et Jean-Pierre Deschamps, ont permis de définir des « indicateurs de risque » permettant, lorsqu'ils s'additionnent, de prédire des situations difficiles qui pourraient conduire à des maltraitances.

Ces indicateurs peuvent parfois être détectés dès la période prénatale grâce à l'étude des antécédents médicaux et de la situation économique et sociale de la mère. Il peuvent aussi être décelés à la maternité – modalités de l'accouchement, relations avec le nouveau-né – ou lors du retour au domicile. Ils peuvent enfin être observés durant le congé maternité, lorsque la mère, délaissée et dépressive, *donne des soins « anarchiques »* à son enfant. Les conflits entre les parents et les nourrices ou le personnel des crèches, les hospitalisations fréquentes de l'enfant ainsi que le désintérêt ou le surinvestissement affectif des parents constituent également de précieux indicateurs.

Pour les spécialistes, il importe de ne pas attendre les demandes d'aide mais de tout mettre en œuvre afin de dépister le plus précocement possible la souffrance, les conflits et les plaintes. Selon eux, *il est possible d'agir bien avant* que l'enfant soit la victime de sévices suffisamment graves pour qu'ils ne puissent plus être masqués à l'entourage, aux travailleurs sociaux ou au corps médical. C'est l'objectif du futur réseau parisien qui entend mettre en commun les compétences des différents professionnels dont les actions sont souvent cloisonnées jusqu'à la caricature, *interdisant souvent des* soins et *a fortiori* une prévention adaptée.

« STAFF DE PARENTOLOGIE »

En pratique, chaque maternité parisienne cherchera à identifier les femmes en difficulté et à aider les familles concernées. Chacune sera dotée d'un « staff de parentologie », une nouvelle structure réunissant des représentants de la maternité, de la protection maternelle et infantile, de l'aide sociale à l'enfance, du secteur psychiatrique et de la justice. Les membres de ce groupe pourront, dans une optique de prévention et avec l'accord préalable de la mère et/ou du père, mobiliser les dispositifs existants et travailler en étroite collaboration avec les équipes hospitalières.

Parallèlement des recherches seront conduites sur le thème, essentiel mais encore bien mal exploré, de la « pathologie du lien » et des distorsions des relations qui se nouent, avant la naissance, entre la mère et l'enfant. Ces recherches seront menées sous l'autorité du professeur Gérard Bréart, directeur d'une unité de l'Inserm spécialisée *dans l'épidémiologie de la santé des* femmes et des enfants, dans le cadre du futur « Observatoire de la naissance ».

Jean-Yves Nau

M. Jospin envisage un réexamen de certains dossiers de sans-papiers

LE PREMIER MINISTRE, Lionel Jospin, a indiqué, mercredi 3 juin, qu'il admettait la possibilité que certains dossiers individuels de déboutés, victimes d'une application trop restrictive des critères de la circulaire de régularisation, soient réexaminés favorablement dans le cadre des recours de droit commun. Recevant les pasteurs Jean Tartier, président de la Fédération protestante de France, et Michel Bertrand, président du conseil de l'Eglise réformée de France, qui venaient rappeler leur souhait d'une régularisation « *la plus généreuse possible* », M. Jospin les a invités à défendre « *certains dossiers* » mais à sortir de « *toute revendication générale* ». Il les a ainsi mis en garde contre toute fuite en avant dans la « *compassion individuelle* ».
Le pasteur Tartier s'est rendu ensuite au temple Béthanie, dans le vingtième arrondissement de Paris, occupé depuis le 31 mai par deux cents sans-papiers, pour rendre compte de cette entrevue. Les déboutés lui ont alors fait part de leur décision, prise en Assemblée générale, de se lancer prochainement dans une grève de la faim. Une cinquantaine de personnes pourraient participer à ce mouvement, décidé en dépit des réticences du comité de soutien.

Marseille : continuité gestionnaire et ruptures politiques

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Depuis son arrivée à la mairie, Jean-Claude Gaudin a plus accompagné les grands dossiers initiés par l'Etat ou par ses prédécesseurs que favorisé un nouvel élan de la ville. Mais, à sa façon, il a su résister au poids grandissant de l'extrême droite

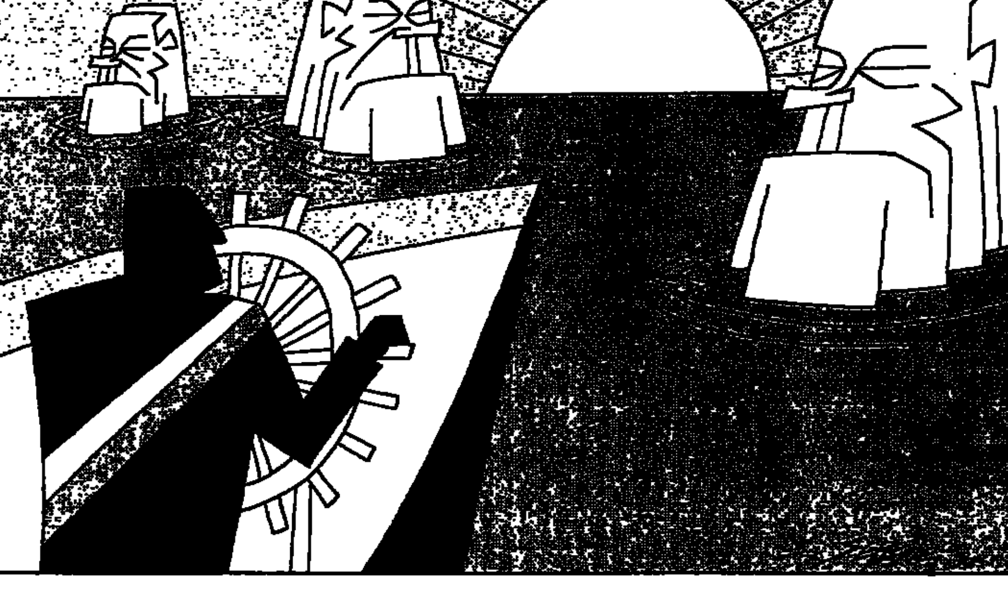
MARSEILLE
de notre correspondant régional

TROIS ANS APRÈS

On se doutait que Jean-Claude Gaudin (UDF) n'était pas un révolutionnaire. Trois ans après sa victoire à la tête d'un ticket constitué avec Renaud Muselier (RPR), il n'y a eu ni retour en arrière ni virage sur les grands dossiers municipaux. La nouvelle municipalité se situe-t-elle pour autant dans la continuité par rapport à la politique que mena Robert Vigouroux (PS, puis div. g.) durant neuf ans, après les trente-trois années du règne de Gaston Defferre (PS) ?

La question se pose dans des termes singuliers : l'ancien maire a disparu de la scène municipale et, parmi les trois élus survivants de son équipe, deux siègent à gauche, l'autre dans la majorité. Et quand la majorité s'en prend au passé, ce n'est pas tant Robert Vigouroux que Gaston Defferre qu'elle vise, tant la volonté de M. Gaudin de revêtir le costume légendaire de l'ancien maire a été manifeste aux premiers mois de son règne.

Le bilan, manifestement en demi-teinte, gène un peu l'équipe en place, alertée par ses récents déboires cantonaux. Quand le maire explique qu'*« arrivant aux affaires en 1995 nous mettions un terme à quarante-trois ans d'une municipalité socaliste ou crypto-socialiste* (...) *sur des principes et des perspectives qui n'étaient pas les nôtres, notamment en matière d'aménagement et d'économie »*, on sent bien qu'il force le trait du passé pour souligner la nouveauté de son action.



Sur les dossiers les plus lourds, l'action de la majorité UDF-RPR s'inscrit dans une continuité d'autant plus contraignante qu'elle concerne de près l'Etat. Euroméditerranée, l'établissement public qui doit changer le visage de la ville entre le port et la gare, est une invention de la mairie précédente que les ministères bailleurs surveillent de près ; l'agrandissement du Stade-Vélodrome et l'aménagement de ses abords sont liés au Mondial ; quant à la convention culturelle Etat-ville-région, elle s'inscrit dans une politique de rattrapage initiée avant 1995.

A leur manière d'ailleurs, les opposants en conviennent. Robert Bret, président du groupe communiste, qui reproche aux amis de M. Gaudin *« sa politique électoraliste à courte vue »*, explique que, *« pour l'essentiel, on inaugure en ce moment des coups partis »*, tandis que Patrick Menucci, socialiste, évoque *« l'immobilisme de Gaudin »*.

LE RÊVE DES ANNÉES 60

En matière de gestion du personnel, question essentielle puisqu'avec ses treize mille cinq cents employés la municipalité est aussi une énorme société de services, la continuité est aussi de mise. Josette Ventre, responsable de Force ouvrière, premier syndicat aux élections professionnelles et qui fut le seul interlocuteur reconnu par Gaston Defferre et M. Vigouroux, en convient.

Après avoir protesté de l'indépendance de son syndicat, Mme Ventre souligne que M. Gaudin l'a reçue immédiatement ; elle lui accorde un satisfecit sur *« son attachement au service public »* et lance : *« Le maire a dit être le continuateur de Gaston Defferre et, nous, nous sommes des gens modérés. »* Pierre Godard, animateur de la CFDT, en lente et constante progression depuis des années, souligne aussi la tendance à la continuité : *« Au fond, FO et la municipalité rêvent d'un retour aux années 60 sans comprendre que le personnel a terriblement changé – comme les finances communales, très affaiblies, ce qui met le vieux système clientéliste en crise »* et provoque quelques remous sociaux récurrents.

Le maire insiste volontiers sur ses succès en matière économique. A propos de la zone franche urbaine, qu'il initia comme ministre, il soulignait récemment que, non seulement elle n'avait pas *« attiré les chasseurs de primes »*, comme on l'en menaçait, mais qu'elle redynamisait des quartiers de Marseille en pleine crise sociale. Les installations récentes sur le site donnent du crédit au propos. Mais pour les patrons qui s'y installent, la légère reprise économique et le site de Marseille, qui reste un grand carrefour de la Méditerranée, restent des arguments plus forts que des mesures de défiscalisation.

L'opposition socialiste reste circonspecte à ce sujet : Philippe Sanmarco, coordinateur politique du groupe, craint que les implantations ne soient souvent que des délocalisations internes à la ville. *« C'est faux pour l'essentiel »*, s'insurge le premier adjoint Renaud Muselier, *« et, quand c'est le cas, c'est que les boîtes seraient parties ailleurs »*.

L'autre secteur économique sur lequel une municipalité peut agir est l'immobilier. A son sujet, l'équipe dirigeante est très satisfaite : *« Les grands investisseurs sont de retour dans notre ville, Marseille a retrouvé une place dans les Bouches-du-Rhône qu'elle avait perdue »*, explique le maire, qui conclut : *« Cette dynamisation du marché immobilier permet un accroissement du potentiel fiscal. »* Alors, continuité ou rupture ? Continuité d'abord, puisque la réhabilitation du centre-ville par les PRI, ZPPAUP et autres outils de défiscalisation, qui sont un des moyens de cette dynamisation, date de l'ère Vigouroux. Rupture pourtant, car l'opération a pris une dimension fort différente : de 3 hectares, on est passé à 41 et on en vise 48.

A ce propos, l'opposition de gauche peine aussi à aiguiser ses critiques. Elle convient que le retour d'habitants à salaire moyen ou élevé au centre-ville est indispensable. Les communistes et les socialistes donnent alors de la voix sur le relogement des habitants actuels, que la réhabilitation pousse vers la périphérie. A quoi il est répondu que, dans les îlots traités, nombre de logements étaient inoccupés et que cela laisse de la marge.

On touche là un vrai point de désaccord, qui s'est manifesté à l'hiver 1995 quand M. Gaudin fit suspendre la construction de treize HLM (sept cents logements) qui étaient prévus dans les quartiers sud, massivement favorables à la droite. La gauche dénonça le caractère antisocial et l'électoralisme de la mesure. Le maire riposta d'une formule : on passait avec lui *« de la politique du logement social »*, accumulatrice de pauvreté, à une *« politique sociale du logement »*.

D'IMMENSES BESOINS

Concrètement, la réhabilitation ou la construction diffuse de petits logements sociaux sont désormais données comme la nouvelle manière de traiter le problème face à la *« politique des barres HLM »* de la gauche, cause de la fracture sociale – et au passage de la montée du Front national (FN).

La question reste de savoir si cette méthode peut répondre aux immenses besoins. La rupture est beaucoup plus nette en matière de gestion politique. Elle tient d'abord aux psychologies opposées de M. Vigouroux et de M. Gaudin. M. Sanmarco en convient volontiers, qui n'hésite pas à dire que l'élection du second a *« vraiment détendu l'atmosphère et assaini le climat »* après l'auto-enfermement du premier, qui menait *« la ville à l'impasse »*.

L'ÉPREUVE D'UN MEURTRE

La légendaire faconde du maire, qui, selon M. Bret, *« aime le débat et reconnaît son opposition »* y est pour beaucoup. Le président communiste va d'ailleurs plus loin, puisqu'il explique que le maire a tenu bon face au FN et ne voit, *« directement – je souligne directement – aucune mesure concrète qui aurait été prise en fonction du Front national : il a même souvent calmé le jeu »*. M. Sanmarco nuance : *« En fait, toute leur action est marquée par la pression de l'électorat de droite et d'extrême droite, qui sont souvent d'accord sur le fond. »*

Le poids de l'extrême droite constitue bien un enjeu majeur pour les responsables politiques, qui préparent désormais tous l'échéance des élections municipales en 2001. D'ailleurs, l'événement marquant des trois dernières années ne réside-t-il pas dans l'épreuve qu'a constituée pour la cité le meurtre du jeune Nicolas Bourgat, en septembre 1996 ? Refusant, à l'appel du père du jeune garçon, la politisation raciste du meurtre que le FN souhaitait orchestrer, les autorités municipales, en liaison avec celles de l'Etat et de l'Eglise catholique, ont réussi à amortir un traumatisme lourd de toutes les dérives.

Il faut souligner qu'à l'exception de ceux du Front national, tous les élus, droite et gauche confondues, ont joué ce jeu : ceux qui y croyaient et ceux qui n'y croyaient pas emplissaient la petite église l'après-midi des obsèques, tandis que des milliers de Marseillais, droite et gauche là aussi confondues, se recueillaient dans la rue.

M. S.

Prochain article : Nice

Un chômage supérieur à la moyenne des Bouches-du-Rhône

● **Population.** 807 726 habitants.
● **Taux de chômage.** 20,8 %, supérieur de plus de deux points à la moyenne des Bouches-du-Rhône (18,1 %). De flagrantes disparités existent selon les quartiers. Si le 8e arrondissement au sud de la cité apparaît relativement épargné (12,8 %), les quartiers nord défavorisés connaissent des taux de chômage très élevés : 41,7 % dans le 16e arrondissement.
● **Taux des impôts locaux.**
– Taxe d'habitation : 21,93 % ;
– foncier bâti : 18,47 % ;
– foncier non bâti : 19,21 % ;
– taxe professionnelle : 17,22 %.
● **Budget 1998.**
– Recettes de fonctionnement : 7,3 milliards de francs ;
– dépenses de fonctionnement : 6,48 milliards de francs ;
– recettes d'investissement : 1,8 milliard de francs ;
– dépenses d'investissement : 2,58 milliards de francs.
● **Insertion dans des structures intercommunales.** La cité phocéenne fait partie de Marseille Provence Métropole, qui regroupe dix-neuf communes (1 million d'habitants). L'aménagement de l'espace, le développement économique, l'environnement, le traitement des déchets, les transports entrent dans ses compétences.

Les déchets de la discorde

En annonçant, le 4 mai, la construction dans le 14e arrondissement de Marseille d'un incinérateur, destiné à brûler la moitié des 600 000 tonnes de déchets ménagers produits chaque année par Marseille et une vingtaine de communes voisines, Jean-Claude Gaudin a donné le coup d'envoi de la première grande polémique de son mandat (*Le Monde* du 8 mai). Guy Hermier, le maire (PCF) du secteur visé par la construction de l'incinérateur, a dénoncé *« l'aberration d'une telle installation dans un quartier urbain défavorisé »*. L'élu, derrière lequel se regroupent les associations farouchement opposées au projet, propose l'organisation d'un référendum d'initiative locale. L'opposition socialiste, elle aussi, se prononce pour un *« non à l'incinérateur Gaudin »*. Le Front national a également trouvé matière à polémique. En guise de contre-feu, M. Gaudin affirme que son projet a reçu l'aval de Dominique Voynet. Ses opposants ont à leur tour rencontré la ministre de l'environnement.

TROIS QUESTIONS À *ALEXANDRE BIZAILLON*

1 Alexandre Bizaillon, vous êtes président du groupe socialiste et apparenté au conseil municipal. L'élection en 1995 de la majorité UDF-RPR n'est-elle pas le résultat d'un glissement à droite de l'électorat marseillais – dont la force du FN est un autre signe ?

Je ne pense pas que cette élection se caractérise par une « droitisation » de l'électorat mais plutôt par l'addition de deux causes. D'abord, une lassitude par rapport à un très long pouvoir socialiste – plus de quarante ans – et un besoin d'alternance représentant l'espérance d'une meilleure gestion de la ville. Ensuite, depuis la mort de Gaston Defferre en 1986, les socialistes n'ont pas trouvé de leader capable de les rassembler tous. La défaite s'est jouée par la perte d'un seul secteur et à cause de la dissidence de Michel Pezet. Il faut ajouter à cela l'incapacité des socialistes à conserver une alliance avec le centre droit libéral. Toutefois, l'accroissement de l'insécurité et du chômage a constitué un facteur très favorable au développement du FN.

2 Quelles sont les mesures les plus contestables prises, selon vous, par la majorité municipale ?

La plus actuelle est le choix du lieu d'implantation de l'incinérateur de déchets sans étude préalable approfondie et sans plan de tri sélectif. On constate aussi, au fur et à mesure des délibérations, que la culture semble plus représenter pour cette équipe un coût qu'une chance. Et, en matière de logement social, les implantations, rénovations et modernisations sont en régression : 850 logements sociaux prévus dans les quartiers sud ont été annulés.

3 Quels sont les principaux dossiers sur lesquels vous comptez vous battre d'ici à 2001 ?

Certaines actions locales ne seront possibles que si le Parlement rectifie la loi : avec une limite stricte du cumul des mandats, un vrai statut de l'élu. Nous souhaitons le développement de la démocratie participative, avec des moyens donnés aux comités d'arrondissement et de quartier. La sécurité est devenu un sujet qui préoccupe les Marseillais : on ne le résoudra pourtant pas en améliorant seulement les logements sociaux, les transports et l'emploi, ni en mettant un CRS au pied de chaque immeuble. En ce qui concerne l'emploi, nous insisterons sur la contractualisation des actions avec la région et le département. Comme nous demanderons un schéma de déplacement urbain. Si les socialistes veulent retrouver la confiance des Marseillais, ils doivent faire un énorme effort d'écoute de toute la population.

Propos recueillis par Michel Samson

Les mesures de reconversion de Superphénix confirmées

LE PRÉFET DE L'ISÈRE, Jean-René Garnier, a confirmé le calendrier de mise à l'arrêt du surgénérateur, qui prévoit une baisse progressive des effectifs de sept cents agents EDF et de près de quatre cents salariés prestataires actuellement présents sur le site à trois cent cinquante personnes environ en 2005. Le représentant de l'Etat a par ailleurs présenté le détail du dispositif de reconversion proposé par Jean-Pierre Aubert – chargé de cette mission par le gouvernement –, qui prévoit, outre une aide aux entreprises prestataires et à leurs salariés, une série de mesures destinées à attirer de nouvelles entreprises dans la région ou à permettre le développement de celles qui existent déjà. Parmi ces mesures, dont certaines sont déjà effectives, figurent la création d'un fonds de développement économique, doté d'une enveloppe de 15 millions de francs, et la mise à disposition de 5 millions de francs visant à l'amélioration de l'environnement économique et social.

Le préfet a par ailleurs annoncé un allègement de la dette des communes (estimée à 53 millions de francs) et sa demande de classement du canton de Morestel au bénéfice de la prime d'aménagement du territoire (PAT). – *(Corresp.)*

Bonifacio reprend de zéro la révision de son POS

LES TRAVAUX DE RÉVISION du plan d'occupation des sols (POS) de Bonifacio (Corse-du-Sud) devront repartir de zéro : le conseil municipal a décidé récemment d'annuler les délibérations qui permettaient l'application par anticipation du projet élaboré après de longues négociations avec les services de l'Etat. Le POS avait été mis en révision en 1986, mais plusieurs dispositions avaient été contestées par la préfecture et par les associations de défense du littoral. Un an avant d'être assassiné, le préfet de Corse Claude Erignac avait informé la mairie qu'il ne s'opposait plus au nouveau document d'urbanisme, neuf des dix griefs mineurs soulevés par ses soins ayant été satisfaits. Mais les associations étaient revenues à la charge, notamment en saisissant le tribunal administratif (*Le Monde* du 6 mai). Le préfet Bernard Bonnet ayant également saisi la juridiction qui devrait se prononcer dans la première quinzaine de juin, le conseil municipal a donc tout annulé, de sorte que la révision du POS devra être recommencée. Le maire, Jean-Baptiste Lantieri, UDF, a également annoncé que la ville se retirait des grands projets environnementaux, notamment la création du parc marin international. – *(Corresp.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre du président du Parc d'Armorique

*Nous avons reçu de Jean-Yves Cozan, président du Parc naturel régional d'Armorique, la précision suivante, au sujet de notre article sur le Parc national marin de la mer d'Iroise (*Le Monde *du 2 mai) :*

Depuis l'origine, le Parc naturel régional d'Armorique, que je préside, a toujours considéré que le projet de parc national marin n'avait d'intérêt que s'il était voulu et accepté par les insulaires. De multiples délibérations confirment cette position et cela depuis plusieurs années, à savoir :

– respect des us et coutumes des insulaires ;

– volonté des élus d'Ouessant, Molène et Sein de préserver l'identité îlienne et de gérer la zone périphérique avec le parc régional.

La charte du parc régional, approuvée le 10 septembre 1997 par M. Jospin, après trois ans de concertation avec l'ensemble de nos partenaires, est, à cet égard, sans ambiguïté dans son article 38 :

« Le parc régional sera, dans la zone périphérique, le représentant ès qualités du parc national, car lui seul peut représenter les insulaires et permettre à ceux-ci d'intégrer le projet de parc national marin. Cette convention sera signée avant le décret officialisant la création du parc national. »

Cette position a donc été approuvée et appuyée par soixante et une délibérations, région Bretagne, conseil général du Finistère, l'ensemble des communes du parc régional, et officialisée par l'Etat français.

HORIZONS

ENQUÊTE

La fin de la guerre froide avec l'Argentine a permis le redéploiement de l'armée brésilienne pour relancer le programme d'occupation du « désert vert ». Mais cette politique de peuplement chaotique sur les terrains déforestés est à l'origine du gigantesque incendie qui a provoqué la catastrophe écologique du Roraima

L'Amazonie sous le feu des militaires



DANS la matinée, un crachin poisseux a succédé à l'averse torrentielle qui s'est abattue durant la nuit sur la colonie agricole d'Apiau. Nous sommes au centre de l'Etat de Roraima, dans le nord-est de l'Amazonie brésilienne. Attablés sous un abri en feuilles de palmier, des pompiers argentins bavardent en sirotant du café. Leur mission ayant pris fin sous des trombes d'eau bienvenues, ils s'apprêtent à lever le camp de tentes de camping qui les a hébergés pendant une interminable semaine de mobilisation face aux incendies qui ont dévasté la région (*Le Monde* daté 5-6 avril). *« Ils sont formidables, de vrais professionnels formés au Canada »*, commente en aparté un lieutenant du deuxième régiment de cavalerie basé à Santa Rosa (Etat du Rio Grande do Sul) et localement chargé de la logistique des opérations de lutte contre le sinistre.

Après avoir refermé la parenthèse sur les vertus de la solidarité nationale, l'officier aborde spontanément la mission dont il se dit investi en Amazonie. *« Ponctuellement, comme c'est le cas ici,* explique-t-il, *nous sommes appelés à participer à des tâches relevant de la défense civile. Mais notre objectif principal consiste, à l'exemple de ce qu'ont fait les Européens dans les colonies d'Afrique, à servir de tête de pont au développement. »* Ses propos confirment l'option stratégique définie au tout début des années 70, du temps de la dictature militaire (1964-1985) : la mise sous tutelle de l'armée de l'Amazonie brésilienne et de ses 5 millions de kilomètres carrés.

Pourtant, si la sécheresse imputable à El Niño a, sans conteste, favorisé sa propagation, la catastrophe écologique du Roraima résulte essentiellement de la politique de peuplement chaotique appliquée sous l'égide des états-majors. C'est, en effet, à partir des brûlis pratiqués par des colons misérables sur des terrains déforestés et peu propices à l'agriculture que les foyers se sont disséminés, détruisant, selon les dernières estimations concordantes, quelque 30 000 km² de forêt et de savane.

Lui-même fils de général – ce qui ne l'avait pas empêché d'être contraint à l'exil par le régime militaire –, le président social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, compte à son tour sur ses forces armées pour *« vivifier la zone frontalière du nord du pays »*. En novembre 1996, dans le cadre du premier Plan de défense nationale lancé depuis le retour des civils au pouvoir à Brasilia, le chef de l'Etat avait redéfini leurs priorités en fonction de la fin de la guerre froide et du resserrement des liens avec l'Argentine au sein du Mercosur (Marché commun du cône sud englobant également l'Uruguay et le Paraguay). En vertu du redéploiement annoncé, la plupart des unités massées aux frontières méridionales du Brésil seront progressivement transférées vers l'Amazonie. Rien de nouveau sur le « front » nord : les casernes occupent toujours les avant-postes du *« progrès »*...

Eminence grise du régime militaire, feu le général Golbery de Couto e Silva fut l'idéologue du Plan d'intégration nationale (PIN), ambitieux programme d'occupation du « désert vert » septentrional. *« Il vaut mieux prévenir que guérir, surtout lorsqu'on ne peut guérir que par l'emploi de moyens drastiques et peut-être sanglants. Le blocage des chemins naturels qui, au-delà des frontières, débouchent sur l'Amazonie s'impose avec urgence afin que nous puissions mettre sereinement en valeur cet immense monde encore perdu »*, écrivait-il, en proposant *« d'inonder l'Amazonie de civilisation »*, dans l'ouvrage *Pouvoir exécutif et géopolitique du Brésil*, paru en 1967.

Trois ans plus tard, le général-président Emilio Medici offrait, dans un discours fameux prononcé à Recife, *« une terre sans hommes aux hommes sans terre »*. Le PIN venait d'être porté sur les fonts baptismaux. Ouverte en pleine jungle sur près de 3 000 kilomètres, la route transamazonienne, dont la mise en chantier allait bientôt débuter, en serait la clé de voûte. A l'Institut de colonisation et des réformes agraires (Incra) incomberait la gestion du transfert massif de populations des savanes arides du Nordeste vers de nouveaux horizons forcément rédempteurs. La distribution de lots dans les *zones de forêt vierge désenclavées* permettrait au pouvoir de légitimer l'abandon de toute velléité de restructuration foncière dans le reste du pays dominé par les grands propriétaires terriens. Pour la première fois de son histoire, le Brésil se donnerait les moyens d'assumer pleinement sa dimension continentale.

LE slogan *« Integrar para nao entregar »* (« Intégrer pour ne pas brader ») balise d'emblée la conquête de l'Amazonie, refuge des dernières tribus amérindiennes rescapées de *« l'inondation de civilisation »* qui ne va pas tarder à les submerger. Apôtres d'un nationalisme virulent, qui nourrit une abondante propagande officielle, les généraux justifient le lancement du PIN en agitant l'épouvantail de la convoitise sur un territoire supposé vulnérable parce que dépeuplé. Sur les ruines du « cycle de l'hévéa » qui, entre 1880 et 1930, fit la fortune des « barons du caoutchouc » de Manaus, surgissent des « agrovilles », colonies agricoles modèles échelonnées le long de la transamazonienne et de ses chemins adjacents.

L'euphorie des pionniers sera toutefois de courte durée. Brutalement transplantés dans un univers qui se révèle des plus hostiles, isolés six mois sur douze pendant la saison des pluies, qui transforme les pistes de jungle en vasières, les *colons nordestins* s'enlisent dans une misère sans issue, comparable à celle qu'ils enduraient dans leurs territoires d'origine. A la fin des années 70, le chantier de la Transamazonienne est abandonné alors qu'il manque plus de 1 000 kilomètres pour achever le tracé prévu. En dépit de l'échec cinglant des « agrovilles », la dictature se contente de changer son fusil d'épaule : un nouveau front de *colonisation est ouvert le long de* la route nationale BR-364 qui relie depuis peu l'Etat de Rondonia, en Amazonie occidentale, au sud du Brésil.

> « Notre objectif principal consiste, à l'exemple de ce qu'ont fait les Européens dans les colonies d'Afrique, à servir de tête de pont au développement »

Cette fois, les gestionnaires du PIN vont recruter dans le Rio Grande do Sul, aux confins de l'Argentine et de l'Uruguay, où la mécanisation accélérée de la culture du soja provoque un exode rural alarmant. Membre éminent de l'ex-Service national d'information (les services secrets de la dictature), le major Sebastiao Curio, ennemi juré des *« traîtres rouges »*, adeptes de la théologie de la libération et *militants de la réforme agraire, fait la* tournée des premiers campements de paysans sans terre organisés dans le pays. La projection de films de propagande vantant la *« nouvelle frontière »* du Rondonia prépare le second flux migratoire en direction de l'Amazonie. Après les métis du Nordeste, ce sont les descendants d'immigrés allemands, polonais et ukrainiens qui se laissent piéger par l'aventure de l'« intégration nationale ».

Contrairement à la Transamazonienne, la BR-364 est praticable toute l'année grâce à l'asphaltage financé par la Banque mondiale (qui, très vite, s'en repentira publiquement au vu du saccage de la forêt traversée par la route). Bien que réputés pour leur esprit d'initiative, les *Gauchos* (les natifs du Rio Grande do Sul) échoueront eux aussi. Fragiles et d'une fertilité dérisoire, les terres du Rondonia ne se prêtent guère aux techniques agricoles importées du Sud. Les 40 000 km² déboisés en une décennie seront progressivement *transformés en pâturages* destinés à l'élevage extensif. La colonisation de l'Amazonie se poursuit désormais *« sous la patte du bœuf »*. Mû par une dynamique perverse, *le PIN a engendré*, dans le nord du Brésil, une caste de latifundistes digne de l'extrême concentration foncière prévalant au niveau national.

Au début des années 80, des dizaines de milliers de colons ruinés se lancent, en désespoir de cause, dans la ruée vers l'or qui, dix ans plus tard, mobilisera un demi-million de *garimpeiros* (orpailleurs) aux quatre coins de l'Amazonie brésilienne. L'invasion des réserves indiennes qui s'ensuit et les multiples fléaux colportés par les prospecteurs (massacres, maladies contagieuses, alcoolisme, pollution des rivières, etc.) laissent le pouvoir militaire de marbre. En vérité, le déferlement des *garimpeiros* redonne un nouveau souffle au PIN. Dans une ambiance de Far West tropical, les chercheurs d'or contribuent, pensent les généraux ravis, à consolider la présence brésilienne dans la région.

Le rétablissement de la démocratie n'altère en rien les prérogatives que l'armée s'est attribuées. Mis en place en 1985 en vue – officiellement – de mettre fin aux infiltrations des mouvements de guérilla des pays voisins (Colombie et Pérou), le Projet Calha Norte (littéralement : Gouttière Nord) prévoit l'installation de pelotons militaires sur les 6 770 kilomètres de frontière situés en Amazonie. Dans un article paru en 1990 dans la revue *Ethnies*, l'anthropologue français Bruce Albert, qui séjourne régulièrement depuis vingt ans chez les indiens Yanomamis du Roraima, dénonçait à ce propos *« le dispositif d'expropriation et de quadrillage social tourné vers l'intérieur ou plutôt vers un "ennemi intérieur" : les populations indigènes, dont les droits civils et territoriaux sont considérés comme une menace à la sécurité nationale, sous prétexte de prétendus séparatismes fomentés par les organisations indigénistes et missionnaires, nationales, et surtout internationales »*. Analysé sous cet angle, le montage de la « Gouttière Nord » s'inscrit dans la logique du PIN.

DEUX événements dramatiques à haute résonance médiatique vont cependant forcer Brasilia à réexaminer dans l'urgence sa politique amazonienne. En décembre 1988, Chico Mendes, leader syndical des *seringueiros* (récolteurs de latex des hévéas) de l'Etat d'Acre, est assassiné par des propriétaires terriens parce qu'il s'opposait à la mise en coupe de la forêt. Terre du « premier martyr de l'écologie », *l'Amazonie devient* aussitôt la cible favorite des organisations de défense de l'environnement. A la même époque, le territoire des Yanomamis, jusqu'alors largement préservé de l'« inondation de civilisation », est à son tour la proie d'une nuée de *garimpeiros* qui y sèment mort et destruction.

Pour la communauté internationale, le saccage de l'Amazonie, volontiers présentée en ce temps-là comme le *« poumon de la planète »*, met en péril l'humanité tout entière. A l'approche du Sommet de la Terre, programmé en juin 1992 à Rio, le gouvernement brésilien multiplie à la hâte *les gages de bonne volonté*. Deux jours avant de quitter ses fonctions, le président José Sarney signe, en décembre 1989, le décret créant la *« réserve extractiviste »* Chico-Mendez, qui s'étend sur 970 000 hectares dans le sud de l'Acre, où seules sont admises les activités économiques *« écologiquement correctes »*, telles que la récolte du latex et la cueillette des fruits sauvages. Quelques mois plus tard, son successeur, Fernando Collor, ordonne l'expulsion des chercheurs d'or du Roraima, opération confiée à la police fédérale en prélude à la démarcation de la réserve des Yanomamis.

Temporairement à court d'arguments, la « grande muette » ne bronche pas. Une fois passé l'orage des pressions internationales, *elle reprend l'offensive* dans le but de pérenniser la mainmise qu'elle exerce sur son fief. En mai 1997 démarre l'implantation du Système de vigilance de l'Amazonie (Sivam). Basé sur une technologie fournie par la firme américaine Raytheon en vertu d'un contrat de 8,4 milliards de francs, ce réseau de couverture radar est placé sous le contrôle direct et exclusif de l'armée de l'air.

Etant entendu qu'elle se refuse à participer à la lutte contre le florissant narcotrafic amazonien, dont elle redoute le *« pouvoir de contamination »*, et qu'elle n'a nullement l'intention de former des *« escadrons écologiques »* susceptibles d'endiguer la déforestation galopante (47 000 km² dévastés au cours des trois dernières années), pourquoi l'armée brésilienne tient-elle à s'arroger le monopole de l'utilisation du Sivam ? L'état-major des forces armées à Brasilia ne souhaite pas répondre à cette question.

Jean-Jacques Sévilla
Dessin : Thierry Dalby

Languedoc-Roussillon : un laboratoire de l'extrême ?

par Paul Alliès, François Baraize, Emmanuel Negrier

DES régions qui ont donné naissance à une coalition entre droite et extrême droite dans leurs conseils régionaux, le Languedoc-Roussillon est celle où l'écart entre gauche et droite républicaine en voix (48 044) et en sièges (9) est le plus grand en faveur de la gauche. C'est aussi la seule des quatre régions du sud de la France où une telle coalition, arithmétiquement possible, a pu politiquement se former alors que le Front national y était en recul (– 1,6 % par rapport aux législatives de 1997 dans la région). Pour comprendre une telle exception languedocienne qui pourrait devenir un laboratoire national, il faut tenir compte de deux grands facteurs : la diffusion territoriale des scores frontistes et l'évolution des stratégies politiques locales de la droite et de l'extrême droite.

L'analyse des scores du FN en Languedoc-Roussillon montre qu'il progresse dans trois types différents de zones électorales où certains bastions (dans le Gard et les Pyrénées-Orientales) sont en voie de constitution. La première aire d'influence majeure (où le FN continue de progresser et dépasse sa moyenne régionale) est constituée par les villes et les zones périurbaines. Si le rural résiste toujours plus à l'implantation frontiste, on ne manquera pas de constater que l'ascension du FN a partie liée avec la progression des politiques d'accession à la propriété des classes moyennes. L'hypothèse que le vote FN se nourrirait d'un tel processus tend à se confirmer, en ce qu'il conjuguerait un endettement des ménages largement sous-estimé, un décrochage vis-à-vis des réseaux sociaux urbains antérieurs et une difficulté réelle à s'intégrer aux cercles locaux existants.

La deuxième manifestation de l'influence supérieure du FN est balnéaire. Hormis la commune de Collioure, où par ailleurs persiste une solide tradition de gauche, toutes les communes littorales accordent plus au FN qu'en moyenne départementale. L'urbanisation d'une côte à la qualité dégradée depuis son lancement volontariste dans les années 60, son peuplement par des catégories sociales âgées, aux réseaux de sociabilité souvent courts ou inexistants, contribuent à expliquer ce phénomène.

La troisième aire de consolidation du vote FN concerne enfin des zones caractéristiques de la crise de reconversion socio-économique : tout le couloir franco-espagnol de l'ancienne route qui dépendait, grâce à la frontière, du commerce avec l'Espagne est devenu familier d'un vote extrême, de même que la plupart des zones de reconversion industrielle, pour lesquelles l'action publique, de la région à l'Europe, est bien en peine de trouver toujours les remèdes appropriés. La ville minière d'Alès, pourtant au cœur de ce processus, fait notablement exception, avec, il est vrai, le maintien d'un vote communiste assez élevé.

Pas une tendance homogène, mais au moins trois types d'implantation : voilà qui nous incite à la prudence quant aux macro-explications du phénomène. On peut être sûr que la composante « protestataire » du vote FN est désormais minoritaire : outre que ce vote s'est installé en durée sur le terrain et dans les esprits, en toute connaissance de cause, il concerne désormais des électorats au contact avec des candidats, des personnalités locales et des cercles sociaux « constructifs ».

C'est un processus encore inachevé, qui résonne comme un défi pour le système politique régional (et national) dans son entier. Le seul fait que les zones d'influence électorale du FN coïncident presque toujours avec de forts taux d'abstention suffit à rejeter l'hypothèse (toujours annoncée, jamais démontrée) que le seuil maximal serait franchi : la marge de progression du FN est tout sauf nulle, d'autant qu'elle trouve dans sa légitimation par la droite une nouvelle dynamique possible. Au-delà des facteurs dus à son influence électorale, l'établissement régional du FN découle de stratégies politiques locales, qui concernent aussi bien le parti d'extrême droite lui-même que la droite classique, mais aussi la gauche.

L'évolution de la stratégie d'implantation locale du FN se déroule sous nos yeux, avec ses propres contradictions. La pratique habituelle du parachutage d'un candidat peu ou pas connu convenait à un parti surfant sur des valeurs négatives. Elle est en train de s'effacer, au profit d'un enracinement volontaire de candidats reconnus, disposant déjà sur place d'une structure sociale, même embryonnaire, de mandats (de conseiller municipal ou régional) et d'une reconnaissance personnelle par l'électorat. Cette stratégie, que l'on peut attribuer aux tenants du délégué général du FN, Bruno Mégret, n'a pas été pour rien dans le succès du parti dans le Gard et à la propulsion de son leader, Serge Martinez, au rang de maître de la coalition avec Jacques Blanc.

Le seul fait que les zones d'influence électorale du FN coïncident presque toujours avec de forts taux d'abstention suffit à rejeter l'hypothèse (toujours annoncée, jamais démontrée) que le seuil maximal serait franchi

En revanche, le déplacement sur ordre de leaders héraultais dans les Pyrénées-Orientales, où la figure emblématique de l'ancien OAS Pierre Sergent demeure sans héritier, peut expliquer le reflux du vote FN en Catalogne française. Ce débat sur l'enracinement local traduit les tensions qui s'exercent au sein du parti. Mais la stratégie « mégrétiste » vient de remporter un succès sans doute déterminant, au contact de la droite.

L'enrôlement du FN dans la coalition régionale est, de ce point de vue, une illustration éclatante de l'état dans lequel se trouve la droite languedocienne – et ses élus locaux au premier chef. Après avoir perdu certaines villes d'importance comme Nîmes et Sète lors des dernières municipales et presque tous ses sièges de député à la suite de la dissolution de 1997, la droite était en perte d'influence globale. Ces élections régionales et cantonales ont aussi montré un élément sans doute plus inquiétant encore pour elle : la déconfiture de ses notables locaux. Le candidat FN apparaît désormais en certains endroits comme la seule alternative à la gauche, le seul pôle dynamique vis-à-vis d'une droite qui ne parvient pas à renouveler ses cadres et ses réseaux sociaux locaux. Pis, une part substantielle des jeunes éléments de celle-ci a été au cœur de l'établissement du FN : un jeune chargé de mission RPR de niveau national, un très récent secrétaire départemental du même bord, la fille du maire RPR de Carcassonne, sont les plus fermes soutiens à la stratégie de Jacques Blanc. Que celle-ci se soit affirmée contre la position de tous les responsables nationaux conduit à deux enseignements : la perte de lisibilité et d'autorité de ces derniers sur le terrain ; la crise de repère et d'identité, au niveau local, des élus de droite.

Il ne faudrait pas croire en effet que cette stratégie soit d'ores et déjà construite sur une nouvelle ligne politique cohérente, et cela pour deux raisons. La première tient au fait que le retournement des élus de droite est dû, pour une part importante, à la « diabolisation » opérée par Jacques Blanc de son challenger socialiste Georges Frèche. Que ces élus régionaux aient considéré que confier la région à ce dernier était un mal pire que de frayer avec l'extrême droite et suffisait à justifier leur nouvelle attitude révèle plus une tactique de la peur qu'un réel projet politique régional. Il s'agissait pour elle de *« sauver la région à tout prix »*, l'un des seuls bastions qui lui restait.

La seconde raison tient à la résonance de cette tactique auprès de l'électorat : le succès régional est une victoire à la Pyrrhus. Le deuxième tour des élections cantonales a montré à quel point l'électeur de droite ne s'associait pas à une assimilation droite-extrême droite, en refusant tout jeu de *« discipline régionale »*, et en faisant ainsi perdre tous les candidats FN et un nombre important d'élus RPR et UDF, avec la conséquence la plus évidente de faire perdre à la droite le conseil général des Pyrénées-Orientales.

Il faudra certes continuer d'observer la manière dont le FN se nourrit des défaillances sociales du système politique. Elles concernent aussi bien la droite, on l'a vu, que la gauche, dont certaines zones traditionnelles d'influence populaire sont en net repli au profit du vote FN ou de l'abstention. Mais il faut bien sûr tourner le regard vers l'institution régionale, en tant que laboratoire de l'extrême. Jusqu'ici, la présidence de Jacques Blanc a pu s'exercer sans partage, au prix d'enrôlements individuels et du refoulement de tout compromis politique. Aucun élu UDF, RPR ou divers droite ne lui a manqué, dès le premier tour de l'élection du président. Elle a bénéficié d'une tactique erratique de la gauche, oscillant entre « la chaise vide » et la participation pour défendre des intérêts municipaux.

Pour analyser l'effet-laboratoire, il faudra attendre six mois. Là commenceront à se traduire, par exemple, deux axes du discours présidentiel de Jacques Blanc : le rejet de la *« dictature culturelle de la gauche »* et la politique de sécurité dans les lycées. Mais déjà se dessine une reproduction à l'identique de l'expérience régionale dans des villes comme Béziers, dont le maire UDF est un des meilleurs soutiens de Jacques Blanc. Ce sont les municipales de 2001 qui sont dans les éprouvettes, avec la possibilité de voir des communes importantes comme Perpignan, Sète, Nîmes conquises par des majorités de type régional.

***Paul Alliès** est professeur de science politique à l'université Montpellier-I ;*
***François Baraize et Emmanuel Negrier** sont chercheurs au Cepel, unité de recherche associée au CNRS, à l'université Montpellier-I.*

Refonder le CFJ !

par Pierre Lescure, Claire J. Richet et Christian Sauvage

LE CFPJ vient de déposer son bilan. L'opération était en suspens depuis bientôt trois ans. Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes n'a pas pu redresser la barre depuis 1994, date d'investissements lourds accomplis dans une conjoncture économique morose. Même si ce tournant dans la vie du CFPJ était prévisible, nous sommes tristes : c'est notre école, qui nous a formés, que nous avons faite aussi, qui subit cette crise. Certes, un dépôt de bilan n'est jamais une bonne nouvelle pour une entreprise, mais nous considérons qu'il était grand temps de tourner la page d'une gestion qui a cruellement affaibli notre maison.

Aujourd'hui vient le temps de la rénovation. Nous voulons dire que le CFJ va continuer à vivre normalement, que nous nous engageons même à ce qu'il se développe dans les années qui viennent. Cette crise est, à nos yeux, l'occasion pour le CFJ, qui fêtait l'an dernier ses cinquante ans, de marcher résolument vers l'avenir. Le CFJ va vivre avec nous et d'autres une refondation. Dans toute crise, le pire peut engendrer le meilleur.

Comme d'autres, le CFPJ, dont le CFJ est la branche de formation première, a connu des difficultés financières résultant d'un développement mal maîtrisé. Mais le CFJ, lui, n'est pas atteint directement. Son rayonnement en France et à l'étranger est intact, ses équipes pédagogiques – des journalistes professionnels de tous les médias et des universitaires de haut niveau – sont incontestées, sa formation est pleinement reconnue. Chaque année, la cinquantaine d'étudiants diplômés s'insèrent dans la vie professionnelle et y exercent souvent assez vite de vraies responsabilités. Bref, l'essentiel de ce qui fait l'âme d'un établissement d'enseignement supérieur reste inentamé.

La refondation du CFJ est aujourd'hui nécessaire. Nul ne peut s'y opposer et nul ne doit porter atteinte aux spécificités du CFJ dont nous sommes si fiers. Seule école française de journalisme directement issue de la Résistance, le CFJ reste une référence indispensable dans la presse et la démocratie françaises. On y apprend certes des techniques, un savoir-faire. Mais on y acquiert surtout des grilles d'analyse permettant de nourrir un regard critique sur l'actualité, une exigence morale professionnelle sans concession et, osons le dire, une discipline de la liberté d'esprit. Qui ne voit ces qualités comme réellement fondatrices du métier d'informer ? Qui ne voit combien la société française en a aujourd'hui un besoin vital ?

Oui, le CFJ va vivre et bien vivre cette refondation. Parce que ces valeurs professionnelles sont indispensables à une presse vraiment démocratique et à une démocratie tout court. La société d'aujourd'hui a besoin d'un CFJ fort, fier de ce qu'il porte depuis les origines et de ce qu'il peut apporter demain à notre pays.

Les anciens du CFJ seront là pour l'aider à surmonter ces difficultés et ne laisseront pas de troubles appétits s'inviter au festin. Cette école est leur école, et ils sont décidés à tout faire pour qu'elle le reste.

Depuis de longs mois nous nous sommes organisés dans la discrétion pour ne pas risquer d'aggraver les choses. Nous avons, à tous les niveaux, réuni les bonnes volontés de ceux qui voulaient œuvrer pour leur école. Nous avons aussi battu le rappel des amis qui, dès les origines, ont été là quand cette école s'est trouvée dans la peine. Aujourd'hui nous sommes prêts et nous sommes là, avec cette association que nous avons baptisée « CFJ-Demain ».

Le CFJ ne se dissoudra pas. Au contraire. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est de rêver demain, de bâtir l'avenir. Nous nous y employons, et pas seulement dans l'instant de la tempête. C'est pourquoi nous appelons, au-delà des anciens du CFJ, tous les journalistes et tous ceux qui croient à la nécessité d'écoles de journalisme indépendantes et rigoureuses à nous aider à refonder le CFJ. Pour la santé de l'information et de la démocratie de notre pays.

***Pierre Lescure** est président du comité de pilotage de CFJ-Demain ;*
***Claire J. Richet** est cofondatrice du CFJ ;*
***Christian Sauvage** est président de l'Association des anciens du CFJ.*

Aristote n'est pas encarté au Front national

par Jean-Claude Carrière

LE Front national se cherche un ancêtre dans la culture grecque et se pose en défenseur des humanités et de la culture gréco-latine. Le récent colloque du FN « Valeurs humanistes et identité nationale » est la plus récente tentative dans ce sens (*Le Monde* du 19 mai). On y a entendu le grand chef blond découvrir en Grèce ancienne un modèle social de *« bienveillance hiérarchisée conforme à l'ordre naturel »* et un modèle de défense de *« l'indépendance nationale »*. Et les penseurs du FN ne cessent de rappeler qu'Aristote justifiait l'esclavage au nom de l'inégalité naturelle des hommes. Les Grecs dépeints comme un modèle de société inégalitaire et comme des champions du nationalisme et, en substance, comme des racistes ! Quelle belle récupération « à la française », digne de l'Action française d'avant-guerre !

Premier malheur : c'est plutôt une récupération de l'Antiquité noire. Eh oui ! Il y a une Antiquité noire, celle de l'esclavage, de la sujétion des femmes, de la violence sociale et politique, des impérialismes féroces. Et il y a aussi des penseurs grecs, notamment les « modérés » du IVe siècle, qui ont cherché à justifier *« en nature »* l'esclavage et toutes les formes de domination et de paternalisme. On ne s'est pas fait faute de les utiliser abondamment ! Les penseurs de la Rome impériale et inégalitaire les perfectionnent. Tous les théoriciens anciens et modernes de l'esclavage comme réalité naturelle ou comme nécessité économique se réfèrent à eux, et notamment à Aristote, Bossuet en tête (à travers saint Paul).

De la récupération misérable du FN, il n'est pas difficile de discuter le détail. Le genre de racisme dont le FN fait son fonds de commerce n'existe pas dans l'Antiquité ! Les classifications climatiques anciennes qui opposent les Nordiques brutaux et les Asiatiques mous ne sont pas raciales. Si les Grecs traitent tous les autres de *« Barbares »* (les Romains compris), les autres peuples en font autant : les Perses, les Hébreux, les Romains, sont persuadés d'être le sel de la terre, et cela permet aux Perses, aux Grecs et aux Romains de justifier les pires des pratiques hégémoniques. Et cela n'empêche nullement les Grecs ou les Romains de répéter que les peuples des confins ont les sociétés les plus merveilleuses : Ethiopiens (Noirs) d'Afrique, Indiens, Hyperboréens du Grand Nord, Germains sauvages des forêts. Enfin, les prétendues inégalités *« naturelles »* d'Aristote sont individuelles, pas raciales.

Quant au goût de l'indépendance des Grecs, parlons-en. Il a fait rigoler toute la fin de l'Antiquité ! Les Grecs n'ont à peu près jamais été capables de s'unir politiquement, pas même contre la Macédoine et contre Rome. Pendant quelques siècles, ils se sont allègrement étripés entre eux jusqu'à la ruine. Résultat : ils y ont perdu leur liberté et leur richesse et sont devenus les sujets de Rome comme les autres. Moins imbéciles, les penseurs de Rome, comme l'empereur Claude sur les Tables de Lyon, ont répété : *« N'imitons pas les "petits Grecs", incapables de distribuer leur citoyenneté. »* Eux, substituant à la domination d'un peuple sur les autres la domination des riches sur les prolétaires, à l'échelle de l'empire, ont fait d'un notable d'Asie l'égal d'un notable d'Italie ou de Gaule et ont fini, en 212, par donner la citoyenneté romaine à tous les hommes de l'empire, de la Mésopotamie à l'Atlantique et de la mer du Nord au Sahara et à la Haute-Egypte.

Il paraît pour le moins imprudent, pour les apprentis sorciers du FN, de faire de la Grèce ancienne un modèle à suivre !

Il y a pourtant un modèle grec. Il n'a rien de *« naturel »* (il n'y a pas de société *« naturelle »* ; Pascal a bien dit qu'en grattant une coutume on en trouve une autre). Ce modèle grec, c'est une prodigieuse puissance critique, toujours prête à faire voler en éclats toutes les saloperies qu'on prétend *« fondées en nature »*. Le libre examen par la raison devient en Grèce, au IVe siècle, la clé de voûte de toute pensée philosophique. Même les esprits les plus religieux, comme Platon, rejettent toute idée de révélation et se fondent sur la raison pour construire la vérité scientifique et sur l'éducation pour édifier la société la meilleure. Ils savent que la science, la morale et l'esthétique sont toujours à construire. Au milieu de cette invention de la raison critique, brille l'invention de la démocratie : à Athènes, au Ve siècle. Cette démocratie athénienne, limitée et « tribale », rapidement étouffée par les oligarchies, est l'ancêtre lointain de la démocratie libérale et de la démocratie populaire. Elle n'est certes pas un modèle, mais elle est une référence parce qu'elle a fait le tour de la majorité des problèmes auxquels sont affrontées les démocraties modernes. Une chose au moins est sûre : la démocratie périclèenne, exigeante et pointilleuse, élimine impitoyablement et immédiatement par la mort ou par l'exil tous les partisans de l'oligarchie ou de la tyrannie, tous les adversaires du régime populaire. De sorte qu'il paraît pour le moins imprudent, pour les apprentis sorciers du FN, de faire de la Grèce ancienne un modèle à suivre !

En revanche, aujourd'hui, tout démocrate convaincu devrait bien se dire que l'étude de la Grèce et de Rome ne doit pas disparaître de notre système éducatif : elle est formation à la raison critique dans sa dimension historique. Claude Allègre ferait bien d'y penser, au lieu de laisser le FN occuper le créneau des *« humanités »*.

***Jean-Claude Carrière** est professeur de grec à l'université Toulouse-II.*

AU COURRIER DU « MONDE »

SAUVER LES RHINOCÉROS

Je me suis réjoui de voir les rhinocéros à la « une » du *Monde* (13 mai), car cette famille n'a pas le caractère médiatique des éléphants, des tigres, des ours, des loups ou des baleines. Le « fermier blanc libéral » cité par votre correspondant argue de la nécessité de reprendre le commerce de la corne, interdit au niveau international en 1975/1977, en raison des massacres qui avaient réduit de 90 % les populations de rhinocéros. Il faut savoir que plusieurs pays d'Afrique australe, dont le Zimbabwe, ne cessent de demander la levée de cette interdiction. Et ce en dépit de tous les constats qui soulignent que l'interdiction a largement permis d'empêcher la disparition totale de cette famille de grands mammifères. La reprise de ce commerce apparaîtrait, d'abord, comme un signal donné aux braconniers pour se livrer à leurs activités en toute impunité. La demande énorme des pays asiatiques (principaux consommateurs, pour leur pharmacopée) aurait tôt fait d'éliminer les animaux qui survivent, car les rhinocéros ne sont pas des ressources renouvelables au même titre que les produits de l'économie de marché.

Alain Zecchini
Paris



Le Rubicon ne coule pas le long du quai d'Orsay

LIONEL JOSPIN a-t-il une politique étrangère ? Il n'a guère cherché, dans ce domaine, à marquer sa différence de façon tapageuse depuis un an. Il avait manifestement pris le parti, en arrivant à Matignon, de ne pas ouvrir sur ce terrain d'inutiles conflits avec l'Elysée. Etait-ce pour autant renoncer, laisser tout le champ libre au chef de l'Etat ?

A l'heure du premier inventaire, on serait bien en peine de discerner ce qui distingue une politique « de gauche » de celle de la présidence sur les questions du Proche-Orient ou de l'Irak, par exemple, deux domaines cogérés en parfaite entente entre le ministre des affaires étrangères et l'Elysée, et sur lesquels le premier ministre lui-même ne s'est pratiquement pas exprimé.

On serait bien en peine, aussi, de distinguer un apport propre du nouveau gouvernement sur un dossier qui reste brûlant en Europe : l'ex-Yougoslavie. Le grand discours sur la Bosnie, c'est Jacques Chirac qui l'a prononcé, en avril, à Sarajevo. Alors que la situation au Kosovo dégénère dangereusement, le Quai d'Orsay paraît avoir perdu la force d'initiative qui fut autrefois la sienne à propos des Balkans.

L'action extérieure du gouvernement ne se résume cependant pas à cela. M. Jospin avait peu parlé des questions internationales à son arrivée à Matignon, réservant aux affaires intérieures ses priorités. Pourtant, sur un dossier charnière entre les deux domaines – la politique européenne –, ses discours de campagne électorale reflétaient une prétention à changer le cours des choses : faire l'Europe autrement, ne pas accepter de sacrifier l'emploi à l'euro. Il avait exprimé aussi quelques aspirations qui sonnaient comme un désaveu de la politique menée par la France, en direction du continent africain en particulier : désir de transparence, de moralisation, de modernisation ; tentation critique à propos de l'Algérie.

Sur les questions européennes, l'épreuve de force n'a pas eu lieu : le nouveau premier ministre n'a pas remis en cause le projet de monnaie unique, ni même le *« pacte de stabilité »*, cet engagement des Quinze à s'imposer durablement la rigueur budgétaire, qui avait été présenté dans la campagne des socialistes comme une capitulation devant les exigences abusives de l'Allemagne.

Passés ces propos de campagne, le gouvernement, qui n'avait pas l'intention de provoquer une crise européenne majeure, dut obtenir des partenaires de la France de quoi sauver la face. Il eut le soutien de Jacques Chirac, tout au plus dubitatif quant à la possibilité pour M. Jospin d'obtenir plus que lui. L'affaire s'est conclue à Amsterdam sur un accord visant à mieux faire apparaître la préoccupation sociale des Quinze, au moyen notamment de rencontres et d'échanges sur la question de l'emploi. Un progrès sans doute, mais pas une réorientation fondamentale : il ne peut pas y avoir de politique européenne de l'emploi, tous les gouvernements de l'Union seraient-ils « de gauche ». Ce critère n'est d'ailleurs guère pertinent dans les affaires européennes. Le soutien de M. Jospin à la candidature de Jean-Claude Trichet à la présidence de la Banque centrale européenne en est un signe parmi d'autres.

DU NOUVEAU EN AFRIQUE

Le côté « je dis ce que je fais et je fais ce que je dis » du premier ministre s'est illustré de façon plus convaincante à propos de l'Afrique. Patiemment, sans faire de bruit, il a réussi là où plusieurs de ses prédécesseurs avaient échoué : réforme de la coopération, suppression du secrétariat d'Etat, qui, parallèlement à son travail d'aide au développement, avait la réputation, sous tous les régimes, d'être l'instrument d'une politique occulte en direction du « pré carré» africain et de vecteur de financement des partis politiques français.

En finir avec les symboles de l'héritage colonial était apparemment l'une des rares convictions de M. Jospin en politique étrangère, et l'on aurait pu voir là un sujet de conflit potentiel avec l'Elysée. Cela supposait non seulement cette réforme administrative visant à la transparence dans les affaires africaines, mais aussi le renoncement au rôle de gendarme joué par la France sur ce continent et qui ne lui vaut plus, surtout depuis l'échec de la politique menée au Rwanda et au Zaïre, que l'opprobre général.

En deux occasions, une *« nouvelle politique africaine »* a été perceptible : au Congo, où la France s'est abstenue de prendre parti dans la guerre opposant Pascal Lissouba à Denis Sassou N'Guesso, et en République centrafricaine, où elle s'est fait remplacer par une force de l'ONU.

M. Jospin seul n'aurait pas été en mesure d'infléchir ainsi le cours de la politique africaine. Il a fallu la coïncidence avec la décision que venait de prendre l'Elysée de réorganiser l'ensemble du dispositif militaire français, qui supposait, entre autres, une réduction des troupes stationnées en Afrique. Il a fallu aussi une convergence de vues avec une partie de l'entourage présidentiel – les conseillers diplomatiques – qui, contre d'autres sources d'influence à l'Elysée, prônaient une redéfinition de la politique africaine.

DÉCEPTION SUR L'ALGÉRIE

On retrouve peu ou prou le même schéma dans l'évolution des positions de la France à propos de la justice internationale. Tant sur la coopération avec le Tribunal de La Haye que sur la négociation pour la création par l'ONU d'une Cour de justice permanente, la France a défendu une position rétrograde, et les organisations humanitaires ont eu largement le temps de désespérer de M. Jospin. Le premier ministre refusait d'arbitrer entre des ministères divisés et, surtout, ne voulait pas déclencher une crise de cohabitation sur ce sujet.

Là encore, il a fallu que certains membres de son entourage rencontrent, chez les conseillers diplomatiques de l'Elysée, une sensibilité morale et politique équivalente à la leur et la même conscience d'un possible discrédit international pour faire échec aux réticences des militaires. La ligne a été modifiée sans heurts entre M. Chirac et M. Jospin, et la France devrait pouvoir défendre à Rome, où aura lieu dans quelques jours la négociation décisive sur le projet de Cour permanente, une position présentable.

M. Jospin n'est pas – en politique étrangère encore moins qu'en d'autres domaines – l'homme des coups d'éclat ou des coups de menton. Cette prudence décevra sans doute ceux qui croient encore en une politique étrangère « de gauche », notamment certains militants des droits de l'homme. Elle relève cependant d'une vraie conviction que le premier ministre partage avec Jacques Chirac : mieux vaut convaincre qu'humilier, et la dénonciation peut être, en la matière, contre-productive.

Plus décevante, en revanche, est la prudence de M. Jospin à propos de l'Algérie, car il avait laissé entrevoir autre chose. *« Sur l'Algérie, la parole est contrainte »*, a-t-il dit un jour, comme pour s'excuser. La question aurait mérité qu'il y consacrât plus de temps et un discours plus élaboré. Elle le mérite encore, alors que le premier ministre aborde l'an II de son gouvernement avec, au menu de ses activités internationales, un voyage à Washington dans quelques jours et une vaste réflexion sur les relations transatlantiques.

Claire Tréan

Guerre psychologique
par Lionel Portier

La reconquête du politique par Lionel Jospin

Suite de la première page

Le paradoxe est que cette évaluation est rendue difficile, sinon impossible, par le fait que la popularité actuelle du gouvernement Jospin semble tout devoir, précisément, à ces chiffres dont il récusait ou minimisait l'arbitrage. Sans doute le premier ministre et le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, revendiquent-ils le mérite de premières mesures d'ajustement et de relance qui ont pu amorcer, à l'automne, la reprise de la consommation. Au moins n'ont-elles pas nui. Ils ont aussi, du même mouvement, préparé la réduction des déficits aux 3 % requis pour l'année 1997, afin de permettre la décision de passage à l'euro en mai 1998. Selon le même raisonnement, le maintien de la ponction fiscale et sociale, avec le basculement des cotisations-maladie des salariés sur la CSG, et la baisse du chômage, depuis novembre, peuvent être portés au crédit du gouvernement.

Paraphrasant la formule fameuse de Joffre au sujet de la bataille de la Marne, MM. Jospin et Strauss-Kahn pourraient dire que, s'ils n'ont pas gagné la bataille de la reprise économique et des critères de Maastricht, ils savent bien qui l'aurait perdue. Reste que la conjoncture favorable, pour bien gérée qu'elle ait été, relève de la gestion, précisément, et non de cette capacité d'initiative que M. Jospin se faisait fort de restaurer. Il serait faux, cependant, d'expliquer par la seule vertu du cycle économique un succès incontestable et largement incontesté. Les sondages d'opinion ont montré qu'aux yeux des Français M. Jospin et son gouvernement, toujours appréciés pour leur manière et leur prudence, le sont de plus en plus pour leurs audaces, et qu'à cet égard aussi le pari semble à ce jour tenu ou en voie de l'être (*Le Monde* du 29 mai). Si le « pacte républicain » reste sujet à caution, du moins l'idée s'insinue-t-elle qu'un gouvernement peut ne pas se borner à accompagner la météo économique, ni même celle de l'opinion, et qu'il peut mettre à contribution l'une, voire heurter l'autre.

La loi sur les 35 heures procède en effet de l'hypothèse qu'une situation économique favorable ne commande pas de rester soigneusement passif en matière sociale – sauf s'il s'agit, comme le réclament les libéraux, d'affaiblir davantage encore le droit du travail –, et qu'elle invite, au contraire, à faire en sorte que la croissance puisse bénéficier aux salariés, non seulement dans leur rémunération, mais aussi dans leur qualité de vie. Or la démonstration entreprise par le gouvernement a progressé, à ce jour, sans anicroche. Le contraste est grand entre le climat d'octobre 1997, dominé par l'agitation hostile du patronat, dans un contexte de scepticisme de l'opinion, et le réalisme avec lequel ce même patronat aborde les négociations à venir, conscient que les salariés sont maintenant nombreux à en attendre des résultats.

UNE QUESTION RESTE ENTIÈRE

Décriée comme malthusienne, la réduction du temps de travail est mieux acceptée sous le jour expansionniste qu'elle doit, là encore, à la conjoncture, de même que le recours aux fonds publics pour réduire le chômage des jeunes semble moins hérétique quand la manne fiscale est abondante. Et l'orgueil technocratico-national s'offusque moins de la liquidation – elle-même coûteuse – du dispendieux fiasco technologique qu'aura été Superphénix, de même que la susceptibilité populo-nationale s'accommode, semble-t-il, de l'impossible reconduction aux frontières des étrangers en situation irrégulière.

La question reste donc presque entière sur ce que Lionel Jospin a jusqu'à maintenant apporté en propre à la collectivité, au-delà d'une utilisation avisée des ressources que lui offraient les circonstances. C'est déjà beaucoup, dira-t-on, au regard des bévues accumulées dans la période précédente. Est-ce assez si l'on se réfère à l'ambition d'un homme pour qui la politique n'est pas seulement le recensement du possible et sa mise en œuvre mais, selon sa propre formule, son *« invention »* ?

D'un premier bilan, il ressort que le pouvoir d'agir, échappé des mains de la droite et dont la perte semble décidément, pour elle, irréparable, a été reconquis par M. Jospin, son gouvernement et la majorité qu'il fédère fermement autour de lui.

Refusant de célébrer son premier anniversaire de gouvernement, le premier ministre a voulu éviter l'écueil de paraître avoir déjà en vue, au-delà de cette reconquête collective, une conquête personnelle. Sa réserve ne pourra longtemps le dispenser de dire à quelle fin il entend employer la force retrouvée du politique.

Patrick Jarreau

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télecopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La plaie des paradis fiscaux

LES paradis fiscaux prospèrent. Des principautés et des îles d'opérette tout comme des pays « respectables » ont bâti depuis des décennies leur réussite économique sur l'épargne venue d'ailleurs. Il y en a au cœur même de l'Europe. Un tiers des avoirs placés dans le monde par les particuliers se trouveraient dans des places « off-shore ». Il ne s'agit pas, dans la grande majorité des cas, d'argent sale, mais de capitaux à la recherche d'une fiscalité avantageuse. La recette semble presque infaillible : une grande stabilité politique et institutionnelle, la présence sur le territoire de succursales de grandes banques, une fiscalité faible ou inexistante et son indispensable contrepartie un secret bancaire particulièrement épais, suffisent à garantir l'afflux de capitaux.

Des fortunes plus ou moins grandes et plus ou moins avouables peuvent ainsi fructifier en toute tranquillité et éventuellement échapper à la justice et au fisc de leurs pays d'origine. De temps à autre, un scandale éclate et les autorités des paradis en question promettent fermeté et vigilance. Des dictateurs renversés et de grands trafiquants voient parfois leurs avoirs bloqués à grand renfort de publicité. Mais l'argent de la drogue, du trafic d'armes, de la prostitution et de la criminalité purement financière se retrouvent d'une façon ou d'une autre sur les comptes et dans les coffres des banques de paradis fiscaux.

La gestion des capitaux en toute discrétion et le blanchiment de l'argent sont devenus une véritable industrie. L'époque « folklorique » des frontières franchies en catimini par des contrebandiers avec des valises de billets usagés est révolue. La libéralisation des mouvements de capitaux, le développement des marchés financiers, des technologies d'information et celui des techniques financières qui servent à l'« optimisation » fiscale rendent la partie toujours plus facile pour les fraudeurs et les criminels.

Cette situation a été dénoncée à juste titre et avec éclat en octobre 1996 par sept magistrats européens lors de l'« Appel de Genève » : ils réclamaient la levée des entraves à leurs investigations dans la lutte contre la corruption et la délinquance financière. L'OCDE préconise, elle aussi, dans un rapport-brûlot, une série de réformes visant à enlever leur raison d'être aux paradis fiscaux. Lors du sommet des pays industrialisés de Birmingham, en mai, Jacques Chirac a critiqué le rôle des centres financiers off-shore dans le blanchiment de l'argent de la drogue. La création de la monnaie unique rend le sujet encore plus brûlant. Jusqu'à présent, les Etats, même les plus rigoureux en matière fiscale et criminelle, en Europe comme ailleurs, ont toléré facilement l'existence à leurs frontières de tels paradis.

Il est temps de mettre fin à cette tolérance. A l'heure de l'euro, la survie de tels îlots financiers destinés à faciliter l'évasion et la fraude fiscales n'est pas défendable. Elle est tout simplement inadmissible. Le combat contre les paradis fiscaux, à l'intérieur de la zone euro tout d'abord, au-delà ensuite, devrait être aujourd'hui l'une des grandes priorités des Quinze.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le facteur, héraut rustique

DANS les cités on ne se doute guère de la solitude terrienne. Le laboureur borne son horizon aux sillons de ses champs. Il n'est point d'évasions possibles. Le manque d'hommes oblige à un labeur continu. Lire au temps des labours, le rural s'en trouve incapable. Pourtant les grands quotidiens régionaux connaissent d'importants tirages. Mais, en ces mois de travaux multiples, celui qui les distribue de porte en porte est parfois leur seul commentateur. Le facteur rural devient alors une sorte de héraut rustique ; son importance, son influence, s'en accroissent. Il le sait, il en est très fier.

Levé à l'aube, il va attendre le courrier dans la poste. Et la tournée débute. Une longue descente d'abord, que ne borde aucune maison ; puis le « Téoulé », solide maison au bord de la route. Le maître est là, appuyé sur la claire-voie, qui attend le paquet de graines venant de Paris. Tout à l'heure les deux hommes attaqueront, assis dans la cuisine, une forte tranche de jambon juste saisie sur le gril. Ce sera le seul et court instant de repos.

Le facteur passe de maison en maison, car rares sont celles, à l'époque présente, qui ne reçoivent une lettre, un prospectus, un journal. Partout il apporte avec lui une bouffée de vie. Il en sait des nouvelles ramassées à chaque arrêt ! Cela lui permet de souffler un peu, de prendre sa part de l'intimité du foyer, et il écoute ou bavarde suivant les cas. Les heures passent. Et toujours la route reprend possession de l'homme.

Jean Taillemagre
(5 juin 1948.)

FINANCE Depuis douze mois, le secteur bancaire italien est le théâtre de regroupements sans précédent. L'adhésion de l'Italie à l'euro va accélérer ce mouvement de concentration, condition de la survie des établissements de la Péninsule. ● TROP PETITES, trop nombreuses et peu rentables, les banques italiennes étaient à 90 % entre les mains de l'Etat il y a une dizaine d'années. Les pouvoirs publics ont engagé un vaste programme de privatisations, permettant par la même occasion la constitution de champions nationaux. ● LE SYSTÈME transalpin est aussi caractérisé par le poids important des fondations. Un projet de loi, actuellement en discussion, devrait atténuer cette spécificité. ● DE NOUVEAUX actionnaires, tels les entrepreneurs Benetton, Agnelli et Max Mara, imposent une logique industrielle et de marché aux banques. Des gestionnaires remplacent les politiques.

Une vague de fusions bancaires déferle sur la péninsule italienne

Sous l'effet des privatisations et de l'intégration dans l'Union européenne, les banques transalpines connaissent, depuis un an, un mouvement de concentration sans précédent. Ce n'est que le début d'un processus : le système reste encore trop fragmenté et peu rentable

MILAN
de notre envoyée spéciale

L'adhésion de l'Italie à l'euro est un électrochoc qui va accélérer la concentration du secteur bancaire. Consciente de ses faiblesses, la banque italienne est depuis douze mois le théâtre de mariages rapides et spectaculaires. D'importants ensembles sont en train de naître.

Poussé par l'approche de l'Union économique et monétaire, le paysage a commencé sa mue au début des années 90, avec la loi de Giuliano Amato, du nom du ministre du Trésor de l'époque, promulguée en juillet 1990. Elle a été le ciment de la modernisation d'un système pendant longtemps considéré comme archaïque, que lui même qualifiait de *« forêt pétrifiée »*. Cette loi visait à encourager la création de banques universelles et la transformation des fondations en sociétés anonymes. La volonté des pouvoirs publics est également très forte, illustrée par la vague de privatisations.

Romano Prodi, chef du gouvernement, indiquait fin avril que la part des capitaux publics dans le secteur bancaire italien était passée de 90 % à 50 % aujourd'hui. L'objectif est d'arriver à un secteur privé à 90 %. *« Il est indispensable d'avoir trois ou quatre banques capables de dialoguer avec les géants européens »*, ajoutait-il. Les autorités italiennes veulent constituer des champions nationaux. La Banque d'Italie, traditionnellement assez présente dans la gestion des établissements financiers, *« ne veut pas voir les fleurons tomber dans des bras étrangers »*, souligne un banquier. Elle a ainsi bloqué les ambitions de l'assureur allemand Allianz, qui souhaitait, fin 1997, augmenter sa participation dans le Credito Italiano de 5 à 10 %. Pour l'heure, il est difficile pour un étranger de s'implanter dans la Péninsule. Seuls la Deutsche bank et le Crédit agricole ont réussi à placer quelques pions importants.

Les cinq premières banques en Italie

en milliards de francs

	TOTAL DE BILAN	PART DE MARCHÉ (*) en %	CAPITALIS. BOURSIÈRE	FONDS GÉRÉS	NOMBRE D'AGENCES
SAN PAOLO-IMI	1 180	19,7	136	317	1 300
UNICREDITO-CREDITO ITALIANO	965	12	98	248	2 690
BANCA INTESA	948	10	68	207	1 715
BANCA DI ROMA	703	4	64	70	1 636
BCI	693	6	58	97	1 038

(*) en avril 1997

Véritable accélérateur de la concentration : la fusion du Banco Ambrosiano Veneto (Ambroveneto) et de la Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde (Cariplo), lors de la privatisation de cette dernière, qui a donné naissance le 2 janvier 1998, à Banca Intesa, numéro deux dans la Péninsule. Cette opération a été suivie fin avril du mariage entre l'Istituto Mobiliare Italiano (IMI), privatisé entre 1994 et 1996, et Sanpaolo (Istituto Bancario San Paolo di Torino), privatisé en mai 1997. Puis de l'union, sous le patronyme de Super Credit, entre Credito Italiano (Credit) et Unicredito, qui regroupe les caisses d'épargne de Turin, de Trévise et de Vérone.

Un grand pas a été franchi. Les trois "BIN" (Banques d'intérêt national), nées avec la loi bancaire de 1936, la BCI, le Credito Italiano, et le Banca di Roma, auront bientôt disparu en tant que telles. Mais le secteur bancaire italien reste encore très fragmenté : il compte encore 937 établissements (contre 1 160 fin 1990) contre environ 600 en France. D'autres mouvements sont en cours. Les privatisations de la Banca nazionale del lavoro (BNL) et du Banco di Napoli sont en bonne voie. La Banca di Roma, désormais assainie par l'Etat, cherche un partenaire. Tout comme la Comit (BCI), pôle de Mediobanca. Le marché parie une nouvelle fois sur une fusion des deux banques qui donnerait naissance au premier groupe bancaire italien.

« La consolidation devrait durer une vingtaine d'années en Italie », pense Rosy Erskine, analyste des banques européennes chez Paribas. *« Les groupes récemment constitués devraient devenir de puissants pôles d'agrégation, soit pour des banques de taille plus petite, soit pour des entités de taille comparable »*, renchérit Leonardo Rubattu, analyste financier à la Société générale. D'autant plus que les nouveaux pôles ne sont pas encore rassasiés. La Banca Intesa se dit en quête de parrainages, notamment dans le Nord, en Toscane et en Emilie-Romagne. Reste aussi une myriade de caisses d'épargne et de banques populaires, certaines entre les mains de fondations *(lire ci-dessous)* qui contrôlent quelque 60 000 milliards de lires (20 milliards de francs) d'actifs.

Ce mouvement de fusion est une question de survie pour la banque italienne. *« Leurs structures étaient trop faibles en raison de coûts trop élevés et d'une faible rentabilité des fonds propres »*, explique Roberto Ruozi, recteur de l'université commerciale Luigi Bocconi, l'équivalent italien d'HEC. La rentabilité des fonds propres se situait à 4,9 % en 1996, contre 7,3 % en France et... 21,7 % au Royaume-Uni. Le réseau de guichets de la Péninsule est l'un des moins denses d'Europe, avec 404 guichets par million d'habitants, contre 439 en France, 600 en Allemagne, et 853 en Espagne.

La maîtrise des coûts est plus que jamais le nerf de la guerre. La réduction des effectifs est l'objectif de toutes les banques. Les sureffectifs ont été estimés par l'Association des banques italiennes (ABI) à environ 10 %, sur un total de 330 000 personnes. L'accord signé entre l'ABI et les syndicats prévoit une baisse de 2,5 % par an sur quatre ans.

Un changement s'est également imposé dans les mentalités avec l'arrivée dans l'actionnariat des banques d'entrepreneurs comme Benetton, Max Mara, ou l'IFIL, holding des Agnelli. *« C'est aujourd'hui la logique industrielle qui est le moteur de la concentration »*, explique M. Rubattu, et qui impose des retours sur investissement à deux chiffres. *« Les privatisations ont entraîné la rationalisation des comportements avec une logique de marché qui tranche avec la logique de pouvoir »*, renchérit Christian Merle, directeur général adjoint de Banca Intesa depuis mi-avril après avoir occupé le même poste au Crédit agricole Indosuez.

> « Les banques italiennes, qui avaient une image assez vieillotte il y a dix ans, disposent aujourd'hui d'équipes à haut potentiel », note un banquier français à Milan

Autre rupture : *« Les banques italiennes, qui avaient une image assez vieillotte il y a dix ans, disposent aujourd'hui d'équipes à haut potentiel »*, note un banquier français à Milan. L'opération « Mani Pulite » (Mains propres) a chassé nombre de politiciens au profit de techniciens.

C'est sous la main de maître d'Alessandro Profumo, administrateur délégué du Credit, venu du cabinet de conseil McKinsey, âgé de quarante et un ans, que Super Credit est en train de s'imposer.

La concentration italienne est indispensable pour pouvoir discuter à parité dans l'avenir avec leurs homologues européens. *« L'étape suivante doit consister dans des accords et fusions avec les banques des autres pays. Les problèmes ne sont pas sensiblement différents ailleurs »*, indiquait récemment Tancredi Bianchi, président de l'ABI.

Mais les nouveaux ensembles bancaires ainsi constitués seront-ils assez compétitifs ? *« Le système bancaire italien apparaît aujourd'hui suffisamment stable et solide, même s'il devra affronter des problèmes difficiles de compétition dans le cadre du marché unique européen avec la monnaie unique »*, assure, optimiste, M. Bianchi. La volonté avec laquelle les Italiens ont gagné l'adhésion à l'euro leur donne des raisons d'espérer.

Pascale Santi

Une spécificité, la présence forte des fondations

MILAN
de notre envoyée spéciale

Le système bancaire italien a un lourd passé. Historiquement, *« c'est sa structure très fragmentée, enracinée localement, avec une vision nationale très limitée et aucune préoccupation internationale qui le caractérise »*, indiquait récemment Tancredi Bianchi, président de l'Associazione bancaria italiana (ABI), homologue italien de l'Association française de banques. La loi bancaire de 1936 définissait la banque comme une activité *« d'intérêt public »*. Le politique occupait une grande place, mais le système se distingue aussi par la présence forte de fondations.

Propriétaires de la plupart des caisses d'épargne, les fondations, au nombre de 80, sont des organismes statutairement caritatifs et généralement financés par les collectivités locales et des mécènes. Mais les choses changent. Le projet de loi du ministre du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi, actuellement en discussion au Parlement, vise à diversifier la composition du patrimoine des fondations, en les incitant à céder certaines de leurs participations bancaires en Bourse.

« Dans les sept premiers groupes bancaires italiens, déjà constitués ou en cours de constitution, six d'entre eux comptent des fondations dans leur actionnariat : Banca Intesa, San Paolo-IMI, Credito Italiano-Unicredito, Banca di Roma, Banca Nazionale del Lavoro-Banco di Napoli et Monte dei Paschi di Siena », précise M. Bianchi. Cette dernière représente les intérêts de la ville de Sienne, le maire nommant le président de la fondation. La Caisse d'épargne de Rome est entre les mains d'une fondation, constituée il y a trois siècles et toujours détenue par une vieille famille romaine.

RICHESSE

Ces fondations restent très riches. La Cariplo – qui s'appelait à l'origine la *« Casa de Sassa »* (maison de pierre en patois milanais) – est aujourd'hui la deuxième fondation mondiale par son patrimoine, de 11 500 milliards de lires (38,5 milliards de francs), après la fondation Ford. Son siège symbolise la toute-puissance de cette institution centenaire. Elle a été pendant des décennies l'emblème de la force de la Lombardie, considérée aujourd'hui comme l'une des régions les plus prospères en Europe. Preuve de sa richesse : la fondation Cariplo a rénové la bibliothèque Ambrosiana à Milan, qui abrite une pinacothèque comprenant notamment le *Codex Atlanticus* de Leonard de Vinci. De façon plus anecdotique, la Cariplo a financé la réfection d'une église milanaise, dont elle est propriétaire, et emploie même le curé.

« La question qui se pose est de savoir si la restructuration, avec privatisation, du système du crédit italien peut rencontrer un obstacle dû à la présence des fondations bancaires dans l'actionnariat », souligne M. Bianchi. L'évolution des fondations est indispensable, note l'ABI, qui estime qu'elles *« constituent un frein à la croissance future. Cette évolution est désormais indispensable pour permettre au système italien de participer à la restructuration du système bancaire européen dans une position forte »*, poursuit M. Bianchi. Reste à savoir quand sera adoptée la loi sur les fondations.

P. Sa.

L'inévitable conversion de Mediobanca

MILAN
de notre envoyée spéciale

Pendant longtemps, l'économie transalpine était partagée entre les pouvoirs publics... et Mediobanca. La puissante banque d'affaires italienne a participé activement à la construction du nord de l'Italie et détient toujours une kyrielle de participations dans l'industrie – de Fiat à Telecom Italia en passant par Benetton... – et dans le secteur financier. La vague de réformes du début des années 90, sur fond de « Mani pulite », a fait évoluer la « galaxie » de Mediobanca.

Preuve de son déclin : pour la première fois, lors d'un conseil assez récent, quelqu'un s'est levé pour dire non à Enrico Cuccia, *Il Grande Vecchio* (il est âgé de quatre-vingt-dix ans), le président de la banque jusque-là vénéré par tous. Les projets Marzotto, Super Gemina, initiés par Mediobanca ont échoué. Le Credito italiano, qui était sous la coupe de la banque milanaise, a aujourd'hui pris son autonomie. Imi, considéré comme l'« ennemi mortel » de la banque d'affaires, a remporté quelque succès en matière de privatisations... Le poids du marché l'emporte aujourd'hui.

Ses liens avec l'assureur Generali, dont elle est l'un des principaux actionnaires, sont distendus. Elle souhaiterait notamment le départ du président de Generali, Antoine Bernheim. L'une des raisons tient à l'ambiguïté de sa relation avec la banque Lazard, avec laquelle elle a une participation croisée et dont M. Bernheim est le vice-président. Gerardo Bragiotti, considéré comme un proche du très secret Enrico Cuccia, a récemment été « démissionné ». Il a été recruté par la banque parisienne du boulevard Haussmann, ce qui n'a pas manqué de provoquer des tensions entre Mediobanca et Lazard.

La thèse chère à Cuccia selon laquelle *« les voix se pèsent et ne se comptent pas »* a vécu. *« Le génie de Cuccia n'est plus adapté au monde italien actuel »*, renchérit un proche de la banque de la Via Filodramatici, qui le compare à la statue du Commandeur. Cette conception de la banque d'affaires à l'italienne est en pleine rénovation. Il y a encore quelques années, Mediobanca était au cœur de toutes les affaires conclues dans la péninsule. Ce n'est désormais plus le cas. *« Le rééquilibrage sera progressif, elle conservera un rôle de premier plan »*, tempère un banquier. *« Mais aujourd'hui elle se compare plus à une holding de participations, voire à une sicav, qu'à une banque »*, ajoute-t-il.

P. Sa.

Alcatel se renforce sur le marché américain en rachetant DSC Communications Corp.

APRÈS trois années marquées par les restructurations et par le souci du redressement financier et du retour à la croissance interne, Alcatel renoue avec les acquisitions. Et le groupe français le fait aux Etats-Unis, un marché dont son PDG, Serge Tchuruk, répète depuis des mois qu'il constitue, avec l'innovation technique, l'un des deux facteurs-clés du succès du groupe français. Celui-ci était le numéro un mondial des équipements de télécommunications jusqu'en 1993, avant de redescendre au septième rang.

Jeudi 4 juin, Alcatel a annoncé son intention d'acquérir le fabricant américain DSC Communications Corp. L'opération représente un investissement de 4,4 milliards de dollars, soit environ 26,4 milliards de francs. Elle se fera par un échange d'actions : les propriétaires de titres DSC se verront proposer 0,163 action du groupe Alcatel pour chacune de leur action. Cette proposition amicale a reçu l'approbation des dirigeants de DSC mais doit encore être approuvée par les actionnaires. *« Cela prendra au moins quatre mois »*, indique Alcatel.

ÉQUIPEMENTIER « TRADITIONNEL »

Basé à Dallas (Texas), DSC est un équipementier « traditionnel » comme Alcatel, spécialisé dans le domaine des équipements destinés aux réseaux publics de télécommunications (centraux téléphoniques, matériels de transmission et d'accès, systèmes de gestion des réseaux). Pour Alcatel, ce constructeur a l'avantage d'être *« très présent chez les compagnies régionales de téléphone américaines »*. DSC a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de dollars et un bénéfice net de 48,8 millions. Son apport va conduire Alcatel à doubler de taille aux Etats-Unis : le groupe français estime entre 1,5 et 1,7 milliard de dollars ses ventes d'équipements de télécommunications outre-Atlantique (auxquelles s'ajoutent 1,3 milliard de dollars dans les câbles), activité en croissance annuelle de 35 % sur les deux derniers exercices.

« DSC nous apportera une forte présence dans les équipements de commutation et d'accès aux abonnés sur le marché américain, domaines où nous sommes faibles. A l'inverse, nous leur apporterons notre forte présence dans les équipements de transmission, ainsi que nos plus récents développements techniques, particulièrement dans les systèmes d'accès aux abonnés », fait-on valoir chez Alcatel, où l'on chiffre à 200 millions de dollars par an les économies potentielles liées à ce rapprochement. *« Elles se feront sentir dès 1998 et atteindront leur plein effet à partir de l'an 2000 »*, souligne la direction du groupe français, qui se refuse à évoquer d'éventuelles suppressions d'emplois. Le nouvel ensemble devrait employer 11 600 salariés.

Reconnaissant qu'il y aura *« des réorganisations »*, Alcatel souligne que celles-ci porteront sur les équipes de recherche et développement de DSC et des activités d'Alcatel Network Systems (ANS), la filiale américaine du groupe français. C'est sous la bannière de cette dernière que seront regroupées les équipes de DSC, *« dans une phase ultérieure »*.

Ce retour à la croissance externe intervient alors qu'Alcatel affiche une meilleure forme financière : 4,6 milliards de francs de bénéfices en 1997, après 2,7 milliards de profits en 1996 et une perte de plus de 25 milliards en 1995. L'industriel, qui va également toucher les fruits de son désengagement partiel de GEC-Alsthom (rebaptisé Alstom), a ainsi vu remonter la valeur de ses actions en Bourse, qui avait plongé en 1995 et 1996. Cela lui a donné les moyens de ne pas sortir de liquidités pour procéder à un rachat.

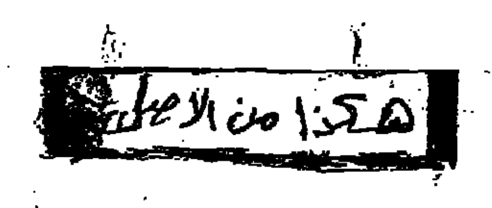
Le rachat de DSC ne devrait être qu'un premier pas. Alcatel envisage d'autres opérations de ce type. Particulièrement dans le domaine des équipements pour les réseaux de transmission de données et Internet, où, sous l'effet de la forte croissance du trafic, les opérateurs investissent massivement.

Philippe Le Cœur

Concentration aux Etats-Unis

L'industrie des équipements de télécommunications aux Etats-Unis connaît depuis plusieurs mois un fort mouvement de concentration. Dernière opération en date : le rachat de Ciena par Tellabs, annoncé mercredi 3 juin et estimé à 7,1 milliards de dollars (42,6 milliards de francs), qui donnera naissance à une entité représentant 1,6 milliard de dollars de chiffre d'affaires.

Les concentrations en cours outre-Atlantique sont principalement liées à l'essor d'Internet. Car, si les opérateurs investissent sur leurs réseaux de transmission de données pour soutenir cette croissance, leurs achats bénéficient pour une large part à des sociétés issues des réseaux informatiques (Cisco, 3Com, Bay Networks). Les équipementiers traditionnels des réseaux téléphoniques cherchent donc eux aussi à se placer. L'américain Lucent et le canadien Nortel ont ainsi multiplié les acquisitions de sociétés spécialisées dans la transmission de données.



La gestion de l'Eurostar britannique est confiée à un consortium de capitaux privés et publics

La SNCF détiendra 35 % de la société chargée d'exploiter la ligne

Face à la candidature du groupe privé Virgin de Richard Branson, c'est un consortium mixte qui a été choisi par le gouvernement britannique pour exploiter la future ligne à grande vitesse entre Folkestone et Londres. Les travaux seront achevés en 2007. Les groupes privés National Express et British Airways et les compagnies publiques de chemins de fer française et belge participent à ce groupement.

LONDRES
de notre correspondant

La liaison ferroviaire rapide entre le tunnel sous la Manche et Londres verra enfin le jour en 2007. C'est ce qu'a annoncé, mercredi 3 juin, devant la Chambre des communes, le vice-premier ministre britannique. John Prescott a défini la nouvelle structure du projet, après la défaillance du concessionnaire choisi par l'ancien gouvernement conservateur, London and Continental Railways (LCR). Incapable de lever les capitaux nécessaires, en plus de l'aide de 1,8 milliard de livres (18 milliards de francs) accordée par l'Etat, LCR avait exigé en janvier une rallonge de 1,2 milliard, provoquant la colère de l'ancien syndicaliste et marin qu'est M. Prescott.

Aux termes de l'accord, la LCR conservera la responsabilité financière des opérations. La compagnie privatisée Railtrack, qui gère le réseau ferré britannique, réalisera en deux phases la liaison entre Folkestone et la gare de St Pancras – qui remplacera celle de Waterloo – via la station intermédiaire d'Ebbsfleet.

GAIN DE TEMPS

Un consortium composé de British Airways (10 % du capital) et de la compagnie d'autocars National Express (40 %), associés à la SNCF (35 %) et à son homologue belge, la SNCB (15 %), gérera l'Eurostar qui relie Londres à Bruxelles et Paris. Le projet de Virgin n'a pas été retenu. C'est une victoire pour son rival British Airways, dont la participation, limitée en attendant l'avis de la Commission de la concurrence, devrait ensuite passer à 35 %, la SNCF conservant alors 22 %.

Les travaux du premier tronçon jusqu'à Ebbsfleet – le plus long et qui permettrait de gagner vingt minutes sur le trajet actuel – commenceront cette année pour s'achever en 2003. Ceux du second tronçon, qui traversera la Tamise et des zones très peuplées, devraient durer de 2001 à 2007.

Ce n'est pas seulement le temps gagné – une demi-heure entre le tunnel et Londres – qui compte. C'est aussi une amélioration considérable de la desserte de la banlieue sud-est de Londres, actuellement désastreuse. Le Channel Tunnel Rail Link permettra de relier Londres à Paris en deux heures et demie au lieu de trois. Actuellement, les 112 kilomètres entre Londres et le tunnel sont franchis en 1 h 10 contre 1 h 23 pour les 328 kilomètres entre Calais et Paris. Des trois partenaires d'Eurostar, le Royaume-Uni est le seul à n'avoir pas rempli sa part du contrat.

QUESTION DE FIERTÉ

London First, qui regroupe des hommes d'affaires attachés au développement de la capitale britannique, soutenait à fond le projet. Son porte-parole, Patrick Kerr, en a expliqué l'importance au *Monde* pour la régénération de l'East End de Londres. Il s'agit, selon lui, d'une question de *« fierté nationale »* : le Royaume-Uni doit pouvoir montrer qu'il a lui aussi la capacité de réaliser de grands projets. Cela devrait *« améliorer la compétitivité de Londres en tant que capitale du business en Europe »*. Il espère enfin voir entre Londres et Paris une liaison cadencée du type RER.

La nouvelle gare de Stratford, entre Ebbsfleet et St Pancras, devrait permettre une liaison en Eurostar vers Birmingham et Manchester, et l'aéroport londonien de Heathrow sera relié au continent dès l'an 2001. British Airways veut profiter d'Eurostar pour attirer de nouveaux passagers tout en réduisant ses rotations entre Londres, Paris et Bruxelles, moins rentables que les vols intercontinentaux.

En construisant la gare de Stratford, le gouvernement et London First entendent ouvrir aux investisseurs la zone la plus défavorisée de la métropole, dépourvue de liaisons modernes, qui pourrait ainsi gagner une centaine de milliers de nouveaux emplois.

Après avoir sévèrement critiqué le projet accepté par les Tories, alors en pleine campagne de privatisation des chemins de fer, M. Prescott a mis fin aux spéculations sur le montant de l'aide publique apportée au projet. Il ne sera pas de 700 millions de livres, comme on le laissait entendre, mais de 140 seulement.

Econome des deniers publics, le vice-premier ministre a exposé ce qu'il considère comme un exemple de ce partenariat public-privé auquel il tient beaucoup. L'Etat recevra 35 % des profits avant impôts de LCR après l'an 2020 et 5 % des parts de la société gérant l'Eurostar. En cas de cession de celle-ci, 35 % du prix de vente serait reversé à l'Etat. Enfin, la concession reviendra dans le domaine public en 2086, soit au bout de 90 ans au lieu des 999 prévus. En contrepartie, le gouvernement garantira les 3,7 milliards de livres d'emprunts que LCR entend lever à la City.

Patrice de Beer

Satisfaction du côté français

Partenaire du consortium, la SNCF ne cache pas sa satisfaction après la décision de John Prescott. *« On est venu nous chercher »*, a déclaré au *Monde* David Azéma, directeur des filiales et participations à la société nationale. *« C'est la preuve que la SNCF est reconnue par les Britanniques en tant qu'opérateur et gestionnaire du train à grande vitesse. Nous apportons notre savoir-faire, notre capacité de mettre en place des mécanismes de coopération »* entre les trois compagnies qui gèrent l'Eurostar, *« et, en plus, nous prenons notre part de risque »*.

Le schéma de financement privé à la Thatcher n'a pas fonctionné. Londres a dû en revenir au classique partenariat public-privé et accepter une coopération avec l'une de ces entreprises d'Etat longtemps brocardées comme des dinosaures par les tenants de l'ultralibéralisme. Ce qui a valu au gouvernement la critique de l'opposition, qui a dénoncé une *« nationalisation déguisée »*. – (Corresp.)

La construction redémarre à Paris - la Défense

LES DIRIGEANTS de l'établissement public pour l'aménagement de la région de la Défense (EPAD) viennent d'autoriser le promoteur immobilier texan Hines à lancer la construction de la tour PB6, la dernière à donner directement sur l'esplanade. C'est la première autorisation de ce type depuis 1992.

La conception de cette tour de verre de 155 mètres de haut (40 étages) a été confiée au cabinet d'architectes Pei-Cobb-Freed and Partners. *Pei est célèbre pour avoir dessiné la pyramide du Louvre. La tour – un* investissement de 1,7 milliard de francs – doit être terminée en mars 2001. Cet ensemble de 65 000 mètres carrés a déjà été vendu à EDF (50 %), qui occupera 70 % de l'immeuble, et à deux assureurs-vie, CNP et Ecureuil-vie (25 % chacun).

La bataille boursière pour la G-Banque continue

LA COMMISSION BANCAIRE et financière belge a jugé recevables, mardi 2 juin, les offres des deux concurrents au rachat de la Générale de Banque (G-Banque), le bancassureur belgo-néerlandais Fortis et la première banque des Pays-Bas, ABN-Amro. Dans la foulée, le 3 juin, Jan Kalff, président d'ABN Amro, a indiqué que sa banque acceptera de ne détenir que 50 % plus une action de la Générale de Banque. ABN-Amro avait initialement fixé à 60 % le seuil à partir duquel son offre serait déclarée *« inconditionnelle »*.

La banque néerlandaise se dit prête à surenchérir en cas de contre-offre de Fortis. Le bancassureur a, lui, simplement annoncé qu'il était assuré d'obtenir 35 % du capital de la banque, avec l'acquisition notamment des parts de la Société générale de Belgique (SGB).

Les villes veulent profiter de la concurrence dans l'électricité

LES COLLECTIVITÉS *locales ont annoncé le 3 juin qu'elles allaient* remettre six propositions aux pouvoirs publics dans la perspective de l'ouverture du marché européen de l'électricité en 1999. Ce document a été rédigé par deux associations, l'Amorce, regroupant 125 collectivités territoriales responsables de réseaux de chaleur, et Energies Cités, rassemblant 60 collectivités européennes.

L'une des propositions concerne la création d'un fonds de soutien à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables. Pour Alain Cabanes, délégué général d'Amorce, *« l'ouverture à la concurrence va induire une baisse des prix rendant plus difficiles les investissements des collectivités dans les énergies locales et renouvelables si aucun soutien ne leur est apporté »*. Une autre demande porte sur l'attribution aux collectivités du statut de clientes *« éligibles »*. Ainsi, comme les grands industriels, les villes de plus de 200 000 habitants consommant plus de 40 GWh par an pourraient choisir leur fournisseur d'électricité hors d'EDF.

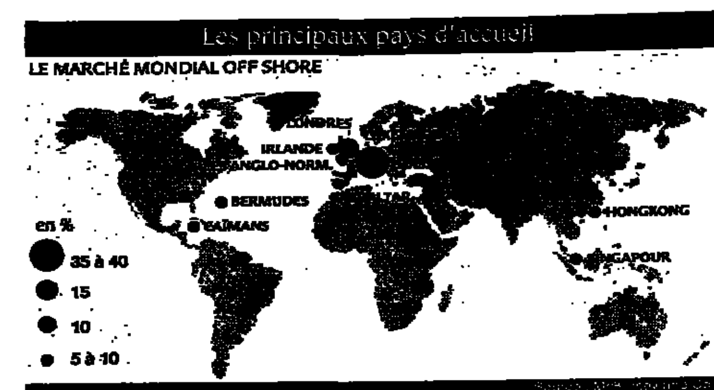
Une série d'initiatives internationales tente de limiter l'attrait des paradis fiscaux

Finance. Qualifiée de « problème mondial » par l'OCDE, l'existence de places off shore préoccupe particulièrement l'Union européenne. Mais l'argument fiscal conserve de nombreux défenseurs

LONDRES
de notre correspondant à la City

Les paradis fiscaux sont-ils menacés ? Synonymes de légèreté des taxes, de permissivité et de garantie d'un secret bancaire bien gardé, les places off shore ont été mises en cause, le mois dernier au sommet de Birmingham, par Jacques Chirac. Une première salve avait été tirée par Gemini Consulting, dont une étude réalisée pour le compte du groupe Merrill Lynch affirme que les riches Européens et Asiatiques ont de moins en moins recours aux micro-Etats ou à la Suisse pour placer leur patrimoine : on n'y trouve plus aujourd'hui qu'un tiers de l'épargne des *high net worth individuals*, les riches capables de justifier de 1 million de dollars d'actifs mobilisables.

La deuxième menace émane du récent rapport-brulôt de l'OCDE, intitulé « Concurrence fiscale dommageable : un problème mondial », qui préconise une série de réformes destinées à leur enlever leur raison d'être : nouvelle définition du lieu de résidence, meilleur contrôle des sociétés étrangères, réduction des exemptions dans le cadre de la double imposition des revenus de source étrangère, meilleur accès aux renseignements bancaires. Par ailleurs, un forum chargé de lutter à l'échelle internationale contre des pratiques jugées préjudiciables à la souveraineté fiscale des Etats doit dresser une liste noire des paradis fiscaux. En troisième lieu, l'Union européenne a accusé nommément les îles Anglo-Normandes, l'Irlande et Gibraltar de protéger le blanchiment d'argent sale provenant de la drogue ou de l'escroquerie.



5 800 milliards de dollars sont placés dans ces paradis fiscaux par de riches particuliers.

Après avoir restreint la défiscalisation des gains en capital tirés des « trusts » de Jersey, Guernesey et Man, le gouvernement britannique a révisé les exonérations fiscales sur les revenus rapatriés de ces lieux. La décision du ministère de l'intérieur et du Foreign Office d'enquêter sur les réglementations en vigueur dans les îles Anglo-Normandes comme dans les colonies de la Couronne réputées pour leurs discrètes « boîtes aux lettres » a constitué le cinquième choc.

L'ensemble de ces manœuvres ont plongé dans l'embarras des paradis fiscaux aux prises avec des objectifs contradictoires : jouer un rôle de gardien des grosses fortunes tout en maintenant de bonnes relations avec les grands pays voisins. La déréglementation de l'économie mondiale (le on shore en jargon), la réduction de la fiscalité, le démantèlement progressif des barrières aux placements financiers à l'étranger ou la levée du contrôle des changes ont déjà porté un coup à ces refuges traditionnels. La multiplication des *opportunités d'investissement sur* place, en particulier au Proche-Orient et en Amérique latine, créée par les privatisations ou par la mise en place d'incitants fiscaux à la constitution de fonds de retraites privées en Europe, réduit l'attrait du détour.

« Une plus grande stabilité politique dans le monde et la libéralisation tous azimuts des marchés financiers ont restreint le terrain de chasse des places off shore », souligne Stephen Beck, responsable de l'étude de Gemini. La coopération accrue entre autorités fiscales de tutelle, *dotées de pouvoirs étendus* pour lutter contre le trafic de stupéfiants et le délit d'initiés à l'échelle internationale, ont également sapé le secret bancaire. A titre d'exemple, les pressions incessantes des Etats-Unis sur des économies dans les Antilles, dépendantes des activités américaines, voire de l'aide économique, ont contraint ces nations à resserrer leur réglementation financière, volontairement laxiste.

DU « PROPRE » AU « MAFIEUX »

Affaire Dumas en France, controverse sur le « trust » à Jersey appartenant au secrétaire d'Etat britannique au Trésor, Geoffrey Robinson, enquête sur la fortune de la famille Bhutto... la plupart des scandales sur le financement des partis, les commissions occultes perçues sur les contrats d'armement ou la fraude fiscale ont pour cadre des sociétés écrans et des prêtes-noms basés dans une place off shore. Et, à en croire un expert français installé à Londres, *« on a toute la palette, du plus propre, comme Jersey, au plus mafieux, comme l'Irlande ». « Tout cela est du roman »*, répond-on officiellement à Saint-Hélier. Ces places estiment faire partie du jeu naturel du marché, et jugent hypocrites les critiques, champions de la réglementation. C'est ce que dit en langage plus feutré Adrian Shipwright, avocat fiscaliste au barreau de Londres : *« A l'inverse des lois écrites, qui fixent les droits et devoirs du citoyen, le droit anglais* (common law) *permet de tout faire tant que ce n'est pas interdit, comme payer le moins possible d'impôt. »*

Malgré ces menaces, les paradis fiscaux sont loin de jouer leur survie. L'argument fiscal reste un atout de poids, puisque le percepteur n'a pas accès à la déclaration des revenus faite auprès du fisc des lieux. Ensuite, le savoir-faire des avocats, conseillers financiers et experts-comptables installés sur place permet à ces places internationales de franchir toutes les frontières traditionnelles des métiers de la finance et d'offrir, comme à Londres, New York ou Tokyo, une large gamme de services hautement spécialisés (produits dérivés, options, trusts).

Enfin, des « parrains » puissants protègent ces zones extraterritoriales. Les fonds et sociétés fiduciaires anglo-saxonnes ont tendance à utiliser le London Stock Exchange pour leurs opérations boursières et de change, ce qui réduit la marge de manœuvre punitive des autorités britanniques. La nécessité de ménager la susceptibilité irlandaise explique les réticences de Londres à faire pression sur Dublin pour accroître le contrôle sur la formidable cité financière qui a vu le jour sur les anciens docks de Dublin. L'Espagne, qui revendique la souveraineté sur Gibraltar, est cosouveraine du « paradis » d'Andorre, la France protège Monaco, et la Belgique doit tenir compte de ses épargnants qui investissent au Luxembourg. Il en est de même des Pays-Bas ou de l'Allemagne vis-à-vis des Antilles néerlandaises ou du Liechtenstein. Ces protecteurs sont utilisés sans vergogne quand il faut torpiller toute mesure de rétorsion contraire à leur intérêt discutée à l'échelon international. Le refus de la Suisse et du Luxembourg de parapher la condamnation de l'OCDE le prouve.

« Une île, un îlot de paix... une véritable terre bénie », disait Valéry de la Suisse. Ce bonheur devrait être sauvegardé. A l'avenir, l'on shore devrait cohabiter avec l'off shore plus qu'il ne va le supprimer.

Marc Roche

Lire aussi notre éditorial page 15.

Le système des trusts

***« Un trust est un trust est un trust »* : c'est par cette boutade qu'un banquier privé français de Londres définit cette société fiduciaire chère aux îles anglo-normandes et aux Bermudes qui n'existe pas en droit français, mais est reconnue par le code des impôts. Il s'agit d'un contrat entre le fondateur du trust (le *settlor*) qui apporte ses biens, matériels comme immatériels, et en donne la propriété légale à un *trustee*, qui doit les gérer au mieux des intérêts des particuliers. Un « protecteur », personnalité proche du fondateur, s'assurera après le décès que le trust est bien administré.**

Pour le fisc français, le trust permet de ne pas payer d'impôt (sur la valeur, la fortune, le revenu ou la succession) sur le bien sorti du patrimoine. Ce système, né au temps des Croisades pour protéger le patrimoine des aristocrates partis guerroyer en Terre sainte, est surtout utilisé par les résidents fiscaux à l'étranger et les gros patrimoines, en raison du coût de création et de gestion.

Un tiers des avoirs placés dans le monde

● **Le marché mondial off shore.**
– Suisse : 35 %-40 %.
– Londres : jusqu'à 15 %.
– Hongkong-Singapour : jusqu'à 10 %.
– Luxembourg : 5 % à 10 %.
– Iles Anglo-Normandes : 5 % à 10 %.
– Autres (Caïmans, Irlande, Gibraltar, Bermudes, etc.) : 5 % à 10 %.
(source : McKinsey and Co.)

● **Parts des services financiers dans le PNB.**
– Ile de Man : 36 %.
– Guernesey : 59 %.
– Jersey : 55 %.

● **Jersey-Revenus par métiers.**
– Fonds d'investissement : 14 %.
– Banque : 39 %.
– Gestion de patrimoine : 47 %.

● **Montant détenu off shore par les riches particuliers.** 5 800 milliards de dollars, soit un tiers des avoirs placés dans le monde.
(source : Gemini Consulting)

Une si jolie petite île... prisée par les grosses fortunes

DOUGLAS (île de Man)
de notre envoyé spécial

L'île de Man, cette possession de la Couronne britannique qui ne fait partie ni du Royaume-Uni ni de l'Union européenne, a bien su tirer parti de l'ambiguïté de son statut ! On ne peut toutefois manquer d'être surpris en débarquant à Douglas, la capitale : ce n'est qu'un petit port victorien pour touristes, avec ses pensions désuètes et ses magasins provinciaux. Pourtant, près de 300 milliards de francs ont su trouver le *chemin* de ce paradis fiscal.

REPORTAGE
Douglas n'est qu'un petit port victorien, pourtant 41 980 sociétés sont enregistrées sur l'île

« Echapper à l'impôt a toujours été légitime. Frauder le fisc ne l'est pas. » Telle semble être la devise de cette enclave celte en mer d'Irlande. Ou, pour citer Michael Gates, chef du service de développement international de Man, grâce à son *« facteur de confidentialité »*, l'île s'intéresse à *« tous les moyens légaux pour minimiser l'impact du percepteur »* sur les grosses fortunes qui ont choisi ses cieux cléments. A un moment où l'expression de « paradis fiscal » sent quelque peu le soufre face aux récriminations des percepteurs européens ou américains, ainsi qu'à l'inquiétude des polices de ces pays devant le risque de blanchiment de l'argent de la drogue, les Manx (habitants de l'île) préfèrent toutefois jouer la prudence. D'autant que le gouvernement de Tony Blair est à la recherche de toute nouvelle ressource lui permettant de financer sa politique sociale sans augmenter des impôts déjà élevés.

Le Parlement n'a pas apprécié l'annonce cavalière par son autorité de tutelle, le ministère de l'intérieur, de l'envoi d'un enquêteur pour voir si leur législation ne péchait pas par laxisme. Autonome, l'île de Man a son propre système législatif, judiciaire et fiscal, et Londres n'a compétence qu'en matière de diplomatie, de défense et, *« en dernier ressort, pour assurer le bon gouvernement de l'île »*. Mais rechigner devant ce contrôle, même contestable, aurait donné l'impression que Man avait quelque chose à cacher.

La douceur du climat fiscal de cette île de 572 km² et de 72 000 âmes explique la présence de 68 banques, 192 compagnies d'assurances et 41 980 sociétés enregistrées. L'impôt sur les individus et les sociétés ne dépasse pas 20 % et les conditions de résidence sont *généreuses : il suffit parfois de* quelques visites par an pour en bénéficier. *« Nous comptions sur leur bonne foi »* pour déclarer leurs revenus perçus à l'étranger, dit M. Gates.

Les principaux bénéficiaires en sont les banquiers, assureurs – en particulier pour l'assurance *« captive »*, c'est-à-dire les filiales de multinationales chargées d'assurer leurs risques prévisibles – et gestionnaires de fonds de pension et trusts (ou fiducies). L'économie locale en profite aussi : les services financiers représentent 35 % du PIB de Man et les services 20 %.

AFFAIRES PEU RECOMMANDABLES

Si, pour reprendre ses propres termes, l'île se doit d'être *« plus blanche que blanche »*, tout n'est pas aussi clair que l'épaisse documentation officielle ne l'assure. Des sociétés et des individus domiciliés dans ce petit paradis ont été impliqués dans des affaires peu recommandables, dont le trafic d'armes. *« Nous comptons y remédier dès cette année en étendant la législation sur le blanchiment de la drogue aux profits tirés du crime en général »*, explique le professeur St John Bates, « Clerk » du Parlement. Mais il reconnaît *« l'existence d'une zone préoccupante, celle des sociétés non résidentes, difficiles à contrôler, car elles ne requièrent la présence d'aucun Manx et font leurs affaires hors de l'île. Elles représentent un risque politique hors de proportion avec les 6 millions de livres qu'elles nous rapportent par an. »*

En attendant, les Manx se félicitent de l'efficacité de leur régulation et contestent l'ingérence de Londres dans leurs affaires, surtout fiscales. Ministre du commerce et de l'industrie, David North se veut rassurant : *« Nous devons convaincre les Européens que nous sommes une place off shore encore mieux réglementée que Jersey ou Guernesey. »* En attendant, l'île de Man a su retomber sur ses pieds, à l'image de son blason aux trois jambes cuirassées et de sa devise : *« De quelque côté que vous me jetiez, je reste debout ! »*

Patrice de Beer

Le CSA est confronté à l'émergence de télévisions pirates

Plusieurs petites chaînes émettent sans autorisation dans des conditions souvent précaires. A Paris, Ondes sans frontières vient d'être légalisée pour un mois. En Auvergne, la Télévision indépendante réclame une autorisation permanente

LA PREMIÈRE télévision pirate de quartier à Paris vient de faire son entrée officielle sur les ondes. Mais avec un laissez-passer temporaire. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a en effet accordé, mercredi 3 juin, une autorisation d'émettre à Ondes sans frontières (OSF). Son programme local destiné à l'Est parisien pourra être diffusé jusqu'au 3 juillet.

D'autres, dans la capitale, s'essaient à la création de chaînes pirates. Au troisième étage d'un immeuble du 14ᵉ arrondissement, Navarro et quelques-uns de ses amis bricolent Télé-Plaisance. Grâce à son petit émetteur installé sur le toit et orienté le plus possible vers la tour Eiffel, les habitants des rues alentour parviennent tant bien que mal à saisir les émissions improvisées avec les visiteurs.

Le système mis en place par Télé-Bocal est plus sophistiqué ; il se situe entre le réseau de distribution de cassettes vidéo et la télé-pirate. Depuis trois ans, une équipe d'une quinzaine de bénévoles et de six jeunes en contrat emploi-solidarité (CES) fabrique, chaque mois, un programme de quarante-cinq minutes sur l'actualité dans la capitale. Avec des sujets traités nulle part ailleurs, comme les expulsions des Algériens dans le quartier de la gare de Lyon ou le fonctionnement d'un centre pour les toxicomanes. S'y ajoutent quelques sketches, un peu de fiction et des clips.

> Des autorisations temporaires peuvent être accordées, sans appel à candidatures. Elles ne peuvent pas dépasser six mois et ne sont pas reconductibles

Les cassettes sont regardées dans un réseau de trente cafés, qui paient chacun 500 francs pour les diffuser. Mais les ambitions de Télé-Bocal ne s'arrêtent pas là. D'ailleurs, cette association a déjà signé avec le CSA une convention d'un an pour être diffusée sur le câble. *« Notre objectif est une diffusion hertzienne. Nous allons nous mettre à chercher de l'argent pour y parvenir »*, prévient Richard Sovied, responsable de l'association. Car, si Télé-Bocal possède déjà une caméra et une table de montage numériques, il lui manque, en revanche, un émetteur performant, dont le coût avoisine 40 000 francs.

Plus structurée et, semble-t-il, plus riche, une télévision de la capitale auvergnate est en délicatesse avec le CSA. Depuis le 31 mai, la Télévision indépendante (TLI), de Clermont-Ferrand, est en effet dans l'illégalité. Elle bénéficiait depuis le mois de janvier d'une autorisation temporaire, demandée à l'occasion du Festival du court-métrage. *« Nous voulons faire une télévision locale indépendante et permanente avec un programme régional »*, affirme Jean-Pierre Wagner, responsable de la société Edepis, qui revendique un budget de 950 000 francs et des installations estimées à 5 millions de francs. Les dirigeants de TLI veulent désormais obtenir une autorisation d'émettre définitive dans le cadre d'un appel à candidatures. En outre, ils contestent la qualité de la fréquence qui leur a été accordée.

En matière de télévision, l'attribution par le CSA des fréquences hertziennes peut se faire de deux manières. Il peut s'agir d'autorisations permanentes de dix ans, accordées dans le cadre d'appels à candidatures et renouvelables une fois. C'est le statut des grandes chaînes hertziennes privées ou de service public, ainsi que les télévisions locales, comme Télé-Toulouse, Télé-Lyon Métropole (TLM) etc.

Par ailleurs, des autorisations temporaires peuvent être accordées, sans appel à candidatures. Mais ces autorisations ne peuvent pas dépasser six mois et elles ne sont pas reconductibles. Le CSA en a accordé six en 1995, quatre en 1996, huit en 1997. En 1998, la fréquence donnée à OSF est la quatrième. Ces autorisations temporaires, qui peuvent aussi être accordées à des radios, le sont généralement à des associations qui souhaitent faire des programmes à l'occasion d'un événement ponctuel. Ainsi, Télé 102 a émis aux Sables-d'Olonne durant la course du Vendée Globe, et les Images du Lubéron retransmettaient les programmes d'un festival de Provence.

C'est en Guadeloupe que la création de télévisions pirates, qui avaient dépassé la durée de leurs autorisations, a créé une situation anarchique (*Le Monde* du 12 juillet). Le CSA a fini par y mettre bon ordre par un appel aux candidatures, lancé en juillet dernier. Trois chaînes ont ensuite été choisies. TCI Guadeloupe, Canal 10 et Basse-Terre Télévision ont signé des conventions alors que la candidature d'Archipel 4 n'a pas été retenue.

L'opération déclenchée par OSF à Paris, qui a obligé le CSA à instruire le dossier plus vite que prévu, risque de donner des idées à d'autres. Peut-être préfigure-t-elle un mouvement de création de télévisions indépendantes et locales, comparable à ce que fut celui des radios libres au début des années 80. A deux réserves près : un cadre juridique existe et, surtout, le lancement d'une télévision réclame plus de moyens techniques et financiers que celui d'une radio.

Françoise Chirot

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : Stuart Higgins, le rédacteur en chef du *Sun*,** premier quotidien britannique par ses ventes, quitte ses fonctions au moment où le journal modifie discrètement sa ligne éditoriale. Il sera remplacé par le rédacteur en chef adjoint du *New York Post*, un autre tabloïd de Rupert Murdoch, David Yelland, âgé de trente-cinq ans.

■ **Gilles Brochen, ancien directeur général du groupe Les Echos,** devrait rapidement, selon le quotidien économique *Les Echos*, prendre la présidence du groupe de presse gratuite Spir Communication, filiale du groupe Ouest-France.

■ **AUDIOVISUEL : la chaîne de télévision américaine ABC** (groupe Disney) a vendu sa participation de 80 % dans l'agence spécialisée dans le reportage télévisé Worldwide Television News (WTN) à l'agence de presse américaine Associated Press (AP). WTN est en concurrence sur ce marché avec Reuters Television News et Associated Press Television (APTV). Selon le *Financial Times*, le prix de la transaction serait d'environ 330 millions de francs.

■ **La régie publicitaire IP France** a modifié ses statuts, se transformant en société anonyme avec conseil de surveillance et directoire. IP France, qui régit notamment les stations de radio RTL, Fun, RTL 2, Sud Radio et les télévisions RTL 9, La Cinquième, MCM et Fox Kids, crée également un département spécialisé dans la publicité multimédia baptise « IP Interactive ».

Avec Ondes sans frontières des exclus s'offrent une télé

AU 61 DE LA RUE d'Avron, un quartier populaire du 20ᵉ arrondissement de Paris, Ondes sans frontières (OSF) a planté son antenne et son « studio » dans un immeuble du Crédit lyonnais, occupé par des architectes, des artistes et des associations.

Faute d'ascenseur, les invités d'OSF arrivent au douzième étage le souffle court et les jambes coupées. Prévoyants, les habitués et les fondateurs de la chaîne pirate enfournent quelques canettes de bière dans leurs poches avant de monter au studio pour prendre l'antenne à 19 heures. Tel soir, c'est Spermicide, un groupe de rock underground, qui passe sur l'écran. Entre les extraits d'une vidéo d'un de leurs concerts, les trois membres du groupe répondent aux questions des animateurs, debout sur la terrasse. Aux plans léchés des grandes chaînes, OSF oppose un festival d'hérésies techniques : images en contre-jour, son inaudible, passages répétés devant la caméra.

L'équipe d'OSF est composée d'un savant mélange de pionniers des télés pirates, de vétérans des radios libres et de militants associatifs. Venus d'horizons divers, ils se disent tous réunis par la volonté *« d'émettre une parole libre par voie hertzienne »*. Pour Marc, le but d'OSF est de *« donner la parole à des gens qui ne l'ont pas dans les circuits traditionnels »*. En clair, à tous les *« sans »*. Marc souhaite *« offrir un champ des possibles qui soit très large »*. Pour cette raison, les fondateurs d'OSF refusent toutes les récupérations. OSF *« n'est pas la télé du DAL »*.

A l'antenne, Spermicide a laissé place à un reportage sur le rétablissement de l'électricité à des familles défavorisées. Pendant la diffusion, un plateau s'improvise. Quatre chaises dépareillées et un fauteuil en rotin font l'affaire. A l'écran, l'amateurisme règne toujours en maître. D'un cadrage trop serré, un cameraman « décapite » les invités. Mais le message passe. Comme celui de *« cette ancienne commerçante, désormais au RMI, qui vit avec ses enfants sans électricité depuis 1996 »*.

PETIT ÉMETTEUR

Selon Alain Quiquempoix, qui apporte son savoir-faire technique, le petit émetteur d'OSF, réglé à 7 watts de puissance, permet de servir près de deux millions de téléspectateurs potentiels. Pour monter la chaîne, 25 000 francs ont suffi. La somme a été réunie grâce aux dons de plusieurs associations. Incertaine quant à son avenir, OSF propose, *« au départ, une antenne un peu rigide avec une grille*, confie Marc. *Mais, à l'avenir, après l'autorisation, il y aura un accès au public »*.

Selon lui, *« les gens pourront venir sur le plateau ou apporter leur vidéo K7 »*. Pour toute l'équipe de la chaîne, *« le rêve serait qu'en regardant OSF les gens ferment le récepteur pour aller discuter dans la rue »*. Comme si cette petite télévision pouvait exorciser les méfaits des grandes.

Guy Dutheil

Emap conteste la privatisation de RMC

LE GROUPE BRITANNIQUE Emap a déposé, mercredi 3 juin, un recours devant le Conseil d'Etat pour contester la décision du gouvernement français d'attribuer le groupe RMC au trio NRJ-Sud Radio-*La Dépêche du Midi*. Emap, qui était candidat à la reprise de RMC, estime que la procédure de privatisation *« n'a pas respecté le principe d'égalité de traitement des candidats »*. *« NRJ et le groupe Fabre ont eu accès à des informations que nous n'avons pas eues »*, explique Jan Jacob Boom-Wichers, directeur du développement d'Emap-France.

Le groupe dépose un autre recours devant le Conseil d'Etat, pour contester la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui a donné son agrément à la cession de RMC. Emap considère que le CSA *« n'a pas respecté les principes dont il est garant »*, en particulier ceux du *« pluralisme »* des opérateurs en attribuant à NRJ le réseau Nostalgie.

Par ailleurs, la cession de RMC au groupe Sud-Communication inquiètent les syndicats de la radio monégasque, *« bradée par le gouvernement qui a donné son accord à un projet très flou »*. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 3 juin, l'intersyndicale (CFDT, SNJ, FO) a contesté *« la stratégie de repli au sud »*, l'absence d'investissements nouveaux et les risques d'une perte de l'indépendance de la station, face à Sud Radio. Les syndicats dénoncent surtout *« Le prix exorbitant à payer en terme d'emploi »*.

Le plan social annoncé par les dirigeants de Sud-Communication prévoit de dégager des économies de 70 millions de francs, dont 50 millions sur la masse salariale. Face à ces incertitudes, les représentants des salariés de RMC exigent la garantie du reclassement du personnel.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ALCATEL : le groupe de télécommunications** rachète la firme américaine DSC Communications pour 4,4 milliards de dollars (26,4 milliards de francs) *(lire page 16)*.

● **BOEING : le constructeur aéronautique** a annoncé, mercredi 3 juin, l'abandon à partir de l'an 2000 de la production de MD-11, avion long courrier de McDonnell Douglas, faute de commandes suffisantes. 4 000 emplois pourraient être menacés (*Le Monde* du 4 novembre).

● **AEROSPATIALE : le gouvernement français envisage** d'introduire en Bourse jusqu'à 30 % du capital de l'entreprise publique, selon le quotidien économique *Les Échos*. Cette opération interviendrait par le biais d'une augmentation de capital qui permettrait au groupe aéronautique de lever jusqu'à 6 milliards de francs sur le marché.

● **VICKERS : le groupe britannique** a annoncé, jeudi 4 juin, la vente de sa filiale de motorisation Cosworth pour 120 millions de livres (1,2 milliard de francs) à Audi, filiale de Volkswagen. L'opération est conditionnée à l'acceptation du rachat de Rolls Royce Cars, autre filiale de Vickers, par le groupe allemand. Les actionnaires de Vickers doivent se prononcer vendredi sur cette offre.

SERVICES

● **TÉLÉPHONE : les principaux opérateurs français** ont déposé une plainte devant la Commission européenne contre l'Etat français et France Télécom en contestant les règles du service universel, selon l'hebdomadaire *Le Monde Informatique* à paraître vendredi 5 juin.

● **AT&T : l'opérateur téléphonique américain** estime que son plan de 18 000 départs anticipés pourrait être atteint avant l'échéance prévue (janvier 2000), 14 000 salariés ayant déjà répondu favorablement à ses propositions de départ.

● **CGEA : la filiale transports de Vivendi** (ex-Générale des eaux) a remporté, mercredi 3 juin, un contrat d'exploitation de trois lignes ferroviaires en Basse-Saxe, représentant un chiffre d'affaires annuel de 170 millions de francs. La CGEA, par l'intermédiaire de sa filiale allemande DEG, exploite déjà seize réseaux ferroviaires et routiers en Allemagne.

FINANCE

● **COMIPAR : les actionnaires et anciens administrateurs** de la maison mère de la Banque Pallas-Stern, en liquidation, ont offert une « *contribution spontanée* » de 1,2 milliard de francs et l'abandon de 2 milliards de créances, indique l'AFP. Le tribunal de commerce de Paris a donc renvoyé au 3 juillet l'audience prévue le 2 juin dans la procédure en comblement de passif.

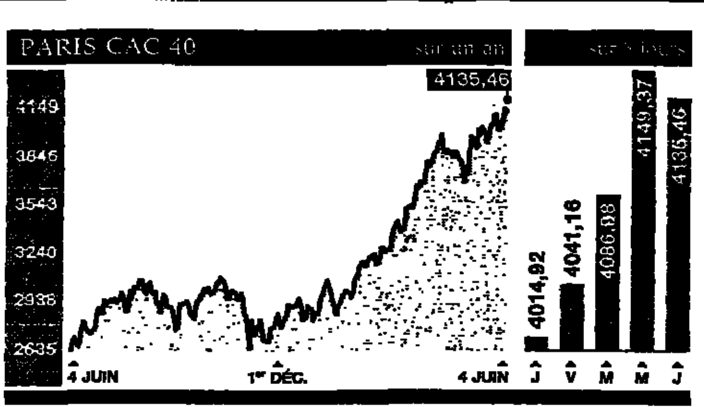
● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque a acheté à New York** une petite société spécialisée dans la syndication de crédits commerciaux performants et non performants, Meenan, McDevitt and Company, créée en 1991. Elle compte une douzaine d'associés-gérants.

RÉSULTATS

■ **MOULINEX : le groupe d'électroménager** a annoncé, jeudi 4 juin, un bénéfice de 203 millions de francs pour son exercice 1997/1998 contre 29 millions l'an dernier. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 8 milliards de francs, en hausse de 3,6 %.

■ **PILKINGTON : le groupe verrier britannique** a annoncé, jeudi, une perte de 100 millions de livres (1 milliard de francs) au cours de son exercice clos le 31 mars dernier, pour un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de livres, en recul de 7,5 %.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 04/06	Var. % 03/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4135,46	−0,34	37,90
- SBF 120	2625,59	−0,40	37,72
- SBF 250	2668,93	−0,80	37,23
- SECOND MAR.	2456,13	−0,19	35,64
- MIDCAC	2263,05	−0,18	38,89
LONDRES FT100	5879,60	−0,32	14,49
AMSTERDAM AEI	1204,21	−0,28	31,80
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,26	35,29
FRANCFORT D30	5615,09	0,02	32,13
MADRID IBEX35	10129,60	0,07	38,53
MILAN MIB30	35161	0,14	41,05
SUISSE SMI	7624,30	−0,55	21,85
STOXX 666	295,14	−0,16	—
EURO STOXX 326	310,45	−0,20	—
STOXX 50	3339,93	−0,15	—
EURO STOXX 50	3305,91	−0,39	—

Monde ▶	Cours 03/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8803,80	−0,98	11,32
- SP 500	1082,73	−0,96	11,57
- NASDAQ	1742,51	−1,11	10,95
BUENOS-AIRES M.	598,31	−0,39	−12,97
JOHANNESBURG	9102,20	−0,23	22,58
MEXICO BOLSA	269,55	−0,53	−16,14
SANTIAGO IPSA	89,79	1,25	−21,42
SAO PAULO BOU.	9356	−2,90	−3,34
TORONTO FSE I.	7493,24	−0,54	11,85
ASIE 10h15	04/06	03/06	31/12
BANGKOK SET	21,07	2,09	−15,49
HONGKONG H.	8558,42	−2,98	−20,18
SÉOUL	38,49	3,02	−9,09
SINGAPOUR ST.	1193,75	−2,14	−21,97
SYDNEY ALL O.	2693,40	−0,14	1,60
TOKYO NIKKEI	15426,47	0,52	1,10

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 03/06	Var. % 02/06	Var. % 31/12
GALERIES LAFA.	[illegible]	+6,52	+86,74
COLAS	1211	+6,04	+40
PATHE	1230	+5,85	+5,30
SANOFI	747	+5,50	+11,49
COMPTOIRS MOD	3529	+5,37	+14,57
ATOS CA	1206	+5,36	+54,63
SOMMER-ALLIBE	356	+5	+60,84
MOULINEX	162,50	+4,68	+22,73
UNION ASSUR.F.	929	+4,26	+17,59
GUYENNE GASCO.	2490	+4,12	+29,03

Baisses ▶	Cours 03/06	Var. % 02/06	Var. % 31/12
CGIP	3166	−4	+46,66
LEBON (CIE)	279	−3,42	−3,12
RUE IMPERIALE	7500	−2,89	+46,19
SAUPIQUET (NS	560	−2,62	+1,75
GAUMONT #	472	−2,34	+9,48
CEGID (LY)	1228	−2,28	+99,51
S.I.T.A.	1070	−2,14	+19,13
DEXIA FRANCE	[illegible]	−2,08	+15,63
GROUPE GTM	552	−1,95	+36,29
ELF GABON	1049	−1,87	+6,82

PARIS SBF 250 3 mois — 2668,93 — 2690, 2591, 2492, 2394, 2295, 2196 — 4 MARS, 17 AVRIL, 4 JUIN

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8803,80 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 4 MARS, 16 AVRIL, 3 JUIN

LONDRES FT100 3 mois — 5879,60 — 6198, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 4 MARS, 17 AVRIL, 4 JUIN

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5615,09 — 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 4 MARS, 17 AVRIL, 4 JUIN

TOKYO Nikkei 3 mois — 15426,47 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 4 MARS, 16 AVRIL, 4 JUIN

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS avoir atteint un nouveau record la veille, la Bourse de Paris cédait du terrain, jeudi 4 juin, en fin de matinée, dans le sillage du dollar et de Wall Street. En recul de 0,94 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait à 12 heures une perte de 0,55 % à 4 126,61 points.
En Europe la croissance s'accélère : le PIB a progressé de 0,6 % en France au 1er trimestre selon l'Insee – un chiffre légèrement inférieur aux prévisions –, en Allemagne elle s'est élevée de 1 % par rapport au 4e trimestre en 1997. M. Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, estime que les statistiques publiées et les indications sur la conjoncture du 2e trimestre, confirment le caractère réaliste d'une croissance de 3 % de l'économie française cette année.
Olipar gagne 6,7 %, Skis Rossignol 5 %. Spir Communication recule de 3,8 % et Fromageries Bel de 3,7 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert en baisse, jeudi 4 juin. Après quelques minutes d'échanges sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX perdait 1 %, à 5 553,86 points. Le marché était pénalisé par le recul du dollar.

LONDRES

LA BOURSE de Londres avait terminé en nette progression, mercredi 3 juin, soutenue par l'avancée de Wall Street dans l'après-midi, sans toutefois réussir à franchir la barre des 5 900 points, dans un marché prudent avant la publication jeudi de la décision monétaire de la Banque d'Angleterre.
L'indice Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres avait gagné 56,1 points à 5 898,4 points, soit une progression de 0,96 % par rapport à ses niveaux de clôture mardi.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a terminé, jeudi 4 juin, sur une hausse de 0,52 %, à 15 426,47 points. Une nouvelle fois, les fonds d'investissement publics se sont montrés actifs afin de soutenir la place nippone. Les valeurs automobiles comme Honda et Bridgestone ont été particulièrement recherchées. Mais les inquiétudes persistantes sur la dérive du yen et la baisse de Wall Street pourraient rapidement stopper ce mouvement.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a eu un nouvel accès de faiblesse, mercredi 3 juin, avec un recul de 0,98 %, à 8 803,80 points. La chute de l'action Intel (– 4,7 %) a entraîné à la baisse une partie des valeurs technolgiques. Les investisseurs commencent à s'inquiéter sur un éventuel ralentissement de la croissance bénéficiaire des sociétés américaines.

Valeur du jour : Norbert Dentressangle au règlement mensuel

DEUXIÈME TRANSPORTEUR routier français, le groupe Norbert Dentressangle s'apprête à franchir un nouveau pas en accédant, le 10 juin 1998, au marché à règlement mensuel. Quatre ans après son introduction au second marché, au prix de 285 francs, l'action se négocie à son sommet historique de 985 francs. Une valeur unitaire trop élevée au goût des dirigeants du groupe, qui envisagent donc de profiter du passage au Règlement mensuel pour diviser le nominal de l'action par quatre. Cette opération est destinée à faciliter l'augmentation de capital réservée aux salariés qui devrait se dérouler en septembre.

En 1997, le groupe s'est lancé dans une stratégie de croissance externe avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs en 1998. A la fin de l'exercice 1997, le volume d'affaires a dépassé 3,1 milliards de francs (dont 660 millions provenant de la croissance externe) pour un résultat net en hausse de seulement 3,6 %, à 80,30 millions de francs.

En France, le secteur du transport routier, très morcelé, est en train de se structurer autour de grands groupes. Les boursiers ne s'y sont pas trompés en faisant fortement grimper l'action de Norbert Dentressangle à la suite des grands mouvements de grève de novembre 1996 (l'action avait grimpé de 33 % dans les mois qui ont suivi) et de novembre 1997 (nouveau bond de 64 %)). Car, si un groupe comme Norbert Dentressangle a pu encaisser le coût de ces grèves (impact de 25 millions avant impôt en 1996 et de 21 millions en 1997), nombre d'autres petits transporteurs n'ont pu les supporter. En mars 1997, Norbert Dentressangle faisait appel au marché en émettant un emprunt convertible de 260 millions de francs. Avec cette somme, il s'est lancé dans des acquisitions. Il a ainsi fait une percée remarquée dans le métier de la logistique (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires, soit 37 % du total) en acquérant UTL. Auparavant, il avait renforcé sa position de premier transporteur transmanche en achetant la société britannique AJG. Mais après avoir consolidé ses assises historiques le transporteur de la Drôme a décidé d'ouvrir de nouvelles routes en Europe de l'Est. Les axes de croissance sont désormais clairs : accompagner ses grands clients à travers toute l'Europe, étoffer l'offre de transports spécialisés et étendre les compétences à la logistique afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne (entreposage-distribution et transport). La reprise économique en Europe devrait permettre d'autofinancer ces développements.

Enguérand Renault

Action Norbert Dentressangle — en francs à Paris — 985 — 1 000, 950, 900, 850, 800, 750, 700, 650, 600, 550 — 19/12 1997, 30/1, 13/3, 24/4, 3/6

Matières premières

En dollars ▶	Cours 03/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1700	−0,29
ALUMINIUM 3 MOIS	1367	−0,07
PLOMB 3 MOIS	553,5	0,08
ETAIN 3 MOIS	5075	−0,08
ZINC 3 MOIS	1054	0,09
NICKEL 3 MOIS	4200	−0,21
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,16	0,19
PLATINE A TERME	[illegible]	−3,17
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	291	−0,09
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	619,25	0,04
SOJA TOURTEAU (CHG.)	157,3	−0,13
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1634	0,49
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,04
SUCRE BLANC (PARIS)	251,5	−0,13

Pétrole

En dollars ▶	Cours 03/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	3,65
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	0,47

Or

En francs ▶	Cours 03/06	Var % 02/06
OR FIN KILO BARRE	56100	+0,36
OR FIN LINGOT	57400	+1,50
ONCE D'OR LONDRES	292,40	+0,33
PIÉCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,62
PIÉCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,62
PIÉCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	+0,93
PIÉCE 20 DOLLARS US	2230	+0,18
PIÉCE 10 DOLLARS US	1600	—
PIÉCE 50 PESOS MEX.	2190	+1,21

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en baisse sensible, jeudi matin 4 juin, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 5,9275 francs et 1,7675 mark.

● **Yen** : la devise nippone était stable, jeudi matin, face au dollar, à 138,10 yens pour un dollar. Les opérateurs se montraient prudents avant la réunion, dans la soirée de jeudi, du Conseil de l'euro, au cours duquel les onze ministres des finances de la zone pourraient aborder la question de la parité du yen et manifester officiellement leur mécontentement à l'égard de la chute récente de la monnaie japonaise.
La confirmation d'une rencontre, en début de semaine prochaine, à Paris, des adjoints des ministres des finances du G 7 incitait aussi les investisseurs à redoubler de vigilance. Cette réunion pourrait être le prélude à une action concertée des grandes banques centrales pour faire remonter le yen.

Cours de change

04/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,95	6,60	9,72	4,03	2,98	4,31	0,34	3,35	....
DM	1,77	1,97	2,89	1,20	0,89	0,13	0,98	....	0,30
LIRE (100)	1741	1940,22	2850,48	1183,05	874,13	1258,70	....	984,99	293,76
YEN (100)	138,31	154,15	226,46	93,98	69,44	....	7,95	78,27	23,34
FLORIN	1,99	2,22	3,26	1,36	....	1,44	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,47	1,64	2,41	....	0,74	1,06	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	....	0,42	0,31	0,44	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	....	1,47	0,61	0,45	0,65	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,64	0,68	0,50	0,72	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,42	4,82	5,46
ALLEMAGNE	[illegible]	3,50	4,88	5,43
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,69	5,53
ITALIE	[illegible]	5,15	5,12	5,65
JAPON	[illegible]	0,39	1,41	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,12	5,58	5,82
SUISSE	[illegible]	1,90	3,07	4,10
PAYS-BAS	[illegible]	3,44	4,91	5,43

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 04/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	104,34	104,34
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,42	96,42

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 03/06	Achat 03/06	Vente 03/06
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,79	4,39
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,67	6,27
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,31	10,16
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,11	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	71,50	81,50
SUISSE (100)	[illegible]	389	413

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère baisse, jeudi 4 juin. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 2 centièmes, à 104,32 points.

● **Afrique du Sud** : la banque centrale a annoncé, jeudi 4 juin, une baisse de son taux directeur à 24 heures, qui passe de 18 % à 17,5 %, « *premier pas prudent* » pour retrouver le niveau qui prévalait avant la chute du rand.

● **Malaisie** : le gouvernement malaisien s'est divisé, mercredi 3 juin, sur la politique des taux d'intérêt à suivre pour gérer l'instabilité du ringgit et la récession de l'économie. Le vice-premier ministre Anwar Ibrahim a pris position pour des taux fixés par les forces du marché, qui resteraient élevés tant que nécessaire, tandis que le premier ministre Mahathir Mohamad, sensible aux pressions de certains dirigeants d'entreprise, a appelé à une baisse des taux.

ÉCONOMIE

La Maison Blanche dénonce les tentations protectionnistes

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN au Trésor, Robert Rubin, s'est dit « *très préoccupé* », mercredi 3 juin, de la montée du sentiment protectionniste aux Etats-Unis. « *Je suis profondément préoccupé – et je peux vous dire que le président partage ces préoccupations – du fléchissement du soutien public en faveur de la mondialisation à un moment où les intérêts économiques, de sécurité nationale et géopolitiques du pays requièrent l'opposé* », a-t-il déclaré dans un discours à la Harvard Business School.

■ **Le nombre de faillites aux Etats-Unis** a augmenté de 5,7 % au 1er trimestre, selon l'institut américain des banqueroutes. Il s'agit pour l'essentiel de faillites de particuliers (96 %) alors que les dépôts de bilan de sociétés sont en régression de 11,5 % sur le trimestre.

■ **JAPON : les ventes de voitures de marque étrangère** dans l'archipel, qui s'étaient redressées en avril pour la première fois en treize mois, sont reparties à la baisse en mai, avec un recul de 9,1 % sur le même mois de 1997, a indiqué, jeudi 4 juin, l'Association des importateurs automobiles japonais (JAIA).

■ **La consommation des ménages japonais** a reculé de 2,1 % en avril, par rapport à son niveau du même mois de 1997, a annoncé, jeudi 4 juin, l'Agence gouvernementale de gestion et de coordination.

■ **VIETNAM : le Vietnam exclut une dévaluation de sa monnaie**, le dong, a affirmé, mercredi 3 juin, un vice-gouverneur de la banque centrale.

■ **INDE : la Banque mondiale** a retardé *sine die* l'octroi de deux prêts à l'Inde, « *en réponse à la demande de plusieurs administrateurs* », a indiqué, mercredi 3 juin, un porte-parole de l'institution.

■ **RUSSIE : le premier ministre russe Sergueï Kirienko** a affirmé, mercredi 3 juin, au président Jacques Chirac qu'il était « *déterminé à mettre en œuvre son programme* » de réformes et qu'il avait dû prendre des mesures « *urgentes et drastiques pour faire face à la situation économique* ».

■ **FRANCE : le produit intérieur brut** (PIB) a progressé de 0,6 % au 1er trimestre, marqué par un ralentissement de la consommation des ménages et des exportations et une reprise des investissements. *(Lire page 32.)*

■ **Le prix du fioul domestique** a baissé de 11 % depuis le début de l'année et s'établissait à 1,98 franc le litre au 25 mai selon la DHYCA (direction des hydrocarbures et des carburants), a indiqué, mercredi 3 juin, un communiqué de l'association Chaleur fioul.

■ **Le nombre de familles pauvres propriétaires** de leur logement a nettement baissé au cours des douze dernières années (1984-1996), souligne la dernière enquête de l'Insee publiée mercredi 3 juin.

■ **L'opinion sur leurs ventes des détaillants spécialisés** s'est nettement dégradée en mars-avril après une très forte progression lors des deux enquêtes précédentes, a annoncé, mercredi 3 juin, l'Insee. « *Les ventes deviennent défavorables dans l'habillement-maroquinerie et le petit équipement du logement* », précise l'institut de la statistique.

■ **ALLEMAGNE : le PIB a progressé de 1 %** au 1er trimestre, le rythme le plus élevé depuis l'unification allemande en 1990.

NOMINATION

■ **GENERALI FRANCE : Jean-Philippe Thierry**, président-directeur général d'Athena, a été nommé, mercredi 3 juin, vice-président directeur général de Generali France, devenant numéro deux de la compagnie d'assurances après Antoine Bernheim. M. Thierry va quitter le groupe Allianz.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 4 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,49 %
CAC 40 : 4129,02

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1060	1060	—	1090
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	950	—	956
Renault (T.P.)	2819	2800	- 0,67	2860
Rhone Poulenc(T.P)	3100	3200	+ 3,22	3050
Saint Gobain(T.P.)	1400	1399	- 0,07	1396
Thomson S.A (T.P)	1010	1014	+ 0,39	1085
Accor	1666	1677	+ 0,66	1660
AGF	371	368	- 0,80	365
Air Liquide	1174	1171	- 0,25	1140
Alcatel Alsthom	1302	1261	- 3,14	1298
Altran Techno. #	1290	1295	+ 0,38	1150
Atos CA	1200	1190	- 0,83	1080
Axa	707	701	- 0,84	705
Bail Investis	989	999	+ 1,01	925
Bazar Hot. Ville	750	743	- 0,93	755

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
Comptoirs Mod.	3529
CPR	505
Cred.Fon.France	115
Credit Lyonnais CI	604
CS Signaux(CSEE)	474
Damart	4600
Danone	1700
Dassault-Aviation	1963
Dassault Electro	742
Dassault Systemes	283,50
De Dietrich	430
Deveaux(Ly)#	910
Dev.R.N-P.Cal Li #	70,90
Dexia France	806
DMC (Dollfus Mi)	162
Dynaction	211,50
Ecia	1850
Eiffage	538
Elf Aquitaine	835
Eramet	300
Eridania Beghin	1329
Essilor Intl	2600
Essilor Intl.ADP	2280
Esso	581
Eurafrance	3698
Euro Disney	10,60
Europe 1	1435
Eurotunnel	7,90
Fimalac SA	750
Finextel	126,50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31.12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 4 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours	VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Lucia ◆	73	73	Lloyd Continental ◆	10950	10950
Monoprix ◆	450	450	Matussiere Forest	77	77
Metal Deploye ◆	405	405	Moncey Financiere ◆	2932	2932
Mors	9,25	9,40	M.R.M. (Ly)	529	529
Navigation (Nle) ◆	137	137	Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	125	125
Optorg	535	520	Poliet	531	525
Paluel-Marmont ech ◆	476,70	476,70	Sabeton (Ly)	829	821
Exa.Clairefont(Ny)	1060	1069	Samse (Ly)	1400	1400

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 4 JUIN

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 4 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47,30	47,35
Belvedere	1275	1300
BVRP	387	384,90
Coil	395	404,90
Electronique D2	158	158,10
FDM Pharma n.	133,50	134,10
Genset	655	661
Guyanor action B	9,30	9,30
High Co.	354	355,10
Infonie	101,50	101,60
Joliez-Regol	98	98,90
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	119	118,10
Olitec	1338	1320
Picogiga	264	265
Proxidis	23,20	23,25
R21 Santé	580	580
Stelax	6,40	6,55

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 4 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1012	1012
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 juin

VALEURS		
Oblifion	2320,88	2297,90
Sicav 5000	1021,51	1001,48
Slivafrance	1757,34	1722,88
Slivam	677,25	663,97
Slivarente	267,06	261,82
Slivinter	959,60	940,78
Trilion	5178,98	5112,52
Amplitude Pacifique C	80,46	78,50
Elanciel D PEA	271,46	264,84
Géobilys C	707,70	697,24
Géobilys D	669,58	659,68
Kaleïs Dynamisme C	1334,76	1308,59
Kaleïs Équilibre C	1202,66	1179,08
Kaleïs Sérénité C	1123,64	1112,51
Latitude C	152,08	152,08

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

■ **HORACE SAVELLI**, compagnon de la Libération, est mort, mardi 2 juin, à La Chapelle-sur-Erdre (Loire-Atlantique). Né le 27 novembre 1906 à Luçon (Vendée) et diplômé de l'Institut agronomique des eaux et forêts, Horace Savelli, démobilisé en juillet 1940, décide de passer en Angleterre, où il rejoint, dès le 25 octobre 1940, les Forces françaises libres (FFL) du général de Gaulle. Capitaine en juillet 1941, il embarque pour l'Afrique-Equatoriale française et sert au régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad, avec lequel il participe aux campagnes d'Erythrée et de Tunisie. En juin 1943, Horace Savelli commande un escadron de blindés au 1er régiment de marche de spahis marocains. Le 30 juillet 1944, il débarque à Sainte-Mère-Eglise (Manche) avec des unités de la 2e division blindée (DB) du futur maréchal Philippe Leclerc de Hauteclocque. Au sein de la 2e DB, il participe à tous les combats de Normandie, de la libération de Paris, de Lorraine et d'Alsace, notamment à Strasbourg. Avant de prendre part à la prise du « nid d'aigle » de Berchtesgaden, la résidence favorite d'Adolf Hitler en Allemagne, le capitaine Savelli est fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944. Après la guerre, qu'il achèvera avec le grade de colonel, le comte Savelli est exploitant agricole à La Chapelle-sur-Erdre, une commune de Loire-Atlantique dont il sera maire durant plusieurs années. Un temps, il présidera aussi l'Union nationale des combattants (UNC). Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, Horace Savelli était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **JEAN-PIERRE GRANVAL**, membre fondateur de la compagnie Renaud-Barrault en 1946, comédien et metteur en scène, est mort à la fin du mois de mai à l'âge de soixante-treize ans. Il était le fils unique que Madeleine Renaud avait eu de son mariage avec le sociétaire de la Comédie-Française, Charles Granval, alors qu'elle était elle-même au Français. Jean-Pierre Granval avait fait ses classes dans le sillage de sa mère et de Jean-Louis Barrault, avant de se révéler un metteur en scène d'une grande finesse. Pour la compagnie Renaud-Barrault, il avait monté notamment deux pièces de Mishima : *Madame de Sade* (Petit-Orsay, 1976), et *L'Arbre des tropiques* (Théâtre du Rond-Point, 1985). En coproduction avec le Théâtre national de Marseille, il donnera le *Dylan* de Sydney Michaël (1982) et les *Lettres d'une mère à son fils* (Jouhandeau, 1983). Il avait mis en scène, pour la première fois en France, *Le Suicidaire*, de Nicolas Erdman (1974, Récamier).

■ **CHEIKH SAÏD CHAABANE**, chef d'une milice islamiste sunnite libanaise, est mort lundi 1er juin d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-neuf ans. Cheikh Chaabane était l'« émir » du mouvement du Tawhid el-islami (Unification islamique), qui, dans les années 80, a dominé la vie politique de la ville de Tripoli, chef-lieu du Nord libanais, aux dépens des dirigeants traditionnels. Cheikh Chaabane, qui militait pour un Etat islamique, avait vu son influence diminuer lorsque les milices armées libanaises furent désarmées après la fin de la guerre civile en 1990. En 1997, il avait défié une décision officielle de fermer toutes les radios et télévisions non autorisées. L'un de ses partisans fut tué et quatre autres blessés lors d'un affrontement avec les forces de sécurité qui ont réussi à fermer la radio par la force. En 1983, Cheikh Chaabane avait soutenu l'Organisation de libération de la Palestine, contre la Syrie, avant de retourner sa veste après l'éviction des combattants de Yasser Arafat par l'armée syrienne et ses alliés libanais et leur évacuation vers la Tunisie.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 1er - mardi 2-mercredi 3 juin est publié :

● **Mission** : un décret chargeant Jean-Claude Boulard, député (PS) de la Sarthe, d'une mission temporaire auprès de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

NOMINATIONS

LÉGION D'HONNEUR

Jean-Philippe Douin, ancien chef d'état-major des armées, a été nommé, sur proposition de la garde des sceaux, ministre de la justice, Elisabeth Guigou, grand chancelier de la Légion d'honneur, par le conseil des ministres du mercredi 3 juin, en remplacement de Gilbert Forray, dont le mandat de six ans devait arriver à terme le 5 juin.

[Né le 8 avril 1940 à Saint-Florentin (Indre), ancien élève de l'école de l'air de Salon-de-Provence et de l'Ecole supérieure de guerre algérienne, Jean-Philippe Douin est pilote de chasse. Il est l'officier de marque du Mirage F1, celui qui le met au point pour les besoins opérationnels. A la tête de l'escadrille dite des « Cigognes », à Dijon, il reçoit la médaille de l'aéronautique en 1970 pour ses recherches sur le combat aérien. Entre 1985 et 1987, il commande cette même base à Dijon, où il accueille, pour la première fois dans l'armée, le Mirage 2000. Général de brigade aérienne en 1988, il commande le centre d'opérations de l'armée de l'air et il devient, en 1989, sous-chef « opérations » à l'état-major de l'armée de l'air. En 1991, avec le grade de général de division aérienne, Jean-Philippe Douin est nommé sous-chef « opérations » à l'état-major des armées. Elevé au rang de général de corps aérien, il est major général à l'état-major des armées en 1992 et, en juillet 1994, il devient chef d'état-major de l'armée de l'air, avec rang de général d'armée aérienne. En août 1995, il est nommé chef d'état-major des armées, en remplacement de l'amiral Jacques Lanxade. Il l'est resté jusqu'en avril 1998. En mars dernier, il a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.]

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 3 juin a procédé au mouvement préfectoral suivant : **François Leonelli**, préfet du Gard, est placé hors cadre, en attendant d'accéder à d'autres fonctions. **Michel Gaudin**, directeur de l'administration de la police nationale, le remplace à Nîmes.

[Né le 9 août 1948 à Cosne-sur-Loire (Nièvre), diplômé d'études supérieures de droit public et de sciences politiques, Michel Gaudin commence sa carrière comme assistant à la faculté de droit d'Orléans, en 1972. Après avoir fait l'ENA (1980-1982), il est affecté au ministère de l'intérieur. Il est nommé directeur du cabinet du préfet d'Indre-et-Loire en août 1982, sous-préfet d'Aubusson en mars 1983, et secrétaire général de la préfecture de Loir-et-Cher en août 1985. Il devient directeur général adjoint des services du conseil général des Hauts-de-Seine en février 1988, directeur général de ces services en juin 1991, et parallèlement (de juin à août 1993) directeur du cabinet de Charles Pasqua, président du conseil général. En novembre 1993, il est nommé directeur du personnel et de la formation de la police, devenue en janvier 1995, après fusion avec la direction de la logistique de la police, direction de l'administration de la police nationale. Il a été nommé préfet en avril 1995.]

POLICE

Jacques Laisné a été nommé directeur de l'administration de la police nationale (DAPN), en remplacement de Michel Gaudin, lors du conseil des ministres du mercredi 3 juin.

[Né le 16 février 1948 à Paris, Jacques Laisné est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et licencié en droit. Ancien élève (1971-1973) de l'Ecole nationale d'administration (ENA), auditeur à la Cour des comptes, Jacques Laisné a été conseiller technique aux cabinets du secrétaire d'Etat au logement (1978), puis du ministre de l'environnement et du cadre de vie (1979-1981). Il a ensuite effectué un long passage au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, en tant que sous-directeur des affaires financières (1982-1989). Préfet, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris (1989-1993), Jacques Laisné connaît bien les rouages de la police. Depuis 1994, il était directeur général des services du département de la Loire.]

DÉFENSE

Claude-France Arnould, conseillère des affaires étrangères, a été nommée, par le conseil des ministres du 3 juin, directrice des affaires internationales et stratégiques du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) sur la proposition de Lionel Jospin, premier ministre.

[Née le 14 août 1953 à Suresnes (Hauts-de-Seine), Claude-France Arnould est agrégée de lettres classiques, diplômée de l'Institut d'études politiques, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure et de l'ENA (1979-1981). Elle a été notamment conseiller technique au cabinet de Bernard Bosson, ministre chargé des affaires européennes (1986), puis secrétaire général de l'Ecole nationale d'administration (1987-1989) avant de regagner l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis septembre 1994, Claude-France Arnould était en poste à Bonn.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– C'est avec une très grande joie que
Mme Yves GROSRICHARD
fait part de la naissance de

Hugo,

son sixième arrière-petit-enfant, frère de
Manon,
au foyer de
Marie et Denis HARDIN,

à Paris, le 30 mai 1998.

1, square Trudaine,
75009 Paris.

Mariages

Le général (cr)
et la baronne H. d'OUINCE,
M. et Mme Roger ROUVROY
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Raphaëlle et Damien,

qui sera célébré le samedi 6 juin 1998, à 16 heures, en l'église de Barrou (Indre-et-Loire).

Décès

– Mme Annie Esper,
son épouse,
Mme Gisèle Esper,
L'ingénieur général et Mme Philippe Esper, Olivier et Stéphane,
M. et Mme Maurice Laffont, Christine et Patrick,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bergoignan, Rey et Ventré,
ont la tristesse de faire part du décès du

Colonel Henri ESPER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,

survenu le 31 mai 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 juin, à 8 h 45, en l'église Saint-Paul du Mourillon, boulevard Jules-Michelet, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière central de Toulon, dans le caveau de famille.

18, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

– M. Gilbert His et Iris,
son épouse,
Florence,
sa fille,
ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de leur fils et frère,

Stéphane, Alexandre, Robert HIS.

Un office religieux sera célébré en sa mémoire le vendredi 5 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Ferdinand, 27, rue Armaillé, Paris-17e.

36, rue Bayen,
75017 Paris.

– Le 3 juin 1998,

Jacqueline Latarjet,
Bernard, Marie-France, Francis et Nadine Latarjet,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond LATARJET,
membre de l'Institut,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

100, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Le conseil d'administration de l'Institut Curie
a le regret de faire part du décès du

professeur Raymond LATARJET,
docteur en médecine,
docteur ès sciences,
directeur honoraire de l'Institut Curie,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 3 juin 1998.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

26, rue d'Ulm,
75248 Paris Cedex 05.

– Henri Pujol, président de la Ligue nationale contre le cancer,
Les membres de son conseil d'administration et de son conseil scientifique,
L'ensemble des responsables et bénévoles de la Ligue,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Raymond LATARJET,

qui, pendant plus de quarante ans, s'est dévoué pour la Ligue.

Raymond Latarjet était un scientifique de renommée internationale, un découvreur aux multiples compétences et un homme, un médecin au service de la lutte contre le cancer.

Raymond Latarjet a présidé pendant de nombreuses années le conseil scientifique de la Ligue, avec rigueur et esprit d'innovation. Comme vice-président du conseil d'administration de la Ligue, il su donner à notre association des objectifs et des méthodes qui fondent sa réputation.

Qu'il soit ici remercié pour l'ensemble de ses contributions : scientifiques, médicales, personnelles et chaleureuses.

– Hervé et Catherine Freslon
et leurs enfants,
Didier Freslon,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marcelle MAURY.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 5 juin, à 16 h 30, en l'église de Saint-Illide (Cantal).

22, avenue Reille,
75014 Paris.
1, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Sa famille
nous prie d'annoncer le décès de

Marlène MESSE,

le 2 juin 1998.

La bénédiction aura lieu en l'église Saint-Christophe de Javel, Paris-15e, le vendredi 5 juin, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Mong-Phok Joséphine,
son épouse,
Josiane, Marie-Claire, Joseph, Marie-Eve, Eliane, Hervé, et leurs conjoints,
ses enfants et beaux-enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Kolo et Istasse,
ont la douleur de faire part du décès de

Charles MONG-PHOK-THIM,

le 2 juin 1998, à Fort-Dauphin (Madagascar), dans sa soixante-neuvième année.

– L'Union mondiale des sionistes généraux
a la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques ORFUS,
l'un des fondateurs
et ancien président
de l'Union des sionistes généraux.

Jacques Torczyner,
Président New York.

– Mme Chaja Rychter,
son épouse,
M. Gérard Rychter et Mme Evelyne Moineau,
M. Bernard Chabaud et Mme Danielle Chabaud-Rychter,
ses enfants,
M. Samuel Chabaud,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jankiel RYCHTER,

survenu le 1er juin 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 juin, au cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures précises.

On se réunira à la porte principale du cimetière, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux (Hauts-de-Seine).

Mme Chaja Rychter,
72-74, avenue Parmentier,
75011 Paris.

Vincent WILBOIS

a quitté brutalement les siens et rejoint ses parents dans la paix du Seigneur, à l'âge de quarante-trois ans, le 30 mai 1998.

Marion,
son épouse,
Théophile, Adrien et Agathe,
ses enfants,
Et toute sa famille,
vous invitent à partager leur espérance lors de la messe qui aura lieu le 3 juin, à 15 heures, en l'église d'Oxelaëre (Nord).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Franklin,
92400 Courbevoie.
Château de l'Hamer-Houck,
59670 Cassel.

Anniversaires de décès

– Le 5 juin 1992, disparaissait

René COURTOIS,
directeur honoraire
des services extérieurs
de l'éducation surveillée
au ministère de la justice,
officier de la Légion d'honneur.

Auront pour lui et pour son épouse Jeanne une fidèle pensée ceux qui les ont connus, aimés et respectés.

– Mme Clair-Gérard Lagarde,
Dominique, Claude et Delphine Smirnoff,
Le Mouvement de résistance Libération Nord,
ont l'honneur de faire part de l'hommage qui sera rendu pour le vingt-cinquième anniversaire de sa disparition à

Clair-Gérard LAGARDE,
résistant, journaliste,
fondateur de l'Agence coopérative
d'information et de l'Association
de la presse démocratique,
ancien vice-président
du Syndicat national
des agences de presse,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,

le mardi 9 juin 1998, à 15 heures, au cimetière de Nogent-sur-Marne.

Manifestations

– A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, une manifestation est organisée par l'Agence Siamoise, le **8 juin, à 18 heures, à la mairie du 7e arrondissement**, 116, rue de Grenelle, Paris, sous le patronage du député-maire, **Mme Martine Aurillac.**

G. Stehle, chargé de mission à l'INSEE, décrira ce moment historique.

Emilie Benoit, comédienne, donnera lecture de « Balises et Résonances ».

Sam Alpha, musicien, chantera Brassens en créole.

Cette manifestation sera suivie du vernissage d'une exposition sur ce thème (du 9 au 13 juin).

Renseignements : Agence Siamoise, 01-47-83-64-82.

Table-ronde

LE CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES JUIFS DU MAROC
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-45-49-61-40.
Fax : 01-45-48-24-83

et Robert ASSARAF,
président,

organisent une
table ronde.

Ecriture et réécriture de la mémoire chez les Juifs du Maghreb.

Dimanche 14 juin 1998, à 14 h 30,
aux salons de la Société
pour la promotion de l'industrie,

4, place Saint-Germain,
75007 Paris.

Avec Annie Dayan-Rosenmann, Casablanca, Montréal, Dimona, Sarcelles, l'écrivain porte-mémoire et le temps de l'écriture.

Annie Goldmann, présentation du film israélien *Un brin de chance.*

Quand une histoire douloureuse se dit sous forme de mélodrame et avec des chansons.

Cette table ronde sera dédiée à la mémoire de Yédida Stillman, professeur à l'université d'Oklahoma (Etats-Unis) et membre du Conseil scientifique du CRIM.

Projection-débat

Renaissances neurologiques
Projection-débat
avec le docteur Marc Peschanski, Inserm,
les professeurs Jean-Louis Mas
et Mathieu Zuber, hôpital Sainte-Anne.
Mardi 9 juin 1998, à 17 heures,
autour des films
En cas d'urgence,
réalisé par Isabel Santos
et Marcel Dalaise,
Le Cerveau reconstruit,
réalisé par Jean-Marc Serelle
et Marcel Dalaise.
Accès libre, salle Jean-Bertin,
Cité des Sciences et de l'Industrie,
30, avenue Corentin-Cariou,
75019 Paris.
Métro Porte-de-La-Villette.
Informations : 01-40-05-72-84.

Débats

Les Ateliers de Mai
BP 213, 75226 Paris Cedex 05,
Présidence : Edwige Avice
organisent une rencontre-débat sur le thème : **« Gauche plurielle » et « pôle de radicalité »**, le lundi 8 juin 1998, à 19 heures, à la mairie du 20e arrondissement, 6, place Gambetta, Paris-20e, avec Alain Bergougnoux, secrétaire national du Parti socialiste, et Bernard Lacroix, professeur de sciences politiques à l'université Paris-X-Nanterre, représentant « Raisons d'agir ».

Stages

ATELIERS D'ECRITURE
Elisabeth BING
Sensibilisation, stage d'été, documentation.
Tél./fax : 01-40-51-79-10.

Colloques

SCIENCES DE L'UNIVERS
Une journée d'histoire à l'université de Cergy-Pontoise, le 8 juin.
Renseignements : 01-34-25-62-98.

Colloque du Collège des études juives
de l'Alliance israélite universelle
en collaboration avec
l'Institut catholique de Paris :
Y a-t-il une morale
« judéo-chrétienne » ?,
le dimanche 14 juin,
à l'Institut catholique,
21, rue d'Assas, 75006 Paris.
Rens. à l'AIU : 01-53-32-88-55.

– **L'AJGE** organise un colloque le 7 juin, à 14 heures, sur le thème **« Justice et Pardon »** à l'Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e, avec Me Zaoui, Lilly Sherr, Raphaël Draï...
Renseignements : 01-42-73-28-19.

« Blair-Jospin, un an après »
Colloque organisé par
la Fondation Jean-Jaurès
le mardi 9 juin 1998
(10 heures-18 heures)
salle Victor-Hugo,
101, rue de l'Université, Paris-7e.
Présidé par Pierre Mauroy,
avec la participation de :
François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, Peter Mandelson, ministre sans portefeuille de Tony Blair.

Renseignements et réservations
(impératives) :
Fondation Jean-Jaurès,
73, avenue Paul-Doumer, 75116 Paris.
Tél. : 01-40-72-21-38
Fax : 01-40-72-21-39
e-mail : Fjj75@calva.net

Communications diverses

L'ANCEF
Association nationale
des centres de ski de fond
informe ses adhérents de la tenue de son assemblée générale, le 12 juin 1998, à partir de 9 h 30, au centre d'accueil montagnard, à Chapelle-des-Bois (Doubs).

Soutenances de thèse

– **Catherine Moreau-Cassignol** a soutenu sa thèse **« L'esthétique de Djian »** le 25 mai 1998, à la Sorbonne-Paris-IV. Le jury lui a décerné le titre de docteur en langue française avec la mention très honorable.

– **Claude Raphaël Samama** a présenté à l'université Paris-X-Nanterre et soutenu, le 30 avril 1998, sa thèse d'anthropologie économique intitulée : **Le développement économique entre idéologie et culturalités. Essai d'archéologie et de prospective éco-culturales. L'Occident et l'Autre.**

Il a été reçu docteur en sciences économiques par un jury composé de MM. Olivier Herrenschmidt, professeur à l'université Paris-X ; Serge Latouche, professeur à l'université Paris-XI, président du jury ; Roger Frydman, professeur à l'université Paris-X, directeur de recherches ; Guy Pourcet, professeur à l'UFR de sciences économiques.

Les prérapporteurs ont été MM. S. Latouche et L. Sfez, professeur à Paris-I.

SCIENCES Sans la mort programmée des cellules, l'apoptose, la vie d'un organisme complexe serait impossible. Découvert il y a moins de vingt ans, ce phénomène biologique suscite des recherches d'autant plus actives qu'on le soupçonne d'être impliqué, par ses dérèglements, dans de multiples maladies humaines. ● LES MITOCHONDRIES, petits organites indispensables à la respiration des cellules, semblent jouer un rôle dans la mise en œuvre de cette mort sur commande. Leur réaction constituerait une étape obligatoire dans son déclenchement. ● CES AVANCÉES jettent une lumière nouvelle sur l'origine évolutive des mitochondries. On suppose qu'elles étaient à l'origine des bactéries capables d'utiliser l'oxygène. ● CES BACTÉRIES se seraient ensuite associées à des cellules plus évoluées, pour en assurer la respiration.

Les chercheurs se faufilent dans l'antichambre de la mort cellulaire

La disparition programmée des cellules, ou apoptose, est un phénomène essentiel à la vie. Ce processus, sans doute impliqué dans de nombreuses maladies humaines, paraît être sous le contrôle des mitochondries, éléments cellulaires indispensables à la respiration

DÉCIDÉMENT, les mitochondries ont le beau rôle. Présentes par centaines dans chacune de nos cellules, *elles ne se contentent pas d'en assurer* la respiration et la production d'énergie. Ni même de posséder, à l'instar des chromosomes, leur propre information génétique. A en croire les chercheurs, ces petits éléments détermineraient largement l'avenir de la cellule qui les héberge. Celle-ci vivra-t-elle ? Mourra-t-elle ? Ce sont ses *mitochondries qui* détiennent la réponse. Et si leur verdict est la mort, c'est à elles, encore, que revient de choisir le mode d'exécution : par nécrose, ou par apoptose.

Pour les biologistes, l'apoptose désigne la faculté des cellules à se donner « volontairement » la mort. Sans elle, les ébauches embryonnaires des pieds et des mains resteraient des masses informes. Le cerveau, envahi d'un trop-plein de neurones, ne se connecterait pas correctement. Et le système immunitaire, qui mobilise une armée de cellules pour terrasser une infection, ne saurait que faire de ses troupes une fois la victoire assurée.

Sans la mort programmée des cellules, la vie d'un organisme complexe serait impossible. Découvert il y a moins de vingt ans, elle suscite depuis lors d'intenses recherches (*Le Monde* du 1er mars 1996). Car l'enjeu n'est pas seulement académique, il est aussi médical.

« Il est de plus en plus clair que les mécanismes responsables de l'apoptose sont impliqués dans des aspects de maladies humaines », résumait Pierre May, chercheur en cancérologie au CNRS, dans l'introduction d'un dossier consacré à ce phénomène par la revue *Médecine/Sciences*, datée de janvier 1998.

Une forte stimulation de l'apoptose pourrait ainsi être impliquée dans la maladie d'Alzheimer, la sclérose latérale amyotrophique ou l'infarctus du myocarde. Une mort cellulaire trop parcimonieuse laisse sans doute, quant à elle, le champ libre à d'autres pathologies, tels certains cancers.

Comment une cellule sait-elle qu'il est temps pour elle de mourir ? A l'injonction de quel signal, à l'absence de quel autre entre-t-elle en apoptose ? Au fil des ans, les chercheurs n'en finissent plus de dresser *la liste des substances qui interviennent* dans ce processus. Des travaux convergent aujourd'hui pour montrer que les mitochondries sont les premières à être stimulées par ces signaux biochimiques. Avant même que la cellule présente les manifestations classiques de l'apoptose (rétraction, démantèlement interne, puis fragmentation générale), les membranes de ses mitochondries connaissent une modification de perméabilité. Une « transition de perméabilité » dont l'induction déclenche précisément l'apoptose, tandis que son inhibition, au contraire, protège la cellule de la destruction.

Tout se passe donc comme si la réaction de ces petits organites constituait une étape précoce et obligatoire dans le déclenchement de la mort cellulaire.

CENTRE DÉCISIONNEL

« Les études récentes suggèrent même que la mitochondrie serait non seulement le centre décisionnel entre survie ou mort cellulaire, mais aussi entre mort par nécrose [mort accidentelle] *ou mort par apoptose* [mort programmée]», précise Barbara Polla, chercheuse de l'Inserm au laboratoire de physiologie respiratoire de l'université Paris-V. Les mitochondries joueraient ainsi un rôle important dans l'évolution des processus inflammatoires – l'asthme, par exemple –, dans la mesure où ces derniers sont amplifiés par la nécrose et limités par l'apoptose.

Complexe et encore mal compris, le processus de la mort sur commande n'en est pas moins rigou*reusement contrôlé, inscrit qu'il est* dans le code génétique : chez l'homme, une trentaine de gènes ont ainsi été répertoriés. Ils commandent en effet la synthèse d'autant de protéines, qui interviennent dans la macabre tâche.

De plus, une partie de ces gènes semble s'être extrêmement bien conservée au cours de l'évolution des espèces. La mort cellulaire serait ainsi un phénomène biologique ancestral, essentiel à la vie des insectes comme à celle des amphibiens. Et même à celle d'un être aussi primitif que le ver de terre *Cænorhabditis elegans*, dont des gènes « suicidaires » ont récemment été clonés.

En comparant la séquence de ces gènes de ver de terre avec leurs équivalents chez le rat, les chercheurs ont vérifié, il y a quelques années, que deux d'entre eux au moins présentaient une forte homologie d'une espèce à l'autre. *« La mort programmée est sans doute apparue chez un animal primitif, ancêtre commun des cœlomates* (à l'origine des vertébrés) *et des pseudocœlomates* (à l'origine des nématodes) », en avaient conclu les scientifiques. Soit voilà plus de 700 millions d'années.

SYMBIOSE IMMÉMORIALE

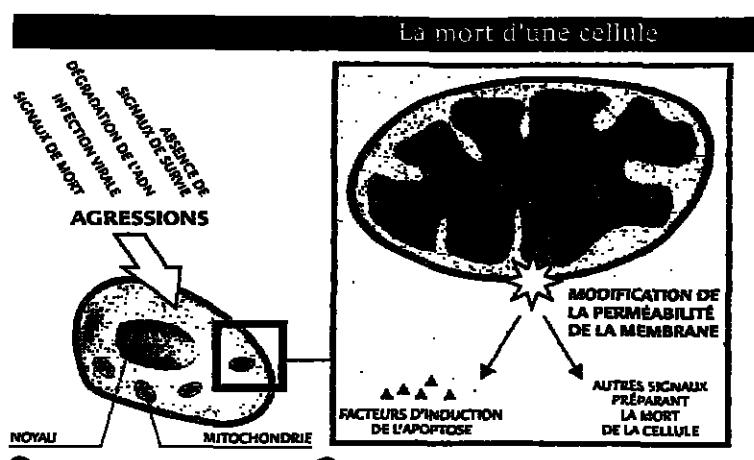
Les mitochondries, en révélant leur rôle-clé dans l'apoptose, ont ouvert des perspectives plus vertigineuses encore. Selon une hypothèse, ces organites cellulaires existaient, au début de l'évolution, sous forme de bactéries capables d'utiliser l'oxygène pour produire de l'énergie. Plus tard, ces poumons microscopiques auraient envahi d'autres cellules, leur faisant du même coup profiter de leurs capacités respiratoires.

Si cette théorie est exacte, les mitochondries actuelles dérivent donc d'une symbiose, créée, en des temps immémoriaux, entre une bactérie primitive et l'ancêtre des cellules eucaryotes (cellules à noyau dont sont dotés les organismes supérieurs). Le contrôle mitochondrial de l'apoptose aurait-il commencé dès cette époque, il y a deux à trois milliards d'années ?

« Il est possible que le mécanisme à l'origine du maintien de la symbiose entre la bactérie ancêtre des mitochondries et la cellule hôte à l'origine des eucaryotes ait fourni les bases d'un contrôle de la survie cellulaire », avance le chercheur Bernard Mignotte (université de Versailles-Saint-Quentin). Les cellules issues de cette symbiose auraient alors connecté les régulateurs mitochondriaux de l'apoptose à leurs propres signaux. Un mariage à la vie à la mort.

Catherine Vincent

La mort d'une cellule





1 LA CELLULE EST EN SURSIS 2 LA MITOCHONDRIE DÉCLENCHE L'APOPTOSE 3 LA CELLULE SE DÉCOMPOSE

Infographie : Le Monde

De nombreux signaux peuvent indiquer à une cellule qu'il est temps de s'autodétruire. La plupart d'entre eux convergent vers les mitochondries. Conséquence : celles-ci subissent une modification de perméabilité de leur membrane, et libèrent de ce fait plusieurs substances biologiques capables de déclencher les manifestations de l'apoptose. La cellule se rétracte alors sur elle-même, puis commence le démantèlement de son architecture interne. En moins d'une heure, elle est réduite à une poche informe emplie de molécules en morceaux. Sa structure tout entière finira par se fragmenter en débris, qu'absorberont les cellules chargées du nettoyage de l'organisme.

Un ver de terre à la rescousse des généticiens

Le minuscule nématode *Cænorhabditis elegans*, dont le génome est aujourd'hui étudié avec autant de zèle que ceux de la souris ou de la drosophile, offre un modèle idéal pour étudier un processus biologique comme l'apoptose. Contrairement à la plupart des espèces, cet être rudimentaire possède en effet un « patron de développement » rigoureusement fixe. Sa genèse met en jeu un nombre invariable de cellules : 1 090 exactement, dont 959 subsistent à l'état adulte. *Ainsi*, 131 cellules *ne sont engendrées que pour subir* une mort cellulaire programmée, selon un mécanisme très similaire au processus d'apoptose observé chez des organismes plus complexes.

Les cellules destinées à mourir constituant une caractéristique invariante du développement de *C. elegans*, les chercheurs ont pu rapidement identifier les gènes nécessaires à ces « suicides » embryonnaires. Et même cloner certains d'entre eux.

Karl Wilhelm Naundorff, prétendu dauphin de Louis XVI, trahi par son humérus

« CI-GÎT Louis XVII, duc de Normandie, roi de France et de Navarre. » L'épitaphe, fameuse, est gravée sur la tombe de Karl Wilhelm Naundorff. Et elle vient d'être démentie, avec une quasi-certitude, par la biologie moléculaire. Après cinq ans de travaux, deux équipes de généticiens de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et de l'université de Nantes (Loire-Atlantique) sont aujourd'hui en mesure de l'affirmer : apparu en Prusse en 1810 et mort à Delft (Hollande) en 1845, le plus célèbre des prétendus dauphins de Louis XVI était un imposteur.

Le prince-héritier Charles-Louis, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, a-t-il survécu à son enfermement, survenu sous la Terreur, après l'exécution de ses parents, dans la prison du Temple de Paris ? A-t-il été, comme *le veut la rumeur depuis deux siècles*, remplacé dans sa geôle par un autre enfant, emporté à sa place par la tuberculose à l'âge de huit ans, en 1795 ? L'Histoire ne le dira peut-être jamais. Mais l'ADN mitochondrial, lui, a parlé.

Une fois de plus, cette information génétique, exclusivement transmise par voie maternelle (car elle est contenue non pas dans le noyau des cellules, mais dans leurs « centrales énergétiques », les mitochondries), a démontré son pouvoir d'élucidation généalogique.

LE « PRÉCÉDENT » ROMANOV

Comme elle l'avait fait il y a quelques années avec les Romanov : elle avait permis aux généticiens de confirmer que les ossements retrouvés dans une fosse commune des montagnes de l'Oural appartenaient bien à Nicolas II, le dernier tsar de toutes les Russies (*Le Monde* du 12 juillet 1993).

Naundorff, qui essaya jusqu'à sa mort d'obtenir la reconnaissance de sa royale ascendance, a toujours été seul dans son combat. Mais les contradictions relevées dans sa biographie ont finalement entraîné, en 1950, l'ouverture de sa tombe pour une étude de son squelette. *« Une mèche de cheveux et son humérus droit, utilisés pour détecter un empoisonnement éventuel à l'arsenic, ont alors été prélevés. Ces restes ont été mis officiellement à la disposition de notre laboratoire en 1993 pour une analyse d'ADN »*, raconte Jean-Jacques Cassiman, du Centre de génétique humaine de Louvain.

Ce sont ces reliques, confrontées à celles des parents maternels de Louis XVII, qui ont permis de lever le mystère. Les fragments d'ADN mitochondrial extraits de l'os se sont en effet révélés sans lien de parenté avec ceux prélevés sur des cheveux de Marie-Antoinette. Pas plus qu'avec les échantillons capillaires, retrouvés dans un couvent autrichien, de deux sœurs de la reine, Johanna-Gabriela et Maria-Josepha.

« Pour être certain que Naundorff n'est pas Louis XVII, il faudrait qu'une autre équipe parvienne, indépendamment et sur un autre échantillon biologique, aux mêmes résultats que nous », précise prudemment Jean-Jacques Cassiman. Mais les analyses effectuées, à paraître prochainement dans *European Journal of Human Genetics*, sont déjà convaincantes. D'autant que des tests complémentaires ont été réalisés à partir du sang et des cheveux de deux descendants toujours en vie de Marie-Antoinette, Anna de Roumanie et son frère André de Bourbon-Parme. Avec des conclusions identiques.

Pour le descendant direct de Naundorff, le coup est rude. Si l'ADN dit vrai, Charles Louis Edmond de Bourbon, ingénieur retraité en France, perd tout espoir d'être reconnu un jour héritier du trône à la place du comte de Paris. A moins que les « survivantistes », persuadés que le fils de Louis XVI a survécu à la prison, ne finissent par obtenir gain de cause. *« Nous ne contestons pas les résultats présentés aujourd'hui, mais l'authenticité de l'os de Naundorff »*, affirme en substance Madeleine Duviebourg.

Pour cette représentante de l'Institut Louis-XVII de Paris, l'humérus du prétendu dauphin, prélevé il y a près d'un demi-siècle, est resté trop longtemps à Rigswigck, dans le laboratoire de la police judiciaire néerlandaise. Afin qu'il soit avéré que l'os analysé appartient bien à Naundorff, elle demande une nouvelle exhumation. Requête que la mairie de Delft, à ce jour, refuse de satisfaire.

C. V.

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : le réacteur à neutrons rapides Phénix de Marcoule (Gard)** a été remis en marche, mercredi 27 mai. Il fonctionnera pendant six mois aux deux tiers de sa puissance, conformément à l'accord donné, le 9 avril, par l'autorité de sûreté. Le redémarrage de ce surgénérateur expérimental d'une puissance de 250 mégawatts, à l'arrêt depuis trois ans, avait été retardé de deux semaines par un incident technique.

■ **ASTRONOMIE :** des astronomes américains et néerlandais ont récemment observé une étoile à neutrons particulière, génératrice du champ magnétique le plus puissant repéré dans l'Univers. Située à 40 000 années-lumière de la Terre, cette étoile, qui porte le nom de SGR 1806-20, serait le représentant d'une catégorie d'objets petits et très denses dont l'existence a été postulée il y a six ans.

CORRESPONDANCE

Une lettre du Centre Informatique et Bible

A la suite de nos reportages à l'abbaye belge de Maredsous, intitulés « Les nouveaux moines copistes travaillent sur ordinateur » et « La guerre des Bibles déchire le monde de l'édition spécialisée », parus dans nos éditions du 24 avril, nous avons reçu du Frère Ferdinand Poswick (osb), responsable du Centre Informatique et Bible, la lettre suivante :

Mis en cause à titre personnel par le rapport de propos calomnieux selon lesquels j'aurais *« détourné le travail d'une religieuse dominicaine »*, je me dois de réagir contre une présentation fausse des réalités qui peut faire du tort au Centre Informatique et Bible (CIB), que je dirige, et à l'abbaye bénédictine de Maredsous. Au surplus, le lieu d'envoi des articles auxquels je réagis peut faire croire que je suis la source de tous les propos qui y sont donnés.

Peut-on concevoir que, pour un travail aussi important que la création de la première *Concordance analytique* d'une Bible en langue moderne dans un pays latin depuis la Réforme (dont les préparatifs ont duré cinq années, et la réalisation, malgré les ordinateurs, quatre autres années), on ne s'entoure pas de garanties contractuelles ? Si la Sœur Jeanne d'Arc, pour laquelle j'ai la plus profonde admiration, avait réalisé de la belle ouvrage avec sa *Concordance du Nouveau Testament* (Le Cerf, 1970), les commanditaires de la *Concordance de la TOB* ont dû faire le choix entre différentes équipes et veiller à ce qu'il n'y ait pas de double emploi pour un projet aussi lourd. C'est donc par contrat que l'ensemble des préparations élaborées sous la direction de la Sœur Jeanne d'Arc furent transférées à l'équipe du CIB à Maredsous. Comment expliquer, d'autre part, qu'un envoyé spécial qui vient à Maredsous alerté par un dossier de presse sur une nouvelle édition de la Bible de Maredsous, sous le titre de *Bible pastorale* (Brepols, décembre 1997), rédige simultanément 200 lignes de présentation des travaux du CIB et, sur la même page, 80 lignes sur les enjeux économiques de la publication des Bibles francophones en taisant l'existence de cette nouvelle Bible, qu'on lui a longuement et personnellement décrite comme la pointe actuelle des travaux bibliques réalisés à Maredsous ? Ceci est d'autant plus curieux que, le 17 avril, *Le Monde* avait consacré cinq colonnes à la *« nouvelle » Bible de Jérusalem*.

La *Bible pastorale* de Maredsous serait-elle sans intérêt pour les lecteurs du *Monde* ?

Avec son commentaire actualisant tout au long du texte, avec ses indications de l'usage liturgique des textes tant à la synagogue que dans les rites byzantins et catholiques, avec ses renvois aux grands textes œcuméniques et catholiques, avec sa présentation typographique qui fait honneur à l'Imprimerie nationale de Paris, avec l'imprimatur de la Conférence épiscopale belge, etc., on peut comprendre qu'elle puisse déranger le marché de l'édition biblique, qui, comme le dit Luc Rosenzweig, reste une valeur sûre aujourd'hui. Pour qui ? En place de cela, on présente comme la pointe du progrès (rubrique « Aujourd'hui-Sciences » oblige !) un travail dont *Le Monde* a déjà parlé avec équilibre et éloge dans son édition datée 18-19 août 1985, page 8 !

Que de premières technologiques ou éditoriales, à l'initiative du CIB, *Le Monde* aurait-il pu annoncer à ses lecteurs, depuis la création, en partenariat avec l'Imprimerie nationale (Paris), de la *Table pastorale de la Bible* (Lethielleux, 1974) jusqu'à la sortie de la *Bible pastorale* (Brepols, 1997) ! Photocomposition entièrement automatisée sur deux colonnes de la TOB (*Traduction œcuménique de la Bible*, Le Livre de Poche, 1979) ; première concordance complète d'une Bible catholique française avec la *Concordance de la Bible de Jérusalem* (Le Cerf-Brépols, 1982) ; première sortie, simultanée, de l'édition imprimée et de la base de données interactive accessible par Minitel pour le *Dictionnaire encyclopédique de la Bible* (Brepols, 1987) ; première Bible française catholique disponible sur disquettes (1989) ; première édition imprimée et électronique des *Œuvres complètes de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, fondateur des Frères des écoles chrétiennes (1993) ; lancement de l'Heuriciel, moteur de recherche original pour PC (1993) ; première concordance analytique (avec référence aux mots hébreux, araméens ou grecs sous-jacents à la traduction) dans le domaine des langues latines avec la *Concordance de la TOB* (Cerf-Société biblique française, 1993) et sa version sous Heuriciel (1996) ;...

Vous voulez en savoir plus ? Pourquoi avoir omis de signaler aux lecteurs du *Monde* qu'on pouvait nous atteindre sur *http://www.maredsous.be*, notre site Web symbole même de la dernière mode informatique ? Vous préférez le réel au virtuel ? Venez donc voir à Maredsous (à trois heures de Paris) l'exposition « La Bible dans nos régions », ouverte jusqu'au 4 octobre.

Comment « mieux utiliser le soleil » en évitant ses dangers

Les professionnels de la cosmétique réfléchissent avec le corps médical à une méthode de prévention efficace contre les excès de l'exposition, qui est pourtant nécessaire au bien-être et à la santé

A l'initiative de l'industrie de la parfumerie, dermatologues, scientifiques, professionnels de la cosmétique, mais aussi pédagogues et organisateurs de vacances, s'efforcent de comprendre les comportements des consommateurs afin de faire valoir un *« meilleur usage du soleil »*. Le résultat des réflexions menées au sein des différents ateliers suggère notamment que les discours alarmistes sur les conséquences néfastes pour la santé de l'exposition prolongée ne servent à rien, qu'il est nécessaire d'employer des arguments différents selon les cibles (hommes et femmes...) et indispensable d'éduquer les jeunes enfants, réceptifs aux conseils, sur les méfaits du soleil. C'est précisément aux enfants (de dix-huit mois à six ans) que s'adresse le tee-shirt anti-ultraviolets, lancé dès cet été par la marque spécialisée Clayeux. Avec un indice de protection de 30, contre 18 pour un produit ordinaire, ce vêtement « de santé » devrait intéresser les parents qui redoutent le plus les dangers du soleil sur leur progéniture.

IL A FALLU beaucoup de temps pour en arriver là. Les premières Assises du soleil organisées, cette année, par la Fédération des industries de la parfumerie sont un acte de maturité. Aucun fabricant de produit solaire n'est mis en avant ; pas plus un corps de métier plutôt qu'un autre. Au contraire. L'initiative est née d'une volonté nouvelle de travailler ensemble – dermatologues, scientifiques, professionnels de la cosmétique, mais aussi instituteurs, enseignants du secondaire, professeurs de sport, moniteurs de haute montagne, organisateurs de vacances... – afin de collecter le plus d'avis et le plus d'expériences possible. A partir de ces réflexions menées en commun, les participants espèrent trouver des façons efficaces d'apprendre aux gens un *« meilleur usage du soleil »*.

Ce vaste plan de recherche prévu sur plusieurs années est né d'un double constat. *« Les médecins s'entendent aujourd'hui pour reconnaître l'efficacité des produits solaires. En même temps, ils appellent régulièrement notre attention sur le fait qu'ils ne peuvent suffire à se prémunir totalement contre les méfaits et, surtout, les excès du soleil. Autrement dit, les produits, si bons soient-ils, ne sont rien sans une bonne utilisation*, précise Alain Grangé Cabane, président de la Fédération des industries de la parfumerie. *Il nous a donc semblé important de prendre en compte ces remarques et de réfléchir à la manière dont on pourrait les aborder et les faire connaître. »*

Une démarche civique en quelque sorte, qui a, dès le début, mis au jour toute la complexité de l'entreprise. D'abord parce que l'analyse de ce qui avait été précédemment entrepris ne laissait guère un bilan positif. Ni les campagnes publicitaires axées sur le cancer ni les informations distillées par les chercheurs et les médecins n'étaient parvenues, jusqu'à ce jour, à modifier les comportements.

COMMUNICATION DIFFICILE

De plus, les relations qu'entretiennent les gens avec le soleil font intervenir des facteurs biologiques, psychologiques, sociologiques et culturels qui rendent la communication auprès du public difficile. *« C'est d'ailleurs pourquoi nous avons considéré que le meilleur moyen de l'appréhender était de réunir les acteurs des secteurs concernés et de les faire débattre au sein de différents ateliers »*, souligne Alain Grangé Cabane.

Enfin, les campagnes qui avaient jusque-là été lancées avaient principalement pour mission d'inciter les populations à appliquer des crèmes solaires. Ce message nécessaire a porté ses fruits. Puis a entraîné, malgré lui, des abus ; le consommateur, se sentant protégé, s'est exposé plus longtemps. Résultat : les progrès faits dans un sens ont eu tendance à s'inverser.

« Il est donc absolument nécessaire d'élargir aujourd'hui la communication, de comprendre le pourquoi des comportements, d'analyser les conséquences de ceux-ci (en fonction de la connaissance scientifique que l'on a des effets du soleil sur l'organisme), d'élaborer des messages susceptibles d'être entendus, compris et appliqués », remarque le professeur Louis Dubertret, dermatologue cancérologue à l'hôpital Saint-Louis.

« Il ne s'agit pas de priver les gens de soleil. Ce qui serait d'ailleurs une erreur, puisqu'il est absolument nécessaire à la santé et à la qualité de la vie. Mais il faut leur inculquer qu'un mauvais usage entraîne vieillissement cutané accéléré et développement de cancers de la peau, dont le plus redoutable est le mélanome malin, première cause de mortalité par cancer des adultes jeunes, dont la fréquence augmente en doublant tous les dix ans », poursuit-il.

IDÉES FAUSSES

Comment apprendre aux enfants, particulièrement vulnérables à l'excès d'exposition, à se prémunir des effets néfastes du soleil ? Qui est responsable de la protection solaire ? Dans quelle direction pourrait-elle progresser ? Comment les professionnels du tourisme et du sport peuvent-ils vendre à la fois le soleil et la sécurité ? Comment combattre auprès des adultes ces idées fausses qui circulent (entre autres : *« les crèmes protectrices empêchent de bronzer »*, *« un temps couvert ou frais annule le risque »*, *« le soleil est moins dangereux quand on a une activité »*, *« l'eau protège des UV »*, *« des indices de protection élevés permettent de rester longtemps au soleil »*...) ?

Le résultat des réflexions menées lors de ces premières assises ont d'ores et déjà dégagé certaines perspectives et esquissé quelques réponses. Les participants aux différents ateliers semblent par exemple d'accord sur ce point : transmettre des informations alarmistes sur le cancer ne sert à rien. Cette éventualité reste la plupart du temps lointaine dans l'esprit des consommateurs, un danger *« qui n'arrive qu'aux autres »*.

En revanche, il est important de cibler les informations et de savoir à quels moments les donner. Les adolescents, généralement en rébellion contre tout discours de prudence, demeurent insensibles aux messages préventifs. L'éducation des enfants apparaît donc prioritaire. Ces derniers sont en effet réceptifs aux conseils et à la valeur d'exemple que peuvent représenter leurs parents.

Sur ce thème, un point a d'emblée remporté l'adhésion de tous les participants de l'atelier « soleil et enfants » : le message doit être positif. *« Il faut apprendre aux enfants le soleil, ce qu'il est, ce qu'il représente, ce qu'il apporte à la vie, avant de leur décrire les dangers des abus. Autrement dit, il faut leur apprendre à aimer l'ombre sans leur faire détester le soleil. »*

Autre cible : les adultes, qui ne facilitent pas la tâche des chercheurs. Si le vieillissement cutané est, en effet, un argument fort pour les femmes, il ne l'est pas du tout pour les hommes. Des campagnes communes sont donc difficilement envisageables.

C'est bien connu, le bronzage – synonyme de vacances et de voyages – est devenu un signe de réussite sociale. Il accompagne aussi une mode – celle du culte du corps, qui passe par son dénudement –, et exprime un désir de liberté soigneusement défendue depuis plus de trente ans.

Le besoin de soleil s'est d'autant plus manifesté que l'habitat a suivi une évolution contraire. Il est, en effet, devenu de plus en plus confiné (concentration dans les villes, disparition des jardins...) et régulé (température, lumière et humidité constante), éloignant peu à peu les hommes de leur environnement naturel.

LA VIE AU GRAND AIR

Paradoxalement, alors qu'ils perdaient leurs capacités physiologiques d'adaptation à la vie au grand air, ils se sont mis à éprouver un désir puissant de soleil et de nature. Du coup, *« prisonnier de son nouveau mode de vie, l'homme opère ce retour à la nature de façon brutale et ponctuelle sans aucune possibilité d'adaptation progressive de son organisme »*, ont tenu à rappeler les participants de l'atelier « Soleil et comportement », qui apportaient leur pierre à l'édifice complexe des recherches entreprises.

« L'exposition au soleil est vécue comme une évasion nécessaire, comme un espace de liberté. Dès lors, comment limiter cette liberté ? Le message est difficile à faire passer. » C'est précisément à l'une de ces difficultés que devront s'attaquer les prochaines Assises du soleil.

Véronique Cauhapé

Apprendre à se protéger

● **Les yeux.** La plupart des gens portent facilement des lunettes de soleil pour éviter l'éblouissement sans savoir qu'ils n'ont pas ainsi obligatoirement une bonne protection contre les UV, responsables notamment de dégénérescence maculaire (quand les UV attaquent la rétine). Choisir des lunettes 100 % UV, un marquage CE, plutôt les indices 3 ou 4, et éviter les lunettes à très bas prix... ou demander conseil à l'opticien.

● **La peau.** Les produits solaires ne sauraient être la seule mesure de prévention. Les fabricants ont souligné que des efforts étaient faits dans la promotion des moyens de protection pour les enfants. Toutefois, il faut être conscient du rôle éventuellement pervers des produits solaires pour nourrissons qui laisseraient supposer que les très jeunes enfants peuvent être exposés à la chaleur et au soleil. Pour beaucoup, l'utilisation des crèmes filtrantes incite à s'exposer plus longtemps et dans des conditions plus risquées. De même, une peau bronzée n'est pas totalement protégée : si elle risque peu les coups de soleil (UVB), elle subira quand même les dommages d'une exposition chronique aux UVA.

Le tee-shirt « anti-UV » arrive sur le marché

APRÈS les « alicaments », ces nouveaux aliments censés agir avec l'efficacité de vrais médicaments, il va falloir inventer un néologisme supplémentaire pour désigner les vêtements qui, tel le « tee-shirt anti-ultraviolets », sont censés protéger la santé de ceux qui les portent. Commercialisé à partir de cet été par Clayeux, marque basée à Dijon et spécialisée dans l'habillement pour enfants, ce tee-shirt est disponible en deux tailles (18 mois/2 ans et 4/6 ans), mais seulement en blanc. Alors qu'un vêtement équivalent *« n'empêche pas la peau de l'enfant de rougir, voire de prendre un coup de soleil »*, celui-ci filtre tout. Ou presque.

L'indice de protection contre les rayons UVA et UVB de ce tee-shirt réalisé avec la fibre viscose Enka Sun du laboratoire allemand Akzo Nobel – qui a mis au point *« un agent bloquant anti-UV intégré au moment de la fabrication »* – est de 30. Il reste efficace malgré les lavages successifs et sa fabrication, précisent ses concepteurs, n'a nécessité *« aucun traitement chimique »*.

Est-il néanmoins indispensable de couvrir l'épiderme d'un enfant avec un tee-shirt certes efficace mais dont le prix public atteint tout de même 149 francs, sachant que l'indice anti-UV d'un produit ordinaire atteint 18, ce qui équivaut, reconnaît-on chez Clayeux, à *« un niveau de protection correct »* ?

« Les parents sont devenus extrêmement attentifs aux dangers liés au soleil qui menacent la peau de leurs jeunes enfants. Il ne s'agit pas d'un phénomène de mode. Cela témoigne de l'importance grandissante que revêt tout ce qui touche à la sécurité », affirme Gilles Clayeux, président du directoire de l'entreprise.

Bref, le fabricant français fait le pari qu'une partie du public est disposée à investir dans de véritables armures anti-UV. D'après les premiers tests, ce tee-shirt anti-UV vendu en Europe à une large échelle a reçu un meilleur accueil à Lille qu'à Marseille, ce qui confirme qu'une bonne partie des débouchés se situe à l'exportation, vers les pays d'Europe du Nord où la population est plus sensible – dans tous les sens du terme – aux méfaits du soleil.

Pour autant, Clayeux, qui envisage d'étendre sa gamme anti-UV en proposant des chapeaux ou des culottes pour bébé, n'a nullement l'intention de s'intéresser aux adultes. Pas question, donc, de vendre des maillots de bain anti-UV, comme on en trouve en Australie.

VÊTEMENT DE SANTÉ

En fait, la protection contre le soleil n'est que l'un des créneaux du très prometteur marché du *« vêtement de santé »* auquel s'intéresse Clayeux.

Depuis plusieurs mois, l'entreprise diffuse des produits *« antimicrobiens »* sous le label Sanitized pour les nouveau-nés (jusqu'à 12 mois), qui garantissent, selon elle, *« une meilleure hygiène en empêchant le développement des bactéries »*, notamment lorsque le bébé transpire pendant son sommeil.

A l'adresse des parents qui ne seraient pas complètement convaincus, le fabricant précise, à toutes fins utiles, que *« le jersey antimicrobien 100 % coton offre aussi plus de douceur et plus de résistance à l'usure, à la déchirure et au lavage »*...

Chez Clayeux, on estime que le tee-shirt anti-UV est sans doute moins *« porteur »* que le tee-shirt antimicrobes. Ce dernier devrait lui permettre de réaliser un chiffre d'affaires de 15 millions de francs la première année.

Jean-Michel Normand

● **SOS INSCRIPTIONS.** Le magazine *Phosphore* diffuse, avec son numéro de juin, un supplément spécial à l'intention des candidats au baccalauréat qui n'ont pas encore bouclé leur inscription dans une université ou une école. Ce cahier de 48 pages donne la liste des établissements publics et privés, qui inscrivent encore après le 1er juin. L'opération « SOS inscriptions » se poursuivra en juillet, sur le site Internet : www.phosphore-.com. (*Phosphore*, Bayard Presse, nº 205, juin 1998).

Cédric Pioline poursuit sa quête à Paris

Vainqueur en cinq sets du Marocain Hicham Arazi, le Français rejoint trois Espagnols en demi-finale

IL VIENT de tomber. Ses yeux seuls peuvent suivre la balle qui, derrière le filet, retombe sur son premier rebond et lui donne le point. C'est le cinquième set, moment palpitant. Cédric Pioline se bat comme un fou. Il a mal, il est fatigué, mais il lutte. Il dira plus tard : *« Je ne pouvais pas me laisser battre car c'est Roland-Garros et c'est le rêve de tout joueur français. »* Hicham Arazi et son tennis génial l'ont poussé à bout. Variations des coups, balles claquées, frôlées, giflées, caressées par ce poignet de chat gaucher, les prouesses sont fantastiques jusqu'aux erreurs. Hicham Arazi dira : *« C'est mon grand défaut. J'adore asticoter l'autre et le regarder courir. Quand il me renvoit la balle, je prends un risque à la renvoyer quand elle n'aurait pas dû revenir. »*



ROLAND-GARROS

Et voilà ! Au terme d'une partie de près de quatre heures en forme de casse-tête pour Pioline, le Français a forcé les portes pour se qualifier en demi-finale des Internationaux de France de Roland-Garros, mercredi 3 juin, en battant le Marocain Hicham Arazi de justesse (3-6, 6-2, 7-6, 4-6, 6-3). Il y avait six ans – depuis Henri Leconte, en 1992 – qu'aucun Français n'avait réalisé cette performance dans le tableau masculin. Il explique : *« Je suis habitué à être le dernier de mes compatriotes dans un tournoi. »* Avec sa finale aux Internationaux des Etats-Unis en 1993 et celle à Wimbledon en 1997, ainsi se construit-il un magnifique palmarès.

Cédric Pioline a vingt-neuf ans. Il s'était fait connaître du grand public en septembre 1993. Après avoir passé une semaine médiatique tranquille aux Internationaux des Etats-Unis, il avait crevé l'écran en battant Jim Courier, alors dans toute sa gloire, puis Andreï Medvedev. Il avait été un finaliste très aimé, avec son accent français et sa défaite sévère contre Pete Sampras. En France, il s'était fait remarquer par sa personnalité introvertie et sa propension à ne pas pouvoir gagner une finale. Depuis le début de sa carrière, en 1989, Cédric Pioline a gagné deux tournois et en a perdu douze en finale.

Cette façon de gagner puis de perdre beaucoup l'a rendu comme inconnu aux yeux du public. Pendant longtemps, les Français et Cédric se sont côtoyés en chiens de faïence. Pas facile de soutenir un garçon très réservé dans ses performances et trop poseur de lapin dans ses exploits. Et pour envenimer les relations, cet épisode de la Coupe Davis, en 1993, quand Cédric ne voulait pas jouer sans son entraîneur du moment, alors que son absence faisait cruellement défaut à l'équipe.

Et puis, en juillet 1997, Cédric Pioline a gravi, de beaux matches en une partie sublime, les échelons vers la finale de Wimbledon, où il est défait par Pete Sampras. Entre les deux finales, il a trouvé un nouvel entraîneur : son ami d'adolescence, Pierre Cherret. Il a découvert en Coupe Davis un moyen amusant de laisser libre cours à son tennis, qu'il considère avant tout comme un plaisir.

Une finale du Grand Chelem, du plaisir, la vie peut recommencer. Après une petite saison australienne où il perd au premier tour du premier tournoi du Grand Chelem de l'année, il effectue une campagne américaine de printemps solide avec une finale à Battersea Park. Sur terre battue, il se fait cyclothymique. Une finale à Monte Carlo, perdue contre l'Espagnol Carlos Moya – lui aussi demi-finaliste à Paris – et une série de défaites dures : un premier tour à Prague, où il est tenant du titre, et une défaite au deuxième tour de Rome.

Cédric Pioline a dû voir arriver Roland-Garros comme l'une des ultimes étapes qui font une carrière. Au premier tour, il a connu ce que cette terre battue offrait de pire, une partie en cinq sets contre Marcelo Filippini, terminée en saga car les deux hommes souffraient de crampes. Le voyage de Cédric était lancé. Un deuxième tour contre un compatriote, un autre contre Richard Krajicek, encore une partie en cinq sets contre Marat Safin, révélation du tournoi. En façonnant son tennis, en épuisant ses jambes et ses nerfs, Cédric Pioline a trouvé un public. Il a appris à l'aimer, il a appris à être aimé.

> En façonnant son tennis, en épuisant ses jambes et ses nerfs, Cédric Pioline a trouvé un public

Cet amour lui est sans doute venu par défaut. Si Cédric est aujourd'hui adulé, celui pour qui le central se lève en vagues de olas, c'est parce qu'il est le seul. A Roland-Garros, ses confrères-compatriotes se sont arrêtés deux à trois tours avant, pas de quoi faire rêver. Le public se languit sans doute d'un Henri Leconte. Mais celui-ci aussi avait mis beaucoup de temps à gagner l'affection de Paris.

Finaliste malheureux en 1988 face à Mats Wilander, il s'était fait copieusement siffler après une finale ratée. Henri avait eu le tort de lancer un *« Maintenant, j'espère que vous avez compris mon jeu »*. En 1998, Roland-Garros a parfaitement compris le jeu de Cédric Pioline, suffisamment offensif pour faire se pâmer les foules de Wimbledon et suffisamment obstiné pour triompher sur la terre battue.

Le joueur aura-t-il suffisamment récupéré pour offrir une grande demi-finale contre un athlète plus jeune et qui a gagné ses deux derniers matches en trois sets ? Vendredi 5 juin, Cédric Pioline rencontrera Alex Corretja, l'un des trois Espagnols qualifiés pour les demi-finales.

B. M.

RÉSULTATS (MERCREDI 3 JUIN)

Simple messieurs

Quart de finale

Deuxième moitié du tableau : A. Corretja (Esp., nº 14) b. F. Dewulf (Bel.) 7-5, 6-4, 6-3 ; C. Pioline (Fra.) b. H. Arazi (Mar.) 3-6, 6-2, 7-6 (8/6), 4-6, 6-3.

FRANCK SÉGUIN/TEMPSPORT

Une longue épreuve

« J'ai été au bout de moi-même », a déclaré Cédric Pioline après la rencontre des quarts de finale disputée contre le Marocain Hicham Arazi, mercredi 3 juin, en 3 heures et 42 minutes de jeu. *« J'avais vraiment besoin de décompresser, ça a été long, dur, et jusqu'à la fin incertain »*, a-t-il précisé. Le numéro un français a attribué sa victoire à *« la lucidité »* et à *« l'expérience »*, qui *« jouent dans un coup comme ça »*. *« Je crois que j'ai eu beaucoup, beaucoup de volonté de ne pas lâcher ce match. »* Il a également rendu hommage au public qui, durant toute la partie, l'a soutenu aussi intensément que lors du match qui l'opposait au Russe Marat Safin en huitième de finale.

TROIS QUESTIONS À PIERRE CHERRET

1 Comment l'entraîneur de Cédric Pioline envisage-t-il la récupération physique et psychologique de son joueur ?

Un match comme celui que Pioline a vécu mercredi avec Arazi abîme. Il faut faire beaucoup d'étirements, bien manger et se faire masser après. Jeudi 4, à la veille de sa demi-finale, il fera à nouveau beaucoup d'étirements et des trottinements. Puis nous jouerons au tennis vingt à trente minutes avant de refaire des étirements. Après, Cédric déjeunera et fera une très longue sieste. Puis il fera encore des étirements et se fera masser. Avant de passer une soirée tranquille de détente.

D'un point de vue psychologique, il faut discuter, parler. Il faut qu'il lâche ce qu'il a vécu. Après sa victoire en quart de finale, il a savouré ; jeudi matin, il partagera ses sensations pendant le match ou parlera d'autre chose. L'après-midi, la parole servira à se remotiver pour la demi-finale. Dans tous ces moments, je suis là pour l'aider à s'exprimer.

2 Comment Cédric en est-il arrivé à cette demi-finale ?

Il a progressé physiquement et mentalement. Il est en accord avec lui-même. Il sait maintenant pourquoi il est là, où il veut aller et comment y aller. Une fois que l'on a répondu à ces questions, tout change dans la vie d'un joueur de tennis. Il va plus loin. Son expérience en Grand Chelem l'aide désormais à mieux gérer les matches. Il sait interpréter une erreur pour ne plus la commettre. Je pense au quart de finale contre Evgeni Kafelnikov, en 1996. Lorsqu'il avait des balles de break avec ou contre lui, il les avait mal jouées. Cette année, il a su résister à cette tension très forte.

3 Vous êtes son entraîneur, et aussi un ami de longue date. Qu'apporte l'amitié dans une telle relation de travail ?

Cette amitié est un plus. Au-delà de la relation entraîneur-joueur, nous avons quelque chose en commun, une force. C'est un avantage, aussi, car Pioline sait qu'il n'existe pas de doute entre nous. Il a confiance en ce que je lui dis. Il peut donc avancer en toute sérénité.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Les angoisses de l'Américaine Lindsay Davenport

LES AMÉRICAINS divisent la terre en deux : la « rouge » et la « verte ». La lente et la rapide. Ils abhorrent la première parce qu'elle les pousse vers leurs limites, le plus souvent en Europe, sans jamais leur livrer la moindre clef. Ils reconnaissent la seconde parce qu'elle recouvrait les courts des clubs de leur enfance.

En digne citoyenne de sa Californie natale, Lindsay Davenport raisonne aussi selon cette règle. Assurée de disputer, jeudi 4 juin, la demi-finale du bas du tableau contre Arantxa Sanchez-Vicario, elle bougonnait, la veille, après un match de double. L'évocation d'une possible consécration, après une demi-finale à l'US Open en 1997 et une autre à l'Open d'Australie en janvier, la mettait mal à l'aise.

« Je sais que je suis tête de série numéro deux, disait-elle, *mais je n'ai pas exactement joué comme une numéro deux cette saison. La terre battue est de loin la surface que j'aime le moins, à la fois sur le plan physique et mental : parce que l'adversaire semble retourner les balles plus facilement et vous fait courir, et parce qu'on ne peut conclure les points aussi rapidement que sur surface dure. Mais je n'aurais que vingt-deux ans le 8 juin, alors je ne m'inquiète pas encore de n'avoir pas gagné un tournoi du Grand Chelem. »*

INTRIGANTE ROBUSTESSE

Cette sérénité contraste avec les chamailleries affectées des « petites ». Quand les adolescentes aux formes naissantes qui fascinent le circuit – Anne Kournikova ou les sœurs Williams – ne parlent que de détrôner la numéro un mondiale bien dans sa peau – Martina Hingis –, Davenport intrigue. Son 1,89 mètre et ses 79 kilos devraient en imposer depuis qu'elle a conquis le titre olympique à Atlanta en 1996. Ils la défavorisent.

On les imagine bien compromettre la carrière de la jeune femme, en dépit de son jeu de bûcheron. Six tournois gagnés l'an passé ne lui ont pas conféré le statut de star. Encore la faute à cette lourde et disgracieuse silhouette... Elle l'occulte et prétend goûter cette aubaine : *« J'ai horreur d'être le centre d'intérêt, mais je n'imagine pas pour autant les jeunes venir se prosterner devant moi sous prétexte que je suis plus vieille et mieux classée. »*

Quart de finaliste au moins une fois dans chaque tournoi du Grand Chelem, Lindsay Davenport met un point d'honneur à souligner les ratages des matches en question. Plus particulièrement à Paris. *« Ici, j'ai besoin de m'habituer*, a-t-elle expliqué mercredi, *de travailler les balles plus haut et plus profondément, plutôt que de frapper fort et court. »* C'est pourtant à la porte d'Auteuil qu'elle a obtenu son premier titre du Grand Chelem : en double, avec Mary Joe Fernandez en 1996.

Alors, d'où lui vient cette peur de réussir en simple ? De l'angoisse de devoir affronter Arantxa Sanchez-Vicario, victorieuse à Roland-Garros en 1989 et 1994, puis, peut-être en finale, samedi 6 juin, Monica Seles, la triple vainqueur (de 1990 à 1992), ou Martina Hingis, la finaliste déçue et revancharde de l'an passé ?

Patricia Jolly

La « forte intuition » de M. Chirac avant le Mondial

MERCREDI 3 JUIN, Jacques Chirac a passé deux heures et demie au Centre technique national du football, à Clairefontaines (Yvelines), au côté d'Aimé Jacquet et de ses joueurs (*Le Monde* du 4 juin). Le chef de l'Etat est venu faire part de son *« pressentiment »*, selon Youri Djorkaeff : le 12 juillet, jour de la finale, le président se voit, en effet, remettre la Coupe du monde aux footballeurs de l'équipe de France. Parlant de « *vœu, étayé sur une forte intuition* », le président a également appelé à la mobilisation générale. Mobilisation derrière les Bleus, bien sûr ; mais mobilisation, également, pour que la Coupe du monde organisée par la France soit un succès. Assis entre les deux joueurs les plus expérimentés, Didier Deschamps (68 sélections) et Laurent Blanc (67 sélections), le président a passé le reste de la soirée à parler « football ».

DÉPÊCHES

■ **BASKET** : les Utah Jazz ont pris l'avantage une victoire à zéro en finale du championnat professionnel nord-américain de basket-ball (NBA), en battant les Chicago Bulls 87 à 85 après prolongation mercredi 3 juin, à Salt Lake City (Utah).

■ **HANDBALL** : l'Allemagne a battu la France 30 à 23 lors de la quatrième journée du Championnat d'Europe des nations, mercredi 3 juin, à Merano (Italie). Après cette défaite, les Français n'ont plus aucune chance d'accéder aux demi-finales. Un succès face à la Yougoslavie jeudi leur permettrait de disputer le match pour la cinquième place du championnat, qualificative pour le Mondial, qui aura lieu en 1999 en Egypte.

LOTO

■ Les tirages nº 44 du Loto effectués mercredi 3 juin ont donné les résultats suivants :

Premier tirage : 15, 26, 30, 36, 41, 42, numéro complémentaire le 12. Rapports pour 6 bons numéros : 2 120 455 F ; pour cinq bons numéros plus le complémentaire : 129 705 F ; pour cinq bons numéros : 11 385 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 450 F ; pour quatre bons numéros : 225 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 38 F ; pour trois bons numéros : 19 F.

Second tirage : 2, 14, 17, 23, 35, 46, numéro complémentaire le 5. Pas de gagnants pour six numéros. Rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire : 44 040 F ; pour cinq bons numéros : 4 440 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire : 258 F ; pour quatre bons numéros : 129 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 30 F ; pour trois bons numéros : 15 F.

L'Alsace et la Lorraine privées de Coupe du monde

STRASBOURG
de notre correspondant régional

C'est résignés qu'Alsaciens et Lorrains attendent l'ouverture de la Coupe du monde. Ils se sont fait une raison depuis 1993, depuis que Catherine Trautmann (PS), alors maire de Strasbourg, a dit non à Michel Platini pour la Meinau, et que Jean-Marie Rausch (Rassemblement démocratique et social européen), premier magistrat de Metz, a fait de même pour Saint-Symphorien. Seul Harry Lapp (Démocratie libérale), conseiller général bas-rhinois et conseiller municipal strasbourgeois d'opposition, tempête contre *« le plus grand ratage politique de l'histoire »* de la capitale alsacienne.

FOOTBALL

A l'hôtel de ville, la réponse est toute prête, toujours la même. Robert Herrmann, adjoint aux sports, répète à l'envi que les exigences de La Fédération internationale de football (FIFA) auraient nécessité des travaux d'un coût de 200 millions de francs, dont la moitié à la charge du budget municipal, *« soit 830 francs par foyer strasbourgeois »*. La municipalité rappelle que le conseil général du Bas-Rhin et l'assemblée régionale, tenus par la coalition UDF-RPR, avaient émis des *« signaux négatifs »*.

La gauche strasbourgeoise oublie de rappeler que 1993 avait été une année difficile pour elle. Alors que le PS venait d'être balayé aux législatives, Mme Trautmann subissait les assauts quotidiens des adversaires du tramway, nombreux à l'époque. Et comme il s'agissait de ne pas surcharger la barque pour préserver ses chances de réélection aux municipales de 1995, le ministre de la culture a choisi de faire l'impasse sur le foot. La municipalité ne dit pas non plus que la capacité de la Meinau (23 000 assises selon les normes de l'UEFA) ne répond pas aux ambitions européennes affichées tant pas la ville que par le repreneur du Racing, le groupe McCormack, et qu'il faudra nécessairement investir à brefs délais.

ALTERNATIVE TOURISTIQUE

Certains Alsaciens, sûrs de leur particularisme, ont vu dans la défection de Strasbourg une aubaine pour leur région. Le comité régional du tourisme, espérant attirer une clientèle qui veut échapper au Mondial, a lancé une campagne publicitaire, intitulée *« Allez les bleus »*, destinée à vanter le bleu des Vosges et celui des lacs.

Marc Wucher, hôtelier, pensait lui aussi que l'Alsace aurait pu être un havre de paix du 10 au 12 juillet, notamment pour les entreprises qui organisent des séminaires avant les vacances. Il a vite déchanté : *« Cette année les entreprises sont dans les villes où roule le ballon rond et la saison s'annonce globalement médiocre. »*

De l'autre côté des Vosges, la Lorraine ne songe pas à imaginer une alternative à la saga footballistique. *« Plus modestes et moins compliqués que les Strasbourgeois*, explique Carlo Molinari, président du Football-Club, *les Messins se sont fixé l'objectif de construire un stade à la dimension de leur ville. »* Même s'il regrette *« le manque de volonté politique »* des élus locaux au moment où le comité d'organisation a pensé à Metz, M. Molinari a l'air de se satisfaire amplement du visage que prend Saint-Symphorien : 27 000 places assises au 1er janvier 2000 pour un coût de 60 millions de francs.

L'adjoint au maire siégeant au conseil d'administration du club, Rémy Tritschler, affirme : *« La ville a conduit une politique conforme aux intérêts de ses administrés et ne nourrit donc aucun regret. »* Le représentant de M. Rausch relève tout de même que Metz a été sollicitée après que Strasbourg eut refusé la proposition de Michel Platini. Quoi qu'il en soit, les deux capitales régionales persistent : elles acceptent que la planète foot tourne sans elles.

Marcel Scotto

Températures en hausse

JEUDI, la dépression des Baléares dirigera un flux de sud-est sur le pays et de l'air chaud remontera d'Afrique du nord. Au contact de l'air plus frais d'origine océanique, des développements orageux se produiront ponctuellement. Seules les régions méditerranéennes seront épargnées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le Finistère bénéficiera d'une belle journée. Sur les autres régions, les éclaircies matinales deviendront plus éphémères. Il fera de 23 à 27 degrés.

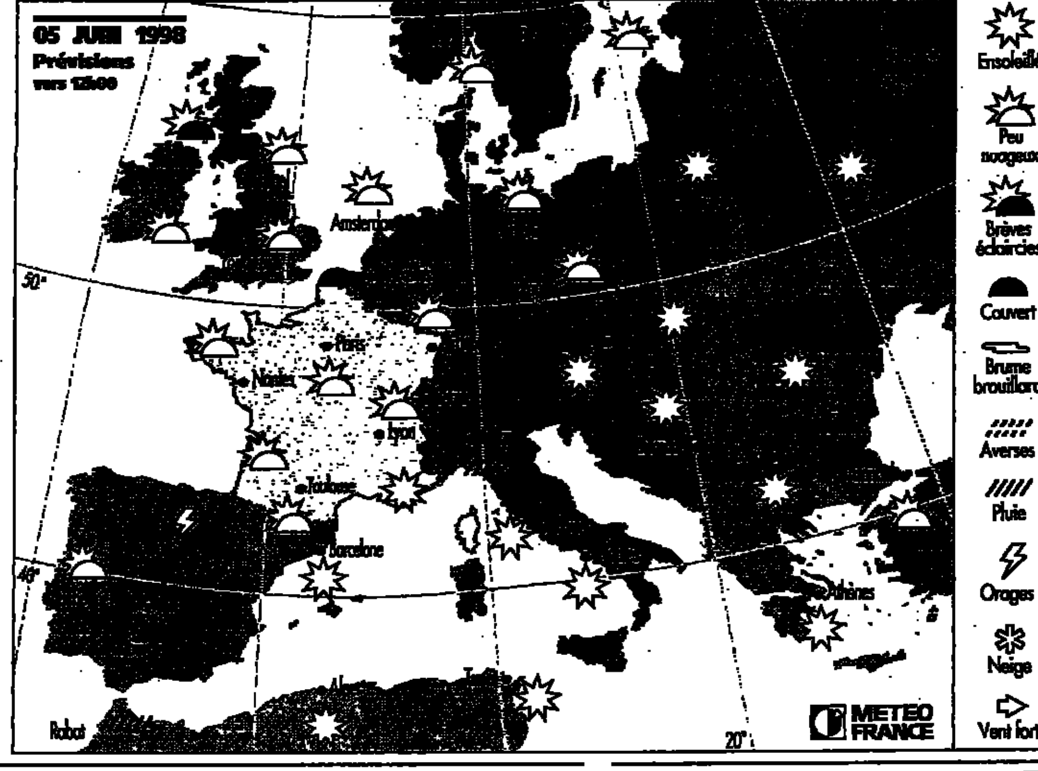
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel lourd et chaotique remontant du sud gagnera l'ensemble de ces régions en matinée. Des ondées sont attendues. Il ne fera pas plus de 23 degrés du pays-de-Caux à la frontière belge, mais 27 à 30 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera lourd. Les manifestations orageuses resteront isolées et plutôt sur le relief. Il fera près de 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La chaleur sera lourde. Des ondées se produiront ici ou là. Un orage est possible en soirée de la Bigorre au Périgord. Le vent d'autan atteindra 70 km/h en région Toulousaine. Il fera de 24 à 30 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil restera bien présent de l'Auvergne aux Alpes, mais on ne sera pas à l'abri l'après-midi d'une tendance orageuse sur le relief. Il fera de 25 à 29 degrés à l'ouest, jusqu'à 32 degrés dans les vallées alpines.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent d'est, sensible en bord de mer, apportera quelques nuages en Languedoc. Sinon, le soleil officiera. Quelques orages éclateront sur le relief de l'arrière-pays l'après-midi. Il fera de 25 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ***GRANDE-BRETAGNE.*** De Carcassonne doit décoller, jeudi 4 juin, le premier vol régulier international pour Londres-Stansted. Cette liaison sera quotidienne pour un tarif aller-retour de 990 F. Départ de Carcassonne à 14 h 55 (arrivée une heure plus tard, avec un décalage horaire favorable). Retour de Londres à 11 h 30 (atterrissage à Carcassonne à 14 h 30). Un service de car est assuré depuis la gare de Toulouse (station centrale) pour 120 F l'aller-retour. Réservations, tél. : 04-68-71-96-65.

■ **FRANCE.** En raison de la forte demande sur les lignes moyen-courriers, à l'occasion du Mondial, AOM a décidé d'offrir 3 000 sièges supplémentaires sur ses vols vers et au départ de Marseille. Des vols supplémentaires seront proposés pour Nice, Toulon, Perpignan et Zurich, au départ d'Orly Sud. Renseignements au 0-803-00-1234 ou 3615 AOM.

PRÉVISIONS POUR LE 05 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/Max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	17/28	S
BIARRITZ	17/25	S
BORDEAUX	17/28	S
BOURGES	16/29	S
BREST	12/21	S
CAEN	13/20	S
CHERBOURG	12/17	S
CLERMONT-F.	16/31	S
DIJON	14/29	S
GRENOBLE	16/34	S
LILLE	11/21	N
LIMOGES	17/27	S
LYON	17/31	S
MARSEILLE	21/28	S
NANCY	15/27	S
NANTES	16/23	S
NICE	19/24	S
PARIS	15/28	S
PAU	17/25	S
PERPIGNAN	18/25	N
RENNES	14/21	N
ST-ETIENNE	16/30	S
STRASBOURG	16/30	S
TOULOUSE	19/31	S
TOURS	16/29	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29	N
FORT-DE-FR.	25/30	P
NOUMEA	23/26	P
PAPEETE	25/30	S
POINTE-A-PIT.	25/31	P
ST-DENIS-RÉ.	22/27	S
EUROPE		
AMSTERDAM	9/21	S
ATHENES	20/28	S
BARCELONE	20/26	S
BELFAST	9/16	N
BELGRADE	19/31	S
BERLIN	13/22	S
BERNE	14/23	S
BRUXELLES	10/24	C
BUCAREST	17/29	S
BUDAPEST	18/27	S
COPENHAGUE	6/15	N
DUBLIN	9/17	S
FRANCFORT	15/25	S
GENEVE	16/25	S
HELSINKI	4/14	N
ISTANBUL	14/22	S
KIEV	18/23	S
LISBONNE	15/23	S
LIVERPOOL	10/21	S
LONDRES	10/22	S
LUXEMBOURG	12/23	S
MADRID	17/22	P
MILAN	20/28	P
MOSCOU	15/21	P
MUNICH	15/22	S
NAPLES	25/33	S
OSLO	4/15	S
PALMA DE M.	17/29	S
PRAGUE	14/22	S
ROME	23/30	S
SEVILLE	16/24	P
SOFIA	14/27	S
ST-PETERSB.	7/16	S
STOCKHOLM	7/15	S
TENERIFE	14/19	S
VARSOVIE	15/24	S
VENISE	19/30	S
VIENNE	17/24	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	15/25	S
BUENOS AIR.	10/20	N
CARACAS	26/31	P
CHICAGO	11/15	P
LIMA	20/22	N
LOS ANGELES	14/22	S
MEXICO	15/22	P
MONTREAL	8/17	N
NEW YORK	15/22	S
SAN FRANCIS.	12/19	S
SANTIAGO/CHI	7/13	P
TORONTO	9/20	S
WASHINGTON	15/23	C
AFRIQUE		
ALGER	17/32	S
DAKAR	22/26	N
KINSHASA	21/30	C
LE CAIRE	17/31	S
MARRAKECH	15/25	N
NAIROBI	17/22	N
PRETORIA	9/26	S
RABAT	15/21	P
TUNIS	24/38	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/36	N
BOMBAY	29/34	P
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	28/41	S
HANOI	28/31	P
HONGKONG	26/27	P
JERUSALEM	17/26	N
NEW DEHLI	31/44	S
PEKIN	16/25	S
SEOUL	14/18	P
SINGAPOUR	28/31	P
SYDNEY	15/20	P
TOKYO	19/23	C

Situation le 4 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 juin à 0 heure TU

VENTES

Monnaies anciennes, trois « trésors » à Drouot

SEULS quelques heureux mortels accomplissent l'exploit mythique de la découverte d'un « trésor ». A défaut, les chercheurs insatisfaits pourront se consoler à Drouot, mardi 16 et mercredi 17 juin, avec la vente de monnaies anciennes provenant de trois trouvailles.

Trente-quatre monnaies royales font partie du trésor de Valenciennes, le plus important jamais trouvé, qui comprenait 48 kg de pièces d'or et 240 kg de pièces d'argent de l'époque de Louis XIV. Pesé en hâte à la quincaillerie du coin lors de sa découverte, ce trésor, apparu sur un chantier de Valenciennes en août 1949, souleva maintes polémiques entre les sept ouvriers présents, chacun espérant une part de cette manne.

D'après les recherches effectuées depuis, deux hypothèses expliqueraient la présence à Valenciennes de monnaies françaises et espagnoles de la fin du XVIIe et du début du XVIIIe siècle : soit le trésor de guerre du maréchal de Villars (1653-1734), qui guerroya de longues années dans la région au début du XVIIIe, soit celui d'un de ses adversaires, le prince Eugène de Savoie-Carignan, qui était à la tête des armées liguées contre la France.

Les exemplaires proposés à la vente sont des louis d'or de différentes villes de France, datés entre 1651 et 1705, estimés de 3 000 F à 5 000 F.

La découverte du trésor de Braga, au Portugal, remonte à 1950. Il comprenait surtout des monnaies de Louis XV : louis et louis double, frappés entre 1726 et 1776. Ces pièces, au demeurant peu nombreuses, appartenaient sans doute à un diplomate ou à un négociant français se rendant à Lisbonne. Les deux plus rares sont un louis à la vieille tête, de 1771 (8 000 F à 10 000 F) et un double louis de Louis XVI, dit au buste habillé, qui date du début du règne, 1776 (9 000 F à 12 000 F). Les autres sont accessibles entre 1 000 F et 3 000 F.

Le plus récent, inventé en février 1993, dit « trésor de Vendée », comprend 1 700 pièces d'or, principalement des louis et doubles louis de Louis XVI, et remonte à la Révolution. Il fut enterré par le comte Charles de Chaffault, alors âgé de quatre-vingt-six ans, qui fut par la suite arrêté et mourut en prison en 1794.

Deux siècles plus tard, un chercheur amateur se promène avec un détecteur de métaux dans son village de Vendée, avec l'autorisation des propriétaires chez lesquels il prospecte. Un jour, l'appareil grésille, le jeune homme creuse jusqu'à l'apparition d'une pièce, puis d'une quinzaine. Il alerte alors le village et toute sa famille vient l'aider à déterrer l'argent caché du comte de Chaffault. Un tiers du trésor est passé en vente à Drouot en 1993, et les monnaies proposées ici proviennent de cette première vente (2 200 F à 3 500 F).

Autour de ces trésors la vente réunit des monnaies antiques grecques et gauloises, des modèles frappés à la Révolution, une collection d'assignats et de billets.

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mardi 16 et mercredi 17 juin : expositions le matin des deux ventes de 11 heures à 13 heures. Etude Delorme-Fraysse, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75009, tél. : 01-55-35-31-50. Expert Alain Weil, 54, rue de Richelieu, 75001, tél. : 01-47-03-32-12.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Paris,** place Saint-Sulpice, du mercredi 3 au lundi 15 juin, de 11 heures à 20 h 30, nocturne les jeudis 4 et 11 juin jusqu'à 22 heures, 100 exposants, entrée libre.

● **Paris,** Carré rive gauche (quai Voltaire et rues parallèles), opération porte ouverte sur le thème des cinq sens, avec tableaux, meubles et objets d'art illustrant ou évoquant l'ouïe, le toucher, etc. Du jeudi 4 au lundi 8 juin, de 11 heures à 22 heures, le dimanche de 11 heures à 20 heures. 120 exposants, entrée libre.

● **Meyrargues** (Bouches-du-Rhône), centre ville, du vendredi 5 au dimanche 7 juin, de 9 heures à 20 heures, 200 exposants dont 20 antiquaires, entrée 20 F.

● **Saint-Amand-Montrond** (Cher), salle polyvalente, du samedi 6 au dimanche 7 juin, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 15 F.

BROCANTES

● **Paris,** rue de la Roquette, du vendredi 5 au dimanche 7 juin, 70 exposants, entrée libre.

● **Paris,** rue des Martyrs, du samedi 6 au dimanche 7 juin, de 10 heures à 19 h 30, 80 exposants.

● **Le Pecq** (Yvelines), sous le pont, du samedi 6 au dimanche 7 juin, 100 exposants.

● **Metz** (Moselle), parc expo, le samedi 6 juin, 250 exposants.

● **La Roche-sur-Yon** (Vendée), place Napoléon, du samedi 6 au dimanche 7 juin.

● **Villejuif** (Val-de-Marne), samedi 6 et dimanche 7 juin, 100 exposants.

● **Argenteuil** (Val-d'Oise), les Terrasses du Val d'Argent, samedi 6 juin, 150 exposants.

COLLECTIONS

● **Paris,** Maison de la mutualité, Cartexpo, du vendredi 5 au samedi 6 juin, 100 exposants, entrée 30 F.

● **Enghien-les-Bains** (Val-d'Oise), salle des fêtes, Salon des cartes postales anciennes, du samedi 6 au dimanche 7 juin, 50 exposants.

● **Roussillon** (Isère), au château, marché des potiers, du samedi 6 au dimanche 7 juin, de 10 heures à 19 heures, 40 exposants.

DÉPÊCHES

■ **MOBILIER CONTEMPORAIN :** Olivier Urman, créateur de meubles et d'objets d'art, a composé un foyer idéal avec ses tables, miroirs, consoles, etc. Pour ces pièces uniques, il associe des matériaux traditionnels et contemporains et, à la demande de ses clients, intègre des éléments personnels, tels que photographies, souvenirs, initiales sur les objets qu'il réalise. Entre 3 000 F et 30 000 F.

★ **Galerie Véronique Maxé, 7, rue Froissart, 75003, tél. : 01-42-14-20-53. Exposition sur rendez-vous jusqu'au 5 juillet.**

■ **RÉSULTATS.** Un poêle monumental en faïence de Saxe, qui était classé monument historique, a été adjugé 400 000 F lors d'une vente organisée à l'Orangerie du château de Cheverny, dimanche 24 mai (*Le Monde* du 15 mai). Ce monument, qui mesure 5,20 m de hauteur, 1,82 m de long pour une profondeur de plus de 1 m, avait été installé au milieu du XVIIIe siècle, dans le château de Chambord par Maurice de Saxe, alors très soucieux de son confort. Il été préempté pour retourner dans son château d'origine. Il doit retourner dans la salle de billard, qui sera réaménagée pour le recevoir.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98133

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II					■							
III							■					
IV				■							■	
V					■					■		
VI								■				
VII									■			
VIII		■			■							
IX			■			■						
X												

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, c'était plus du vol que du tennis. – II. Des points pas volés au tennis. Fait du neuf avec du vieux. – III. Difficile à apprivoiser. Toujours prêt à lâcher le morceau. – IV. Anglaise un peu légère. Région du Québec. – V. Se tire et se jette. Possessif. Sur la rose. – VI. Producteur de caviar. Se donner beaucoup de peine. – VII. Considérera la situation. Circule en Suède. – VIII. Bout d'ébène. Débarquent toujours en fin de semaine. – IX. Sur les cartes. Cité antique. Bonnes actions. – X. A le cœur sur la main et est toujours prête à le donner.

VERTICALEMENT

1. Courent sur les mauvais coups du I horizontal. – 2. Porteurs de fourrure sauvage. Négation. – 3. Rend l'être insoutenable pour Kundera. – 4. Asa fœtida. Le prix de la dépendance. – 5. Sur la gamme. En larmes. En rire. – 6. Comme des oreilles aux aguets. – 7. Dès qu'on le double il radote. Fait la couverture. – 8. Egaré, mais déjà vieux. Dit pour approuver. – 9. Promeneurs nippons en quête d'aventures. Point de départ matinal. – 10. Fruste et grossier. Douta dans l'incohérence. – 11. Maintien le kimono. Qui appartient à un ensemble. – 12. Maintenant, dès qu'elle est forte on nous l'impose.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98132

HORIZONTALEMENT

I. Paperasserie. – II. Onirisme. Art. – III. Congés. Coter. – IV. Hr. Epris. – V. Eminences. Li. – VI. Sado. Tétât. – VII. Lampes. Lame. – VIII. Li. Io. Ere. Bs. – IX. Staël. Rougis. – X. Dessinatrice.

VERTICALEMENT

1. Poches. LSD. – 2. Anormalité. – 3. Pin. Ida. As. – 4. Ergonomies. – 5. Rie. Poli. – 6. Assénée. – 7. Sm. PC. Sera. – 8. Secret. Rot. – 9. Oiseleur. – 10. Rats. Ta. Gl. – 11. Ire. Lambic. – 12. Etroitesse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

L'ART EN QUESTION N° 68

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Une belle inconnue

SUR UN OVALE presque parfait, une forme triangulaire est sculptée en son centre : ce simple élément géométrique suffit à donner à l'ensemble l'aspect d'un visage humain, qui, malgré l'absence de regard, est chargé d'un mystère et d'une présence exceptionnels. Des oreilles, collées sur l'arrière, complètent cette tête. Il est probable qu'elle appartenait à une statue féminine nue, traditionnellement représentée les mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude de la prière ou de l'offrande.

Elle provient de l'île de Kéros, au sud de Naxos, une île des Cyclades, dans la mer Egée, où les artisans ont, à l'âge du bronze ancien, développé un art de la statuaire original, créant des centaines d'idoles en marbre, dont cette tête aujourd'hui au musée du Louvre.

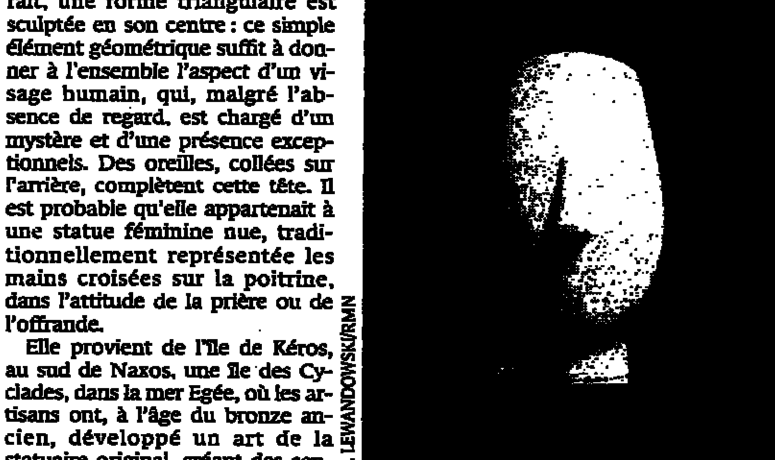
A la même époque, au milieu du IIIe millénaire avant J.-C., des artistes égyptiens avaient eux aussi réalisé une œuvre exceptionnelle. S'agit-il :

● de l'*Obélisque* de Louxor (aujourd'hui place de la Concorde, à Paris) ?

● du *Scribe accroupi* (Musée du Louvre) ?

● de la *Tête de Nefertiti* (Musée de Berlin) ?

Réponse dans *Le Monde* du 12 juin.


H. LEWANDOWSKI/RMN

Tête féminine des Cyclades (vers 2700-2400 avant J.-C.) ; marbre ; hauteur : 27 cm ; Paris, Musée du Louvre

Solution du jeu n° 67 publié dans *Le Monde* du 29 mai

La science qui entendait, à la suite des travaux du Suisse Johann Kaspar Lavater, déduire les caractéristiques physiques de l'étude des traits d'un individu s'appelait la physiognomonie.

هكذا من الأصل

MUSIQUE *Yakalelo, Rapunzel, Carnavalera, Pata Pata...* Comme tous les ans, les chaînes de télévision s'apprêtent à déverser sur les écrans leur flot de tubes de l'été « maison ». Tous les moyens sont bons pour faire la promotion de ces produits de consommation de masse : diffusion de programmes longs, courts, spots, *reportages*, commentaires des journalistes vedettes du 20 heures... ● MONTAGE COMMERCIAL juteux, les chaînes *de télévision – publiques ou privées –* s'associent habituellement à un producteur de disques, trouvent un concept dansant et coloré avant de démarcher un sponsor et une radio *d'appui.* ● *TF 1 vient de franchir une* nouvelle étape en produisant seule – avec sa filiale Une Musique – son dernier tube. ● LE CSA *s'inquiète d'un* tel usage d'une position de monopole, *mais ne dispose pas des moyens législatifs suffisants pour réglementer ces pratiques.*

La fructueuse affaire des tubes d'été

Cette année encore, les chaînes de télévision produisent – seules ou avec une maison de disques – et diffusent une chanson estivale à succès. Elles profitent ainsi des lacunes de la loi pour assurer la réussite d'opérations où elles sont commercialement intéressées

YAKALELO, titre rafraîchissant dont le clip a été tourné dans le désert marocain pour donner l'envie de se désaltérer, vient d'envahir l'écran de TF 1, sous la dénomination pudique d'opération d'été. Interprété par Nomads, un groupe né au studio ATP de Besançon, *Yakalelo*, soupe dansante à la chorégraphie basique qui scotche ensemble le rap, la salsa, le raï, la techno, est entièrement fait maison. A l'occasion, TF 1 et sa filiale Une Musique ont créé un parfum, un gel pour les cheveux, un autocollant, *Ticol*, permettant d'imprimer en blanc le logo de *Yakalelo* – une sorte d'araignée aussi vendue en pendentif – sur les bras bronzés des jeunes utilisateurs de Nomade, le nouveau portable de Bouygues.

Avec trois cent vingt passages prévus sur les écrans en deux mois, sous forme de programmes longs (plus de trois minutes) et de programmes courts (une minute ou moins), plus les spots, les émissions de variétés, les reportages (sur le groupe, le tournage du clip, etc.) ou encore les commentaires des journalistes vedettes du 20 heures (le phénomène de société !), *Yakalélo* est voué au succès. La chanson doit logiquement suivre la voie royale d'*Alane*, tube de l'été 1997, interprété par le Camerounais Wes et composé par Michel Sanchez, de Deep Forest, duo de musique new age à tendance publicitaire.



P. VALLON / KIPA

Le syndrome « Lambada »

– Le montage commercial du tube d'été est une idée bien française – seule l'Italie témoigne de l'intérêt pour ce négoce –, inventée à Paris en 1990. La *Lambada*, titre piraté du répertoire bolivien et passé à la moulinette brésilienne, met alors le feu aux plages, en partenariat avec Orangina. Présenté par ses faux auteurs comme un phénomène de société (la libération des corps), la *Lambada* inaugure en réalité un assemblage qui n'a cessé depuis de s'affiner : une chaîne de télévision s'associe à un producteur de disques, trouve un concept « dansant et coloré » (l'été), avant de démarcher un sponsor (boisson gazeuse, café, etc.) et une radio d'appui, dont le logo apparaîtra partout. Le gâteau est partagé en deux : la chaîne touche des royalties sur les ventes des disques, *mais parfois plus sur les droits d'édition. Pour ne pas* apparaître comme de la publicité, ni comme un clip, genre *plus surveillé* par le CSA, les *« programmes »* (en réalité des clips) sont pourvus de génériques, prenant ainsi les allures de l'information.

TOUS LES MOYENS SONT BONS

1,7 million de singles d'*Alane* (avec Columbia/Sony) ont été vendus en 1997, alors qu'en 1995, autre succès maison, *Indian Sacred Spirit* (avec Virgin) avait atteint les 2 millions. Les royalties sur les ventes et les droits d'édition avaient été partagées à parts égales avec les producteurs. En 1998, Une Musique et TF 1 ont décidé de jouer seules.

« Juridiquement, il n'y a pas faute », dit François Hurard, directeur des programmes au Conseil supérieur de l'audiovisuel, organisme où l'on voudrait aujourd'hui, comme à la Sacem, mettre à plat une sorte de cahier des charges serpent de mer où les diffuseurs s'engageraient moralement à ne point abuser de leur position dominante. La question du cumul des fonctions est posée avec d'autant plus d'acuité que NRJ, première radio musicale française, s'apprête à créer son label de disques. A la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), on indique qu'il n'est pas interdit à un diffuseur d'avoir une filiale captive qui gère, par exemple, ses produits dérivés. Le concurrent qui s'estimera lésé pourra saisir la DGCCRF ou le Conseil de la concurrence. A lui d'apporter la preuve de l'entrave à la libre concurrence. *« L'appareil législatif est insuffisant »*, constate François Hurard, qui s'interroge sur les limites *« du choix éditorial et de la publicité déguisée »*.

La frontière est mince, presque une question de sémantique. Le tube de l'été de TF 1 s'appelle *Yakalelo*, mais en cas de flop la chaîne a prévu d'assurer ses arrières. Le catalogue des produits maison est disponible chaque semaine chez Jean-Pierre Foucault. On y verra notamment Cubaïla, trois jeunes Cubains concurrents des poulains de M 6, mais aussi Thalia, star de la télévision mexicaine, dont l'album Por Amor fait l'objet d'une opération au rendement avec Virgin (une fourchette de 5 à 10 millions de francs d'échange publicitaire, des bénéfices partagés à 50-50).

Invitées à se placer en concurrence avec TF 1, les chaînes du service public, dont le cahier des charges est particulièrement vide pour la musique, ne sont pas en reste et pratiquent la coexploitation. La jeune Sénégalaise Coumba Gawlo (éditée par Rendez-Vous musique, le label de Patrick Bruel chez BMG) part ainsi en guerre pour France 3, armée d'un incontournable de Myriam Makeba, *Pata Pata*, et Daniela Mercury (chez Tristar/Sony) pour France 2 avec *Rapunzel*.

Tous les moyens de promotion sont bons. Ainsi, en avril, la rédaction de France 2 découvre soudain les vertus de Daniela Mercury et de la musique bahianaise, sans indiquer qu'elle fait l'objet d'une opération spéciale de la chaîne. Cette authentique vedette brésilienne, qui chantera le 10 juin au Stade de France l'hymne de l'équipe nationale du Brésil lors de l'ouverture de la Coupe du monde de football, a pourtant donné de nombreux concerts en Europe sans que nul ne s'en émeuve jamais.

GROUPES FANTÔMES

Les subterfuges sont aussi audacieux qu'innombrables : l'invention du phénomène de société (*La Lambada*), de groupes fantômes, de danses obligatoires (*La Macarena*) ou encore la recherche d'alibis artistiques. Ainsi, en 1996, Patrick Bruel, producteur de Carrapicho, avait organisé avec Nagui un « Taratata » spécial Chico Buarque dont la seule finalité était de faire danser le *Tic Tic Tac* à la star brésilienne devant le public français. Tout est bon car le tube paye : les comptes 1997 de la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), publiés en mai, révèlent que les deux œuvres musicales ayant généré le plus de droits d'auteur en 1996 en France sont *La Macarena*, interprété par Los del Rio, et *Tic Tic Tac*, de Carrapicho. Sur les 3,3 milliards de francs perçus en 1997 par la Sacem, 819 millions de francs ont été payés par les chaînes de télévision.

De plus, l'exposition massive d'une œuvre à l'écran fait décoller les ventes en hypermarché : qui peut rester indifférent à cette manne ? TF 1 a créé Une Musique en 1988. Toutes les chaînes, y compris celles du service public, ont suivi l'exemple en se dotant de filiales « produits dérivés » : FTD (France Télévision diffusion) défend depuis 1991 les couleurs de France 2 et France 3, M 6 interaction celles de M 6 depuis 1992.

Les risques de dérive – le montage *pro domo* de TF 1 en est une – sont nombreux. Pour les artistes, dont l'espace de création et d'exposition se réduit comme peau de chagrin, et pour les diffuseurs eux-mêmes, qui jouent à l'arroseur arrosé. *« Les diffuseurs anglo-saxons ont compris qu'ils risquaient d'y noyer leur identité et de se prendre les pieds dans leur propre piège »*, explique Emmanuel Legrand, rédacteur en chef de *Music and Media*, le principal hebdomadaire d'information musicale européen, basé à Londres. A moins que l'on ne s'oriente vers le système « pay for play » imaginé aux Etats-Unis par des groupes de diffuseurs radio : la diffusion d'un morceau de musique est assimilée à de la publicité, et, moyennant la mention du label du producteur, est soumise à tarification payante.

V. Mo.

Cartographie simplifiée

● **TF 1** : *Yakalelo*, par Nomads. Une Musique, filiale de TF 1 créée en 1988, est éditeur et producteur à 100 % du titre. Partenariat avec Fun Radio et RTL, ainsi qu'avec Télétoon, chaîne de dessins animés diffusée sur TPS. Pas de sponsor à ce jour. 320 passages écran.

● **France 2** : *Rapunzel*, par Daniela Mercury. FTD (France Télévision Distribution), filiale de France Télévision, en coexploitation avec Tristar, label du groupe Sony. Sponsor : Garbit, les plats cuisinés ensoleillés. Partenariat radio à confirmer. 280 passages écran.

● **France 3** : *Carnavalera*, par Havana Delirio 1830. FTD, en coexploitation avec Island, label du groupe PolyGram. Pas de sponsor pour le moment. Partenariat radio avec NRJ. 300 passages écran.

● **M 6** : *Pata Pata*, par Coumba Gwalo. M 6 Interaction, filiale de M 6, en coexploitation avec Rendez-vous Musique, label du groupe BMG. Partenariat radio avec Europe 2. Sponsor : Seven Up. Environ 480 passages.

● **Arte** : *Toutes les saveurs de l'été*, une compilation de douze titres, réalisée avec RCA/BMG. Pas de tubes de l'été, mais un choix « world » de six artistes, d'Erik Marchand à l'Orquestra Aragon, établi par la direction strasbourgeoise de la chaîne, illustré par six « courts » (des miniclips) de « jeunes créateurs ». Partenariat radio avec FIP.

COMMENTAIRE

LA MANIE FRANÇAISE DU CUMUL

Yakalelo, l'opération d'été montée par TF 1, achève d'inquiéter une industrie discographique secouée par la vente, en mai, du géant PolyGram au groupe canadien Seagram et la perspective de la disparition du disque à l'ère du *on-line*, épine dans le pied des sociétés de droits d'auteur. En effet, en cumulant les fonctions d'éditeur, de producteur – par le biais de sa filiale Une Musique – et de diffuseur, TF 1 signifie aux majors du disque qu'elle n'a pas besoin d'elles pour monter des opérations juteuses, pourtant souvent imaginées de concert pour vendre davantage. Autorisée en 1987, la publicité pour les disques à la télévision avait immédiatement suscité des accords « au rendement » : au-delà d'un certain seuil de réussite, la chaîne touche des royalties sur les ventes d'albums.

Juge et partie, TF 1, en diffusant près de trente fois par semaine le clip – ou son équivalent – d'un tube préfabriqué, fait de la publi*cité déguisée pour un produit-mai*son et se place en situation de monopole, sans que le ministère de la culture, la Sacem, le Conseil de la concurrence ou le CSA trouvent à redire, faute de volonté politique et en l'absence d'un appareil législatif apte à circonscrire cet accaparement du marché. *Ce qui est interdit par* les lois antitrust outre-Atlantique, royaume du *libre* marché, et par les règles qui s'appliquent en France à la production cinématographique – un diffuseur ne peut être, même par filiale interposée, producteur majoritaire d'une œuvre de fiction – est permis pour *la musique*.

Aujourd'hui, toutes les chaînes de télévision, publiques ou privées, ont créé des filiales qui leur servent, notamment, à monter des opérations d'été. Dans le secteur public, on parle pudiquement de « co-exploitation ». Dans le privé, le jeu est plus clair : ainsi M 6 Interaction, filiale de M 6, édite et produit les albums de groupes mai*sons, tel Poetic Lover, servi à toutes* les sauces sur l'antenne au prétexte qu'il a gagné le concours Graines de star – une émission de M 6 –, comme, sur TF 1, les artistes de Une Musique, mais aussi de Glem Spectacles et de Baxter Music, des sociétés qui appartiennent à Gérard Louvin, le directeur des variétés de la chaîne. *Ni les producteurs indépendants ni les artistes ne résisteront à ce formatage massif.*

Véronique Mortaigne

La politique patrimoniale de la Sacem peut léser les ayants droit

LA SOCIÉTÉ des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), chargée de répartir les droits auprès des créateurs français et étrangers, *s'est engagée depuis* les années 50 dans une importante politique de diversification dans l'immobilier. Au total, la Sacem est propriétaire de 96 locaux sur ses 107 sites et délégations régionales, ce qui représente une valeur comptable de 114 millions de francs dans le bilan du groupe. Or cette politique est actuellement mise en cause par certains sociétaires qui préféreraient, à des investissements dans la pierre, une plus importante redistribution des fonds aux ayants droit. Et surtout, ils déplorent le manque d'informations sur le fonctionnement et la gestion de ce groupe de droit privé – qui échappe donc au contrôle de la Cour des comptes.

Le 23 avril, le député du Pas-de-Calais Léonce Deprez a donc demandé à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, *« si elle envisageait de demander un audit financier de la Sacem, comme ce fut le cas pour l'Adami »*. Rue de Valois, on reste très évasif, en indiquant que le gouvernement n'a pas de projets précis, *« même si nous avons conscience qu'il existe un problème sur la gestion des sociétés d'auteurs »*, explique Marc Sadaoui, le directeur de cabinet de Catherine Trautmann.

Une société civile immobilière (SCI) a été créée dès 1968 pour construire l'immeuble de Neuilly et en faire le siège social de la Sacem. Le gérant de cette SCI – codétenue à 75 % par la Sacem et à 25 % par la SDRM (Société pour le droit de reproduction mécanique, filiale de la Sacem) – n'est autre que Jean-Loup Tournier, président de la Sacem. En tant qu'unique locataire, la Sacem verse des sommes très *importantes* à cette SCI, qui se sont élevées à 54 millions de francs de *loyers et 2 millions de francs* de produits divers en 1996.

UN CADEAU À L'ETAT ?

Entre 1991 et 1992, ce loyer a été exceptionnellement multiplié par 3,5, *« parce qu'il n'avait pas été réévalué et pour prendre en compte l'évolution alors très rapide du prix du mètre carré de bureau en région parisienne »*, explique Christian Gambert directeur du département financier de la Sacem. Bien qu'étant propriétaire et locataire de cet immeuble bâti en 1976 et dont l'amortissement est prévu sur trente ans, la Sacem a quand même bloqué 20,7 millions de dépôt de garantie. Une somme prévue pour les mauvais payeurs... *« Ce sont les conditions normales d'un bail »*, affirme M. Gambert.

Plus étonnant encore, la Sacem et la SDRM ont créé en 1989 une autre société civile immobilière, au capital de 15 millions de francs, pour acquérir des locaux à la Cité de la musique. Or la Sacem s'est engagée pour le compte de cette nouvelle société – la SCI Villette – à convenir avec l'Etablissement public d'aménagement de La Villette d'une concession administrative pour une durée de soixante-cinq ans. Très clairement, le procès-verbal de l'assemblée générale de la SCI Villette – qui s'est tenue le 18 mai 1990, mais dont le compte rendu ne sera établi par le gérant, Jean-Louis Tournier, que le 15 juin 1994 – a révélé que l'Etat deviendra propriétaire des biens immobiliers financés par la Sacem, et donc des droits des sociétaires, au bout de soixante-cinq ans. L'article 24 des statuts de la SCI Villette précise que celle-ci s'engage à verser 4,17 millions de francs pour la concession et 21,29 millions de francs pour les constructions. Soit un total de 25,46 millions de francs. La direction de la Sacem estime quant à elle ce total à 27 millions de francs dans ses comptes. Les sociétaires de la Sacem peuvent légitimement se demander pourquoi ils vont *faire un tel cadeau à l'État*.

De plus, aucune acquisition immobilière ni même les modalités futures de redistribution ne sont décidées en assemblée générale, alors qu'il s'agit de placements de droits d'auteurs. Même si ces immeubles étaient vendus, ils profiteraient aux ayants droit du moment, mais pas à ceux qui ont financé l'achat des locaux.

De plus, avant la tenue de son assemblée générale, prévue le 9 juin, la Sacem affirme s'être constituée, juste à temps, partie civile dans le cadre de l'instruction diligentée à l'occasion de la liquidation judiciaire de la banque Pallas-Stern. En 1995, la Sacem avait en effet investi et perdu 70 millions de francs de droits d'auteurs en instance de répartition dans des dépôts spéculatifs.

Nicole Vulser

Alla, l'Algérien de Béchar

Le joueur d'oud est à la Maison de Radio-France en compagnie de l'Irakien Naseer Shamma

ALLA – on pourrait y voir une ressemblance avec le nom de Dieu, mais il s'agit du diminutif d'Abdellah – joue du luth. *« Pourquoi, je ne sais pas*, dit ce petit homme du Sud algérien. *Chez nous, on se contente souvent de ce que l'on nous donne.* » Né en 1946 à Béchar-Djédid, dit Bidon 2, village satellite de l'ex-Colomb-Béchar, Abdellaziz Abdellah a connu la vie précaire d'une oasis saharienne attaquée par une pseudo-modernité génératrice de murs de tôle. Là-bas, à un millier de kilomètres au sud-ouest d'Alger, la peau est plus noire, on flirte avec le Maroc, l'Afrique noire et les tribus du Sud. Etre arabe ou berbère signifie moins que sur les bords de la Méditerranée. *« Je suis algérien*, dit Alla, *ma mère était berbère, du Maroc, mon père arabe. Mon père est mort en tombant d'un palmier. Il a voulu cueillir des dattes, mais une des branches sur lesquelles il a posé le pied pour grimper était pourrie.* » Quel âge avait-il ? *« Quatre-vingt-seize ans. »*

Embarek, le père d'Alla, fut mineur dans la mine de Kenadsa, ouverte par les Français en 1917, et rapidement peuplée d'un prolétariat venu de partout : de Kabylie, des hauts plateaux, du Maroc. On y vit des Corses, des républicains espagnols et même, durant la seconde guerre mondiale, des prisonniers allemands. Tous les matins, une machine à pointer demandait à Embarek d'indiquer à quel « fond » il appartenait. Ce qui, dans le vocabulaire étoilé du francarabe, donnait : *« Foundou ? »* Le surnom lui resta. Papa eut aussi une épicerie, où l'on vendait de l'huile, des bougies, de la farine, des allumettes. Il y avait une grosse radio à lampe. Quand on tournait le bouton, le voyant vert s'allumait, il fallait attendre quelques minutes pour qu'elle chauffe. Le petit Abdellah y entendait les étoiles de l'Orient : les Egyptiens Mohamad Abdel Wahab, Asmahan, le *melhûn*, la poésie chantée en arabe semi-dialectal du Tafilatet, Jacqueline François, et les premiers avatars de la vague yé-yé.



PIERRE PARCÉ

Abdellaziz Abdellah, dit Alla, joue de l'« oud », le luth arabe.

« FOUNDOU », D'INSTINCT

L'oreille. L'oreille attentive, branchée sur ce poste qui amenait le monde à Bidon 2. Au début des années 60, Alla, adolescent, bricole : un bidon d'huile deux temps percé de trous en guise de caisse de résonance, un manche en planche, des câbles de frein pour les cordes. L'imitation est presque parfaite. Jusqu'en 1968, les Français tiennent base militaire à Béchar. Des orchestres viennent de l'Hexagone, on danse le calypso, le swing, le rock ou la java. En 1972, Alla s'achète un luth. *« Il a fallu apprendre, c'était dur »* : l'instrument ne possède pas de frette, le faire sonner juste est difficile. Quand son père meurt en 1989, ses amis ont déjà décelé en lui les dons d'un grand joueur de *oud*. Pas un joueur savant, un joueur d'instinct. Le fils de mineur a un style, fleuri, rond, coloré, comment dire... *« foundou »*. Savant, inventif, sorti de quelque part, mais d'où ? *« Mes amis ont donné ce nom à ma musique, et je l'ai gardé en hommage à mon père. »*

« Béchar a donné naissance à une génération moderne. C'est là que l'on a mis pour la première fois, avant le raï, de la guitare électrique dans les musiques traditionnelles. Les jeunes formaient des orchestres pour distraire les Occidentaux, encore après l'indépendance, jusqu'au départ des militaires français. » Comme Anouar Brahem l'érudit, Alla aime improviser, se laisser porter par ses voix intérieures. Des mélodies coulantes comme une onde, brisées par des sons, des raclements, des murmures. Alla laisse parfois le son de l'*oud* dériver vers des contrées mélodiques fortement marquées par la cithare, la kora africaine ou le *guembri*, instrument à deux cordes qui marie l'Afrique noire et la musique marocaine, remis au goût du jour dans les années 70 par le groupe Nass El Ghiwane. *« Ce que je fais ici, je n'ai jamais voulu le faire là-bas.* » Des concerts, à l'Unesco en octobre 1992, à l'IMA, au Théâtre de la Ville. Avant, dit-il, *« je faisais les fêtes, les mariages, les soirées »*. Dans la journée, il tenait un commerce de meubles *« de luxe »* à Béchar. Des disques ? *« J'avais enregistré des cassettes en Algérie, mais c'était pour aider un ami qui avait besoin d'argent. Le résultat n'était pas terrible. »*

Depuis, Alla a enregistré trois albums en France, dont le meilleur reste le premier, *Foundou*, simple et bruissant d'une vie secrète, de silences, d'espaces transafricains. Ce qu'il est, quel courant il représente, Alla n'en a cure. Le cheveu grisonnant, l'allure affable et le regard malin, il répète qu'il improvise. Qu'il sent. Que, parfois, il *« se force »* à paraître de bonne humeur. Que, souvent, il est gai, mais qu'en *« Algérie la situation n'est pas bonne »*.

V. Mo.

★ Le 4 juin, à 20 heures. Avec le joueur de luth irakien Naseer Shamma. Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Me Passy. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F. Album : *Tanakoul*, 1 CD Al Sur/Media 7.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION** : le groupe britannique Chorion a annoncé, le 3 juin, l'acquisition pour 10 millions de livres (environ 97 millions de francs) de 64 % des droits sur les ouvrages d'Agatha Christie, morte en 1976 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. 36 % restent détenus par la famille d'Agatha Christie, qui a écrit 79 romans policiers et 19 pièces de théâtre. Les ventes cumulées de ses livres – plus d'un milliard d'exemplaires en langue anglaise, et autant dans des traductions en quarante-quatre langues – ne sont dépassées que par la Bible et les œuvres de Shakespeare. Cette acquisition place Chorion comme *« détenteur des plus grands auteurs à succès dans le monde »*, s'est félicité le président du groupe, John Conlan.

■ **POLITIQUE CULTURELLE** : une vingtaine de ministres de la culture se réuniront à Ottawa, les 29 et 30 juin, à l'initiative de la ministre du patrimoine canadien, Sheila Copps. Ce forum permettra de discuter de l'aide aux cultures nationales *« à l'ère de la mondialisation »* et de *« promouvoir la coopération »* entre les pays. Il fera suite à une conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles et le développement, parrainée par l'Unesco, qui a eu lieu à Stockholm en mars.

■ **MUSIQUE** : le compositeur lyonnais Hugues Dufourt, cinquante-quatre ans, a été élu, mardi 2 juin, à l'unanimité et pour cinq ans, président de l'Académie Charles-Cros, qui vient de fêter son cinquantième anniversaire.

■ **La place Louis-Armstrong** sera inaugurée le samedi 20 juin à Paris, au carrefour du boulevard de l'Hôpital et de la rue Jeanne-d'Arc, dans le 13e arrondissement. En hommage au célèbre trompettiste et chanteur, une parade Nouvelle-Orléans partira avant la cérémonie de la place d'Italie.

Le futur MHAC préempte à Drouot

LE FUTUR MUSÉE de l'Homme, des arts et des civilisations (MHAC), qui devrait s'installer quai Branly à l'ombre de la tour Eiffel, dispose, en 1998, d'une enveloppe de 30 millions de francs pour accroître ses collections. Ses représentants ne manqueront certainement pas la vente qui aura lieu le dimanche 7 juin à Drouot-Montaigne. Des préemptions sont à attendre : parmi les trois cents pièces qui doivent être dispersées ce jour-là par François de Ricqles, quelques-unes méritent l'attention des conservateurs du futur MHAC. Elles proviennent essentiellement de trois collectionneurs.

M. Tranin-Tery a vécu en Côte d'Ivoire entre 1929 et 1932. Il en a rapporté quelques objets de qualité, comme des masques sénoufo, dan, wé, bété ou une série de poulies à tisser, véritables petites sculptures qui partiront sans doute à des prix raisonnables. Ces objets ont l'avantage, pour les amateurs, d'avoir été collectés dans une zone géographique restreinte et à des dates bien précisées. Philippe Caput, dont la collection est plus vaste, s'intéressait au continent africain – la statue sénoufo (Côte d'Ivoire) représentant l'oiseau primordial, le calao, utilisé dans le culte du poro, est d'une excellente facture –, mais aussi à l'Océanie. C'est des îles Marquises que provient ce casse-tête de guerre à la patine brillante, fabriqué au tournant du XVIIIe siècle ou au début du siècle suivant.

Mais les plus belles pièces proviennent de la collection de M. et Mme Solvit, qui ont essentiellement acheté sur le marché parisien, mais à des sources sûres (Rasmussen, Ratton, Schöffel...). C'est ici que les représentants de l'établissement voulu par le président de la République pourraient trouver les pièces qui leur manquent. Côté Mélanésie, ce masque malagan venu du nord de la Nouvelle-Irlande, figure humaine stylisée avec ses yeux inscrits dans des décors géométriques, ou cette statuette de femme-oiseau fabriquée dans la vallée du Sépik (Nouvelle-Guinée), figure d'ancêtre, la tête prolongée par un long bec descendant vers le nombril. L'Afrique subsaharienne est encore mieux représentée. Par deux très beaux masques : l'un, dan (Côte d'Ivoire), aux formes douces, inscrit dans un ovale parfait, l'autre, punu (Gabon) tout aussi réussi ; par une petite statuette exemplaire, « maternité » kongo (République démocratique du Congo), haute comme une main ; ou encore, pour rester dans la même aire géographique, par un grand masque kota emboli (Gabon) noir et blanc, à rapprocher de ceux que Louis Perrois a présentés récemment au musée d'Aquitaine de Bordeaux (*Le Monde* du 4 mars) ; et, dans le domaine des arts de cour, par ce sceptre royal kongo, rythmé par trois renflements, surmonté d'un personnage féminin agenouillé.

Plus vers l'ouest, venus du pays dogon (Mali), on trouve une statue féminine traitée selon des plans strictement géométriques (plusieurs fois publiée) ou un superbe masque stylisé, très archaïque (lui aussi publié). De la même région, mais atypique, une grande figure féminine dogon est sculptée avec une esthétique qui aurait sans doute ravi Henri Laurens. Il faut noter cette statue yorouba (Nigeria), utilisée dans un sanctuaire vaudoun, femme agenouillée, à la patine brun rouge, rare dans les collections françaises. Les amateurs moins fortunés pourront profiter de la belle série de poulies à tisser, essentiellement venues de Côte d'Ivoire (gouro, baoulé, sénoufo).

Emmanuel de Roux

★ Drouot-Montaigne, 15, avenue Montaigne, 75008 Paris, le 7 juin, à 14 h 30. Tél. : 01-48-00-20-80.

Les premières photos de La Mecque vendues à Londres

LE CAIRE
de notre correspondant

Une collection des premières photos de La Mecque et de Médine, hauts lieux saints de l'islam, va être vendue par Sotheby's à Londres le jeudi 4 juin. Prises en 1880-81 par Sadeq Bey (1832-1902), un militaire égyptien, les photos, au nombre de dix-huit, constituent un jeu de treize panoramiques du pèlerinage autour de la Kaaba, de l'intérieur et de l'extérieur de la Mosquée du prophète à Médine et des camps de pèlerins.

Une collection unique, si l'on excepte celle qui a été donnée par la famille Schlumberger à l'Institut de France et une autre, propriété d'un émir du Golfe. La Société khédiviale de géographie du Caire, qui l'avait éditée dès 1884, comme l'illustrent deux avis de vente qui feront partie du lot, a perdu les photos et les plaques originales. La collection mise aux enchères le 4 juin compte aussi deux ouvrages où Sadeq Bey relate, en arabe, ses voyages aux lieux saints, avec les premiers plans précis qu'il dressa de La Mecque et de Médine et la traduction française manuscrite d'un des ouvrages, due au premier propriétaire de la collection. Les experts de Sotheby's estiment que le lot, mis à prix 70 000 livres sterling (environ 700 000 F), pourrait atteindre les 100 000 livres sterling (1 million de francs). La dernière vente de manuscrits et ouvrages islamiques, en avril, avait rapporté deux fois plus que prévu.

Les enchères risquent d'être passionnées, en raison de la compétition que se livrent les princes du Golfe pour meubler leurs musées et fonds de conservation du patrimoine. Les premières photos de La Mecque pourraient même constituer un cadeau royal. Des « journalistes » qui ressemblaient plus à des experts ont d'ailleurs scrupuleusement examiné l'ensemble, sous couvert d'une enquête pour un quotidien saoudien édité à Londres.

La petite histoire de la découverte de cette collection ressemble à une enquête policière. En 1992, un libraire londonien appelle un de ses clients, amateur de livres et de publications sur le Proche-Orient. Le client, d'origine égyptienne, s'aperçoit que le vrai trésor n'est pas la traduction de l'ouvrage de Sadeq Bey mais les photos comprises dans le lot, qu'il acquiert pour une somme *« modeste »*. Vint l'étape de la recherche et de la documentation, puis celle de la restauration des photos. A l'heure de l'estimation, à défaut de précédents, les commissaires-priseurs de Sotheby's furent sur le point de rejeter la vente quand un de leurs chercheurs, arabisant passionné de la région, reconnaît lui aussi dans les photos un véritable trésor.

ROMAN D'ESPIONNAGE

Mais, dans ce roman policier, on trouve aussi de l'espionnage. A la fin de janvier 1861, Sadeq Bey, agent de renseignement du vice-roi d'Egypte, prend au Caire le train de Suez, avec divers instruments dont un compas et un hectomètre. Il doit ensuite gagner le port de Wadjh, sur la mer Rouge, puis la ville sainte de Médine, et établir un rapport sur la topographie, le climat, les routes, ainsi que sur les forts, agglomérations et ressources humaines. Un travail qu'il accomplit avec minutie, dressant force cartes et plans qui pourraient avoir servi à Lawrence d'Arabie. Mais le fringant colonel (vingt-neuf ans), dont la petite-fille Nerrimane épousera Farouk, dernier roi d'Egypte et du Soudan, avait aussi emporté une boîte magique : un appareil photo.

Sa passion pour la photographie, Sadeq Bey l'a contractée durant ses études à l'Ecole polytechnique de Paris. Il perfectionnera son art auprès de photographes arméniens, les premiers à introduire cette technique dans la vallée du Nil dès la seconde moitié du XIXe siècle. Contrairement à l'Anglais Richard Burton, qui avait dû se déguiser en Afghan, le colonel Sadeq Bey voyageait en terrain conquis. L'armée égyptienne, commandée par Ibrahim Pacha, n'avait-elle pas, en 1818, maté la rébellion des wahhabites, les premiers islamistes des temps modernes ? Sadek prend de Médine des photos dont il ne reste aucune autre trace que le prix qui lui est décerné à l'Exposition universelle de 1876 à Philadelphie. En 1880, Sadek Bey repart pour La Mecque, mais cette fois à la tête du *Mahmal*, litière somptueusement parée, symbole de pouvoir que les souverains d'Egypte avaient coutume d'envoyer au pèlerinage annuel. C'est pendant ce voyage que le militaire devenu notable prend les fameuses photos. Il fixe même pour l'éternité le gardien des lieux saints de Médine entouré de ses eunuques et lui envoie un tirage accompagné d'un mot : *« La preuve que nous* [les photographes] *ne sommes pas censés brûler en enfer. »*

Alexandre Buccianti

La tour de Saint-Amand-les-Eaux se meurt

LILLE
de notre correspondante

Elle est sans conteste l'un des plus spectaculaires monuments historiques de la région Nord-Pas-de-Calais et, au-delà, de l'Europe du Nord. L'un des plus insolites aussi, de par son ornementation exubérante, autrefois luxueuse. Dernier vestige d'une abbaye bénédictine fondée au XVIIe siècle par l'abbé Nicolas Dubois, la tour de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), édifice unique en son genre, continue de se dresser, mal en point mais vaille que vaille, en plein cœur de la petite station thermale du Valenciennois. Sa hauteur impressionnante – 82 mètres – lui donne encore des allures de cathédrale de pierre et elle fait toujours la fierté des Amandinois : *« La tour est présente dans chaque maison, celles des riches comme celles des pauvres, c'est un point de ralliement essentiel de la population »*, aime à répéter Alain Bocquet, député communiste et maire de Saint-Amand, qui a fait de ce dossier l'une de ses priorités depuis qu'il a pris les commandes de la ville en 1995.

Depuis des années, en effet, la tour se meurt. Lentement, la pierre se délite, se fissure, victime de l'usure du temps, de la pollution industrielle et automobile. Les parements de l'édifice sont fortement attaqués, les tourelles latérales très endommagées ; l'une d'elles menacerait même de s'effondrer. Pour des raisons de sécurité, les visites y sont interdites, et il ne se trouve plus guère que Françoise Delesalle, la carillonneuse municipale, pour monter chaque jour les trois cent soixante-cinq marches de l'édifice et en constater, amère et impuissante, la terrible dégradation.

RIDICULES 300 000 FRANCS PAR AN

Certes, des travaux ont été effectués au cours des dernières décennies. Mais, faute d'investissement suffisant pour procéder à une restauration d'envergure, faute peut-être d'une forte mobilisation autour du bâtiment, celui-ci, pourtant classé monument historique dès 1846, agonise doucement. *« En dix-sept ans, quelque 8 millions de francs ont été investis, dont plus de 5 millions par l'Etat*, souligne Alain Bocquet. *Mais cela ne fait que 300 000 francs par an, ce qui, au regard du dossier et de l'enjeu, est vraiment ridicule. A l'heure où il faudrait à la tour une rénovation turbo, on travaille au rythme des chars à bœufs »*, estime le maire, qui rêve déjà d'un grand chantier étalé sur dix ans.

Le dossier connaît pourtant quelques avancées. En 1996, une étude réalisée par les services de l'Etat estimait le coût minimal des travaux – qui pourraient être pris en charge non seulement par l'Etat, mais aussi par le département du Nord et la commune de Saint-Amand-les-Eaux – à plus de 30 millions de francs. Depuis, des études complémentaires ont été décidées et, du côté du ministère de la culture, on se dit conscient de la nécessité d'engager une nouvelle campagne importante de restauration.

En attendant que des décisions concrètes soient prises, le maire a décidé de ne pas relâcher la pression. Après avoir déclaré l'année 1998 *« année de la tour »*, il s'apprête à lancer une campagne d'information et de souscription, histoire de mobiliser toutes les bonnes volontés autour du monument, *« qu'il faut sauver maintenant ou jamais »*.

Nadia Lemaire

Au Fresnoy, l'image projetée sous toutes ses formes

L'exposition de l'école-atelier décortique les mécanismes de l'illusion cinématographique

Plasticiens, cinéastes et vidéastes prennent un malin plaisir à orchestrer, à l'occasion de la première exposition de l'école-atelier du Fresnoy, divers transports d'images et à brouiller les pistes permettant la traditionnelle distinction entre cinéma et arts plastiques. Les mécanismes de l'illusion sont scrupuleusement démontés, fiction et spectacle ne sont présentés qu'accompagnés de ce qui les génère, ou les casse.

***Projections, les transports de l'image*. Studio national des arts contemporains, 22, rue du Fresnoy, BP 179, 59202 Tourcoing Cedex. Tél. : 03-20-28-38-00. Du lundi au samedi de 13 heures à 19 heures, le dimanche de 15 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 7 juin. Entrée 25 F. Catalogue (Hazan, Le Fresnoy, AFAA) : 152 pages, 145 F.**

Dominique Païni, le directeur de la Cinémathèque française, voudrait moins d'étanchéité entre le monde du cinéma et celui des arts plastiques. Commissaire invité à inaugurer le programme de manifestations publiques de l'école-atelier de pointe du Fresnoy, dont une des vocations est justement la transversalité, il propose une exposition autour d'un geste initial commun aux deux disciplines : celui de projection, qui est à l'origine mythologique de la peinture et à l'origine effective du cinéma, et sans lequel il n'y aurait point d'images, point d'illusion. De la lanterne magique aux images numériques, il amorce ce qui serait *« une histoire de l'art de projeter les images, étrangère aux beaux-arts, parallèle à l'histoire du cinéma telle qu'on la raconte généralement »*, en l'illustrant par quelques pièces dans lesquelles plasticiens, cinéastes et vidéastes prennent un malin plaisir à orchestrer divers transports d'images, en mettant en relief les instruments de leur passion : caméra, moniteurs, pellicule, bandes magnétiques, projecteurs, écrans... et à brouiller les pistes permettant la traditionnelle distinction entre art du temps et art de l'espace.

Les œuvres, des installations à voir dans le noir, ont été faites ou adaptées pour la circonstance, à l'exception de deux exemples pionniers : ceux du Canadien Michael Snow et du Polonais Jozep Robakowski. Jozef Robakowski travaille sur la « machination » de la vision. Sa pièce, *Les Angles énergétiques* (1975-1998), porte sur le transfert des images de film sur bandes magnétiques et la différence de temps entre l'enregistrement cinématographique et la captation vidéo, cela dans une même machine à rattraper les retards de chacun des deux modes de fabrication des images. Avec *Two Sides to every Story* (1974), une projection simultanée de deux films sur les deux côtés d'un écran suspendu au milieu d'une pièce, c'est l'écran et ses limites que Michael Snow met au premier plan, l'écran dont l'utilisation recto verso simultanée oblige à passer des deux côtés si l'on veut comprendre quelque chose au travail. La façon dont Alain Fleischer, l'artiste-patron de l'école, se plaît à démonter les mécanismes de l'illusion est beaucoup plus compliquée. Ses *Prisons dorées* qu'il donne comme un *« bouleversement des règles du montage et de la limite narrative »* entraînent le visiteur dans un jeu complexe de miroirs qui permettent de croiser des récits et de répercuter des images jusque dans l'espace conventionnel du tableau ou du musée.

FRUSTRÉ, MAIS INITIÉ

Avec Atom Egoyan, la projection devient une affaire de peau, de pellicule, de grain et de trame sensible, une affaire de mémoire, une fixation floue de souvenirs, à travers la mise en scène d'un document familial : un grand écran divisé accueille simultanément les premiers sourires, les premiers mots, les premières frayeurs d'Arshile, l'enfant du cinéaste, que l'on perd de vue en approchant pour suivre le parcours physique de la pellicule qui zigzague devant l'écran. De fait, il n'y a de fiction dans l'exposition que démontée et de spectacle qu'accompagné de ce qui le génère, ou le casse. Dans ses projections de photogrammes numérisés, Henri Foucault cherche la magie de la lanterne, mais nous introduit dans le mystère de la chambre noire pour y faire la lumière sur les grains de poussière qui volent dans le faisceau lumineux. Tandis que Jean-Pierre Bertrand met en place un dispositif hypersophistiqué pour nous rapprocher d'un puits de lumière censé éclairer le film de sa marche à pied, qui nous aveugle et vide l'image de son trop-plein de clarté.

Patrick Bokanowski et Pitch, pour leur part, font le noir pour jouer aux fantômes avec l'écran de toile agité comme un drap de lit, des monstres virtuels et quelques bruits de mécanique rampante à la façon d'une araignée géante, pour une petite peur comme on peut s'en faire à la Foire du Trône, autrement dit sur les lieux mêmes où la magie des images mobiles a trouvé son grand public. La démonstration en boucle est bouclée. Machinerie, machination... Ce qui est donné à voir n'est pas forcément ce qu'on voudrait voir. On s'en va frustré. Mais initié. Le catalogue de l'exposition y aide. Il est à la hauteur des ambitions de l'école du Fresnoy : c'est un bon outil de réflexion pour les étudiants, qui pourrait plus largement devenir un ouvrage de référence.

Geneviève Breerette

Alice et le lapin homosexuel

IXe RENCONTRES INTERNATIONALES DE THÉÂTRE, Dijon. *Hamlet*, d'après Shakespeare, mise en scène Georg Maria Pauen (en français), jusqu'au 5. *Mais où est donc passée Esther Williams ?* spectacle de Sophie Perez, jusqu'au 6. *Direct*, spectacle de rue conçu par Philippe Nicolle et Pascal Rome, jusqu'au 6. *Liliom*, de Ferenc Molnar, mise en scène Laure Thiéry, jusqu'au 7. *Peepshow dans les Alpes*, de Markus Köbeli, mise en scène Robert Bouvier, jusqu'au 6. *P.* d'Alan Bowne, mise en scène Alexander Oberg, jusqu'au 6 (en suédois). Renseignements et réservations au 03-80-30-12-12. Jusqu'au 7.

Les IXes Rencontres internationales de théâtre de Dijon, qui ont commencé le 22 mai et se poursuivent jusqu'au 7 juin, donnent l'occasion, comme chaque année, de découvrir de jeunes talents européens. Le metteur en scène Dominique Pitoiset, qui dirige le Théâtre national de Dijon et les Rencontres, a bâti l'édition 1998 autour de Suédois, d'Allemands et de Français. Côté français, *Le Voyage à La Haye*, de Jean-Luc Lagarce, joué par Hervé Pierre (voir instantané), a commencé en Bourgogne une carrière prometteuse. Côté allemand, deux metteurs en scène venus de Francfort ont fait un tabac avec *Alice au pays des merveilles*.

Ils s'appellent Tom Kühnel et Robert Schuster, ils n'ont pas trente ans et déjà douze spectacles à leur actif. Nés dans l'ex-Est, formés à la Ernst Buch Schule – une des meilleures écoles allemandes –, ils ont travaillé à Berlin et Weimar avant d'être repérés par le Schauspielhaus de Francfort, où ils sont metteurs en scène en résidence. Totalement inconnus en France, ils sont donc déjà lancés dans leur pays.

« LSD LE CHAT RENIFLE LA NEIGE »

Depuis leurs débuts, en 1994, Tom Kühnel et Robert Schuster ont essentiellement mis en scène des classiques, Brecht, Shakespeare, Lenz, Ibsen, Goethe, Sophocle, Beckett. Avec *Alice au pays des merveilles*, ils changent de registre. L'histoire se passe dans une cuisine où une petite fille esseulée s'ennuie. C'est Alice, sept ans et demi. Tout est grand pour elle, grand comme ses yeux ronds qu'elle ne sait où poser. Mais voilà qu'un lapin sort du frigidaire. Il s'extirpe de son emballage cellophane, se frotte pour se réchauffer, met un peignoir et s'en va mettre du linge dans la machine. Alice veut le suivre en passant par le hublot, qui donne sur un jardin de roses. Comment faire ? Manger de la lessive, ça rapetisse. Et si on devient trop petit ? il faut boire de l'adoucissant, ça rallonge.

Alice est partie pour le pays des merveilles. Un pays qui n'a rien de victorien. On y croise un lapin homosexuel habillé de cuir, un ours en peluche qui fait des piqûres pas catholiques à des poupées, des pommes qui gonflent la poitrine, des angelots qui s'embrassent sur la bouche, un lapin et une cigogne qui parlent sexe en se bourrant de bière, une vierge qui laisse tomber son Jésus. C'est cru, tranché, irrationnel et juste : le monde vu par une enfant à qui on ne la fait pas. *« LSD, le chat renifle la neige »*, chante la petite Alice. Elle est géniale : c'est une marionnette, très sophistiquée, qui a la taille d'une enfant de sept ans (quand elle est « normale ») et bouge comme une enfant de sept ans. Avec ses compagnons, elle est manipulée par quatre comédiens-marionnettistes vêtus de noir et cagoulés. Ils habitent le plateau comme des voleurs de grand chemin, avec un talent qui en vient parfois à faire peur (dans la scène finale, où ils se livrent à un jugement sanglant). Le décor les emmène dans des lieux définis par des rideaux noirs et aussi mouvants que les rêves.

Alice au pays des merveilles est maîtrisé de bout en bout. On y sent le regard très personnel et passionnel que Tom Kühnel et Robert Schuster portent sur le monde. En 1999, ces deux jeunes hommes à suivre devraient revenir à Dijon, avec *Titus Andronicus*, de Shakespeare.

Brigitte Salino

INSTANTANÉ

UNE CERTAINE IDÉE DU BONHEUR

Hervé Pierre a la quarantaine heureuse. Visage rond, corps replet, il dégage une santé qui fait plaisir à voir, mais sait se faire oublier quand le théâtre le demande. Sous la direction de Dominique Pitoiset, il a été Timon dans *Timon d'Athènes*, de Shakespeare, Méphisto dans le *Urfaust* de Goethe et Oblomov d'après le roman d'Ivan Gontcharov. A chaque fois, son enveloppe se modulait à l'image des personnages, perverse, violente ou apathique. Mais ces changements de peau n'ont jamais été spectaculaires. Hervé Pierre est un polymorphe intérieur.

En septembre 1995, il travaillait avec Jean-Luc Lagarce, qui préparait une mise en scène de *Lulu*, de Wedekind. Jean-Luc Lagarce est mort du sida au cours des répétitions, à l'âge de trente-huit ans. Il laissait vingt pièces. Cet auteur délicat savait pointer les faiblesses, les souffrances et les cruautés. Il l'a fait jusqu'au bout, s'exerçant sur lui-même dans un récit autobiographique, *Le Voyage à La Haye*. Dernier voyage, dernière ligne droite. Cela commence par un voile devant les yeux, aux Pays-Bas. Cela se poursuit à Paris, entre l'hôpital, l'appartement, les salles de répétitions.

Jean-Luc Lagarce ne s'apitoie pas. Son récit est comme une lettre dont l'auteur sait qu'elle sera postée après sa disparition. Beaucoup de liberté. En général, quand des textes de cet ordre sont portés au théâtre, les metteurs en scène choisissent des comédiens dont l'apparence donne la mort à voir. C'est rentable et sans intérêt. François Berreur va à contre-courant. Il a demandé à Hervé Pierre d'interpréter *Le Voyage à La Haye* sans masquer sa bonne santé, sa force. Il danse quand ça lui chante, s'irrite beaucoup. Nul pathos dans sa voix, aucune contorsion douloureuse dans son jeu. Avant tout, il fait passer la vie.

B. Sa.

★ ***Le voyage à La Haye*, de Jean-Luc Lagarce, mise en scène François Berreur, est joué à Belfort, du 4 au 10 juin. Puis à Besançon, les 11 et 12.**

SORTIR

PARIS

Baudelaire au paradis
Le Théâtre Vollard de l'île de la Réunion célèbre le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage en revenant sur le voyage de Baudelaire aux Mascareignes, en 1841. En trois actes, il dessine le visage crédible d'un jeune aristocrate au masque blanc, témoin tourmenté des violences tropicales ; et invente la rencontre amoureuse du poète avec une Jeanne (Duval ?) de haute fantaisie, reine marronne animant la résistance contre l'arbitraire des planteurs. Texte et mise en scène d'Emmanuel Genvrin.
Théâtre international de langue française, parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-93-95. Du 4 au 6, à 20 h 30 ; le 7, à 16 heures. De 50 F à 110 F.

Le Miracle
Dans la Hongrie de 1978, le socialisme peut opérer des miracles, comme celui de contraindre un aveugle à y voir parce que l'administration l'a déclaré apte au travail. On imagine les dégâts à la maison, au travail, au bistrot, d'autant que chacun doit s'adapter à la fable. Cette comédie, fort gaie, de György Schwajda, mise en scène par Michel Didym, est menée à la vitesse d'une Trabant pied au plancher et se conclut par une *Internationale* à casser tout ce qui ne l'a pas été.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 20 juin.

Pierre Bastien Pascal Comelade
Depuis quelques lustres, Pierre Bastien et Pascal Comelade se croisent, travaillent ensemble, se retrouvent. Le premier amène sur scène la douce poésie du Mecanium, un ensemble orchestral réalisé avec des pièces de Meccano animées par des rouages et joue de la trompette. Le second descendra exceptionnellement de sa montagne pyrénéenne avec son Bel Canto Orchestra pour interpréter ses chansons miniatures (dont celles du tout neuf *Argot du bruit*, DSA/Delabels) ou quelques grands standards de l'histoire du rock.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 4 et 5, à 20 heures. Tél. : 01-49-87-53-53. 89 F.

AVIGNON

Les Vingt Ans de l'AJMI
L'Association pour le jazz et la musique improvisée, fondée en janvier 1978, fête à Avignon ses vingt ans d'existence, de combats, de rires, de musiques et parfois d'inquiétudes sur son avenir. La plupart des musiciens qui comptent dans les musiques improvisées et le jazz curieux y sont passés.
Un hommage à Jimmy Giuffre par André Jaume et ses amis (les 4 et 5, à 20 h 30) précédera un concert circulatoire (le 6, à 19 heures) avec Daunik Lazro, Philippe Deschepper, Bruno Chevillon, Jacques Di Donato, Raymond Boni et une trentaine d'autres artistes.
La Manutention, 4, rue des Escaliers-Sainte-Anne, 84000 Avignon. Tél. : 04-90-86-08-61. De 50 F à 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A couteaux tirés
de Lee Tamahori (Etats-Unis, 1 h 58).
Dieu seul me voit
de Bruno Podalydès (France, 2 h).
Dis-moi que je rêve !
de Claude Mouriéras (France, 1 h 37).
L'Equipe de secours
dessin animé de Janis Cimermanis (Lettonie, 40 min).
La Femme du cosmonaute
de Jacques Monnet (France-Espagne, 1 h 50).
Le Mystère des fées
de Charles Sturridge (Etats-Unis, 1 h 35).
Le Prédicateur
de Robert Duvall (Etats-Unis, 2 h 14).
Red Corner
de Jon Avnet (Etats-Unis, 2 h 02).
Requiem
d'Alain Tanner (Suisse, 1 h 40).
Si bleu, si calme
documentaire d'Eliane de Latour (France, 1 h 20).
The Gingerbread Man
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 55).
Tunisiennes
de Nouri Bouzid (Tunisie, 1 h 45).
Vive la mariée et la libération du Kurdistan
de Hiner Saleem (France, 1 h 40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Hubert de Chalvron
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 juin au 11 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Parade(s) festival de cirque et des arts de la rue
rues de la ville, 92 Nanterre. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-41-37-94-53. Entrée libre.

Ensemble InterContemporain
Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes*. Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen*. Bonnet : *La Terre habitable*, extraits. Schoenberg : *Symphonie de chambre no 2*. Matthias Goerne (baryton), cordes de la Camerata Academica de Salzbourg, Pierre Boulez (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.
Orchestre national de France
Strauss : *Don Juan*. Liszt : *Concerto pour piano et orchestre no 2*. Sibelius : *Symphonie no 2*. Martha Argerich (piano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.
Quatuor Arpeggione
Liszt : *Angelus, Sur la tombe de Wagner*. Smetana : *Quatuor à cordes no 2*. Mendelssohn : *Canzonetta*. Schumann : *Quatuor à cordes op. 41 no 1*.
Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 17, rue de la Sorbonne, Paris 5e. Mo Cluny. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 110 F.
Julien Lourau Groove Gang
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.
Faudel
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.
Septeto Habanero
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Gilberto Gil
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Les 9, 10, 11, 13 et 14 juin à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 210 F.
Mats Ek
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Du 9 au 20 juin. Tél. : 01-42-74-22-77. 100 F et 160 F.

DERNIERS JOURS

6 juin :
Un ennemi du peuple
d'Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. A 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

EN VUE

■ L'usine Izhmash, dans l'Oural, paiera ses ouvriers en colère, sans salaire depuis huit mois, avec des kalachnikovs, produits maison.

■ Les Indiens et les Pakistanais lancent encore des pétards pour fêter leurs exploits nucléaires, que, déjà, **Dave Caulkins**, informaticien californien, propose de tirer, pour les célébrations de l'an 2000, un feu d'artifice géant au moyen d'anciens missiles balistiques intercontinentaux de la « guerre froide ».

■ Le ministère de la défense israélien envisage de démilitariser, en l'an 2000, le site présumé du baptême du Christ sur le Jourdain.

■ La semaine dernière, au moment où l'effondrement de sa pyramide financière ruinait 55 000 petits épargnants de la région de Vladivostok, **Igor Chernozatonskij**, trafiquant véreux, se trouvait déjà à deux jours de marche de la ville, pieds nus, hirsute, une icône de la Madone autour du cou, sur le chemin de Moscou où, à son arrivée, le 7 janvier 2000, jour du Noël orthodoxe, ses péchés lui seront remis.

■ L'ex-président Suharto a été vu, pour la première fois, quinze jours après les émeutes qui ont fait, du 12 au 15 mai, 1 188 victimes à Djakarta, *« en bonne santé et d'une humeur joviale »*, allant prier à la mosquée.

■ A l'occasion du Mondial, la firme Philips commercialise une télécommande, vert pelouse, surmontée d'un décapsuleur.

■ Une dizaine d'associations caritatives marseillaises, inspirées par le mouvement des *« sans-papiers »*, ont créé un collectif *« sans-billets »* afin de permettre *« aux plus démunis »* d'assister aux matches de la Coupe du monde de football.

■ **Butch et Sundance**, deux cochons évadés d'un abattoir, dont la cavale, au mois de janvier, avait passionné les Britanniques, se produiront cet été dans un show agricole à travers le pays.

■ **Mohammed Al Fayed**, père de Dodi, critique la gestion du fonds créé à la mémoire de la **princesse de Galles**. *« A part investir dans la margarine, je ne sais pas ce qu'ils font de tout cet argent »*, a déclaré le propriétaire du grand magasin Harrod's, où **Lord Spencer**, père de Diana, achetait son beurre et son bacon.

■ Alors que 130 sites Internet dans le monde célèbrent les cent ans de la tarte Tatin, à Lamotte-Beuvron, au cœur de la Sologne, patrie des dames qui l'inventèrent, des mains anonymes viennent, comme chaque année, déposer sur leur tombe des branches de pommiers en fleur.

Christian Colombani

Jours tendus entre Ankara et Paris

Après le vote par l'Assemblée nationale française d'un projet de loi portant reconnaissance du génocide arménien, la presse turque dénonce « un jeu dangereux »

LA TURQUIE a ressenti comme une attaque l'adoption par les députés français, vendredi 29 mai, d'une proposition de loi sur la reconnaissance du génocide arménien. Si la Turquie se montre résolument hostile à l'emploi du terme de *« génocide »*, elle reconnaît l'existence de massacres et de déportations de la population arménienne dans le contexte de l'effondrement de l'empire ottoman entre 1915 et 1917, mais refuse le chiffre de 1 à 1,3 million de victimes avancé par les historiens arméniens. La société civile turque a progressé dans sa capacité d'aborder ce problème, notamment depuis l'ouverture des archives et la publication ces dernières années de nombreux ouvrages sur cette période de l'histoire, mais la question du massacre des Arméniens reste un sujet tabou.

La presse quotidienne s'est déchaînée les jours qui ont précédé et suivi le vote. « La honte de la France », « Un jeu dangereux », « Jours tendus entre la France et la Turquie » titraient les trois plus grands quotidiens de la droite libérale, *Hürriyet*, *Milliyet* et *Sabah*, pour qualifier ce que, plus prudemment, l'ensemble de la classe politique était convenu d'appeler, dans l'attente du vote définitif du Sénat français prévu pour le 29 juin, *« une initiative malheureuse »*.

Les éditorialistes se perdaient en conjectures sur la nature de la riposte turque : « Fin du programme de visites officielles », « Arrêt de la coopération bilatérale », « Mise à l'écart de la France des principaux appels d'offres ».

70 000 ARMÉNIENS

En Arménie, *« huit personnes sur dix ont critiqué la décision française »*, selon Tigran Nazarian, l'envoyé spécial du journal *Hürriyet* dans ce pays. *« Moi*, dit l'une des personnes interrogées, *ce qui s'est passé en 1915 ne m'intéresse pas du tout, parce que le véritable génocide c'est la situation que nous connaissons aujourd'hui en Arménie, où, du fait de nos déplorables conditions de vie, de plus en plus d'Arméniens quittent le pays. »* Un autre habitant d'Erevan déplore : *« Ni les dirigeants français, ni les nôtres n'ont pensé à nous, à ce qu'est notre vie quotidienne. La vérité, c'est qu'à chaque fois que l'Arménie se rapproche de ses lobbies à l'étranger il nous arrive malheur (...). C'est pourquoi les relations entre l'actuel président de l'Arménie, Robert Kotcharian, et le parti nationaliste Dachnaktsoutsioun* [parti ultranationaliste, très représenté parmi la diaspora] *nous font peur. »* La communauté arménienne de Turquie – 70 000 personnes, la plupart résidant à Istanbul –, dans le même journal, se dit *« gênée »* par cette reconnaissance. Même son patriarche, Mesrop Moutafian, pourtant considéré comme un *« dur »* par les autorités turques, qui, pour cette raison, ont tardé à l'adouber à la succession de Karekine II, décédé le 10 mars, a jugé la résolution du Parlement français *« inutile et préjudiciable »*.

Nostalgique, le quotidien *Milliyet* s'est plu à évoquer la belle époque de la détente dans les relations arméno-turques, du temps que Levon Ter-Petrossian, le premier président élu de la plus petite des républiques ex-soviétiques, était encore au pouvoir. Les dirigeants turcs l'*« ont alors beaucoup aidé »*. Mais l'amertume était surtout perceptible envers la France, *« capable de donner l'exemple en soutenant la candidature de la Turquie à l'Union européenne, mais qui n'a pas hésité à laisser cette belle amitié dans l'ombre en votant la loi sur le génocide arménien »*.

Marie Jego

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La réforme de la justice est très typique des contradictions, des ambiguïtés et des inconforts extrêmes de la cohabitation. C'est Jacques Chirac qui avait pris l'initiative à la télévision, devant tous les Français, d'une réforme qui devait assainir les rapports entre justice et politique et réhabiliter l'idée que les Français se font de leurs magistrats. Le premier ministre socialiste a pris en main le dossier (...). En fait, le RPR voudrait pouvoir pratiquer une opposition absolue vis-à-vis de la gauche et observer une solidarité relative à l'égard de Jacques Chirac mais se trouve contraint de pratiquer une oppposition relative vis-à-vis de la gauche et une solidarité plus absolue que souhaitée vis-à-vis de Jacques Chirac.

RFI
Dominique Burg

■ Discrètement, le Parti communiste français a négocié un grand virage : il accepte l'euro. Sans grand enthousiasme, mais l'essentiel est là, dans cette phrase de Robert Hue : *« On n'imagine pas la réussite de la gauche hors de l'Europe. »* Fatalement, le Parti communiste devait en arriver là, c'était inscrit dans son choix de participation à l'aventure gouvernementale (...). Fatalement aussi, cette évolution devait soulever des résistances, réveiller des oppositions, perturber le vieux fonds nationaliste des militants communistes. Robert Hue en avait pris le risque. Mais il n'imaginait peut-être pas qu'en dehors de son parti allait se développer une gauche anti-maastrichtienne hétéroclite mais bien vivante, faite d'anciens communistes, de gauchistes, d'écologistes et d'une partie du monde associatif et culturel.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
John Vinocur

■ A force d'avoir entendu si souvent et depuis si longtemps de la part du gouvernement et des membres de l'establishment que ce que chacun pouvait penser n'avait aucune importance et que le « chacun pour soi » était la méthode française la plus distinguée et la plus sûre de gagner, les pilotes d'Air France ont pris au mot leurs dirigeants. Leur grève, celle de riches et de privilégiés, a conduit à une situation déjà largement décrite dans la presse locale comme une opération catastrophique de relations publiques pour la France à la veille de la Coupe du monde de football. Qui peut en être surpris ? Les pilotes n'ont fait que reproduire à une large échelle le comportement habituel du pays. Riche et privilégiée dans un monde où elle se retrouve entourée de porteurs de bagages et de personnels de nettoyage, la France considère comme une vertu suprême de ne se préoccuper que de ses intérêts propres et de négliger ceux de la collectivité dans son ensemble (...). La grève des pilotes a ainsi des allures familières. Elle s'appuie sur la même approche que celle qui a conduit Paris à reprendre les essais nucléaires dans le Pacifique, à rejeter la réintégration dans l'OTAN ou à bloquer le choix du président de la Banque centrale européenne jusqu'à ce que ses partenaires abandonnent le combat. Dans chaque cas, on a convaincu les Français qu'en s'accrochant à des prétentions même impopulaires, ils finiraient toujours par pouvoir les imposer et conserver ainsi à leur pays le privilège d'agir comme il l'entend – une forme d'autarcie à la française.

perso.wanadoo.fr/dit-papa/dp-somm0.htm

Un jeune père de famille aide les parents internautes à répondre aux questions de leurs enfants

*« **POURQUOI** la mer est-elle bleue ? Pourquoi les gens qui habitent sous la terre ne tombent-ils pas ? Comment font les poissons pour respirer sous l'eau ? C'est quoi un arc-en-ciel ? D'où vient le vent ? »* Les réponses à ces questions embarrassantes et à quelques autres se trouvent sur le site web « Dis papa ! », créé par Arnaud Jacquemin, un informaticien de trente-quatre ans installé en région parisienne : *« Entre six et dix ans, les enfants bombardent leurs parents de questions. J'ai voulu me rendre utile en proposant des réponses toutes faites sur le Net. »* Arnaud sait de quoi il parle, car lui-même est sans cesse interrogé par son fils de huit ans : *« Sous leur apparente simplicité, les questions que posent les enfants sont redoutables, parce qu'elles font appel à des connaissances tous azimuts. Pour répondre vite et bien, il faudrait disposer d'un pool de spécialistes de toutes disciplines. »*

... ÇA N'EST PAS PARCE QUE JE NE SAIS PAS CHERCHER LA RÉPONSE SUR INTERNET QUE JE NE T'AIME PAS !

A ce jour, les parents venant chercher du secours sur « Dis papa ! » y trouveront seize réponses clés en main. Les articles, qui remplissent en général plusieurs pages web, sont très détaillés, agrémentés de dessins et complétés de références bibliographiques et de liens vers d'autres sites.

Arnaud n'ajoute que deux nouveaux sujets par mois, car chacun nécessite en moyenne quinze jours de recherches intensives, qui l'obligent à courir de bibliothèque en bibliothèque et à écumer Internet : *« Dans les cas extrêmes je lance des SOS sur des forums de discussion, mais c'est à manier avec des pincettes. Je me suis déjà fait expulser d'un forum parce que mes devinettes embêtaient tout le monde »*, avoue-t-il. *« La colle qui m'a donné le plus de fil à retordre était : "Pourquoi j'ai la chair de poule ?" J'ai dû mobiliser mon médecin de famille... »* Il y a aussi des questions auxquelles il n'a pas encore trouvé de réponse satisfaisante, et qu'il a rangées dans un coin de son site : *« Comment fait l'eau des rivières pour remonter lorsqu'elle a fini de descendre ? Où va la lumière lorsqu'on éteint ? »*

« Dis, papa ! » est donc en perpétuelle construction et le restera au moins jusqu'en l'an 2000, date à laquelle Arnaud espère atteindre son objectif de cent articles. En huit mois, près de six mille internautes ont visité le site : *« Je reçois cinq courriers électroniques par jour. Il s'agit de demandes de précisions, mais surtout d'encouragements. Je mets un point d'honneur à ne jamais laisser un message sans réponse. Etrangement, la plupart émanent de mères de famille. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

CONDAMNÉ POUR INSULTES À LA POLICE

■ Un internaute turc de dix-huit ans a été condamné à dix mois de prison avec sursis pour avoir insulté les forces de police dans un article affiché sur un forum d'actualité géré par le serveur Turknet. Dans son message, le jeune homme affirmait avoir vu la police frapper des aveugles au cours d'une manifestation. Le tribunal a estimé qu'il s'agissait d'un mensonge. – *(AP.)*

MONDIAL ARTISTIQUE

■ L'exposition « 80 artistes autour du Mondial » présentée à la galerie parisienne Enrico Navarra est également visible dans son intégralité sur Internet, grâce à une galerie virtuelle mise en place par Club Internet. Arman, César, Nikki de Saint-Phalle, Nam Jun Paik, Jeff Koons, Pavlos, Michael Ray Charles, Baltasar Lobo, Kenny Scharf et les autres montrent et commentent les œuvres qu'il ont réalisées en s'inspirant de la prochaine Coupe du monde de football. Les représentations de certaines pièces sont accompagnées d'animations interactives.
www. club-internet. fr/80artistes

Déraillement d'infos ?

par Alain Rollat

QUELLE est la cause de la catastrophe ferroviaire endeuillant l'Allemagne ? France 3 restait prudente, mercredi soir, dans son interprétation des images. Ses reporters se bornaient à transmettre les informations disponibles : *« D'après la police, il y avait des travaux sous le pont où a eu lieu le déraillement. Ce pont se serait effondré au passage du train. Un témoin dit que ce train allait plus vite que d'habitude et aurait heurté un pilier. Selon certaines indications, une automobile serait tombée sur la voie avant le passage du train, mais les enquêteurs pensent maintenant que cette voiture se trouvait sur le pont lorsqu'il s'est écroulé. »* La présentatrice du Journal de France 3, Elise Lucet, en concluait que, jusque-là, rien ne permettait *« de déterminer avec certitude les raisons du drame. »* Elle résumait les hypothèses en présence sans en privilégier aucune. Elle faisait preuve de sagesse. Ouvrant le journal de 20 heures de TF 1, Patrick Poivre d'Arvor soulignait d'emblée : *« Les causes de cet accident ne sont pas élucidées. »* Il actualisait les premiers éléments d'information en prenant ses distances avec la version selon laquelle le train aurait percuté une automobile : *« On avait d'abord cru à la chute d'un véhicule sur la voie. Cette thèse est remise en cause par les enquêteurs ; cette voiture serait tombée sur le train après l'effondrement du pont. »*

Schéma à l'appui, l'expert Michel Chevalet décortiquait ensuite les images. Il n'excluait pas que le déraillement ait été provoqué par la présence d'une voiture sur la voie. Il notait, toutefois, que le pont ne s'était effondré qu'au passage du quatrième wagon. Ce détail confortait la thèse du déraillement pour cause de travaux sur la voie ou de vitesse excessive. TF 1 faisait preuve de rigueur. France 2 était la seule à diffuser le témoignage d'une dame attestant que le train roulait plus vite que d'habitude alors qu'il y avait des travaux sur la voie. Son reporter privilégiait pourtant l'autre hypothèse. Il se voulait formel : *« Une voiture de service des chemins de fer allemands est tombée sur les rails, peut-être juste avant le passage du train. C'est ce concours de circonstances qui est, sans doute, à l'origine de cette catastrophe. »* Du coup, après avoir ouvert son journal en usant d'un conditionnel, Daniel Bilalian a accrédité cette explication en la ponctuant au présent : *« Une voiture tombe d'un pont sur un train... »*

C'est donc la fin de l'enquête qui dira si France 2 était mieux informée que ses consœurs, ou si elle a pris le risque de démontrer, à ses dépens, qu'un déraillement peut en cacher un autre.

JEUDI 4 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

18.05 Le Cran d'arrêt ■■■ William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile
19.00 Les Frères Karamazov ■■ Fedor Ozep (Allemagne, 1931, N., muet, v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
20.05 L'Inondation ■■ Igor Minaiev (France - Russie, 1993, 95 min). TV 5
20.30 Quarante tueurs ■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil
20.40 Trust Me ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1991, 95 min). Canal Jimmy
21.00 De l'or pour les braves ■■ Brian G. Hutton (Etats-Unis, 1970, 150 min). France 3
21.00 Riz amer ■■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1949, N., v.o., 110 min). Paris Première
21.55 Quai des Orfèvres ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Ciné Cinéfil
22.50 Bye-Bye ■■ Karim Dridi (France - Belgique - Suisse, 1995, 125 min). TV 5
23.20 Le Cri de la lavande dans le champ de sauterelles ■■ Marcello Cesena (Fr. - It. - Esp., 1994, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
0.15 Douce ■■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min). RTL 9
1.05 I Want to Go Home ■■ A. Resnais (Fr., 1989, 105 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Alan Ladd. Gary Cooper. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Dr John ; Laeticia Halliday ; Gad El Maleh ; Vincent Perez ; Patti Smith. Canal+
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Stéphane Lebecq ; Ester Benbassa ; Michel Pastoureau ; Roger Duchêne. Histoire
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 Temps présent. La servante du diplomate. En attendant SWA. Siècle en image: Marilyn Monroe. TSR
21.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé. France 2
22.25 Faxculture. Ecrivains voyageurs. TSR
22.30 Boléro. Les 2 Be 3. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : Mai... Après. Génération : Le torchon brûle. Histoire
23.15 Un monde foot. Avec Patrick Battiston ; Laurent Blanc ; Pierre Sled ; Patrick Bosso. France 2
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Max Rouquette. Christin - Carnet de voyage. Antonio Machado. La rubrique de Michel Polac. France 3
0.45 La 25e heure. La Dernière Campagne de Robert Kennedy. France 2
0.55 Saga-Cités. Les nouveaux Européens. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Cuba 111. Planète
18.30 Danse. Margot Fonteyn. Mezzo
18.30 Le Monde des animaux. Chouette des terriers. La Cinquième
19.00 Rivalités. Martin Luther King versus George Wallace. Odyssée
19.50 Le Monarque, un papillon migrateur. Odyssée
20.00 Le Pouvoir, le Pétrole et la Mort. L'assassinat de l'écrivain Ken Saro Wiwa. Arte
20.35 La Traversée de la nuit. Planète
20.35 Oasis in vitro. Odyssée
21.00 Arctique. [10/13]. Menaces sur la baleine franche. Odyssée
21.35 Alpine Renault à la conquête du Mans 1963-1978. Odyssée
22.15 Emma, tribu kanake aujourd'hui. Arte
22.15 Les Nouveaux Explorateurs. Yellowstone : la renaissance. Planète
22.35 Les Grands Compositeurs. [7/12]. Chopin. Odyssée
22.45 Les Quintuplées du Canada. Une affaire pour l'Etat. Planète
23.05 La Vallée des corbeaux. Odyssée
23.55 Nouvelle-Calédonie. [1/2]. L'enjeu pacifique. Planète
23.55 Le Roi de l'Eldorado. Odyssée
0.40 Femmes dans la société. La Montée au pouvoir des femmes. [2/3]. Le syndrome d'Antigone. Téva

DANSE

20.00 Danse. Galanteries. Mezzo

MUSIQUE

20.05 Concerto brandebourgeois no 2, de Bach. Raymond Leppard, clavecin. Muzzik
20.25 Récital Mikhail Rudy. Muzzik
22.50 Theodor Guschlbauer. Concert. Paris Première
23.10 Concertos de Vivaldi nos 1 et 2. Muzzik
0.30 La Clémence de Titus. Mise en scène de Nicholas Hytner. Enregistré à Glyndebourne. Interprété par le London Philharmonic Orchestra, dir. Andrew Davis. Muzzik

VARIÉTÉS

23.55 Souvenir. Le Palmarès des chansons. Diffusé le 30 mars 1967. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 Tom et Julie. Nina Companeez. Festival
20.35 Julie Lescaut. Caroline Huppert. RTBF 1
20.45 Terre violente. Michael Offer [1/3]. Arte
21.00 Nijinski, la marionnette de Dieu. Philippe Vallois. Muzzik
22.20 Cœur de cible. Laurent Heynemann. Festival
22.35 Made in America. L'Escroc, la Belle et le Voleur. O William Curran. TF 1
0.10 Illegal Entry. Henri Chan. 13e Rue

SÉRIES

20.35 Les Envahisseurs. Une action de commando. Disney Channel
20.45 Timide et sans complexe. Robin Tucker Roseland Roof and Ballroom Murder. Série Club
20.55 Navarro. O L'Encaisseur. TF 1
20.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Le cheval de Troie (v.o.). 13e Rue
21.35 Code Quantum. Course poursuite. Série Club
21.40 Urgences. Nouveaux départs. TSR
22.45 Alfred Hitchcock présente. Oscar. 13e Rue
23.10 Total Security. Das Bootie (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.45 Série Club
Timide et Sans complexe

Conçue et produite par Stephen J. Cannell en 1980, cette série policière parodique est un hommage aux romans et films noirs des années 40. Son héros, l'agent de change Lionel « Timide » Whitney, est un fervent lecteur des enquêtes du détective privé Mark Savage (écrites par un certain... S. J. Cannell, dont la photo apparaît au dos des livres) et un admirateur d'Humphrey Bogart (un des épisodes s'intitule *Le Trésor de la rue Sierra Madre* et deux autres sont inspirés du *Faucon maltais*). Cette passion l'incite à créer une agence à laquelle il associe E. L. « Sans complexe » Turner, un petit arnaqueur noir. Sans complexe est incarné par Ben Vereen et Timide par Jeff Goldblum au début de sa carrière. Série fort sympathique, encensée par la critique, « Timide et Sans complexe » ne dura malheureusement qu'une saison (12 x 52 min.). – *J.-J. S.*

★ Rediffusion : le dimanche à 14 heures.

● 0.00 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?

Pour cause de foot, l'excellent magazine littéraire de Jean-Michel Mariou tire une révérence anticipée. Beau numéro de clôture avec un hommage au grand poète andalou Antonio Machado, symbole de la résistance républicaine, que Collioure – ultime résidence où il trouva la mort, épuisé de désespoir, le 22 février 1939, à cinquante-quatre ans – continue d'honorer. Autre morceau de choix, un entretien de Gil Jouanard avec l'écrivain occitan Max Rouquette, auteur d'une trilogie panthéiste publiée aux éditions de Paris, *Vert Paradis* (1995), *Le Grand Théâtre de Dieu* (1996) et *Le Corbeau rouge* (1997). – *Val. C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Navarro. L'Encaisseur O.
22.35 Made in America. L'Escroc, la Belle et le Voleur. Téléfilm. O William Curran.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Tennis. Internationaux de France.
18.15 Un livre, des livres.
18.20 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Envoyé spécial. Spécial Coupe du monde. Génération tricolore. L'argent de la Coupe. Le roi Pelé.
23.05 Expression directe. UDF.
23.15 Un monde foot.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.45 La 25e heure. La Dernière Campagne de Robert Kennedy.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
21.00 De l'or pour les braves ■■ Film. Brian G. Hutton.
23.30 Météo, Soir 3.
0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.55 Saga-Cités. Les nouveaux Européens.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Athlétisme. Meeting de Saint-Denis.
22.42 Art. Les incohérents.
22.45 Extravagances. Film. Beeban Kidron (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Italie : les années de plomb. Clochards célestes : SDF et écrivain.
20.00 Le Pouvoir, le Pétrole et la Mort. L'assassinat de l'écrivain Ken Saro Wiwa.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique. La Nouvelle-Calédonie. 20.45 Terre violente. Téléfilm. Michael Offer [1/3]. 22.15 Emma, tribu kanake aujourd'hui. 23.10 Les Médiateurs du Pacifique ■ Film documentaire O C. Belmont.
1.05 I Want to Go Home ■■ Film. Alain Resnais.

M 6

19.00 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Passé simple.
20.50 L'Homme en colère ■ Film. Claude Pinoteau.
22.40 La Malédiction 2 ■ Film. Δ Don Taylor.
0.30 Les Rues de San Francisco.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [4/5]
20.30 Agora. Gérard Titus-Carmel (L'Elancement : éloge de Hart Crane).
21.00 Lieux de mémoire. Le compagnonnage.
22.10 For intérieur. Georges Steiner, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : œuvres R. Strauss, Liszt, Sibelius.
22.30 Musique pluriel. Concerto du temps retrouvé, pour violon et orchestre, de Chaynes, Amoyal, violon.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Baroque à Gaveau. Par le Quatuor Mosaïques.
22.30 Les Soirées... (suite). Archives Maurice Gendron.

VENDREDI 5 JUIN

FILMS DU JOUR

13.30 Bob le Flambeur ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1955, 105 min). Festival
15.05 L'assassin habite au 21 ■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 85 min). Cinétoile
18.00 Viridiana ■■■ Luis Bunuel (Espagne, 1961, N., v.o., 90 min). Cinétoile
19.30 Les Amants de Vérone ■■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min). Cinétoile
21.00 La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 100 min). Ciné Cinémas
21.00 Ludwig van B. ■■ Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min). Cinéstar 2
21.15 Pauline à la plage ■■ Eric Rohmer (France, 1982, 95 min). Cinétoile
22.00 La Femme de l'année ■■ George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
23.55 Quai des Orfèvres ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1947, N., 105 min). Ciné Cinéfil
0.35 Pixote, la loi du plus faible ■■ Δ Hector Babenco (Brésil, 1980, v.o., 120 min). France 2
0.50 Mac ■■ John Turturro (Etats-Unis, 1992, v.o., 130 min). Arte
1.15 Kids Return ■■ Takeshi Kitano (Japon, 1996, v.o., 105 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Le Monde de TV5. Rétrospective des Coupes du monde de 1982 à 1994. TV 5
13.10 et 15.10 et 21.10 Culture : Spécial Coupe du monde. LCI
14.30 Boléro. Invités : Les 2 Be 3. TMC
15.00 De l'actualité à l'Histoire. De Sukarno à Suharto. Les nouvelles maladies. Histoire
15.15 Le Club. Invité : Christophe Malavoy. Ciné Cinéfil
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Stéphane Lebecq, Ester Benbassa, Michel Pastoureau, Roger Duchêne. Histoire
17.00 Le Gai Savoir. Dieu et les Prophètes. Invités : Elie Wiesel, Michel Tournier, Gabriel Audisio, Michel Déon. Paris Première
18.00 Stars en stock. Lauren Bacall. Frank Sinatra. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Torri Amos, Roberto Malone. Smashing Pumpkins (live). Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Mai... Après. Le torchon brûle. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
21.00 Thalassa. Cabines de nacre. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Trust et antitrust. La République et les affaires. Histoire
22.05 Faut pas rêver. Burkina Faso : Foot au Lido Bar. France : Les footballeurs de la nuit. Italie : Calcio in costume. Invité : Tom Novembre. France 3
22.35 Paris modes. Life Ball à Vienne, le 8 mai 1998. Invité : Jean-Charles de Castelbajac. Paris Première
22.55 Bouillon de culture. Couleurs d'Italie. Invités : Alain Buisine, Maximilien Fuksas, Rocco Carbone, Andrea de Carlo, Dominique Fernandez, Alexandra Lapierre. France 2
23.10 Sans aucun doute. Vacances : attention aux arnaques ! Invitée : Laeticia Hallyday. TF 1
23.35 Les Carnets du présent. René Monory : Parti de loin, j'ai toujours dû me dépêcher. France 3
23.35 Intérieur nuit. On voit bien ce qu'on regarde. RTBF 1
0.50 Notes de voyage. Jah-Magic. France 3

DOCUMENTAIRES

17.10 ▶ Nina Simone, la légende. Odyssée
17.45 Maîtres de guerre. [1/13]. 6 juin 1944 : le jour le plus long. Planète
17.50 Premières œuvres. John Carpenter. Oliver Stone. Ciné Cinémas
18.30 Les Oiseaux d'Australie. La Cinquième
18.35 Euro 96. La sécurité en question. Planète
19.00 Virtuoses. Maria Joao Pires. Mezzo
19.00 Histoire de l'automobile. Odyssée
19.25 Des hommes à l'amarre. Planète
19.55 Des ours et des hommes. Odyssée
20.00 Portrait de mon père aquarelliste. Planète
20.00 Cités et merveilles. La Havane. Téva
20.35 L'inoubliable Nat «King» Cole. Planète
20.50 Cuba et la loi sur l'embargo. Odyssée
21.30 Rivalités. Martin Luther King versus George Wallace. Odyssée
21.35 Les Briseurs d'os des Pyrénées. Planète
22.20 Grand format. The Final Kick. Arte
22.20 Le Monarque, un papillon migrateur. Odyssée
22.25 Belcanto. Enrico Caruso. Muzzik
22.30 Cuba 111. Planète
22.30 Virtuoses. Bryn Terfel. Mezzo
23.10 Arctique. [10/13]. Menaces sur la baleine franche. Odyssée
23.40 Alpine Renault à la conquête du Mans 1963-1978. Odyssée
0.30 La Traversée de la nuit. Planète
0.40 Iranugo, femmes burundaises. Téva
0.40 Les Estives pyrénéennes. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. France 3 - Eurosport
14.55 Tennis. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. France 2
15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 20e étape : Boario Terme - Mendrisio. TSR
17.45 Football. Match amical. Finlande - France. A Helsinki. TF 1

MUSIQUE

17.00 Repères : La guitare espagnole. Paco De Lucia. Mezzo
18.00 Une vie pour le tsar. Mise en scène de Nicolaï Kuznetsov. Dir. Alexander Lazarev. Muzzik
18.30 Virtuoses : Maria Joao Pires. Mezzo
21.00 Paolo Fresu Quintet. Muzzik
23.25 Virtuoses : Bryn Terfel. Mezzo
23.30 Tosca. Mise en scène de Norman Campbell. Dir. Richard Bradshaw. Paris Première
23.44 Soirée Cinémathèque de la danse. Flamenco. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Pas une seconde à perdre. Jean-Claude Sussfeld. Festival
20.35 Les Aventuriers du Rio Verde. Patrick Jamain. TMC
20.45 ▶ Terre violente. Michael Offer [2/3]. Arte
22.00 Quiproquos ! Claude Vital. Festival
22.35 The Silencer. Richard Pepin. 13e Rue

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Menteur, menteur. RTL 9
20.13 Earth II. En attendant le dégel. 13e Rue
20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Disney Channel
20.55 Cybill. Certaines l'aiment chaud. Téva
21.00 Stargate SG-1. Cassandra. Série Club
21.00 Tekwar. Teklords. 13e Rue
21.00 Frères et flics. Monsieur Charly. But contre son camp. France 2
21.20 Dharma & Greg. The Official Dharma & Greg's Episode of the 1998 Winter Olympics. Daughter of the Bride of Finklestein (v.o.). Téva
21.45 Father Ted. Speed 3 (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Au cœur du temps. Ceux qui viennent des étoiles. Disney Channel
22.15 Dream On. L'amour toujours (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. Moloch. Série Club
22.40 Frères et flics. Plage interdite. RTBF 1
22.45 Seinfeld. L'étiqueteuse (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Raiders of the Lost Bark. Téva
23.15 Le Prisonnier. L'enclume et le marteau (v.o.). Série Club
0.00 Friends. Celui qui draguait au large (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Brooklyn South. Skel in a Cell (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.20 Arte
Grand Format

Pasadena, 17 juillet 1994

ROBERTO BAGGIO pose le ballon à onze mètres du but de Taffarel, sur la trace crayeuse qui marque l'endroit du penalty. Le Rose Bowl de Pasadena (Californie) est rempli de cent mille spectateurs ce 17 juillet 1994, jour de la finale Brésil-Italie. La jeune star italienne prend son élan. Une petite tresse pend dans son cou. Le silence a gagné les tribunes. Le silence a gagné la planète. A Téhéran, les ouvriers d'une usine d'automobiles grignotent nerveusement des graines de tournesol. A Séoul, les marchands de poissons à la criée fixent intensément l'écran de télé dans une échoppe. Dans la prison de Minsk (Biélorussie), des détenus tatoués se serrent dans des étreintes ambiguës. En Finlande, un couple d'éleveurs de rennes jette un regard imbibé de vodka vers le téléviseur. A Prague, en leur couvent, des moines règlent l'image.

Baggio s'avance avec lenteur. Tout va se jouer, là, sur un coup de pied. Tout. Le temps réglementaire n'a pas départagé les deux meilleures équipes du monde. La loterie des tirs au but va désigner le vainqueur. Le jeune homme lance son pied droit. Sur la plage de Copacabana, la foule jaune et vert prie pour qu'il rate. A Turin, la foule bleue prie pour qu'il réussisse. A Alger, les cuillers de couscous restent suspendues au bord des lèvres. A Tiahuanaco, sur les hauts plateaux boliviens, les Indiens cessent un instant de mâcher la coca. A Trinité-et-Tobago, le rythme des tambours devient frénétique.

Dans cet instant immobile, pour des centaines de millions de Terriens, seule existe une balle de cuir blanc. Inexplicablement, elle s'élève trop haut, et se perd dans les airs. Alors Copacabana explose de bonheur pur. Alors Turin s'enfonce dans une peine indescriptible. Baggio a raté *The Final Kick*, cet ultime et fatal coup de pied auquel cinq continents étaient suspendus.

Ce documentaire collectif de la ZDF, filmant, sans commentaire, les téléspectateurs du même match, au même moment, en quarante lieux, jusqu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, est la plus belle illustration de l'universalité du jeu de football.

Jacques Buob

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.45 Dynastie.
16.40 Sunset Beach.
17.35 et 1.00 CD Tubes.
17.45 Football. Finlande - France.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé. Les meilleurs moments.
23.10 Sans aucun doute. Vacances : attention aux arnaques !
1.05 TF1 nuit, L'image du jour, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 Tennis. Internationaux de France.
18.15 Un livre, des livres.
18.20 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval, Point route.
21.00 Frères et flics. Monsieur Charly. But contre son camp.
22.50 Un livre, des livres.
22.55 Bouillon de culture. Couleurs d'Italie.
0.10 Journal, Météo, Côté court 2.
0.30 Présentation du Ciné-club.
0.35 Pixote, la loi du plus faible ■■ Film. Δ Hector Babenco (v.o.).

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
15.00 Keno.
15.05 Derrick.
16.10 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Côté court.
20.50 Consomag.
21.00 Thalassa. Cabines de nacre.
22.05 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Les Carnets du présent. René Monory : Parti de loin, j'ai toujours dû me dépêcher.
0.30 Libre court. L'Etrangère.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Napoléon en Australie. Film. Mario Andreacchio.
14.55 Dugongs et lamantins.
15.50 L'Effaceur. Film. Charles Russell.
17.40 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Torri Amos, Roberto Malone, Smashing Pumpkins (live).
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Une nuit en enfer ■ Film. Robert Rodriguez.
22.40 Flash infos.
22.50 Les Randonneurs ■ Film. Philippe Harel.
1.15 Kids Return ■■ Film. Takeshi Kitano (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs. Les Massaïs.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Affaires de travail : Les coulisses des prud'hommes. 15.25 Entretien avec Gérard Filoche, inspecteur du travail.
16.00 Correspondance pour l'Europe. Hosto Blues.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa. Cendres sur Kalimantan.
18.30 Les Oiseaux d'Australie.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. L'Irak : condition de vie.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Terre violente. Téléfilm. Michael Offer [2/3].
22.20 Grand format. The Final Kick.
23.20 The Bonnie Parker Story ■ Film. William Witney (v.o.).
0.40 Le Dessous des cartes.
0.50 Mac ■■ Film. John Turturro (v.o.).

M 6

13.35 Instinct de survie. Téléfilm. Don Lerner.
15.15 Boulevard des clips.
16.45 Hit machine.
18.05 Models Inc.
19.00 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hit machine. Les Spice Girls.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Dose mortelle. Téléfilm. O Mel Damski.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. O.
23.30 Une femme traquée. Téléfilm. Δ Vincent McEveety.
1.10 The Verve. Concert.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III.
20.30 Agora. Nancy Huston (L'Empreinte de l'ange).
21.00 Black and blue. La vie réelle de jazzmen.
22.10 Fiction.
23.00 Nuits magnétiques. La cuirasse et la peau, des parfums et des hommes [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. La Journée Webern.
21.15 Concert. Par l'Orchestre national de Lyon, dir. Pascal Rophé : *Feux d'artifice*, de Stravinsky ; *Refrain*, de Beaufils ; *Berceuse à bas voltage*, de Pesson ; *Fohtenstudie*, de Yeznikian ; Œuvres de Webern : *Im Sommerwind* ; *Variations op. 30* ; *Le Chant du rossignol*, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rossot, Bush.
23.07 Jazz-club. L'ensemble du saxophoniste François Théberge.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Pablo de Sarasate. Œuvres de Saint-Saëns, Wieniawski, Sarasate, Bruch, Brahms, Lalo, Sarasate.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, von Weber, Gade.

Le Monde
VENDREDI 5 JUIN 1998

Tapie, autrefois

par Pierre Georges

AU MOINS, voilà un condamné qui ne maudira pas ses juges. Bernard Tapie s'est dit *« très heureux »* en entendant l'arrêt prononcé à son encontre par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Comme quoi l'idée du bonheur est très relative. L'homme d'affaires, en effet, n'a pas été relaxé dans le cadre du dossier portant sur les comptes de l'Olympique de Marseille. Bien au contraire, il a été condamné : trois ans de prison avec sursis, 300 000 francs d'amende, cinq ans de privation de droits civils et civiques, il n'y a habituellement pas de quoi pavoiser, ni éprouver une joie sans égale.

Simplement Bernard Tapie a échappé au pire, son pire, le pire *pour tous et chacun*, la prison ferme. En première instance, il avait été condamné à une peine de trois ans, dont dix-huit mois avec sursis. En appel, le sursis est devenu total. Alors, oui, on peut cultiver une certaine idée du bonheur, le bonheur du soulagement.

Bernard Tapie avait, et cela se conçoit parfaitement, la hantise de devoir retourner en prison. Il n'y retournera pas, du moins pas pour l'instant puisque aussi bien ses ennuis judiciaires ne sont pas terminés. Et d'une certaine manière, tant mieux pour lui. Nanard avait tâté de la prison et il sait, pour l'avoir vécu, à quoi il a échappé.

Les juges, dans leur sagesse, savent aussi tenir compte du temps qui a passé. Et en voyant tomber cet arrêt sur le fil des agences, on a été comme surpris par un retour d'actualité, une sorte de bégaiement de la petite histoire d'une époque révolue. Comme elles paraissent loin ces années fric, ces années Tapie le flamboyant, ces folies OM, Crédit lyonnais, Valenciennes, Phocéa, ces faux témoignages à la Mellick, tout ce bazard affairo-politicien sur fond de fin de règne mitterrandien ! Comme nous avons du mal à nous souvenir encore de la trajectoire brillante et scandaleuse de celui qui fut ministre de la République, protégé du Prince et pensionnaire de la maison d'arrêt de Luynes !

L'affaire, les affaires Tapie firent symbole, furent symboles. Elles occupèrent la presse et le terrain pendant des années, elles divisèrent la gauche, elles pesèrent probablement de tout leur poids sur le destin politique du pays. Et puis voici qu'en 1998, si peu et si longtemps après, cet arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence apparaît en quelque sorte comme une queue de scandale, le solde un peu poussiéreux d'un temps révolu.

Le temps parfois plus que le doute profite au prévenu. Le temps a profité à Bernard Tapie, redevenu en quelque sorte un justiciable ordinaire, banal, sinon tout à fait anonyme. Il a su se faire oublier, se taire enfin, déserter l'avant-scène, prendre par le cinéma sa sortie des acteurs, comprendre que la meilleure actualité consistait à ne plus faire l'actualité.

Bernard Tapie est sorti des affaires, pas encore d'affaire. Et sa chance de justiciable aura été sans doute que, sans lui, après lui, les affaires ont continué avec assez de tumulte pour relativiser son cas. Crédit Lyonnais, Elf, etc., etc., lesdites affaires qui font notre quotidien ont eu *le* mérite, pour lui, de démontrer qu'il n'y avait pas qu'un Tapie dans la vie et qu'un flibustier dans le genre. Ce n'est pas nécessairement une circonstance atténuante. Cela n'excuse rien. Mais cela peut aider, au jour des jugements.

Le sculpteur César mis en examen

LE SCULPTEUR César Baldaccini, dit César, a été mis en examen le 19 mai pour *« recel d'abus de biens sociaux »* par un juge d'instruction lyonnais qui l'a, d'autre part, placé sous contrôle judiciaire et contraint à verser une forte caution. César est l'auteur d'une sculpture, *L'Homme du futur*, qui trône à proximité de l'Opéra de Lyon et qui lui fut commandée et payée par un promoteur privé, Henry Pochon, ancien PDG de la société Slyci. Celle-ci a été mise en faillite, durant l'été 1997, et l'œuvre de César doit être vendue pour rembourser les créanciers, mais n'a pas trouvé d'acquéreur.

Il est reproché à César d'avoir surfacturé cette sculpture, estimée à 2,5 millions de francs mais payée 3,5 millions par la société Slyci. Cette transaction devait permettre à Henry Pichon d'acquérir, à titre personnel, une compression et un tableau de l'artiste. Le promoteur a été mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*. – *(Corresp. rég.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : Bertrand Visage quitte la *NRF*** dont il était le rédacteur en chef depuis janvier 1996. Romancier, prix Femina 1984, il avait remplacé à ce poste Jacques Réda. Gallimard, éditeur de la revue littéraire fondée en 1909, n'a pas donné d'indications sur l'éventuel successeur.

■ **CORSE : le conseil des ministres a adopté un décret élargissant les pouvoirs de police** du préfet de Corse, Bernard Bonnet. En application de ce décret, le ministre de l'intérieur pourra confier au préfet de la région Corse la mission de *« coordonner l'action des préfets sur l'île en matière d'ordre public en cas de crise menaçant gravement l'ordre public, nécessitant la mise en œuvre de moyens exceptionnels et affectant plusieurs départements »*.

■ **JUSTICE : Jean-Claude Bras, le président du club de football du Red Star à Saint-Ouen** (Seine-Saint-Denis), a été mis en examen, vendredi 29 mai, pour *« abus de biens sociaux »* et placé sous contrôle judiciaire. Selon *Le Parisien*, qui révèle l'information dans son édition du 4 juin, le patron du Red Star est poursuivi dans le cadre de l'affaire Altus, une filiale du Crédit lyonnais. Alors qu'il codirigeait, au début des années 90, la société BTP Sater, financée par Altus, Jean-Claude Bras aurait délibérément surévalué le prix de l'entreprise Parachini lors de son rachat par Sater.

■ **GRENOBLE : une enquête préliminaire a été ouverte sur le fonctionnement de la SEM 2000**, gestionnaire du centre d'affaires Europole, créée à l'initiative de l'ancien maire (RPR), Alain Carignon. Dans un rapport publié en avril, la chambre régionale des comptes s'étonnait notamment du budget englouti par la promotion de cet ensemble immobilier : 22,9 millions de francs.

■ **CATHOLICISME : les Journées mondiales de la jeunesse** (JMJ), qui ont eu lieu en août 1997 à Paris, ont dégagé un excédent de recettes de 20 millions à 30 millions de francs. Mgr Michel Dubost, chargé de l'organisation, avait d'abord annoncé un déficit de 20 millions à 30 millions sur un budget de 251 millions de francs.

Tirage du *Monde* daté jeudi 4 juin : 467 351 exemplaires 1

Lionel Jospin lève le secret-défense dans l'affaire des écoutes de l'Elysée

Une lettre du 3 juin a été adressée au juge d'instruction

LE PREMIER MINISTRE a décidé de lever intégralement le secret-défense dans l'affaire des écoutes de l'Elysée. Dans une lettre adressée au juge d'instruction Jean-Paul Valat chargé du dossier, Lionel Jospin indique qu'*« aucune raison ne paraît commander que le secret-défense soit maintenu à l'égard d'informations éventuelles relatives à des interceptions visant les personnes dont vous m'avez indiqué le nom ou le nom de code pour la période concernée »*. M. Jospin ajoute qu'il *« décide la levée du secret-défense relativement à de telles informations »* et *« autorise les personnes détenant des renseignements relatifs »* à des écoutes effectuées entre le 1er janvier 1983 et le 20 mars 1986, à répondre aux questions du juge.

Ce rebondissement inattendu constitue la réponse de Lionel Jospin à une requête formulée avec insistance depuis plusieurs mois par le juge Valat. Le 9 avril, celui-ci avait adressé au premier ministre deux listes distinctes sur lesquelles figuraient des noms de personnes écoutées et des noms de codes. Dans ce courrier, le magistrat réitérait une demande émise dès le 6 juin 1997, soit au lendemain de la nomination de M. Jospin à la tête du gouvernement, et à laquelle lui avaient été opposés jusqu'ici des refus plus ou moins directs.

« Depuis un an, l'instruction est entravée par l'attente de votre réponse », soulignait encore le juge d'instruction, le 22 mai, dans un énième courrier à l'hôtel Matignon. A cette forme de baroud d'honneur qui semblait ouvrir la voie à une clôture de l'enquête, le premier ministre a répondu mercredi 3 juin par une levée totale et générale du secret-défense, dont seuls sont exceptés les personnels du groupement interministériel de contrôle (GIC), le centre des écoutes administratives. Le général Pierre-Eugène Charroy, responsable du GIC depuis 1983, n'est pas concerné, lui, par cette mesure d'exception. Cette officier supérieur, incarnation de la continuité du système des écoutes gouvernementales depuis quinze ans, et toujours actuellement en poste à la tête du GIC, avait été mis en examen, le 22 mai par le juge Valat pour *« atteinte à l'intimité de la vie privée »* de quarante-six personnes, dont notre collaborateur Edwy Plenel.

La réponse de Lionel Jospin devrait relancer l'enquête sur les écoutes de l'ancienne cellule de l'Elysée, dont les membres avaient unanimement mis en avant le secret-défense pour refuser de répondre aux questions du juge, sur les motifs exacts des « interceptions » effectuées. Seul Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet de François Mitterrand à la présidence de la République, et mis en examen pour *« complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée »*, avait décidé de s'affranchir du secret-défense, lors d'une audition dans le cabinet de Jean-Paul Valat, le 11 avril 1997, pour indiquer au magistrat *que c'était bien* l'Elysée, qui avait ordonné des écoutes à l'encontre d'au moins dix-huit personnes.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

« J'autorise les personnes à répondre »



VERBATIM

« **LES RÉSULTATS** des vérifications et enquêtes auxquelles j'ai fait procéder, *écrit notamment Lionel Jospin dans la lettre qu'il a adressée au juge Valat*, me conduisent à constater que je ne suis pas en mesure de vous indiquer si des interceptions de sécurité ont été ou non effectuées par le GIC entre le 1er janvier 1983 et le 20 mars 1986 à l'égard des personnes faisant l'objet des deux listes que vous m'avez adressées. Pour autant, ces enquêtes et vérifications me conduisent également à constater qu'aujourd'hui aucune raison ne paraît commander que le secret-défense soit maintenu à l'égard d'informations éventuelles relatives à des interceptions visant les personnes dont vous m'avez indiqué le nom ou le nom de code pour la période concernée.

» C'est pourquoi je décide la levée du secret-défense relativement à de telles informations et j'autorise les personnes, détenant des renseignements relatifs à des interceptions de sécurité ayant concerné, entre le 1er janvier 1983 et le 20 mars 1986, les personnes recensées sur l'une ou l'autre des listes que vous m'avez adressées, à répondre à vos questions sur le sujet, à l'exception des personnels du GIC autres que le général Charroy, et étant précisé qu'elles ne pourront répondre à vos questions que dans la mesure où celles-ci ne porteront pas sur les personnels ou les procédures du GIC.

» La position que j'adopte ainsi est inspirée par le souci de ne pas voir la justice privée de la possibilité d'exploiter des informations qu'elle peut détenir. »

La croissance a été moins soutenue que prévu au cours du premier trimestre de 1998

CE N'EST PAS, à proprement parler, une mauvaise nouvelle, mais c'est, à tout le moins, une déception. Alors que la plupart des conjoncturistes pronostiquaient une forte accélération de la croissance de l'économie française, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a révélé, jeudi 4 juin, que l'activité a finalement été un peu moins soutenue que prévu au cours des premiers mois de l'année 1998. Selon les comptes nationaux, la hausse du produit intérieur brut (PIB) n'a été que de 0,6 % au cours du premier trimestre, soit 0,2 point de moins que ce qu'escomptait initialement l'institut.

De prime abord, la différence entre la croissance espérée et la croissance constatée peut paraître infime. Elle risque, toutefois, de tempérer l'optimisme que manifestaient, depuis quelque temps, la grande majorité des experts. Hausse sensible des créations d'emplois, révision à la hausse des prévisions d'investissement des chefs d'entreprise, envolée spectaculaire de la production industrielle : tout laissait à penser que la conjoncture était exceptionnellement favorable et que, dans le pilotage de l'économie, le gouvernement de Lionel Jospin pourrait bénéficier de marges de manœuvre inespérées.

MAUVAISE SURPRISE

Or, sans que ce scénario soit profondément remis en cause, les derniers chiffres de l'institut fournissent une photographie légèrement différente : la reprise est là, indiscutablement, mais, compte tenu notamment des effets de la crise asiatique, elle est sans doute un peu plus fragile que prévu.

C'est, en effet, du commerce extérieur que provient la mauvaise surprise. Il était, certes, prévisible que la croissance française commence à subir les effets du tassement de la demande internationale et de la crise asiatique, mais nul n'avait prévu que le contrecoup soit aussi marqué. Or les comptes nationaux mettent en évidence un net ralentissement de la progression des exportations, reculant progressivement de + 6 % au deuxième trimestre de 1997 à seulement + 0,7 % au premier trimestre de 1998.

Au total, le solde des échanges extérieurs se contracte donc fortement, sa contribution à l'évolution du PIB s'établissant à – 0,6 point au premier trimestre de 1998, après + 0,3 point au trimestre précédent. En clair, le commerce extérieur a constitué le principal moteur de la croissance tout au long de l'année 1997, mais cette courroie d'entraînement de l'activité s'est grippée – et a même commencé à faire office de frein – au début de 1998.

UN SURSAUT SPECTACULAIRE

Heureusement, la demande intérieure a pris le relais d'une demande étrangère, désormais atone, pour soutenir l'activité. La tendance est même assez spectaculaire : en hausse de 0,9 % puis 0,5 % aux deux derniers trimestres de 1997, cette demande intérieure a progressé de 1,2 % au premier trimestre de 1998, ce qui constitue l'un des meilleurs résultats de ces dernières années.

Comme le laissaient espérer les prévisisons, l'investissement des entreprises, qui a stagné, voire reculé, de manière quasi continue depuis le début de la décennie, a, en effet, enregistré un sursaut spectaculaire : 1,9 % au premier trimestre, après 0 % au trimestre précédent. Du même coup, 1998 s'annonce dès à présent sous de bien meilleurs auspices que les années précédentes : l'« acquis de croissance » de l'investissement des entreprises à la fin du premier trimestre (c'est-à-dire la croissance qui serait constatée en fin d'année si, par hypothèse d'école, la croissance était nulle au cours des trois derniers trimestres) est déjà de + 2,9 %, à comparer à seulement + 0,1 % sur l'ensemble de 1997 et + 0,6 % en 1996. Même si les résultats du premier trimestre n'ont rien de spectaculaire (+ 0,6 %), la consommation des ménages est, elle aussi, sur une pente favorable. Alors qu'elle a progressé de 2 % en 1996 puis de seulement 0,9 % en 1997, son « acquis de croissance » est déjà de 2 % à la fin du premier trimestre de 1998.

Globalement, les indications fournies par l'Insee ne sont donc pas mauvaises. Elles confirment que, si la conjoncture internationale est moins porteuse, l'économie française trouve, en son propre sein, les éléments de son développement. Même moins bonnes que prévu, les dernières statistiques de l'Insee ne sont donc pas de nature à remettre en cause les prévisions économiques du gouvernement. Alors que la croissance du PIB a atteint 1,6 % en 1996, puis 2,3 % en 1997, l'« acquis » est déjà de 1,9 % à la fin du premier trimestre. L'objectif officiel de 3 % de croissance en 1998 n'est donc pas hors de portée : il faudrait, pour qu'il soit atteint, que la hausse du PIB soit de l'ordre de 0,8 % au cours des trois derniers trimestres.

Il reste qu'il ne faut sans doute pas minimiser les indications les plus récentes fournies par l'Insee. Jusqu'à ces dernières semaines, le gouvernement n'excluait pas, en effet, que la croissance puisse être un peu plus forte que prévu en 1998 et il avait suggéré, à plusieurs reprises, que, dans cette hypothèse, il pourrait en profiter *pour distribuer* les dividendes aux Français sous forme de baisses d'impôt. Or les statistiques de l'Insee viennent souligner que les marges de manœuvre du gouvernement ne sont pas forcément aussi grandes qu'on pouvait le penser. Elles agissent comme un rappel à l'ordre : même si la reprise est enclenchée, le pari de la croissance n'est pas encore gagné.

Laurent Mauduit

Les juges ont interrogé M. Dumas sur ses relations avec Elf

UNE COMPLICITÉ inattendue entre Roland Dumas et les juges d'instruction a permis de maintenir une discrétion quasi totale autour de l'interrogatoire du président du Conseil constitutionnel, qui a eu lieu, mercredi 3 juin, avec quarante-huit heures d'avance. Mis en examen, le 29 avril, pour *« abus de biens sociaux »* et *« complicité d'abus de biens sociaux »*, M. Dumas devait initialement être entendu vendredi 5 juin. Sur la proposition des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, M. Dumas a accepté de se présenter deux jours plus tôt que prévu, de manière à déjouer l'attention des photographes et des cameramen.

L'information n'a été publiée que quelques minutes après le terme de l'interrogatoire, par l'Agence France-Presse, dans une dépêche datée du mercredi 3 juin à 21 h 38. Une source proche de l'enquête a indiqué au *Monde* que la suggestion des deux juges avaient été formulée dans le souci d'éviter un *« télescopage »* avec une confrontation générale, également prévue pour le 5 juin au palais de justice de Paris, dans l'instruction sur la mort de la princesse Diana, et de façon à préserver la *« sérénité »* d'un rendez-vous judiciaire aussi important.

SIX HEURES

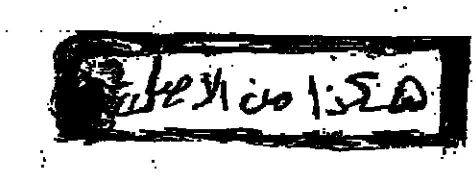
M. Dumas a été interrogé durant plus de six heures sur ses relations avec Christine Deviers-Joncour, qu'il avait lui-même présentée, dans un entretien accordé au *Figaro*, comme une *« amie avec qui [il] a entretenu des relations privées »*. Personnage central d'une instruction ouverte au mois de novembre 1997, Mme Deviers-Joncour est elle-même mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »* – à hauteur de quelque 66 millions de francs –, l'enquête ayant mis en évidence les faveurs dont elle a bénéficié lorsqu'elle était chargée de mission à la présidence du groupe Elf-Aquitaine, de 1989 à 1993.

Les juges soupçonnent M. Dumas d'avoir obtenu du groupe pétrolier le recrutement de cette amie personnelle, et d'être impliqué dans le versement, en Suisse, des sommes d'argent dont elle a profité. Selon nos informations, le président du Conseil constitutionnel n'aurait pas été interrogé sur ce dernier point, mais uniquement, pour l'heure, sur ses relations avec le groupe Elf et le recrutement de Christine Deviers-Joncour. La question des mouvements constatés sur ses comptes bancaires personnels n'a, semble-t-il, pas été abordée. D'autres interrogatoires doivent être organisés dans les semaines à venir.

Lors de sa mise en examen, qui lui avait été notifiée sur son lieu de convalescence, dans sa résidence de Saint-Selve (Gironde), le président du Conseil constitutionnel avait refusé de répondre aux questions des juges avant d'avoir pris connaissance du dossier, et avait contesté d'emblée leur compétence, estimant que les faits qui lui sont reprochés relèvent de la seule Cour de justice de la République, dès lors qu'ils sont relatifs à une période *durant laquelle il était* ministre des affaires étrangères. Mais il avait, dans un second temps, renoncé à saisir la chambre d'accusation d'une requête en dessaisissement.

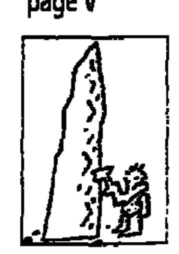
Soumis à un contrôle judiciaire sévère, M. Dumas s'est vu infliger l'interdiction de se rendre dans une série de paradis fiscaux, et doit s'acquitter d'une caution de cinq millions de francs, dont il a versé une partie mercredi, et dont il a, par ailleurs, sollicité l'*« aménagement »*. Ses avocats avaient déjà interjeté appel de ces mesures de contrôle judiciaire, mais la chambre d'accusation avait confirmé, le 22 mai, le dispositif ordonné par les juges (*Le Monde* daté 24-25 mai). Mes Farthouat et Tosi ont formé un pourvoi en cassation contre cette décision défavorable.

Hervé Gattegno



هكذا من الأصل

Le Monde
LIVRES
VENDREDI 5 JUIN 1998



Intimité dévoilée

En point d'orgue d'études sur l'imagerie du gynécée, Paul Veyne fait la lumière sur la villa des « Mystères » à Pompéi

Submergés par le flot des *images du mâle* grec, on finirait par oublier que, là aussi, les femmes constituaient la moitié de l'humanité, pour paraphraser Aristote. C'est que tout a *été* bien ajusté pour cela. Car, montre Françoise Frontisi-Ducroux, si le regard a un sexe, en Grèce ancienne, il est incontestablement masculin. Toute image, de l'homme ou de la femme, se destine au regard de *l'homme, lui seul peut lui répondre* et en tirer plaisir. Même lorsque, pour une fois, ce sont des femmes qui banquettent entre elles, le parallèle avec le *symposiom* masculin n'est qu'apparent : ces femmes sont destinées aux hommes, danseuses, flûtistes, ou partenaires érotiques. Même seule, la femme se trouve placée sous le regard de l'homme qui, *absent, observe. D'où ces images* étonnantes de sexes masculins doués d'une vie propre et que l'on trouve dans des emplois inattendus : ici une femme arrose avec soin la plate-bande de phallus qu'elle possède en son jardin et qui se dressent hors du sol comme des asperges trop grandies ; là ce sont des poulets à cou et têtes phalliques qui suivent la femme tels des animaux familiers attendant leur pâtée ; ailleurs encore une femme transporte un membre géant *comme elle déplacerait un meuble* ou un ustensile de cuisine. Or tous ces sexes sont pourvus d'un œil à leur extrémité, qui leur permet de surveiller la femme et de se repaître sans retenue de ses charmes voilés.

DAGLI ORTI

Détail de la mosaïque de la villa des « Mystères » représentant l'initiée soulevant le voile recouvrant le symbole du plaisir et de la fécondité

Car si l'homme grec accorde incontestablement une place privilégiée à ses amours masculines, la femme n'est pas absente de l'iconographie des vases, y compris de ceux qui servent aux banquets des hommes. Certes, c'est plutôt sur les boîtes à poudre ou à bijoux, sur les flacons et onguents, que l'on cherchera l'imagerie du quotidien des femmes, *leur toilette, leurs enfants*, les préparatifs d'un mariage, et d'autres scènes de la vie privée. De cette imagerie, l'homme est absent, sauf, comme le montre François Lissarrague, sous forme de satyres. Mais qu'on n'y cherche pas occasion de grivoiseries ! Ces satyres – aux sexes pour une fois modestes – parodient les attitudes des femmes : l'un se contemple dans un miroir, un autre file la laine, un troisième, telle une servante, assiste sa maîtresse *lors d'une séance d'épilation*, un autre encore joue avec un enfant-satyre. On est bien loin d'une image de remplacement d'un homme sur-virilisé, qui tiendrait lieu de mâle dans cet espace sans homme. Au contraire, tout désigne ici le satyre comme un être sexuellement et psychologiquement immature, quasi enfantin, et qui à ce titre peut encore *pénétrer au gynécée et y « porter ce regard indiscret dont la peinture de vases nous livre le butin »*.

Maurice Sartre

Si Lissarrague et Frontisi-Ducroux jettent sur l'univers féminin un regard captivant, une grosse moitié du livre est constituée par un texte fascinant de Paul Veyne, tout entier consacré à une analyse minutieuse d'un seul ensemble de peintures, celles de la villa dite des « Mystères » à Pompéi. Cette œuvre célèbre réalisée au I[er] siècle avant J.-C., *probablement inspirée d'un original* grec, perd son caractère ésotérique pour y gagner une luminosité que seule la perspicacité de Paul Veyne pouvait lui rendre. Car, autant le dire tout de suite puisque l'auteur lui-même renonce dès l'avant-propos à entretenir le suspense, de « Mystères » il n'y a point. Qui, d'ailleurs, aurait été assez sacrilège pour *représenter, fût-ce au plus caché* d'une demeure privée, ce qu'il était interdit de dévoiler ? C'est en réalité d'une cérémonie de mariage qu'il s'agit, malgré la présence de Dionysos en invité apparemment insolite, et celle de quelques accessoires de la liturgie mystérique que tout le monde pouvait connaître sans être initié (le van mystique contenant le phallus sous le voile). Le parallèle avec la non moins célèbre peinture connue sous le nom des *Noces aldobrandines (musée du Vatican)* suffirait à se convaincre d'une telle identification (1). Déployant une érudition sans faille, Paul Veyne parvient, par le caractère imparable de sa démonstration, à captiver le lecteur et à le convaincre. Il offre en combinant texte et image, quelque chose qui évoque la désormais célèbre série d'Arte, *Corpus Christi*, par sa *démarche et par sa rigueur*. Aller au plus profond, s'attacher à chaque détail, fût-il minuscule, décortiquer l'image et tenter d'en comprendre le sens immédiat sans céder aux *a priori*, voilà par quel procédé le spécialiste – *servi* ici par une langue d'une lumineuse clarté – tout en même temps dévoile l'étendue des difficultés et laisse entrevoir leur solution. Rien ne nous est épargné et c'est cela même qui passionne. Imaginerait-on un roman policier où *l'auteur se contenterait de nous indiquer* les grandes lignes de la solution, en passant sur les détails, en négligeant les pièces à conviction ? Car c'est bien de cela qu'il s'agit : comment *démontrer qu'il s'agit bien d'un* mariage ? Il faut bien s'efforcer d'expliquer tous les détails, comprendre tous les indices que le peintre a rassemblés sur les murs de la chambre, et que nous regardons sans les voir. Ignorants ou spécialistes, Veyne nous transforme en un Dr. Watson sans cesse émerveillé. Nous avions vu cette femme présentant un brin de feuillage et n'y prêtions pas attention ? Erreur, montre Paul Veyne, le feuillage n'est pas indifférent, et une observation précise révèle de la myrte, la plante conjugale, celle dont se couronnent les femmes au mariage, celle qui parfume le bain nuptial, et dont le nom désigne aussi le clitoris. D'observations précises en rapprochements indispensables, nous voici entraînés là où nous ne le pensions pas, dans l'univers féminin du gynécée, certes, mais aussi au cœur de la religiosité antique. Et du même coup s'éclaire la présence de Dionysos, puissance familière que l'on convie au festin et dont la présence promet le bonheur au gynécée et à la future épouse. Comme dieu, il peut servir de modèle à l'homme tant il est vrai, comme le rappelle Strabon, que jamais *« les hommes n'imitent si bien les dieux que lorsqu'ils sont heureux »*. Il faut lire ce texte dense et subtil qui va bien au-delà de l'explication de document savante et nous introduit dans un lieu fermé aux hommes (le mari est absent de cette scène de noces !) en nous donnant les clefs indispensables pour le comprendre.

(1) Le Musée Calvet d'Avignon, qui possède une belle collection d'objets où apparaissent les femmes, a publié un superbe ouvrage sous la direction d'Odile Cavalier (*Silence et fureur. Les femmes et le mariage en Grèce*, Fondation du Museum Calvet, 1996). On y trouve non seulement un catalogue du musée, mais aussi de belles études sur les divers aspects du mariage en Grèce, le rôle des vierges dans la tragédie ou le mythe, les mariages divins, les amoureuses et meurtrières (Médée, Clytemnestre), etc. L'ensemble est complété par une étude sur le mariage traditionnel dans la Grèce actuelle et une riche iconographie.

LES MYSTÈRES DU GYNÉCÉE
de Paul Veyne,
François Lissarrague
et Françoise Frontisi-Ducroux.
Gallimard, « Le temps des images »,
336 p., 195 F.

Le football des anges

Une enquête de Nathalie Luca auprès de Jésus Morning Star, prophète et footballeur transcendental

LE SALUT PAR LE FOOT
de Nathalie Luca.
éd. Labor et Fides
(1, rue de Beauregard,
1204 Genève),
150 p., 126 F.

Cela n'aura échappé à personne : le football spectacle a de fortes affinités avec les rituels religieux. *Les commentateurs* sportifs n'hésitent pas à s'engouffrer dans la brèche, et c'est à celui qui parlera des « dieux du stade », du gardien de but « crucifié » par un penalty ou de proclamer, lorsque la partie s'achève, que la « messe est dite ». Les supporteurs poussent l'analogie en utilisant des bombes fumigènes en guise d'encens. Les chants, les bannières et les peintures faciales conjuguent curieusement l'esprit de chapelle et le retour du primitif. L'émotion et les clameurs, la *ola* (qui éveille le sentiment océanique), les soudaines volte-face de la *cote d'amour* et les *broncas* montrent que le public aime tour à tour l'affrontement et l'osmose. Même si les hooligans sont les derniers à ne pas l'avoir *compris, le football – religion dont le* rituel serait la propre fin – est aussi une guerre que l'on évite de se faire...

Filant la métaphore, avec un rien de culot et d'inspiration, un prophète sud-coréen, dissident de la secte Moon, a pris la balle au bond : pour « relooker » le message biblique et le mettre en phase avec les années 80 (les Jeux olympiques auront lieu à Séoul en 1988), il propose le football comme produit d'appel.

Jacques Meunier

L'Eglise de la Providence a aujourd'hui 30 000 adeptes. Ils sont principalement recrutés sur les campus et, derrière leur leader charismatique, leur Messie, ils annoncent l'avènement *du royaume de Dieu en* tapant dans le ballon rond. Le sport est partie intégrante de leur liturgie. Il tient lieu de *mise en condition* et d'ordalie. Il devient – par la grâce de Jésus Morning Star, footballeur transcendantal – un happening mystique.

Nathalie Luca, ethnologue de terrain, a passé six mois dans la secte. Elle raconte comment elle fut approchée, instruite, initiée et finalement – refusant de coucher avec le Messie – pas totalement séduite. Cinq heures de foot pour deux heures de sermon. Tel est le régime auquel sont astreints les fidèles. Le scénario est immuable. D'abord, le Messie fait son entrée majestueuse *dans une superbe Mercedes* bleu turquoise. Il est accompagné de deux jeunes filles qui figurent son « corps charnel » et son « corps spirituel ». L'assemblée le salue par des chants et des révérences. Il quitte son survêtement pour découvrir un maillot de rêve : le n° 10. Il s'échauffe et, bientôt, changeant d'équipe à son gré, il joue et gagne toutes les parties. *Les tribunes* attirent les curieux et les initiés, en short et en minijupe, essaient d'embrigader le profane.

Jésus Morning Star est précédé d'une légende : il fait beau partout où il joue. C'est son côté chamanique. D'ailleurs, Nathalie Luca, en reconstituant la biographie du personnage, note de nombreux traits qui l'apparentent aux chamans-sorciers d'antan. Issu d'un milieu bouddhiste pauvre, handicapé verbal, il s'est retiré longtemps dans la montagne. Il a tenté par trois fois de se suicider. La lecture de la Bible l'a sauvé et le « monde des esprits », qu'il a souvent visité, lui a indiqué la voie. Ce parcours d'obstacles, ponctué de crises et de maladies initiatiques, de passages par la folie, *lui ont permis, en retour*, d'associer deux systèmes symboliques qui s'ignoraient jusque là : le foot et la foi. Les membres de sa secte se disputent une âme aussi innocente qu'indocile, le ballon. Soumis à l'aléa, aux crampes et aux cartons jaunes, idoles aux pieds d'argile, les footballeurs ne sont-ils pas, eux, des dieux faillibles...

Faire du sacré avec une passion pro*fane peut paraître une idée* astucieuse. Elle est seulement opportuniste. Jésus Morning Star n'est ni Elie, ni Moïse, ni Jésus. Quoi qu'il en dise. Sa vision du foot est platement allégorique. Elle sent le fagot nationaliste et la réchauffé schismatique. Elle ressemble trop à un concept publicitaire pour faire illusion. D'ailleurs, le football – à part le fric, comme chacun sait – n'a qu'une religion : la beauté du geste.

Le feuilleton

de Pierre Lepape

La grande ménagerie

Boris Cyrulnik a convoqué historiens, vétérinaires, neuro-biologistes, folkloristes, philosophes, juristes et romanciers, pour apporter quelques éclaircissements sur les relations complexes entretenues entre l'homme et l'animal

SI LES LIONS POUVAIENT PARLER
Essais sur la condition animale
sous la direction de Boris Cyrulnik.
Gallimard, « Quarto »
1 540 p., 180 F.

« Un lion pourrait parler, nous ne pourrions le comprendre », écrit Wittgenstein, marquant ainsi le fossé infranchissable qui sépare la condition animale de la condition humaine. A vouloir devenir un chien, voir le monde comme un chien, Adam Pollo, le héros du *Procès-verbal* de Le Clézio se casse les crocs et finit à l'asile psychiatrique. Un abîme, donc, mais sur le chemin d'une aventure commune et indéracinable, la grande histoire naturelle de l'évolution et de la sélection des créatures vivantes. Même le Vatican aujourd'hui reconnaît la validité des théories de Darwin, alors que Pie XII encore, en 1950, sur la pointe des pieds, considérait l'évolutionnisme *« comme une hypothèse sérieuse (...), à l'égal de l'hypothèse opposée »*. Mais comment parvenir à penser ensemble la rupture et la continuité, une différence radicale et une familiarité certaine ? La confusion est la règle. Elle imprègne les systèmes philosophiques les plus élaborés comme nos manières de vivre les plus prosaïques ; les conceptions politiques de Hobbes, pour lequel l'homme est un loup pour l'homme, et les gondoles proliférantes d'aliments pour chiens et chats qui ont envahi nos supermarchés.

Un exemple encore : le 26 mai 1933, le code pénal du IIIe Reich décidait de sanctionner *« les actes cruels infligés aux animaux, dans le souci de préserver la morale publique, écœurée et indignée par les brutalités et les mauvais traitements »*. Mais cette manifestation d'une nation civilisée contre des actes barbares s'accompagnait de lois qui visaient à désocialiser, déshumaniser et bestialiser les juifs. Il n'y a pas un point de vue sur les animaux qui ne soit aussi une image de l'humanité.

Le gros volume dirigé par Boris Cyrulnik a pour objet d'apporter un peu de clarté dans l'analyse de ce magma incandescent de savoirs et de légendes, d'attractions et de répulsions, de religions, d'idéologies, de projections, de fantasmes, à travers lesquels nous pensons les animaux, c'est-à-dire, toujours, nous nous pensons nous-mêmes, tant il est difficile de définir l'animalité sans référence à l'homme. Il était donc fatal que ce livre prenne les dimensions et le caractère quelque peu anarchique d'une encyclopédie. On y trouve de tout, comme dans un parc zoologique moderne où les animaux se promènent en liberté – et où, en conséquence, les visiteurs humains, sauf à prendre des risques, demeurent emprisonnés derrière la clôture de leur véhicule. Il y a là des historiens et des vétérinaires, des neurobiologistes et des romanciers, des esthéticiens et des psychologues, des folkloristes et des juristes, des philosophes et des économistes de l'alimentation, des théologiens et des pathologistes, des urbanistes et critiques littéraires. Toute la faune du *logos* passé et présent, à l'exception notable des animaux eux-mêmes, qui, s'ils pensent, n'en disent rien.

Certes, Cyrulnik s'est donné la peine et l'élégance d'un certain classement par thèmes, introduisant un semblant d'ordre dans cette grande marmite du vivant. Mais à peine un ordre est-il établi qu'il est contrarié et bousculé par l'hypothèse d'un ordre différent : notre relation aux animaux et à l'animalité est si ancienne, si permanente, si étroite et si complexe qu'on ne sait pas par quel bout la prendre et que, lorsqu'on tire un fil, tout vient ensemble. Si bien que la question qui revient sans cesse à travers la multiplicité des approches est celle d'une opacité primitive par excès de proximité : que pouvons-nous savoir, d'un véritable savoir, sur l'énigme de nos origines, sur la « honte » de l'animalité ?

Quelques auteurs rappellent ici l'ébranlement provoqué par la révolution darwinienne, y compris chez Darwin lui-même. Ils soulignent également comment l'idéologie s'empara très vite de la théorie de la sélection naturelle et de l'évolution pour lui faire dire le contraire de ce qu'affirmait Darwin, en 1871, dans *La Descendance de l'homme*. Un tour de passe-passe, et Darwin, malgré lui et *via* Spencer, devient le père d'une sociobiologie menant à l'eugénisme, au racisme et à l'élimination « naturelle » des plus faibles et des moins adaptés. La science n'offre guère de garanties contre les manipulations sociales lorsque les pressions idéologiques s'en mêlent. Freud a été victime d'une semblable mésaventure. Et Marx.

Le même phénomène se reproduit aujourd'hui encore. Il y a longtemps – plus de deux siècles – que la théorie de Descartes sur l'animal-machine a été contestée, puis démolie. Nous admettons tous qu'il existe une intelligence animale, irréductible à l'instinct, et une psychologie animale, même si nous éprouvons quelques difficultés à ne pas ramener l'une et l'autre à nos propres manières de comprendre et de nous comporter. Mais l'animal-machine est devenu le concept dominant de l'élevage moderne. Les vaches, les porcs sont des organisations productives, des usines à lait et à viande dont il convient d'obtenir un rendement optimal dans les délais les plus brefs en *fabriquant* des hypertypes, un matériel animal dont la sélection en circuit fermé *« entraîne la disparition de nombreuses races conjoncturellement inadaptées et transforme les autres en populations consanguines »*.

La même conception de l'animal-machine est à l'œuvre dans la fabrication des animaux-jouets, les chevaux d'appartement, les chiens aux poils si longs qu'ils ne peuvent plus se déplacer, ou encore ces molosses confectionnés pour tuer. Le « monstre », fût-il un objet pour concours de beauté canine, oblige à repenser la vieille question de l'« attachement » de l'homme et de l'animal, différente de celle de la domestication. L'animal de compagnie semble de tous les lieux et de tous les temps et de tous les âges, depuis le pseudo-animal, le nounours des berceaux. Chien ou chat, serpent ou tigre, il témoigne à la fois chez son compagnon-maître d'une nostalgie de l'animalité et de l'assurance de s'en être échappé, par le haut. A l'animal, on reconnaît des vertus, morales, esthétiques, affectives. Il est l'ami des solitaires, la consolation des misanthropes, l'auditeur de ceux qu'on n'écoute pas. La multiplication des monstres de compagnie amène pour le moins à nuancer le touchant tableau : l'attachement est aussi fait d'une affirmation violente de la sujétion : tu existes parce que je le veux.

La barrière est mince qui sépare l'amour des animaux de la haine des animaux ; le jardin d'Eden jouxte l'enfer de l'animalité satanique – lequel n'est jamais très éloigné de l'animalisation des hommes. D'un côté, le rêve édénique toujours poursuivi, sous des vêtements intellectuels variés, d'une harmonie du vivant avant que l'homme ne lui apporte le bouleversant déséquilibre de son savoir, sa puissance incommensurable de prédation. Le moustique ne pique pas, le rat ne transporte pas la peste, chacun se trouve contenu dans les limites de son territoire. De l'autre, l'animal, sous toutes ses formes, perçu comme le réceptacle du diable, du mal, de l'immoralité et de la mort. Le singe lubrique, la hyène nécrophage, le porc corrompu. A côté, les hommes qui, sortant de la norme – peu importe laquelle : être une femme, par exemple –, perdent leur humanité et doivent être traités comme des bêtes. Un article très suggestif de Si les lions... souligne les similitudes de conception existant à diverses époques entre les jardins zoologiques et les maisons d'aliénés.

Massacres d'animaux – comme celui des chats par les ouvriers typographes parisiens en 1730 que raconte si bien Robert Darnton –, procès de poules, sacrifices, corridas répètent sous des figures diverses les rites cruels d'une religion de la peur que les légendes des loups-garous et des autres métamorphoses déclinent autrement : la peur d'un retour, en deçà de l'humain, vers le sang des origines. Ce que disent encore les interdits alimentaires.

On ne fait pas le tour d'un tel livre ; et il arrive bien sûr qu'on le lui reproche. Dans le long article qui sert de préface à l'ensemble, Boris Cyrulnik, neurologue et psychiatre, maniant à la fois l'éthologie et la biologie du comportement donne le *la* à l'orchestre qu'il va diriger... en suggérant qu'il ne le dirigera pas. Il joue du coq-à-l'âne, du paradoxe, du mélange des genres, du choc des cultures, de l'hétérogénéité des savoirs. Il passe de King-Kong à Baudelaire et de Quignard au droit bourguignon, lequel *« mettait le cheval et l'âne un peu au-dessous du chrétien dans l'échelle des valeurs, mais plaçait le juif tout en bas, sur la même ligne que le pourceau »*. Il invente des proverbes chinois, parle de la révolution culturelle des goélands, évoque l'humanisation du monde et l'invention du naturel comme si c'était hier. Mélange détonant de pensée sauvage, joueuse, bricoleuse, chasseresse et des totems les plus sophistiqués de la religion scientifique universelle.

Le ton est donné. *Si les lions pouvaient parler* ressemble à une grande ménagerie où chacun, de la puce au dinosaure, y va du cri de son espèce et de son territoire. Il arrive qu'on ne s'entende plus quand Anatole France s'égosille en même temps que Lacan, quand Plutarque et René Thom voisinent dans le barrissement ou encore lorsque Colette et l'abbé Rozier rivalisent en miaulements. Joyeuse et riche cacophonie qui nous aide aussi à nous souvenir qu'il n'y a pas si longtemps les animaux (nous) parlaient. Les lecteurs de La Fontaine n'en ont jamais douté.

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Projection mortelle

L'ENFANT ARC-EN-CIEL
de Jonathan Carroll.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Nathalie Serval
Denoël, « Présences », 332 p., 135 F.

Longtemps, le lecteur de *L'Enfant arc-en-ciel* croit que le personnage central du roman est Philip Strayhorn, acteur et réalisateur d'une série de films gore dont le héros est un croquemitaine du nom de Bloodstone, bien plus terrifiant que Jason ou Freddy (*« Peut-être Bloodstone n'est-il qu'un minuscule éclat de mort »*, suggère l'auteur pour justifier l'épouvante qu'il suscite). C'est qu'en effet le roman s'ouvre sur le suicide de Strayhorn et qu'il raconte l'enquête menée par son meilleur ami, le cinéaste Weber Gregston, pour tenter de comprendre ce qui l'a amené à ce geste fatidique. Une enquête qui dérape très vite d'ailleurs dans l'insolite, le fantastique, le surnaturel avec le visionnage d'une cassette important ses images de l'au-delà, le texte d'une nouvelle qui s'accroît tout seul ou l'apparition d'un personnage déroutant appelé Pinsleepe qui n'est autre que l'ange de la mort. Cela n'empêche pas Gregston de poursuivre malgré tout ses investigations dans un domaine que Jonathan Carroll définit d'une belle formule comme *« l'archéologie de l'âme »*. Et peu à peu, c'est la personnalité complexe de Philip Strayhorn qui nous est dévoilée jusque dans sa part la plus opaque : celle de son commerce ambigu avec la mort, incarné dans la suite des films de la série « Bloodstone »...

*C'est alors Weber Gregston qui passe au premier plan. Car le sui*cide de Strayhorn n'est qu'un stratagème pour l'amener à reprendre momentanément son métier de cinéaste, achever le dernier opus de la série *Minuit sans sommeil* et lever l'étrange malédiction qui semblait peser sur le film.

Le roman détaille alors le processus créatif qui va permettre à Gregston non seulement de boucler le tournage, mais aussi de s'accaparer *Minuit sans sommeil*, de le faire sien, sans se douter un seul instant du véritable enjeu de l'affaire. *« Traditionnellement, un film d'horreur s'achève bien ou mal. Les grands films, eux, entretiennent le doute. »* En paraphrasant Weber Gregston, on pourrait dire la même chose des grands romans. *L'Enfant arc-en-ciel* s'achève sur une parabole intrigante qui ne fait qu'accroître le trouble du lecteur déjà ébranlé par la force de cette réflexion sur les rapports entre l'art et la vie (et la mort), parée de toutes les séductions du réalisme magique.

● **TIGANE**, de Guy Gavriel Kay

L'un des grands reproches qu'encourt ordinairement cette branche de la fantasy que la critique anglo-saxonne qualifie de *« sword and sorcery »*, c'est la stéréotypie obstinément récurrente de ses intrigues. Il y est toujours question d'une lutte manichéenne entre le bien et le mal, dans laquelle la magie entre pour une part cruciale. Peu d'auteurs prennent la peine d'approfondir ces données ou de leur donner une couleur originale. Guy Gavriel Kay ne s'est pas contenté de reprendre cet argument en l'accompagnant de quelques vagues fioritures. Il lui a donné une véritable épaisseur, au sens propre comme au sens figuré, sans pour autant avoir recours à la débauche de péripéties qui est quelquefois de mise : peu d'escarmouches ici, et une seule vraie bataille, à la toute fin du roman, mais d'un enjeu capital... Il a imaginé un décor qui emprunte en les transformant, bien sûr, sa géographie à l'Italie et son contexte politique à une période-clé de son histoire : la Renaissance, avec ses intrigues byzantines et ses déchirements. Il a surtout fait de son magicien noir, Brandin d'Ygrath, non une incarnation du mal absolu, non un monstre sanguinaire tout d'une pièce, mais un être humain complexe, capable d'inspirer la passion à qui est le moins susceptible de l'éprouver. Et il a mis en scène, dans ce long récit d'une résistance et d'une résurrection, des rebelles terriblement attachants. Le résultat est un ouvrage magistral qui fait figure de chef-d'œuvre du genre (traduit de l'anglais – Canada – par Corinne Faure-Geors, éd. L'Atalante, 682 p., 159 F).

● **ALICE AUTOMATE**, de Jeff Noon

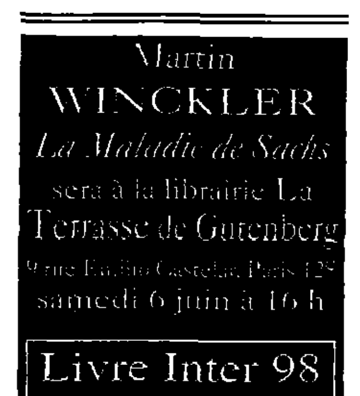
A la lecture de ce nouveau roman de Jeff Noon, une question revient à l'esprit de façon obsédante : *« Peut-on réécrire* Alice au pays des merveilles » ?

Car c'est bien un projet littéraire de cet ordre qui est à l'œuvre ici : l'héroïne du roman, une petite fille vivant en 1860, passe du réel *aux rives de la fantasy en suivant un animal parlant. Et peu importe* qu'il s'agisse d'un perroquet plutôt que d'un lapin puisque le résultat est équivalent ! Elle se retrouve dans un monde extravagant, dans lequel elle va connaître des aventures surprenantes, en apparence décousues et effectuer une série de rencontres insolites dont la moindre n'est pas celle de Charles Dodgson à l'intérieur d'un tube digestif de serpent !

La réponse à la question variera selon les lecteurs. Ceux qui aiment les jeux du langage et le petit jeu des références littéraires ou cinématographiques y trouveront leur compte et leur plaisir comme ceux qu'enchante la jonglerie sur différents niveaux de lecture. Les autres trouveront sans doute l'exercice de style un peu vain et, par moments, un peu complaisant... (traduit de l'anglais par Michèle Albaret-Maatsch, Flammarion, 210 p., 105 F.)

● ***ALIEN TÉLÉVISION**, d'Elisabeth Campos et Richard D. Nolane*

Les auteurs ont eu l'excellente idée de consacrer une étude aux séries télévisées, aux télésuites et aux téléfilms qui ont abordé le thème de science-fiction le plus couramment traité à la télévision : celui de l'invasion venue de l'espace. Des « Envahisseurs » aux « X files » en passant par le cycle anglais des « Quatermass » ou par le « Péril bleu », de Jean-Christophe Averty adaptant le chef-d'œuvre de Maurice Renard, ils ont recensé les principales apparitions des extraterrestres sur le petit écran, établissant des *« épisodes-guides »* complets, livrant des commentaires pertinents sur chacune de ces productions et composant ainsi un guide pratique, érudit et plaisant (éd. CGR – BP 351 Marseille Cedex 04 – 256 p., 120 F).



Curiosité littéraire

De bizarreries en émerveillements, visite d'un improbable musée par Lawrence Weschler

LE CABINET DES MERVEILLES DE MONSIEUR WILSON
de Lawrence Weschler.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Bernard Turle,
éd. Le Promeneur 160 p., 155 F.

Comment rendre compte d'un objet littéraire aussi singulier ? Une première approche pourrait être sa description. L'ouvrage est composé de deux « essais », pour reprendre la terminologie de l'auteur, intitulés respectivement *« L'absorption de la spore »* et *« Excroissance cérébrale »*, illustrés de photographies et de dessins, d'un appareil très conséquent de notes et d'un appendice *« remerciements et sources »*. Le tout forme une monographie érudite sur un musée privé de Los Angeles qui a toutes les apparences d'une publication académique, ne seraient les titres un tantinet surréalistes de ses chapitres.

Mais le nom du musée lui-même – Musée de Technologie Jurassique – introduit une suspicion légitime : il provoque un effet de décalage. Or nous dit l'auteur par le biais d'un de ses personnages (ou bien est-ce une véritable directrice de musée ?) : *« le décalage est l'essence de l'endroit »*. Que peut-on donc voir dans les vitrines de cet improbable musée ? C'est ce que nous dévoile la première partie du livre qui est tout à la fois un inventaire du musée, un portrait de son créateur et une enquête sur sa validité. On y découvre, entre autres, une maquette de l'arche de Noé (ce qui vaut bien la mue, fort sèche, du serpent qui séduisit Eve au Paradis, de la collection Charles Gunther), un noyau d'amande sculpté d'un paysage flamand, une corne de femme, un diorama sur le cycle biologique d'une espèce de fourmi parasitée par une spore de champignon qui induit un comportement aberrant, l'évocation des conditions très romanesques dans lesquelles le grand neuropsychologue Sonnabend a découvert sa théorie de l'obliscence (1). Bref, un bric à brac de bizarreries diverses, relevant souvent de l'hétéroclitisme scientifique, mais présentées de façon telle que *« le MTJ est tout à la fois un musée, la critique de la notion même de musée et une célébration des musées »*.

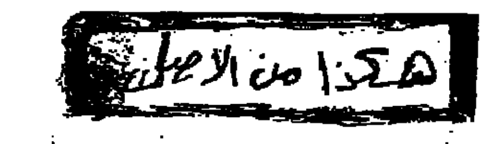
Le musée de David Wilson n'est-il donc qu'une mystification ? La réponse n'est pas si facile à donner, d'abord parce que Lawrence Weschler s'ingénie à semer le doute, à brouiller les pistes sous une avalanche de références savantes dans laquelle il est difficile de distinguer le vrai de l'apocryphe, le réel de l'inventé (2). Mais surtout parce que le MTJ remplit une mission bien précise qui le lui fait comparer, dans la seconde partie, aux *« Wunderkammern »* de la Renaissance ou aux cabinets de curiosité : il doit *« réhabituer les gens à s'émerveiller »*...

Si le MTJ n'est pas une simple supercherie, quel est donc alors le projet militaire qui préside à la curieuse entreprise de Lawrence Weschler, tout aussi extravagante que celle de David Wilson ? La référence faite à Borges et à l'encyclopédie de Tlön est, nous semble-t-il, une clé essentielle. En bâtissant ce *« musée fictif de vérités imaginaires »*, l'auteur prolonge l'œuvre du bibliothécaire de Babel, construit une machine à fictions d'un type nouveau et conduit, lui aussi, le lecteur à l'émerveillement, avant de l'abandonner – ô ironie – sur la recette d'un remède contre l'incontinence urinaire. On aura compris que la visite de ce cabinet des merveilles s'impose absolument...

Jacques Baudou

(1) *« L'oubli, et non le souvenir, est l'inévitable destin de toute expérience »* en est le théorème fondamental

(2) Si le *« Journal of Anomalies »* existe bien, on aimerait beaucoup se procurer le numéro dédié aux cirques de puces...



هكذا من الأصل

Les héroïnes brisées de Taslima Nasreen

Le nouveau récit de la romancière pakistanaise et l'autobiographie de Bapsi Sidhwa pointent l'aliénation des femmes en terre d'Asie

L'ALTERNATIVE
de Taslima Nasreen.
Traduit du bengali
par Philippe Benoît.
Stock, coll. « Nouveau cabinet cosmopolite », 257 p., 120 F.

MISTER CANDY
de Bapsi Sidhwa.
Traduit de l'anglais (Pakistan)
par Nadine Gassie.
Actes Sud, 425 p., 148 F.

Femmes aux amours brisées, aux émotions bafouées, aux bonheurs empêchés : les héroïnes des romans de Taslima Nasreen se ressemblent. Après les épouses déçues d'*Un retour* ou celles, lapidées par des imams de village, d'*Une femme en colère* (Stock), la romancière persévère dans sa dénonciation des conventions qui étouffent les femmes du Bangladesh et du sous-continent indien.

L'Alternative s'attache à deux sœurs d'une famille plutôt progressiste du Bangladesh. Noupour, la cadette, vit encore sous le toit familial et correspond avec son aînée, Jamouna, qui a rompu avec son milieu. Après des études scientifiques, Jamouna a été mariée par ses parents à Saber, un jeune homme qu'elle ne connaissait pas. En quelques mois, il a dilapidé l'argent de la dot et le salaire de Jamouna, avant de la répudier. C'est elle, et non Saber, qui est tenue coupable de cet échec par sa famille et ses amis. Les lettres échangées permettent aux sœurs d'exprimer leur tendresse réciproque et de se confier sans pudeur. L'aînée cherche à comprendre leur mère, pieuse et même superstitieuse, qui a cru faire son devoir en les élevant à coup d'interdictions, à la différence de leur frère. Sortir dans la rue, se montrer à la maison devant des étrangers ou faire du vélo n'était plus permis. « *Toujours je défaisais mes chaînes et parvenais à m'échapper. Mais mes évasions ne me conduisaient qu'en moi-même – l'unique lieu où je pouvais trouver refuge.* »


ABBAS/MAGNUM

Jamouna encourage Noupour à rejeter la religion pour ne pas devenir « *effrayée de tout, comme seuls savent l'être les prisonniers à perpétuité de l'irrationnel* ». La petite sœur prendra elle-même ses distances après une visite chez un saint musulman, à la veille de ses examens scolaires. Sous prétexte de rituel favorable, le Tartuffe lui passe longuement les mains sur ses seins, avant d'empocher deux mille takas (la moitié d'un bas salaire bangladais). De son côté, coupée de sa famille, privée d'amour, l'aînée paie chèrement sa liberté relative.

Hira, l'héroïne de « Un destin de femme », le second récit qui clôt *L'Alternative*, n'a même pas de confidente. Bien élevée dans la tradition, gentille oie blanche, Hira est mariée par ses parents à un bel inconnu, Altaf. Souffrant de problèmes sexuels, Altaf se réfugie dans la violence à l'encontre de sa femme : Battue, elle finira par s'enfuir.

Les deux récits de *L'Alternative* sont d'abord parus au Bangladesh en 1993 et 1994, peu après que Taslima Nasreen, médecin et écrivain à Dacca, soit menacée par une *fatwa* et conduite à s'exiler en Europe. La violence de sa révolte donne à ses romans leur intérêt. Puisant à sa propre expérience, elle sait décrire les mille détails quotidiens qui fabriquent l'isolement et l'aliénation. Elle décortique les micro-humiliations, subies en famille, qui finissent par casser une personnalité. Ecrits pour les lectrices du Bangladesh, ses romans y sont toujours diffusés. Dans un pays où l'intimité du couple est une chose tue, ils jouent un rôle d'initiation et d'émancipation auprès des jeunes filles aisées – celles qui savent lire.

Un tel frisson de révolte manque au nouveau roman de Bapsi Sidhwa, une Pakistanaise vivant aux Etats-Unis. *Mister Candy* est le récit autobiographique d'une enfance à Lahore, sur fond de partition de l'Inde et de naissance sanglante de l'Etat pakistanais. L'accumulation de détails et de personnages « pittoresques » alourdit le livre. Le message de l'auteur est si appuyé qu'il finit par lasser : certes, les guerres politiques et les conflits entre hindous et musulmans sont tristes ; pourquoi alors Bapsi Sidhwa, de religion parsie, donne-t-elle la part belle à son propre culte ? Comme la romancière bangladaise, elle dénonce la situation des femmes dans cette région du monde. Mais elle le fait convenablement. Taslima Nasreen, elle, crie qu'elle est « *une fille perdue, et fière de l'être* ».

Catherine Bédarida

Coloane, encre marine

Le romancier chilien met à flot ses souvenirs pour conter la quête d'un jeune baleinier

LE SILLAGE DE LA BALEINE
(El camino de la ballena)
de Francisco Coloane.
Traduit de l'espagnol (Chili)
par François Gaudry,
éd. Phébus, 254 p., 129 F.

L'auteur fait fi de préambules : un canot à voiles qui double le petit promontoire de Pinkén est retourné par une violente rafale. Son seul homme d'équipage, un modeste père de famille en quête de bois, parvient à se hisser sur la quille et, juché sur l'épave comme sur le dos d'un cétacé, il s'y agrippe désespérément. C'est sa dernière planche de salut.

Et voici le style : « *Il pensait que personne n'oserait venir à son secours et se débattait, à la vue de tous, entre la vie et la mort, lorsque surgit d'entre les vagues le bateau de Raul Carnot, un pêcheur, qui esquiva habilement les brisants de Pinkén, atteignant l'embarcation chavirée que sa cargaison de bois maintenait à flot, et sauva l'infortuné Pedro Santana dont la femme courait sur le rivage, où son châle noir battait comme deux ailes de corbeau au-dessus de la ligne d'eau* » ; une prose sèche, photographique, sans surcharges faulknériennes ; Coloane est le griot de la Terre de feu, comme ces conteurs africains qui parcourent la savane de village en village.

Vue d'Europe, son œuvre évoque l'inépuisable malle de Fernando Pessoa, d'où sortent périodiquement des poèmes et des essais. Mais, à la différence de l'auteur de l'*Ode Maritime*, Coloane n'est pas un écrivain prodigue – il n'a publié jusqu'à présent que sept ouvrages –, il est toujours vivant et n'a pas à attendre la postérité pour être reconnu comme l'un des écrivains majeurs de son pays. Seulement, par rapport à la date de leur parution, ses œuvres nous arrivent avec des dizaines d'années de retard. Après *Tierra de Fuego* et *Cap Horn*, entre autres recueils de nouvelles, voici *Le Sillage de la baleine*, roman paru à Santiago en 1962.

Disons tout d'abord que, sous les apparences d'une narration qui coule de source, de passe-temps, vibre toujours chez Coloane l'écriture d'un auteur très cultivé, qui proclame son admiration pour Neruda, mais cite plus volontiers Oscar Wilde. François Gaudry a su rendre la polysémie de nombreux vocables, insérer dans le récit le sens d'expressions intraduisibles et a eu la sagesse de laisser en italiques les mots qui donnent une *couleur australe* au récit.

Coloane utilise ici des épisodes de la vie de son père baleinier, mort noyé alors qu'il avait neuf ans, et met en scène quelques-uns des aventuriers qu'il a côtoyés tout au long de son existence. Mais il y a un rapport plus complexe qu'il n'y paraît entre la ligne narrative et les ondulations des personnages. Son héros navigue à la recherche de son identité et d'un nouveau père à travers un océan hanté par des icebergs, des falaises et de vaisseaux fantômes, décrits par l'auteur avec un tel réalisme qu'il semble n'être jamais sorti de ces parages démesurés.

Ramon Chao

Etincelles célestes

La fougue poétique, le ton épique et la profonde humanité du barde de Cilicie

LA LÉGENDE DU MONT ARARAT
(Agridagi Efsanesi),
de Yachar Kemal.
Traduit du turc
par Munevver Andac,
Gallimard, « Du monde entier »,
144 p., 85 F.

Les hommes de Yachar Kemal sont plus proches des dieux et des légendes que des individus ordinaires. Leurs sentiments sont immenses, leurs passions déchaînées, leurs haines sans mesure. Pourtant, les histoires que conte ce grand écrivain turc, le plus connu d'entre ses concitoyens, portent toujours en elles une très grande humanité. Né en Turquie en 1923, à l'avènement de la République, Yachar Kemal ne s'est jamais tenu à l'écart des problèmes qui secouaient son pays. Les droits de l'homme et la cohabitation des cultures ont sans cesse guidé les pas de ce socialiste convaincu, qui n'a pas cessé d'avoir des démêlés avec la police turque depuis son adolescence. Empêché d'exercer son métier de journaliste, il connut la prison et les brimades de toutes sortes, jusqu'à opter par deux fois pour l'exil en Suède. Derrière le ton épique et la fougue poétique, *La Légende du mont Ararat* est aussi une condamnation du despotisme. Un autoritarisme et une cruauté dont la région du mont Ararat a plusieurs fois souffert dans son histoire.

D'origine anatolienne, Yachar Kemal a conservé le souvenir des récits contés par les bardes et les troubadours qui sillonnaient la région de son enfance. Issu de la seule famille kurde d'un village turc de Cilicie, Kemal a mélangé les légendes kurdes et turkmènes pour se façonner son propre style. Une manière épique et sans concession aux modes, où l'ampleur de la prose reflète celle de destins exceptionnels. Celui de Gulbahar, dans *La Légende du mont Ararat*, et de son bien-aimé Ahmet, le berger. Lorsqu'il voit un cheval s'arrêter trois fois de suite devant sa porte, Ahmet comprend que c'est le Tout-Puissant qui lui envoie l'animal. C'est compter sans la cruauté du pacha ottoman Mahmout Kahn, le propriétaire de la bête, qui exige de rentrer en possession de son bien. Mais Gulbahar, la fille du pacha, tombe éperdument amoureuse d'Ahmet, qu'elle tente de sauver.

A travers ce récit se dessinent toutes sortes d'allégeances et de hiérarchies mystérieuses pour les non-initiés, de règles d'honneur extraordinairement astreignantes et d'héroïsmes éclatants. Les personnages évoluent dans un monde étincelant, à l'image de la montagne qui surplombe leurs vies. « *L'Ararat est un univers à part, majestueux et grave, qui domine notre univers à nous. La plupart du temps, son front se perd dans les nuages. Parfois, des pluies d'étoiles viennent prendre la place des nuages. Des étoiles en masse, qui tournoient, s'envolent en tempête. Après les longues nuits, le soleil surgit brusquement sur le flanc de la montagne, comme un brasier écarlate.* »

Chacun des caractères mis en scène par Yachar Kemal est archétypal, excessif et rendu beau par ses excès. Le roman n'est pas bâti sur une idée de vraisemblance, mais de vérité profonde. De sorte que lorsque le romancier dit, au sujet du terrible pacha, « *c'était l'image même de la fureur* », sa formule n'est pas de simple rhétorique. L'histoire de Gulbahar et d'Ahmet veut contenir la totalité des sentiments possibles, sans laisser aucune place à la tiédeur. Les châteaux y sont les plus beaux du monde, les eaux les plus bleues, les femmes les plus élégantes. Et l'auteur, qui dresse son histoire tout près du ciel, des étoiles, du feu d'une immense forge et des eaux du lac de Kup, cherche sans faillir à atteindre l'universalité.

Raphaëlle Rérolle

Livraisons

● OCTOBRE SOLITAIRE, de Stephen Marlowe
Auteur des fameuses mémoires fictives de Christophe Colomb, Stephen Marlowe relève ici lé défi de raconter, à la première personne, les cinq jours au cours desquels Edgar Allan Poe disparut, entre le moment où il s'embarqua à bord d'un vapeur à Norfolk et celui où un éditeur de ses amis le retrouva ivre mort à Baltimore, sur le sol d'une taverne (il mourut sans avoir repris connaissance). Labyrinthe d'amours et d'ivresses, semi-délires d'un artiste assailli par ses propres créatures, ce virtuose roman à facettes entremêle fausse autobiographie, exercice de style à clés ténébreuses : une agonie fantastique des plus stimulantes pour le lecteur (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Péju, éd. Michalon, 368 p., 140 F). A noter également, les rééditions de la biographie d'Edgar Poe par Georges Walter (*Enquête sur Edgar Allan Poe, poète américain*, éd. Phébus, 620 p., 185 F) et du cahier de l'Herne consacré à *Edgar Allan Poe* (L'Herne/Fayard, 480 p., 300 F). **J.-L. D.**

● INSOMNIA, UNE TRADUCTION NOCTURNE, de Rosie Delpuech
C'est après avoir traduit de l'hébreu de grands écrivains, comme Yaakov Shabtaï (1931-1981), dont l'œuvre constitue la trame de ce récit, que Rosie Delpuech a voulu démontrer qu'on pouvait faire de cet exercice, a priori technique, un véritable sujet de roman. D'une simple narration sur l'art – parfois complexe – de la traduction, le roman se double d'un véritable éloge de ce voyage pluridimensionnel : voyage à travers le temps, à travers les mots, mais surtout voyage à travers soi par un jeu d'identifications multiples aux personnages de Shabtaï. De cette écriture semblent également jaillir des conversations, des sons venus du plus profond de la mémoire. C'est sans doute ce rapport intime entre ses propres mots et ceux des autres qui fait de cet exercice technique une expérience inlassable (Actes Sud, « Un endroit où aller », 89 p., 68 F). **M. H.**

● ÉLÉONOR, de Valérie Valère
Impossible. Le mot résume à lui seul le bonheur, l'amour, la vie des personnages de cette écrivaine morte à vingt et un ans et pour qui tout fut aussi irréalisable, si ce n'est une œuvre de plusieurs milliers de pages dont ce roman inédit. L'impossibilité, ici, est l'amour d'une adolescente pour un acteur plus beau que talentueux. Ce pourrait être anodin, c'est tragique, et avec une cruauté, dans la peinture des personnages et des milieux (le théâtre, le lycée), d'autant plus forte que l'humour la soutient. Des portraits, comme celui du père qui n'est pas là et de la mère trop présente, sont d'une acuité qui fait de Valérie Valère un auteur assez rare capable de faire d'un sujet de roman-photo un drame sans nulle mièvrerie (éd. Bartillat, 202 p., 105 F). **P.R.L.**

● UN OBJET DE BEAUTÉ, de Michel Tremblay
Dans l'étonnante galerie de portraits des *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, Marcel n'est pas le moins attachant. Le héros de ce sixième volume, un gros garçon de vingt-trois ans, n'arrive pas à départager la réalité pour laquelle il est si mal armé et les domaines imaginaires où il galope à son aise sur la trace des peintres qu'il découvre avec l'émerveillement d'un autodidacte. Entre le spectacle comique de la vie et sa réalité tragique, un tableau émouvant marqué par ce mélange de verve et d'intelligence du cœur qui caractérise le romancier québécois. (Leméac/Actes Sud, 340 p., 138 F). **G. Ma.**

● L'ARRÊT DU CŒUR, de Rolland Doukhan
Comment concilier la nouvelle avec le style si particulier de Rolland Doukhan ? C'est tout l'art du conteur qui sait rendre réels et proches ces personnages venus d'ailleurs et que l'Histoire convoque dans nos temps incertains : l'écrivain arrivé d'Algérie qui apprend que sa femme, restée là-bas, est morte suite à un attentat terroriste, l'homme qui décide de se donner la mort dans les Alpes et renonce, la vieille analphabète de la Casbah qui apprend à lire et à écrire, enfin la violence et la barbarie confrontées au triomphe toujours renouvelé de la vie (Denoël, 252 p., 110 F). **E. R.**

Un silence d'or

L'histoire d'amour que raconte Michèle Kahn met en plein jour le problème des fonds juifs en déshérence

LES FANTÔMES DE ZURICH
de Michèle Kahn.
Flammarion, 310 p., 104 F.

Dans les années 90 fut progressivement révélé le scandale des fonds juifs disparus dans le silence des banques suisses. L'argent déposé sur des comptes secrets, l'or et les bijoux à l'abri – croyait-on – dans des coffres numérotés auraient été détournés par d'anciens nazis mais aussi par des Suisses peu scrupuleux, selon un trafic et des complicités complexes. Plus d'un demi-siècle plus tard, une partie de la classe politique helvétique alliée aux grands trusts bancaires est soupçonnée d'avoir enseveli dans l'oubli ce vol organisé, au détriment des victimes de la Shoah et de leurs descendants.

Michèle Kahn aborde ce sujet difficile sous la forme romanesque. Si le roman est une restructuration du temps où se décante la mémoire blessée, c'est une gageure d'orienter le lecteur dans le dédale de révélations récentes qui éclairent crûment une douloureuse vérité : rien n'est encore fini de la violence nazie qui perdure sous les masques, et de ses conséquences qui hantent certains esprits nostalgiques, s'insinuent et se camouflent dans les résurgences de coutumes ancestrales. La romancière réussit à dévoiler le pire dans le même temps où elle nous captive par le récit d'un amour où se réconcilient deux êtres que leur destin familial aurait dû séparer. Juliette-Lisa va aimer Roméo-Stefan, le fils de celui qui a jadis dévalisé son propre père. Eternelle histoire cauchemardesque des innocents qui doivent payer les crimes de leurs géniteurs mais que Michèle Kahn sauve de la fatalité dans un récit-enquête intelligent, sensible et juste qu'elle conduit sur la rive où les haines finissent par se taire. Mais en aura-t-on jamais fini avec le nazisme et plus profondément avec le désespoir d'une humanité qui rameute sans cesse ses démons ? Telle est la question qui obsède le lecteur alors que le beau roman de Michèle Kahn se clôt sur un *happy end* quelque peu féerique.

Dans un précédent roman d'amour et d'aventures (1), la romancière racontait la saga de Walter Neumann, jeune Autrichien qui, en 1938, s'enfuit de Dachau et se réfugia à Shanghaï, là où s'exilèrent trente mille juifs, y lutta pour survivre puis recréa une fortune à Hongkong. Soixante ans plus tard, son destin bascule à Macao, le 1er juillet 1997, alors que commencent les fêtes qui célèbrent la restitution de l'ancienne colonie britannique à la Chine. *Les Fantômes de Zurich* a pour point de départ la disparition de Walter, un vieil homme qui se croyait au bout d'un tumultueux mais victorieux voyage, et pour personnage central sa fille Lisa, superbe jeune femme de trente ans qui jusqu'alors s'épanouissait dans le luxe et la frivolité.

REMISE EN QUESTION

Lisa ne croit pas à la mort de son père et décide de mener son enquête en Suisse, aidée de Stefan, jeune avocat réputé qu'elle retrouve à Zurich. La lecture du journal intime de son père met Lisa sur les traces d'un ancien bourreau nazi, Wilfried Keller, maintenant dissimulé sous le nom d'Arnold Schuler. Sa récente visite à Hongkong le dénonce comme suspect. Se greffent alors d'autres évidences cruelles. La jeune femme découvre avec stupeur, autour du cou d'une brave bourgeoise helvète, le double du magnifique collier que son père lui avait offert. Arthur Neumann, le grand-père de Lisa, mort dans un camp de concentration, ferait-il partie des crédules qui avaient confié leurs biens aux rigoureux et probes banquiers suisses ?

Michèle Kahn mêle avec talent une investigation policière et une aventure passionnelle, dans un décor haut en couleur où le bonheur de vivre semble s'épanouir. Elle nous restitue la Suisse d'aujourd'hui, florissante mais hantée, son folklore séculaire et ses extravagances, son apparence de paix et ses souterrains sordides, ses paysages réconfortants et ses ombres. Enfermée dans ses immuables rites, fière de sa volonté de propreté et de bien-être sans ostentation, la Suisse voit sa sérénité ébranlée. Le vacarme suscité par la liste des spoliés a brusquement déstabilisé un peuple qui se croyait au-dessus de tout soupçon. Michèle Kahn nous communique parfaitement cette brusque remise en question. *Elle a remarquablement ausculté* les documents qui accusent les connivences et les transactions entre les nazis et les manitous internationaux, les politiques et le Vatican.

Au cœur nauséeux de l'énigme, il y a le fric, la fascination de l'or, qui aujourd'hui encore témoigne de l'échec de la conscience humaine. Quels qu'aient été les repentirs, les sursauts idéologiques, la stigmatisation de l'horreur, l'argent et sa possession compulsive dépassent toutes les contritions, tous les serments et toutes les commémorations. Derrière la passion ensoleillée des deux héros et au-delà du dénouement totalement heureux d'une intrigue particulière se cachent des fantômes prêts à se réincarner. Les cadavres à jamais condamnés exigent la vérité. Le roman n'accuse pas sans arguments et distribue la parole équitablement. Les juifs trahis, les ignorants ballottés entre la peur et le dégoût mais aussi ceux qui ont plus que succombé sont aspirés par le vertige de l'Histoire face à l'éternelle monstruosité ordinaire.

Hugo Marsan

(1) *Shanghaï-la-juive* de Michèle Kahn (J'ai lu, n° 4 929, cat. 7).

L'embuscade des morts

A PACI
Le Pacte
d'Annick Peigné-Giuly.
Grasset, 180 p., 98 F.

Affronter la mémoire, au péril de découvertes indicibles. C'est le choix que fait l'auteur de ce récit, d'une sobriété sans sécheresse, pour évoquer la mort de son grand-père, abattu en 1958 sur la place d'un village corse, au sortir du cimetière où il venait de conduire son frère. Près de quarante ans plus tard, l'enfant, qui pressentait le drame dans le battement pathétique d'un poisson asphyxié, échappé de son bocal, renoue le fil, veut savoir, trouver sa place en se réappropriant une histoire occultée. Au contact des gens de Sera, qui la regardent « *mais comme à travers* (elle), *guettant les ressemblances* », elle comprend qu'elle n'existe que dans la filiation, l'héritage, la place assumée. Cette quête mesurée, inquiète, fiévreuse aussi avec ses fureurs – les coupures de presse commentant le procès de l'assassin sont sidérantes tant le fantasme « *continental* » s'y substitue à la seule observation du réel – et ses révélations – le journal de Rosa, authentique, vaut à lui seul un roman – échappe à tous les genres, donc à tous les pièges de convention. Comme une soupape, l'ironie mordante de la magagne, moquerie trop bon enfant pour être cruelle, disqualifie le pathos dont on habille les drames insulaires quand on ne mesure pas ce qui s'y joue.

Sur le fil Annick Peigné-Giuly tient l'équilibre tremblé qui évite la chute sans victorieuse crânerie. L'olivier qui attend sur un balcon parisien l'heure du réveil portera-t-il la paix ? Moins celle du pacte qui éteint la vendetta que la levée de cette capture dont les morts, chasseurs en embuscade, menacent les vivants.

Philippe-Jean Catinchi

Enfance en éclats

Entre la violence paternelle et la sensualité du hammam, le premier roman de Karim Nasseri

CHRONIQUES D'UN ENFANT DU HAMMAM
de Karim Nasseri
Denoël, 108 p., 78 F.

La violence que l'on a connue, que l'on a subie dans son enfance désintègre la mémoire, interdit parfois, quand on veut la reconstituer, un récit chronologique, une narration mesurée. A cet éclatement des souvenirs, trop intenses, trop brûlants, correspond mieux une constellation de séquences, de chroniques. C'est la forme qu'a choisie Karim Nasseri pour son premier roman. Mais d'où vient cette violence ? *Du père, essentiellement, qu'il* appelait le Dictateur et qui, imbibé d'alcool, imposait à la famille d'innombrables nuits blanches agitées. Se livrant au commerce des chevaux, il ne se sentait bien qu'à l'écurie, grisé par son odeur. Pas question pour l'enfant marocain, qui se heurtait fatalement à lui, de jouer, de jouir de son enfance ; il était condamné à longueur de journées à nourrir, à nettoyer *les chevaux ; le* Dictateur ne cessait de le rudoyer, de le frapper, de le jeter comme un vieux chiffon dans la paille des litières, relayé dans l'exercice de cette violence, par l'oncle Tahar : il y a une scène très forte, par sa mystérieuse brièveté, où, dans le silence et les vertiges de la canicule d'un après-midi d'été où « *on aurait entendu la mort frapper* », l'oncle prend, par simple sadisme, un couteau rougi par le feu et lui en marque le visage. Karim Nasseri énonce les faits, évite, en s'abstenant d'analyser les conséquences immédiates de la brutalité dans l'esprit de l'enfant, tout psychologisme désolé ou pathétique.

Mais cette violence semble endémique au village, gouverné par l'homme fort, surnommé Isa-le-danger, dont les sbires en uniforme cultivent la terreur, entretiennent un climat permanent de corruption, les habitants miséreux subsistant grâce à la contrebande avec l'Algérie toute proche. Les meilleurs portraits, essaimés à travers le livre, sont ceux de Barbora, la prostituée du Squih qui fume du kif et martyrise les écoliers ; de Staline qui affiche son appartenance au Parti communiste marocain et finira par détruire le jardin du palais d'Isa-le-danger avant d'être arrêté puis torturé.

Mais il y a aussi, dans le roman, des plages de douceur où l'enfant se réconcilie avec le monde : quand il entend la voix de la diva, *l'étoile de l'Orient qui, seule,* savait donner la plénitude de son sens au mot *tarad*, « extase dans la jouissance », et le faisait planer entre ciel et terre ; quand il se réfugie auprès de sa mère qui, échappant parfois à la surveillance tyrannique de son mari, écoute la radio dans l'espoir d'entendre parler d'un ami d'enfance ; quand la tante Rachida le conduit au hammam des femmes. Karim Nasseri dépeint, avec une belle sensualité, les journées entières passées à contempler le corps des femmes dénudé, bercé aux accents aigus entre « *des vallées de roses et des ciels brumeux* ». Peut-être est-ce cet influx de douceur qui permet à l'enfant de moins haïr son père, d'éprouver une sorte de pitié pour lui quand il le voit pleurer, humilié, effondré par le chaos de ses pérégrinations à travers la France et l'Algérie voisine. Il prend conscience qu'il est « *le miroir qui reflète sa vie avec ses blessures et ses douleurs* ». Le miroir ne bougera plus. Et ces chroniques, une fois rassemblés les éclats de mémoire, ont l'unité et la justesse âpre d'une initiation à la vie.

Jean-Noël Pancrazi

Le corps bruyant

En cessant de s'alimenter, le héros d'Ahmed Zitouni retrouve une autre faim : celle d'être libre

UNE DIFFICILE FIN DE MOI
d'Ahmed Zitouni.
Le Cherche Midi Editeur,
130 p., 85F.

« *Des cernes de chagrin. Un sceau distinctif. Une marque de fabrique. Des cernes magnifiques. Pâles et translucides. Une des toutes premières images de la maigreur exhibée.* » Ahmed Zitouni n'y va pas par quatre chemins. Dès les premières lignes de son livre, le ton est donné. *Un homme*, enfermé volontaire dans son appartement, médecin de son état, embarqué dans une grève de la faim, va tenter de décortiquer la progression de sa mort lente, et guetter une réponse au pourquoi de son combat dans les yeux de Fathia, figure féminine du passé qui protestait contre la disparition des siens.

Et plus il meurt, plus il raconte : évocation à la fois lumineuse et cruelle de l'enfance, hargne à l'endroit de sa vie d'homme, orgueil, amertume et colère quand il invoque ses compagnons de misère (passés ou à venir). « *ces pauvres diables* [qui] *ne sont qu'un accident de parcours. Un jalon de plus dans la longue suite des ventres gonflés de désespoir* ». Cent trente et une pages de mots-carburants, qui transfusent au narrateur le courage de se rendre jusqu'au spasme final, victoire d'un corps enfin délesté de « *son malheur en cloques* ».

Que lui reste-t-il de sa blessure d'enfance ? Une « *farouche volonté d'être* », devant laquelle même tout étranger à sa cause devrait s'incliner. Il lui reste aussi « *la faim militante brandie en ultime recours* », façon de tenir tête à l'oppresseur et de lui signifier qu'il ne s'agira pas, pour une fois, d'éliminer discrètement son corps du paysage des revendications. La victime impose son corps : revanche. Malgré l'acharnement de l'oppresseur à « *(lui) écarteler les bronches, (lui) labourer le larynx* » d'un tuyau qu'il « *enfile dans la gorge jusqu'à l'estomac* » pour le gaver, et l'empêcher de parler. En vain : ce corps parle, et son ultime parole est terroriste parce que née du silence « *des cernes de chagrin* ».

Le corps est un lieu de bruits, le lieu du passage des mots, le lieu où les mots travaillent. Et c'est un vacarme épouvantable que ce corps d'homme qui part en loques. C'est purulent et sans répit, extrêmement éprouvant. On voudrait s'abstenir de lire, on tente de renoncer, mais quelque chose dans votre corps de lecteur vous entraîne malgré vous, et c'est un autre corps que le vôtre qui entre dans la dépense de cette « *difficile fin de moi* », dans la course de celui qui veut en finir, libre et « *grandi en immobilité rebelle* » : le corps lecteur.

France David

★ Signalons également *Amour, sévices et morgue* d'Ahmed Zitouni (éd. Parc, 96 p., 70 F).

La chronique de Roger-Pol Droit

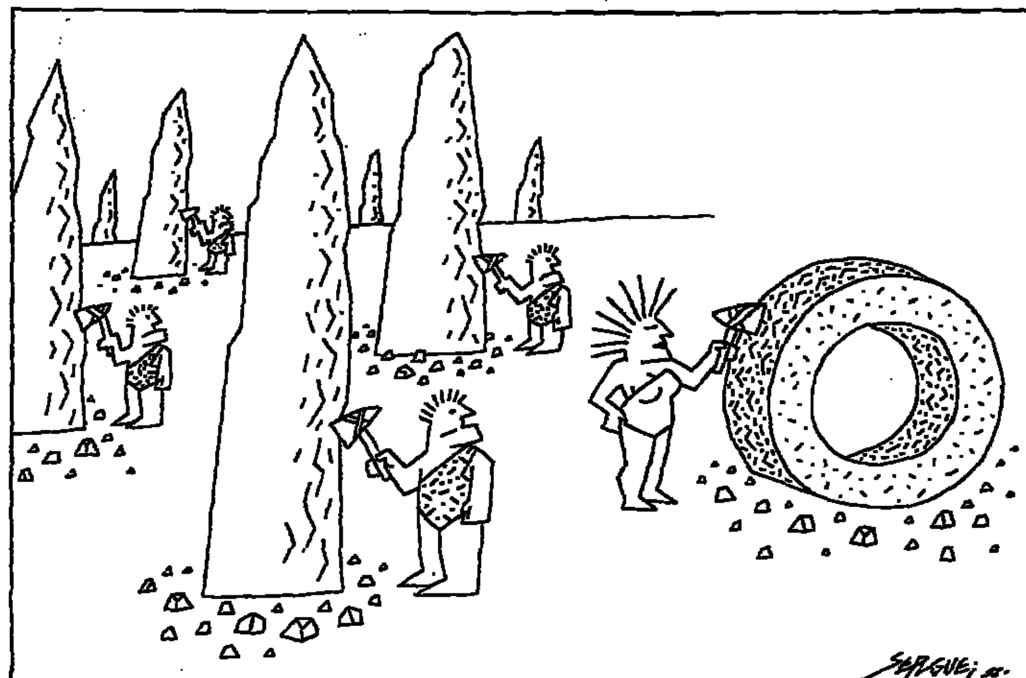
Des millénaires classés X

Que penser des mœurs au temps des mammouths ? Aurait-il existé une ère pornolithique ? Qui a prétendu, en 1715, que la masturbation ruinait la santé ? Faudrait-il inscrire sur les ouvrages de Sade « nuit gravement à l'âme » ? Questions saugrenues, mais pas innocentes

LA PRÉHISTOIRE DU SEXE
(The Prehistory of Sex)
de Timothy Taylor.
Traduit de l'anglais
par Anne Langlois,
Bayard Edition, 412 p., 140 F.

HISTOIRE D'UNE GRANDE *PEUR, LA MASTURBATION*
de Jean Stengers
et Anne Van Neek.
Ed. Synthélabo, « Les Empêcheurs de penser en *rond* », 234 p., 130 F.

LE FRUIT DÉFENDU DE LA CONNAISSANCE
De Prométhée à la pornographie
(Forbidden Knowledge : from Prometheus to Pornography)
de Roger Shattuck.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Valérie Bénéjam
et Catherine Rovera
Hachette Littératures,
444 p., 196 F.



La préhistoire a bien des charmes. Le principal : être une usine à rêves. Les données que possèdent les scientifiques ne sont évidemment presque rien, au regard de ces dizaines de milliers d'années où s'enchevêtrèrent terreurs et inventions. Pour reconstituer ce que furent les manières de vivre de ces temps considérables, il n'existe qu'un bric-à-brac d'indices. Bouts d'os, éclats de pierres, poussières et raclures. Depuis quelques décennies seulement, on tente systématiquement de les répertorier, les comparer, les interpréter. La machine à fantasmes se met en marche, inévitablement. Boucher avec des hypothèses les lacunes du temps, en effet, ne suffit pas. Il faut toujours, à un moment ou à un autre, remplacer par des fictions le vrai silence des traces. Ces humains qui vécurent avant l'humain tel que nous le connaissons, que pensaient-ils ? Quelles croyances, quels mythes, quels sentiments furent les leurs ? On leur attribue d'étranges rituels – pratique, le rituel, quand on ne sait pas grand-chose... – ou des recettes de cuisine. On construit des récits de chasse et de cérémonies. Certains voulurent expliquer leur religion et crurent exposer leur conception du monde. Aujourd'hui, on pourrait penser que la brigade des mœurs va s'emparer du dossier. Voici nos plus vieux ancêtres dépeints comme de joyeux pervers polymorphes.

En effet, selon Timothy Taylor, à qui l'on devrait attribuer l'invention de l'âge pornolithique, la préhistoire ne fut sans doute qu'une vaste orgie, un temps de sexe frénétique, une succession interminable de fellations, de sodomies et de pratiques sadomasochistes, à peine interrompue par quelques scènes de zoophilie bien sentie. Sans doute les termes du savant sont-ils plus nuancés, mais à peine. Ce qui réjouit, dans le travail de cet archéologue de Bradford (Grande-Bretagne), c'est avant tout le parti pris de considérer les humains préhistoriques à peu près comme ceux d'aujourd'hui, c'est-à-dire acharnés à jouir plutôt que soucieux de rendre quelque culte obscur à des puissances impossibles à identifier. Pour étayer son propos, Taylor s'appuie, dit-il, sur *« un abondant matériel archéologique, pratiquement inconnu hors des cercles de spécialistes : pénis dorés, dessins de sexe, phallus sculptés dans l'ivoire des mammouths, sculptures de femmes en train d'accoucher, squelettes syphilitiques, restes carbonisés d'herbes aphrodisiaques »*. Le lecteur profane sera bien en peine de savoir si tout cela est vrai ou faux, mais il ne boudera pas son plaisir.

Parmi ces pages divertissantes, on retiendra en particulier les querelles d'experts au sujet des « Vénus » de la préhistoire, statuettes aux seins énormes et aux fesses gigantesques. S'agit-il de symboles sacrés ou bien de gadgets érotiques ? Certains voient dans ces poupées de pierre aux larges formes des sortes de « playmates » pour *Playboy* caverneux, de primitives pin-up pour GI néanderthaliens. D'autres se demandent au contraire s'il ne s'agirait pas de l'illustration de cas... d'obésité clinique ! Le tri des objets récoltés dans les fouilles peut aussi prêter à sourire. Considérant d'imposants bâtons phalliques, simples ou doubles, de prudes archéologues les rangent dans la rubrique « signes de commandements », ou « propulseurs de flèches ». Timothy Taylor suggère qu'il pourrait bien s'agir, tout simplement, de godemichés qui eurent l'usage habituel, à côté d'une quelconque fonction « rituelle ». Ce souci du réalisme entraîne toutefois l'anthropologue vers le burlesque. La peinture rupestre qui représente un homme à ski tentant de pénétrer un renne a quelque chance d'être symbolique plutôt que fidèle à un exploit festif...

« Atum (le dieu du soleil) a engendré en se masturbant à Héliopolis ; il a pris son pénis dans sa main afin d'en jouir, et ainsi sont nés le frère et la sœur – Shu et Tefnut. » Cet ancien texte égyptien cité par Timothy Taylor aurait sans doute paru diabolique à l'auteur anonyme de l'*Onania*, brochure parue à Londres en 1715. Ce petit texte marque un tournant. Jusqu'alors, la masturbation avait certes été condamnée par la morale chrétienne. Mais depuis longtemps on la maudissait d'une manière somme toute gentille. Les confesseurs n'y voyaient plus qu'*« un péché trop commun, hélas ! »*, pour parler comme un sermon lazariste du XVII[e] siècle. L'invention de celui qui rédigea l'*Onania*, c'est de la médicaliser et d'en faire une catastrophe physiologique. Le coup de génie de cet inconnu véhément fut de déclarer la masturbation ruineuse pour la santé. Qui se masturbe se détraque. Irréversiblement, celui que la luxure solitaire a corrompu glisse dans la consomption, creuse sa propre tombe, désagrège ses forces. Il entre bientôt dans une agonie sans rémission. Ce singulier cauchemar rencontra dans l'Europe des Lumières un succès qui demeure encore énigmatique. Des médecins – parmi lesquels, en Suisse, le fameux docteur Tissot – vont tenter de classer les maux innombrables générés par ce fléau : perte de mémoire, ulcères, asthénie, épilepsie, gonorrhée, et même pire ! Quoi donc ? La perte du nez, signalée chez une femme. Jean Stengers, dans les addenda à cette réédition (initialement paru en 1984, l'ouvrage valait d'être repris) signale en effet un opuscule édité vers 1835 en Belgique, décrivant *« les suites funestes d'un vice impur qui exerce les ravages les plus affreux sur le genre humain »*. Une gravure montre une femme un bandeau sur le visage. Légende : *« Elle a perdu son nez par le vice honteux. »*

Pendant que des médecins s'efforçaient ainsi d'effrayer la jeunesse, le marquis de Sade, du fond de son cachot, s'employait à la corrompre. Il dépeignit ce qu'on préférait ignorer : la jouissance du bourreau, la proximité possible de la destruction et de l'orgasme, la connivence éventuelle de nos penchants intimes avec ce que nous réprouvons le plus. Cela heurte Roger Shattuck. Il voudrait ne plus voir Sade considéré comme un grand auteur, en raison des risques que sa lecture fait courir *« à quelques esprits troublés »*. Sa conclusion est catégorique : *« Il nous faudrait étiqueter ses livres avec soin : danger potentiel, risque de pollution pour notre environnement moral et intellectuel. »* Voilà qui laisse pantois. Ce projet d'étiquetage, risible, est aussi symptomatique. Il laisse présager ce qui viendra sans doute de plus en plus fréquemment, dans les années à venir, de la part de certains esprits par ailleurs fins et cultivés : tentative pour instaurer des censures neuves, entretien des peurs anciennes, restauration d'interdits rustiques.

Sous prétexte d'en finir définitivement avec la préhistoire, on tentera de remettre en route fabriques à tabous et machines à normes. Cette mise en ordre n'est pas assurée de son emprise. Des vocations de saboteurs sont également attendues.

Danse de la pensée

Une correspondance alerte entre Catherine Clément et Julia Kristeva autour du féminin et du sacré

LE FÉMININ ET LE SACRÉ
de Catherine Clément
et Julia Kristeva.
Stock, 304 p., 120 F.
CONTRE LA DÉPRESSION NATIONALE
de Julia Kristeva.
Textuel, 120 p., 79 F.

Catherine, Julia, ou les bonheurs de l'intelligence ! Car c'est à cette fête-là, celle des joies de la recherche, de l'avidité de connaître, de la passion de réfléchir, de l'art de méditer, de la sagesse de tout remettre, sans peur et sans fin, en question, que nous convient Catherine Clément et Julia Kristeva. Autour d'un fil conducteur, *Le Féminin et le Sacré*, elles nous entraînent au long de 1 001 promenades aux 1 001 itinéraires, dans une véritable danse de la pensée.

C'est une correspondance préméditée – d'ailleurs nécessaire puisqu'elles habitent des contrées différentes – qui réunit les deux philosophes, les deux romancières, *« après plusieurs années de trajectoires parallèles et amies, quelque peu distantes »*.

Correspondance avant tout basée sur *« une confiance »* qui, justement, les préserve de toute complaisance à l'égard de l'autre. Peut-être à leur insu, cette confiance mutuelle les fait se révéler chacune avec une fascinante exactitude : manière de vivre et d'éprouver la vie, modes de travail, déroulement de la pensée de ces deux femmes intellectuelles et vulnérables, savantes et charnelles. Ici, point de frontières entre science et émotion. Sous la densité de la réflexion circule une certaine douleur personnelle et latente, avouée ou devinée en pointillé, à fleur de peau et qui, en permanence, s'apaise et rejoint une effervescente sérénité. Catherine bondissante, Julia recueillie, vibrantes toutes les deux, elles offrent, plutôt qu'une correspondance, une sorte de double autobiographie au présent.

Nous les retrouvons, mobiles, toujours en alerte, de passage souvent en des décors toujours différents : séduisantes coulisses d'Oxford, de New York, plénitude de l'île de Ré pour Julia Kristeva, pour Catherine Clément, l'Afrique, l'Asie dont elle capte et transmet les stridences et l'ordre, les désordres spécifiques.

Chez elles, foin d'affirmations, de conclusions, rien de péremptoire. Rapides, plurielles, foisonnantes d'érudition, de curiosité, elles proposent, refusent, hésitent, contestent, jouent d'ironie, se désolidarisent, se rapprochent, s'admettent, se complètent et demeurent chacune elle-même, sans concession. Emouvante méditation de Kristeva autour de la *« rectitude, le secret, la dépression »*, et qui débouche sur des pages limpides et poignantes. Incursions audacieuses, inédites de Clément en des régions, des religions farouches. Mais comment faire le résumé de cette kyrielle d'échanges suscités, déchaînés par cette recherche autour du féminin, du sacré ? De cette richesse, de cette abondance ? Les deux complices poursuivront-elles cette heureuse expérience ? Il faut l'espérer.

Dans un ouvrage plus bref, sous forme d'entretien avec Philippe Petit – dialogue encore ! – Julia Kristeva part en croisade « Contre la dépression nationale ». L'entreprise est intéressante : la psychanalyste traite la nation, ses symptômes. Mais cette dépression, dont il est aujourd'hui tant question, existe-t-elle vraiment ? Ne s'agit-il pas plutôt d'indignation ? Non pas celle, primaire, fasciste, d'un Front national, mais celle d'un peuple qui rejoint par là les autres peuples de par le monde et n'accepte plus le cynisme de l'instauration, de l'exploitation, de la *« culpabilisation de la misère »*.

Viviane Forrester

L'exode palestinien revisité

Expulsion pour les uns, exil volontaire pour les autres. Entre ces deux thèses, Dominique Vidal présente celles des « nouveaux historiens » israéliens

LE PÉCHÉ ORIGINEL D'ISRAËL
de Dominique Vidal
avec Joseph Algazy.
Ed. de l'Atelier, 208 p., 98 F.

Entre novembre 1947 et les armistices de 1949, quelque huit cent mille Arabes quittèrent la Palestine. Cet exode massif reste, cinquante ans plus tard, un sujet de controverse. Entre Israël et ses voisins, mais aussi, de plus en plus, en Israël même, où les travaux des « nouveaux historiens » – notamment Benny Morris, Simha Flapan, Ilan Pappé et Avi Schlaïm – permettent aujourd'hui, en pulvérisant les mythes officiels, de reconstituer le déroulement du drame, dans sa complexité. Notre confrère Dominique Vidal présente, et commente, une synthèse de ces textes, pour la première fois publiés en français.

« Israël n'a jamais expulsé un seul Arabe », affirma un jour David Ben Gourion, père fondateur de l'Etat juif. Le propos résume, dans sa rudesse, la thèse du vainqueur : la plupart des réfugiés se sont enfuis volontairement, répondant aux appels de leurs dirigeants qui leur faisaient miroiter une victoire-éclair ; les rares massacres – en premier lieu, celui commis à Deir Yassine le 9 avril 1948 – furent l'œuvre des seules milices terroristes juives.

Le monde arabe accuse, à l'inverse, les sionistes d'avoir, d'emblée, planifié, puis mis en œuvre l'expulsion systématique des futurs réfugiés. Ces deux versions antagonistes, souligne Benny Morris, sont, pour l'essentiel, fausses. Il n'existe pas la moindre trace d'un quelconque appel arabe exhortant les Palestiniens à quitter leur pays. Mais l'exode palestinien ne résulta pas, non plus, d'un plan global d'expulsion, ourdi et exécuté par les dirigeants juifs. Eût-il existé, Israël n'aurait pas hérité d'une minorité de citoyens arabes.

L'exode est né de la guerre, non d'une intention, juive ou arabe. Ce fut *« un processus cumulatif »* et chaotique, déclenché, à chaque fois, par l'assaut des forces juives qui détruisirent, au total, 384 villages arabes. A partir d'avril 1948, la Hagana, l'armée juive, appliqua, au gré des combats, une politique d'expulsion mêlant pressions, provocations et intimidations, notamment à Haïfa, Jaffa, Safed et Saint-Jean-d'Acre. Occupé à absorber ses nouveaux immigrants, peu désireux de voir revenir une population arabe qui jurait sa perte – et qu'il tenait pour une « cinquième colonne » potentielle –, le jeune Etat s'empressa d'organiser le *« transfert rétroactif »* des propriétés et des biens des *« absents »* avant de décréter que leur exil était définitif.

David Ben Gourion, vers qui toute décision remontait en ces temps troublés, fut-il, demande Dominique Vidal, le *« grand expulseur »* ? *« Expulsez-les ! »*, ordonne-t-il en juillet 1948, à propos des Arabes de Lydda et Ramleh. *« Qu'est-ce qu'ils font ici ? »*, s'étonne-t-il en découvrant ceux qui restent à Nazareth. Mais, en public, il exprime rarement sa pensée de manière aussi rude. Soucieux de l'image du jeune Etat, et de sa propre réputation, Ben Gourion se garde de toute instruction écrite et s'efforce de faire comprendre tacitement ses désirs à ses généraux. Sa prudence n'a, bien sûr, pas facilité la tâche des historiens.

Jean-Pierre Langellier

Dominique Vidal est journaliste au Monde diplomatique

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Kremlin-sur-Seine

LE MODÈLE FRANÇAIS, GRANDEUR ET DÉCADENCE
de Jacques Lesourne.
Ed. Odile Jacob, 205 p., 99 F.

Si nous, Français, sommes tellement dépressifs en ce moment, c'est que nous avons la conviction que nos problèmes sont insolubles. *« Insolubles parce que nous n'en comprenons pas la genèse. »* Par conséquent, la crise française est une *« crise d'intelligibilité »*, proclame d'entrée de jeu Jacques Lesourne dans son dernier essai. L'économiste compare notre pays à une puissance spatiale qui aurait conservé le système de Ptolémée pour guider sa navigation. Que faire pour en finir avec cette répudiation du réel ? D'abord, comprendre l'« essence » du modèle français. Le grand mérite de ce livre est d'offrir une périodisation plausible, et, pour reprendre le vocabulaire de l'auteur, intelligible de notre histoire. Le point de départ est fixé en 1945. C'est à cette date qu'est mis en œuvre un compromis véritablement historique entre marxistes et démocrates chrétiens qui contrôlent ensemble les trois quarts de l'Assemblée nationale. Il s'agit de *« cicatriser enfin la plaie sociale »* qu'a ouverte la révolution industrielle, mais aussi d'effacer le honteux effondrement de 1940 et l'humiliation de l'Occupation. L'outil de ce compromis est l'Etat à la française. *« Cet Etat n'est pas comme dans les pays anglo-saxons ou scandinaves un simple instrument de gestion sociale à la disposition des citoyens. »* Bien au contraire, *« il transcende les individus et a reçu de ces derniers une sorte d'onction laïque fort semblable à l'onction divine que les monarques recevaient jadis à Reims »*, remarque notre auteur avec pertinence.

Le compromis de 1945 va donc consister à instaurer ou développer un très vaste secteur public : grandes banques, charbon, électricité, gaz, industrie d'armement, aéronautique ; à mettre l'acier sous surveillance étatique ; à constituer les PTT en ministère ; à réglementer l'agriculture, le logement ; à contrôler le marché des capitaux, les salaires et les prix ; à gérer nombre de services non marchands, depuis l'éducation nationale jusqu'à la sécurité sociale. Du coup, ce qui reste des grands groupes privés ne peut que vivre *« dans l'orbite de l'Etat »*. D'abord, parce que le secteur public est souvent leur principal client ou fournisseur. Ensuite, parce que l'Etat les assiste financièrement, autorise ou interdit rapprochements et fusions. Enfin, parce que leurs conseils d'administration et leurs directions abondent en hauts fonctionnaires à la recherche de prébendes. Avec un double effet : d'une part, les *« pantouflards »* ont une connaissance de l'appareil d'Etat dont ils font profiter leurs nouveaux maîtres ; d'autre part, *« ils deviennent préposés à la traite des vaches publiques, comme le fit Ambroise Roux pendant toute sa carrière »*, écrit Lesourne d'une encre qu'il sait rendre amère à l'occasion.

Le modèle français, que Jacques Lesourne compare à celui de l'Union soviétique, n'est plus adapté aux réalités économiques. Aussi est-il urgent de le repenser

Bref, le modèle français issu de la seconde guerre mondiale ressemblerait à celui de l'Union soviétique – *« au goulag près, ce qui n'est pas un détail »*. Et, pour résumer son diagnostic, notre auteur ose cette formule : *« Pendant trente ans, la France a été, sur le plan économique, une Union soviétique qui a réussi. »* D'ailleurs, à la même époque, l'économie soviétique paraissait accumuler tant de succès que certains futurologues, on s'en souvient, prévoyaient que le niveau de vie de l'URSS dépasserait celui des Etats-Unis à la fin du siècle.

D'après ce que nous dit Lesourne, Kremlin-sur-Seine a dans la réalité beaucoup mieux fonctionné que le grand frère moscovite grâce aux *« traditions d'efficacité »* de l'administration française, grâce aussi au *« pragmatisme »* de ce capitalisme d'Etat qui a réussi à industrialiser en profondeur le pays sans commettre les *« excès dus à la paranoïa de Lénine et de Staline »*, à savoir la nationalisation des terres, la suppression du commerce de détail et la disparition de l'économie de marché. Mais le modèle français n'en est pas moins maintenant condamné pour trois raisons : d'abord, il est inadapté à la nouvelle donne, ce mélange d'économie d'information et de mondialisation dont Lesourne nous trace les grandes lignes à crayon d'expert ; ensuite, il est usé, les vertus d'hier se transmutant aujourd'hui en vices ; enfin, il est menacé par le vieillissement démographique de la population française qui aura des incidences ruineuses sur l'Etat-providence. Même si elles sont bien connues et chiffrées, elles tétanisent par avance nos gouvernants.

« La France est malade dans ce qu'elle a de plus précieux, l'Etat et le système de régulation dont il est le centre », constate Lesourne. Mais ce qui l'inquiète le plus, hanté qu'il est par le souvenir du déclin des années 30, c'est que cette maladie mortelle n'est pas comprise par nos concitoyens. Il serait plus exact de dire qu'ils ne veulent pas la comprendre. *« Plutôt que de repenser l'édifice, nous préférons mettre des cuvettes sous les gouttières de toits. »* Nous tentons encore de préserver l'*« exception française »* en nous contentant d'adaptations marginales et en feignant d'espérer que ces accommodements nous permettront de résorber le chômage, de limiter l'exclusion, de maintenir intact l'appareil d'Etat et de soutenir la concurrence internationale... *« Un mirage plus qu'un espoir, qui risque de se terminer en cauchemar »*, redoute Jacques Lesourne pour qui la France s'est spécialisée *« dans les baumes, onguents et remèdes de charlatans »*. Et dans une diplomatie aberrante. *« Il y aurait un pamphlet à écrire sur la politique européenne de la France dans les dernières années,* indique l'auteur en note. *Tout se passe comme si la France voulait contribuer à la construction d'une Europe germano-britannique où elle serait marginalisée. »*

« Que l'on ne s'attende pas à trouver dans le texte la hargne d'un libéral », avait-il averti dès les premières pages du livre. Haut fonctionnaire ayant travaillé dans le secteur public ou en étroite relation avec lui pendant une grande partie de sa carrière, il ne plaidera pas pour un thatchérisme français – c'eût été là une vraie surprise ! – mais pour une nouvelle alliance de l'Etat avec la société civile. Mais avant même de songer à la formuler, il faudrait achever *« notre cure de désintoxication »*. A-t-elle vraiment commencé ? L'auteur met tellement de conditions à la réforme qu'il appelle de ses vœux, sans vraiment la définir, qu'on en vient à se demander si le modèle français ne subira pas la même fin catastrophique que son homologue soviétique.

INTERNATIONAL

● *Daniel Vernet*

Le monde sous tension

STRATEGIC SURVEY, 1997-1998
International Institute
for Strategic Studies,
publié par Oxford University Press,
252 p., 27 £.

Les grands instituts de relations internationales publient chaque année des bilans qui font le point sur les grands événements et se risquent à quelques prévisions. Le *Strategic Survey* de l'Institut international pour les études stratégiques (IISS), basé à Londres, ne déroge pas à la règle. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais donne en quelque deux cents pages illustrées par des cartes et des graphiques un aperçu concis, documenté – et parfois subjectif – des principales tendances de la vie internationale. On y chercherait en vain des révélations ou des prises de position foncièrement originales, ce n'est pas la loi du genre. La raison n'en est pas la timidité ou le conformisme, car la revue mensuelle de l'IISS a habitué ses lecteurs à des commentaires roboratifs. Il s'agit ici d'une synthèse qui apporte les repères nécessaires à la connaissance de ce qui s'est passé au cours des douze mois précédents (la rédaction s'est arrêtée à la fin mars) et à la compréhension de ce qui va se passer. On regrettera certes des manques ou le fait que le calendrier n'ait pas permis de prendre en compte des décisions essentielles pour l'équilibre stratégique futur de la planète. C'est le cas surtout pour les expériences nucléaires indiennes et pakistanaises qui jettent une lumière particulière sur les analyses présentées, que ce soit à propos du sous-continent indien lui-même, de la campagne revigorée, selon l'IISS, contre le nucléaire ou la lutte contre la prolifération.

Dans l'équilibre stratégique global, l'institut londonien s'intéresse particulièrement à deux crises : d'une part, le différend provoqué par Saddam Hussein avec l'Unscom (la mission d'enquête des Nations unies sur les armes de destruction massive possédées par l'Irak) et donc avec Washington ; d'autre part, ce qu'il appelle l'*« année des Tigres malades »* qui concerne, bien sûr, l'Asie du Sud-Est et, accessoirement, le Japon et la Chine. Dans les deux cas, c'est l'occasion de s'interroger sur le rôle des Etats-Unis, la seule superpuissance restant dans le monde depuis la fin de la guerre froide et l'effondrement de l'empire soviétique, ce que le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, cité par *Strategic Survey*, a appelé une *« hyperpuissance »*.

Les responsables de l'IISS constatent, comme tous les observateurs s'intéressant à la diplomatie américaine, que l'intérêt des Etats-Unis pour le monde extérieur a toujours été, et continue d'être, *« intermittent »*, que cette caractéristique fondamentale est aggravée en général par le mode de gouvernement et en particulier par les divergences entre le président et un Congrès qui lui est hostile. Bill Clinton voudrait-il laisser une marque dans *l'histoire des relations internationales ?, s'interroge Strategic Survey.* On voit mal comment elle pourrait aller au-delà de l'élargissement de l'OTAN aux trois – mais pas plus – pays d'Europe centrale.

Toujours déchirés entre leur mission universaliste et la *real politik*, les Etats-Unis sont placés dans une situation encore plus compliquée par la *« globalisation »*, écrit l'IISS, qui souligne deux conséquences du phénomène : la mondialisation a créé les conditions pour que les crises se répandent à une vitesse inconnue, alors que les Etats-Unis sont généralement lents à réagir ; de plus, l'impact de ces crises est incertain : *« Les sources des problèmes sont si diverses que même les Etats-Unis, s'ils employaient la totalité de leurs ressources, ne sont pas certains de pouvoir les appréhender complètement. »*

Et l'Europe ? l'IISS constate un lieu commun. Sans l'intervention des Etats-Unis, il n'y a pas de solution possible des crises internationales. Pourtant, l'institut londonien n'est pas pessimiste pour le Vieux Continent. *« 1997 fut une bonne année pour l'Europe occidentale »*, écrit-il en citant l'Union monétaire, sa réalisation à partir du 1er janvier 1999 et le nombre *« inattendu »* de pays participants. Même si la politique extérieure et de sécurité commune a fait peu de progrès, l'élection en Grande-Bretagne ou en France de dirigeants socialistes modérés qui épousent des positions centristes et l'éventualité d'un résultat similaire en Allemagne peuvent aider à créer une atmosphère dans laquelle les points de vue communs seront plus nombreux que jusqu'à présent. Cet optimisme est cependant tempéré par l'indécision concernant l'Union monétaire : *« Le vrai test se produira en 1999,* écrit l'IISS, *avec le lancement de l'euro »* dont le succès imposerait une approche plus fédéraliste et dont les difficultés, voire l'échec patent, plongeraient dans le pot au noir.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Ministres virtuels

« ON NE PEUT RIEN FAIRE, MADAME LE MINISTRE... »
de Corinne Lepage.
Albin Michel, 294 p., 125 F.

DANS LES COULISSES DE BERCY
de Jean Arthuis.
Albin Michel, 278 p., 98 F.

Cela ressemble à une fable : Cendrillon et le Petit Poucet entrent au gouvernement. Lorsqu'elle s'assoit dans le fauteuil de ministre de l'environnement, le 19 mai 1995, Corinne Lepage savoure cette *« immense chance »* qui lui est offerte d'*« avoir prise sur la réalité »*. Avocate, spécialiste reconnue de droit de l'environnement, la voilà au cœur du pouvoir, bien décidée à *« faire bouger les choses »*. C'est également *« au cœur du pouvoir »*, dans la *« citadelle de Bercy »*, que Jean Arthuis a le sentiment de pénétrer lorsqu'il accepte, le 25 août 1995, de remplacer au pied levé Alain Madelin, ministre de l'économie démissionné quelques heures plus tôt. Sénateur, maire, président de conseil général, ancien rapporteur général du budget au Sénat, il n'est pas novice, mais avoue éprouver, à cet instant, *« une satisfaction mêlée d'inquiétude »*. Il rêve, lui aussi, de *« faire partager ses convictions »* sur la réforme fiscale, la modernisation de la procédure budgétaire, l'intelligence économique.

Deux ans plus tard, la dissolution manquée et le changement de majorité ont refermé la parenthèse du gouvernement Juppé. Le carosse de Corinne Lepage est redevenu citrouille. Jean Arthuis a perdu ses petits cailloux blancs. Quelques illusions en moins, l'un et l'autre viennent de prendre la plume. Il faut bien le reconnaître, ces deux livres sont plutôt assommants. Leurs plaidoyers parallèles pour plus de transparence entre gouvernants et citoyens, leurs catalogues de recettes pour un monde meilleur où l'humanisme arbitrerait entre le possible et l'idéal, tout cela est bien convenu.

Reste, malgré tout, deux saisissants témoignages d'impuissance du pouvoir, assumée chez Me Lepage, étouffée chez M. Arthuis. La première le souligne d'emblée : *« Je ne faisais pas partie du "club", cette véritable caste aristocratique qui dirige l'Etat. »* D'autant moins que le ministre de l'environnement est *« un drôle de ministre »*, *« un gêneur, un empêcheur de polluer en rond* [qui] *dérange tout le monde : les hommes politiques, l'administration, les industriels »* et leurs lobbies. Alors, elle s'en donne à cœur joie. Puissant, un ministre ? Balivernes ! *« Le "puissant" ministre que je croyais être a découvert plus d'une fois, en lisant le journal comme tout le monde, ce qu'il "avait fait". »* Et de raconter, sans vergogne, comment *« la plupart des décisions qui sortaient »* de son ministère, concoctées par ses services, lui *« étaient inconnues ! »*. Comment, encore, le directeur de la sûreté des installations nucléaires, pourtant placé sous sa tutelle, *« n'avait jamais donné suite »* à sa demande écrite de lancer une procédure permettant de délivrer de nouvelles autorisations de rejets pour l'usine de La Hague. Et jusqu'à cette édifiante anecdote : *« Je me souviendrai toujours de ce conseiller de Franck Borotra, le ministre de l'industrie, qui n'a pas hésité, entre les deux tours des élections législatives, à "kidnapper" un parapheur signé de plusieurs ministres dont moi-même, à propos d'une décision à laquelle je tenais, pour être sûr que cette dernière ne serait pas publiée au* Journal officiel. *Il voulait ainsi me sanctionner pour le refus que j'avais opposé à la signature d'un texte qui intéressait son corps d'origine. »*

« Je ne peux cautionner, même par le silence, un système politico-administratif qui réduit la société au rang d'ectoplasme », conclut Corinne Lepage après une charge au vitriol contre le système *« pernicieux »* des cabinets ministériels et la dictature *« illégitime »* des grands corps de l'administration. Jean Arthuis n'a pas de ces éclats de voix. Les humiliations subies pendant deux ans ne font qu'affleurer. Les indignations restent polissées, contre l'*« addition des féodalités »* administratives qui n'est guère *« propice au changement »*, contre le *« tabou »* des rémunérations dans la haute fonction publique, contre la *« déontologie bienveillante »* qui ferme les yeux sur les abus du pantouflage, contre l'*« esprit de clan, de caste ou de tribu »* qui se nourrit d'une coupable *« opacité »*. L'ancien ministre de l'économie serait toutefois plus convaincant s'il ne versait, à son tour, dans la « langue de bois » : le récit qu'il fait de la nomination de son directeur de cabinet prête à sourire quand on se souvient de la bagarre de chiffonniers à laquelle elle donna lieu.

Mais le plus instructif dans ces deux témoignages est peut-être ailleurs. Dans ce qu'ils révèlent, en creux, de l'ambiance et du fonctionnement du gouvernement auquel ils participaient. Voilà deux ministres, et théoriquement non des moindres, qui semblent avoir, deux ans durant, avancé à l'aveugle, ballottés, sans boussole, sans capitaine, sans vision d'ensemble. Aujourd'hui encore, ils ne font guère mention que par convenance de leur ancien premier ministre, Alain Juppé. Plus étonnant encore, surtout chez Jean Arthuis : il donne le sentiment d'avoir gouverné comme en dehors du réel, évacuant en cinq lignes, pour mémoire, le mouvement social de novembre-décembre 1995 ! Comme des ministres virtuels dans un gouvernement fantôme.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

Actes de naissances

VENIR AU MONDE
de Lise Bartoli.
Plon, 240 p., 119 F.

De tous les moments de la vie, c'est le moins banal, et sans doute le plus important. Ni les Tucanos d'Amazonie ni les Tanalas de Madagascar n'ont attendu le bon docteur Freud et ses disciples pour savoir que l'état de la femme enceinte a de fortes incidences sur l'enfant à naître. Au Sri Lanka, la future maman est invitée – suprême sagesse ! – à *« être heureuse »*, pour que son fils ou sa fille le soit aussi.

Quels sont les rites de l'enfantement sur les cinq continents ? Lise Bartoli, qui n'est pas ethnologue, a enquêté... dans les maternités de la région parisienne, auprès des femmes d'origine étrangère. Parallèlement, elle a dépouillé quelque deux cents ouvrages ou articles spécialisés, réunissant ainsi une masse considérable d'informations, qu'il restait à ordonner et à croiser. Le résultat est honorable : un livre dense sans être obscur, où apparaît l'éternel effroi des humains devant un mystère qui les dépasse.

A chacun ses peurs et ses précautions. Si l'accouchement est exclusivement une affaire de femmes pour la plupart des peuples, dans la presqu'île du Yucatan, au Mexique, on réclame le père dès les premières contractions. En cas d'absence, il pourrait être rendu responsable du décès de l'enfant. D'un pays à l'autre, les coutumes sont parfois diamétralement opposées. Au Sénégal, les cheveux du nouveau-né bambara sont coupés puis enterrés pour ne pas laisser prise aux esprits mauvais, alors qu'en Guadeloupe un enfant privé de sa chevelure avant trois au quatre ans risque de ne pas savoir bien parler...

Ce panorama de l'enfantement dans le monde montre cependant de nombreuses similitudes. L'humanité s'y révèle étonnamment homogène. Il est émouvant de constater à quel point le surgissement de la vie provoque des comportements identiques que l'on soit blanc, jaune ou noir, vivant sous les tropiques ou dans les glaces des pôles.

Le chassé-croisé de coutumes se vérifie dès la conception, avec l'importance attachée au liquide séminal et au sang maternel, ou dans les une et mille manières de lutter contre la stérilité. La fécondation, pense-t-on généralement, exige une grande quantité de sperme. Pour mettre toutes les chances de leur côté, les Indiennes txikaos du Brésil ont même des relations extra-conjugales. Les Kanuris du Nigeria méritent une mention spéciale : pour eux, la fécondation exige une simultanéité de l'orgasme pendant l'acte sexuel...

Le couple n'est cependant pas seul. Nombre de sociétés traditionnelles accordent aux ancêtres et aux défunts un rôle essentiel dans la conception. C'est vrai en Afrique noire comme en Asie du Sud-Est, en Océanie comme dans le Québec arctique. Il arrive que des femmes bantoues d'Ouganda soient fécondées très poétiquement par quelque ancêtre, via une fleur de bananier qui viendrait à tomber sur leurs épaules tandis qu'elles jardinent... A Taïwan, les Yamis n'expliquent pas autrement la naissance de jumeaux : l'un appartiendrait au géniteur et l'autre à un défunt.

Presque toutes les civilisations privilégient la naissance d'un enfant mâle. La Colombie et la République dominicaine figurent parmi les rares exceptions. Ailleurs, diverses recettes ancestrales favorisent la naissance d'un garçon. Il existe même en Chine un rituel pour changer le sexe de l'enfant dans le ventre maternel, ce qui est assez pratique...

Ne nous extasions pas trop sur le caractère pittoresque de toutes ces choses. D'un bout du monde à l'autre, des filles sont punies d'être nées, et la discrimination sexuelle prend les pires formes. La situation des futures mères est loin d'être enviable, même si l'on cède, sous toutes les latitudes ou presque, à leurs *« envies »* présumées. Souvent marginalisées durant leur grossesse, elles le sont tout autant après l'accouchement. Ne doivent-elles pas se purifier, par exemple, avant d'être réadmises dans des lieux de culte ? Les nouveau-nés, pour leur part, subissent quantités de pratiques douloureuses, sans parler des mutilations.

Lise Bartoli souligne pourtant à quel point des jeunes femmes étrangères peuvent être perturbées par une hospitalisation dans des maternités en Europe. Il suffirait parfois d'un peu d'attention et d'humanité pour leur permettre non pas d'appliquer des coutumes incompatibles avec les normes sanitaires, mais d'être un peu mieux comprises dans un moment aussi important de l'existence.

Au passage, l'auteur ne manque pas de stigmatiser l'ultra-médicalisation des accouchements en France. *« Allongée sur le dos, monitoring fixé sur le ventre, péridurale scotchée dans le dos et tensiomètre électrique serré au bras... la future maman est fermement liée à son lit d'accouchement, avec peu de possibilités de mouvement. Voilà donc nos rites modernes de naissance. »* Plus d'un tiers des femmes néerlandaises accouchent à domicile, contre 0,4 % en France. Les taux de mortalité entre les deux pays ne diffèrent guère pourtant. Sans nécessairement prôner le retour à la maison, on peut se poser, avec Lise Bartoli, quelques questions de bon sens. Celle-ci, par exemple : pourquoi mettre en couveuse, pendant deux heures, des nouveau-nés en parfaite santé, comme cela se fait de plus en plus ? Les mères modernes n'auraient-elles plus assez de chaleur pour les réchauffer ?

A l'image de Dieu

De l'Antiquité tardive à la Renaissance, du passage de l'« imago » des théologiens à l'œuvre d'art des connaisseurs Hans Belting retrace, à Byzance et en Occident, l'histoire de l'icône

IMAGE ET CULTE
Une histoire de l'image *avant l'époque de l'art* (Bild und Kult)
de Hans Belting.
Traduit de l'allemand par Frank Muller,
éd. du Cerf, 800 p., 390 F jusqu'au 31 août 1998, 450 F ensuite (en librairie le 16 juin)

Pourquoi des images ? Pourquoi, malgré l'interdit prononcé clairement par la Bible (*« Tu ne te feras aucune image sculptée »*, Ex. 20) et leur condamnation de l'idolâtrie païenne, les chrétiens ont-ils très vite choisi de rendre visible leur Dieu invisible, mais aussi la Vierge et les saints ? Et pourquoi, non contents d'avoir des représentations figuratives, ont-ils rendu à celles-ci un culte public organisé ? C'est au fond à ces questions, qui n'ont que l'apparence de la simplicité, que Hans Belting répond dans ce livre magistral. Paru en 1990 et consacré sur-le-champ comme un nouveau classique, il est enfin accessible en français grâce à l'excellente traduction de Frank Muller.

Récusant toute définition a priori de ce que serait l'image sainte, tout *« romantisme de l'icône »* qui la situerait hors du temps et des hommes, tout parti pris doctrinal, l'ouvrage se présente comme une vaste fresque historique. Il retrace à Byzance et en Occident l'histoire de l'icône, c'est-à-dire de la représentation des personnes divines et des saints à des fins de vénération, de ses origines dans l'Antiquité tardive à sa disparition pendant la Renaissance.

D'emblée, Belting écarte les explications strictement esthétiques ou théologiques de l'icône pour souligner son caractère historiquement déterminé et changeant. Il met ainsi les pratiques effectives de l'image au centre de son enquête, relevant avec force que les usages ont précédé les formulations théoriques. Dès le VI[e] siècle, les saintes images semblent courantes alors qu'elles ne reçoivent de véritable justification doctrinale que deux siècles plus tard en réponse au défi iconoclaste. L'auteur aboutit du coup à deux conclusions décisives pour comprendre le développement de l'image sur près d'un millénaire. Il relève tout d'abord l'existence *d'une continuité très forte entre les* pratiques cultuelles du paganisme et les premières formes du culte des images : les représentations de la Vierge comme mère de Dieu doivent ainsi beaucoup aux « mères des dieux » des païens ; les images des saints ne se comprennent qu'en référence à la tradition du portrait funéraire romain, les icônes du Christ, enfin, ne reçoivent d'honneur étatique codifié qu'en se coulant dans les formes d'exposition de l'image impériale, par exemple sur les monnaies.

Mais Belting souligne que ces continuités et l'absence de doctrine bien établie ont contraint les chrétiens à chercher des justifications empiriques pour leurs images, en insistant sur leur origine miraculeuse et leur conformité aux personnes qu'elles représentent. C'est sur ce terreau que prospèrent les innombrables légendes autour des portraits du Christ *« non peints »* ou *« non faits de main d'homme »* ou celles qui attribuent à saint Luc des tableaux de la Vierge faits *« sur le vif »*. Jouissant d'un prestige particulier, ces icônes furent rapidement imitées ou copiées avec l'espoir que leur aura passerait sans difficulté à leurs dérivés.

Investie des pouvoirs de celui ou de celle qu'elle représente véritablement, l'icône agit donc en quasi-personne, protège ceux qui la *vénèrent, châtie ses détracteurs*, parle, pleure, saigne, se déplace pour indiquer le lieu où elle veut être honorée.

On comprend mieux l'importance qu'ont pu revêtir en Occident l'importation, l'imitation, la reproduction ou la falsification d'icônes orientales réputées *« non peintes »*. En détenir pouvait renforcer les pontifes romains dans leur désir d'indépendance vis-à-vis des empereurs ou conforter dans leurs privilèges des communautés fragiles, comme le montre l'exemple de la *Madonna di San Luca* à Bologne. Une petite communauté de femmes ermites tente d'y assurer sa survie en se plaçant en 1249 sous la protection d'une icône miraculeuse dont le style est celui d'un peintre d'Emilie. Au XV[e] siècle, pourtant, des légendes lui inventent une origine byzantine. De faux documents sont forgés pour attester qu'elle aurait été apportée par un ermite grec.

A partir de 1200, Orient et Occident empruntent des chemins en partie divergents. Sous l'impulsion des confréries, des ordres mendiants, ou des communes, le panneau peint italien transforme profondément le statut et les fonctions de l'image sainte. L'avènement, plus tardif, de l'image de dévotion que l'auteur analyse dans un autre livre, traduit cette année aussi en français (*L'Image et son public au Moyen Age*, éd. Gérard Monfort, 244 p., 230 F), contribue à une diffusion sociale très élargie des icônes et à une privatisation des usages qui conduit les croyants à entretenir des relations personnelles avec certaines représentations. *Comment ne pas citer, à titre* d'exemple, le jeu maternel auquel se livre la religieuse Margarethe Ebner avec l'image de l'Enfant qu'elle sort de son berceau la nuit, console, cajole et allaite ?

La force de ce très grand livre, c'est d'être un récit historique attentif aux *« contextes fonctionnels »* successifs dans lesquels les images apparurent et se propagèrent et non une reconstitution hasardeuse à partir de formalisations postérieures. Mais son intérêt réside peut-être plus encore dans la richesse des débats qu'il a ouverts et qui sont aujourd'hui encore loin d'être clos. Pour n'en donner qu'une seule illustration, on peut évoquer les discussions autour de la césure chronologique qu'introduit Belting entre l'époque de l'image réceptacle du sacré et celle de l'art, expression du Beau, ou, pour le dire autrement, entre *l'imago* des théologiens et *l'œuvre d'art* des connaisseurs. Avec la Renaissance, affirme-t-il, *« un tableau ne doit plus être compris seulement à travers son thème, mais en tant que contribution au développement de l'art »*. Plusieurs expositions bâties autour de cette problématique, à Francfort notamment, ont abondé dans ce sens, mais la césure est sans doute beaucoup plus incertaine et mouvante. Le culte des images n'a-t-il pas survécu au XVI[e] siècle dans les ex-voto, les tableaux de mission, les images de confréries ? Avons-nous vraiment renoncé à chercher une présence réelle des personnes dans leurs images ? Il y a quelques années, une femme venait encore prier régulièrement devant une image de la Vierge dans un musée de Cologne. De toute évidence, la transformation de l'icône en œuvre d'art ne l'avait pas frappée.

Olivier Christin

RMN

Hans Belting.
Né en 1935, Hans Belting a occupé une chaire d'histoire de l'art à Heidelberg, puis à Munich et à Karlsruhe, tout en enseignant régulièrement aux Etats-Unis. Spécialiste de l'icône et de l'art italien, il a publié avec Christiane Kruse un livre très illustré sur les débuts de l'art des Pays-Bas : *Die Erfindung des Gemäldes. Das erste Jahrhundert der niederländischen Malerei* (Hirmer, 1994).

Crimes et délits sous les Lumières

CRIMINELS ET VAGABONDS AU SIÈCLE DES LUMIÈRES
de Jean-André Tournerie.
Ed. Imago, 256 p., 130 F.

Parti pris singulier, mêlant la rigueur du juriste et l'engagement narratif du conteur, ce regard sur les *« criminels et vagabonds »* au siècle des Lumières a au moins deux mérites. D'une part, il restitue avec vivacité des affaires judiciaires mineures qui émurent sans doute durablement les populations locales – en l'occurrence essentiellement celles relevant du présidial de Tours dont Tournerie s'est fait l'historien –, campant le récit à péripéties en minidramatique ; *d'autre* part, en marge des portraits plus spectaculaires des victimes et des prévenus, il arrache à l'anonymat dont rien, sinon des paris fous à la Corbin, n'aurait dû les sortir, une foule de silhouettes, témoins, comparses, relais de l'autorité, qui permettent de percevoir les craintes partagées et les frondes contenues, les tactiques *sociales* et les rêves *naïfs* d'une société d'Ancien Régime observée au plus près de sa réalité matérielle.

Les quatorze affaires retenues, entre 1750 et 1787, révèlent le fonctionnement au quotidien d'une machine judiciaire complexe, souvent implacable quand elle ne règle pas, par verdicts interposés, d'autres contentieux. Pendaisons, galères, bannissements et confiscations, les verdicts distinguent parfois mal les crimes des peccadilles. Mais, à l'occasion d'une suspicion maniaque de Choiseul envers un domestique supposé indélicat, d'une rumeur d'enlèvement d'enfants, de l'émotion suscitée par le régicide de Damiens et qui libère un flot de paroles sacrilèges, *c'est* le regard sans fard du monde des Lumières sur l'étranger errant, déserteur, soldat voyageur ou aventurier entreprenant – qui se révèle. Sobrement instructif.

Ph.-J. C.

Flic et voyou Belle Epoque

Les mœurs de la III[e] République à travers son chef de la sûreté et les Mémoires d'un malfrat

UN FLIC À LA BELLE ÉPOQUE
de Jean-Emile Néaumet.
Albin Michel, 310 p., 130 F.

DRÔLE D'OISEAU
Autobiographie d'un voyou de la Belle Epoque
présenté par Philippe Artières.
Ed. Imago, 160 p., 110 F.

Attentats, assassins devenant personnages mythiques voire exemplaires, pédophilie, politique et concussions... Nos quotidiens en débordent. Ceux de nos aïeux aussi. La biographie de Jean-Marie Goron, chef de la Sûreté aux premiers *temps de la III[e] République*, a de bien curieuses résonances d'actualité. Au côté d'un rocambolesque Jeannolle de Valneuse, comte de Marsan, chef de la « bande des Habits noirs », suborneur de belles dames et escroc de haute volée dont Maurice Leblanc se serait inspiré pour son Arsène Lupin, de plus dangereux personnages *défrayèrent* la chronique, furent à l'origine de scandales touchant l'État, semèrent la terreur. Un marquis de Morès, *« cow-boy en politique »*, a eu des successeurs ; Pranzini, l'assassin à mystères, pourrait s'appeler Mandrin ou Mesrine. *Des anarchistes, loin de* l'image d'Épinal que l'on en a souvent, à un président de la République déchu parce que son gendre organisait un trafic de Légions d'honneur, de la prostitution aux crimes passionnels les plus effrayants, Goron, reconnu en France et à l'étranger comme *« l'un des plus grands policiers de son temps »*, s'occupa des *principales* affaires de la fin du XIX[e] siècle. Du gaucho qu'il fut en Argentine après la guerre de 1870 à sa retraite en 1896, sa vie est de celles qui paraissent trop romanesques pour être vraies. Se référant à ses mémoires et aux documents de l'époque, Jean-Emile Néaumet rapporte cette vie, en l'incluant à la fois dans le récit des enquêtes et dans l'histoire des mœurs et de la politique d'une époque dite Belle qui ne le fut pas pour tout le monde et qui eut son lot d'horreurs. On y retrouve Ravachol, et sa *« légende en trompe-l'œil »*, et des personnages qui, pour être oubliés, n'en furent pas moins les tristes héros d'une France en proie à des bouleversements économiques et sociaux, ce que l'auteur souligne en élargissant l'intérêt de sa biographie.

De ces malversations et crimes vus par Goron, le récit d'un *« drôle d'oiseau »* nous donne un éclairage d'autant plus passionnant et complémentaire qu'il est dû à l'un *de ces malfaiteurs* qu'il pourchassait. Proxénète à la tête d'une bande d'apaches, comme on disait alors, séduit par l'anarchisme, arrêté et condamné à mort, Emile Nouguier est visité par le professeur Lacassagne, fondateur de la criminologie. Pour se désennuyer, il entreprend la rédaction d'un journal intime. *« Comme ce n'est que pour moi que j'écris, je pense que je pourrai aisément me comprendre. »* Averti, Lacassagne, curieux des causes qui font d'un homme un délinquant, encourage le condamné à poursuivre son autobiographie. Sur vingt-six cahiers, Nouguier note *les idées qui le tourmentent*, les moindres détails des conditions de sa détention, raconte sa vie. *« Elle a été mouvementée et, certes, elle pourrait servir de base à un roman véridique. »* C'en est un, en effet, et surprenant, que ce récit d'un jeune homme d'une vingtaine d'années qui attend la guillotine et qui, faisant montre d'un talent de romancier, imagine sa vie racontée par un moineau, ne cachant rien des secrets d'une existence qui doit beaucoup au contexte de l'époque, à ses mœurs, à ses déviances sociales. Et, là encore, nous retrouvons souvent des pages de notre actualité.

Pierre-Robert Leclercq

Quelques clartés sur la femme médiévale

VISAGES DE FEMMES AU MOYEN AGE
de Régine Pernoud.
Ed. Zodiaque, « Visages du Moyen Age »,
256 p., 230 F jusqu'au 31 juillet, 290 F ensuite.

Avocate *infatigable* d'un Moyen Age de lumière, Régine Pernoud inaugure avec ce volume une nouvelle collection. En attendant les anges ou le Jugement dernier, ce sont les femmes qui ouvrent ce rendez-vous sur les images, essentielles en un temps où l'écrit reste d'un usage strictement réservé. Reprenant inlassablement son combat pour la réhabilitation du millénaire médiéval, Régine Pernoud argumente avec force sur la leçon que nos contemporains, désormais soumis au pouvoir de l'image, gagneraient à prendre du passé. *Histoires essentielles* qui fondent un ordre nouveau où l'esclavage est banni, la charité érigée en vertu essentielle, la femme arrachée au néant public et civique du monde gréco-latin. Les textes et les images convoqués par Régine Pernoud lui permettent de conter Clotilde et Radegonde, mais aussi de visiter la galerie des héroïnes bibliques des deux Testaments, d'interroger les allégories féminines (vices ou vertus), de rendre hommage enfin à la femme qui écrit. De la laïque Dhuoda, dont le traité d'éducation a plus de douze siècles, ou la moniale Hrostwitha, pionnière attestée *du théâtre* médiéval, aux abbesses Herrade de Landsberg (son *Hortus déliciarum* est tenu pour la première encyclopédie illustrée) et Hildegarde de Bingen, dont un congrès international célébrera en septembre le neuvième centenaire. Disparue en avril, Régine Pernoud manquera à ce rendez-vous, mais nul n'oubliera ce que ces ombres lui doivent.

Ph.-J. C.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Giesbert au jury Renaudot.** Franz-Olivier Giesbert a été élu au jury du prix Renaudot, en remplacement de Roger Vrigny, mort en 1997. Directeur de la rédaction du *Figaro*, Franz-Olivier Giesbert a publié chez différents éditeurs des romans – *Le Sieur Dieu* (Grasset, 1998), *La Souille* (Grasset, 1995, prix Interallié); *L'Affreux* (Grasset, 1992, grand prix du roman de l'Académie française) et des essais biographiques – *Jacques Chirac* (Seuil, 1995), *François Mitterrand, une vie* (Seuil, 1996), *Le Vieil Homme et la Mort* (Gallimard, 1996).

● **« Mai 68 fait un bide en librairie. »** Tel est, au terme d'une enquête sur les ouvrages parus à l'occasion du 30e anniversaire de l'événement, le constat de la revue professionnelle *Livres-Hebdo*, qui recense plus de quatre-vingts titres relatifs à la commémoration de mai 68. A l'exception de quelques libraires, essentiellement parisiens, la plupart des professionnels font état de mauvaises ventes et laissent penser que ces ouvrages *« n'ont intéressé que les vétérans du mouvement étudiant et pas du tout les jeunes »*. Les principaux titres à avoir tiré leur épingle du jeu, selon les libraires interrogés par *Livres-Hebdo*, sont *L'Héritage impossible*, de Jean-Pierre Le Goff (La Découverte), *Paroles de mai*, rassemblées par Michel Piquemal (Albin Michel), ou *Une envie de politique*, de Daniel Cohn-Bendit (La Découverte).

● **Prix littéraires.** Le prix Maurice-Edgar Coindreau a été décerné à Michèle Albaret-Maatsch pour sa traduction d'*Attrape-Flèche, Mississippi (Wolf Whistle)*, de Lewis Nordan (Rivages) ; le Grand Prix RTL-Lire à Jean-Christophe Grangé pour *Les Rivières pourpres* (Albin Michel) ; le prix Valéry Larbaud à Gérard Macé pour *Colportage 1* et *Colportage 2* (Le Promeneur) ; le Prix littéraire de la vocation à Shan Sa pour *Porte de la Paix céleste* (Rocher) ; le prix des Ambassadeurs à Alain Peyrefitte pour *C'était de Gaulle* (Fayard/Fallois) ; le Prix littéraire des étudiants à Brigitte Giraud pour *La Chambre des parents* (Fayard) ; les prix SCAM à Olivier Weber pour *Lucien Bodard, un aventurier dans le siècle* (Plon), et à Michel Boujut pour *Le Jeune Homme en colère* (Arléa) ; le prix Antigone à Jean-Marc Tixier pour *Le Jardin d'argile* (Cherche-Midi).

Rectificatif

● Dans l'article intitulé « Contes bretons à foison » (« Le Monde des livres » du 29 mai), les *Contes et comptines pour petits Bretons sages* sont d'Olivier Eudes et non de Philippe Camby, qui a gaillardement réuni les *Petits Contes licencieux des Bretons*.

Lorca : cent ans pour transcender les mythes

A travers de multiples manifestations, l'Espagne célèbre le centenaire de la naissance du poète, dramaturge et musicien

MADRID
de notre correspondante

Cent ans déjà. Le 5 juin 1898 naissait à Fuente Vaqueros, près de Grenade, Federico Garcia Lorca, poète, dramaturge, musicien, novateur mais par-dessus tout homme libre, ce que ne devait pas pardonner l'absurde férocité de la guerre civile espagnole. Le poète finira assassiné, exécuté par les hommes de main de la droite, le 19 août 1936 dans les collines toutes proches de Viznar. Il avait trente-huit ans.

Et en cette année du centenaire, c'est l'œuvre immense de Lorca, mais aussi le souvenir laissé par celui qui avait écrit : *« Je veux dormir un moment, un moment, une minute, un siècle, mais qu'ils sachent tous que je ne suis pas mort »*, que l'Espagne commémore à travers plus d'une centaine de manifestations, regroupées sous l'égide de la commission nationale du centenaire : publications, colloques (à Grenade, Murcie, Séville et Barcelone), le montage de plusieurs pièces, une exposition de ses dessins et décors de théâtre, des vidéos, CD-ROM, concerts, poèmes chantés et dansés et même un spectacle de flamenco évoqueront le Lorca amant des rythmes les plus complexes qui disait : *« Avant tout je suis musicien »* – avec Manuel de Falla, il avait organisé, en 1922 à Grenade, le premier concours de ce chant andalou absolu qu'est le *cante jondo*. Même le cinéma, que pourtant Lorca n'avait guère apprivoisé – il disait rageusement, en parlant de Buñuel : *« Il vient de commettre une petite merde baptisée* Le Chien andalou... » –, sera présent : plusieurs films de télévision évoqueront sa carrière et deux réalisateurs, dont le peintre Frédéric Amat, tenteront de donner vie au scénario jamais réalisé, écrit par Lorca, *Viaje a la luna*. *« J'aimerais*, nous a confié un des directeurs de la commission, neveu de Lorca, Manuel Fernandez Montesinos, *qu'à cette occasion cessent les lectures réductrices et les mythes. Martyr de la guerre, il n'était ni un activiste, ni un idéologue ; enraciné en Andalousie, il n'était pas seulement "engitané" comme l'ont dit certains, il avait ce côté universel qui fait que son œuvre est un puzzle aux mille facettes. »*

Le ministère de la culture et de l'éducation, en accord avec la fondation Lorca, va installer les archives et la bibliothèque du poète (400 volumes et 3 000 manuscrits) dans cette mythique résidence des étudiants à Madrid, la « Resi », où Lorca se lia avec les écrivains de la Génération de 27. Le projet le plus original vient d'Andalousie et s'intitule « De Grenade à la lune ». *« C'est un travail multimédia*, nous a expliqué Carmen Calvo, la conseillère à la culture de la Junte andalouse.

QUELS SOUVENIRS ?

Ainsi donc, l'Espagne se souvient de Federico Garcia Lorca. Mais de quel Lorca ? Le martyr de la guerre, longtemps récupéré par la politique ? Le Lorca aseptisé devenu un classique désormais pour les enfants des écoles ? Ou le poète maudit dont les désirs enfouis, cette homosexualité lourde à porter à l'époque, brouillent un peu les pistes ? Difficile de démêler les visages de celui qui se mouvait toujours *« sur le fil ambigu qui sépare le personnage du masque »*, et cent ans après, quelle lecture en faire ? *« Une relecture politique mais pour en finir avec la politique*, répond sans hésiter la romancière Lourdes Ortiz, *car longtemps pendant la dictature, Lorca a signifié la liberté, contre le franquisme. Il n'était en somme que "d'un côté", celui de la culture qui, dans sa majorité, était contre Franco. Aujourd'hui, c'est la droite espagnole qui organise le centenaire, une façon officielle de s'approprier aussi Lorca, de préciser qu'il appartient désormais au pays tout entier. »* Lorca ultime cheville de cette « transition » qui, miraculeusement, avec beaucoup d'intelligence et un peu d'amnésie, a réconcilié l'Espagne avec elle-même. Pourquoi pas ?

Le centenaire, avec son côté conventionnel, c'est l'occasion de prendre du recul. *« Le génie est reconnu, un petit coup de griffes ne fera pas chavirer sa statue*, avoue en riant l'écrivain Mercedes Soriano ; *certes j'admire Lorca, il m'a totalement fascinée et passionnée quand j'étais jeune, mais il faut essayer d'en finir avec cette vision noire de l'Espagne. »* D'autres encore estiment qu'il est grand temps de rendre sa liberté à Federico Garcia Lorca, de cesser en somme, après lui avoir fait porter le « drapeau rouge » de la gauche et celui plus « rose » du mouvement « gay », de le détourner de ce qu'il était vraiment : la création à l'état pur. *« Le fait qu'il ait été assassiné et ses orientations sexuelles l'ont converti en un mythe extra-littéraire*, reconnaît le jeune poète Leopoldo Alas, *mais sa créativité transcende de beaucoup cette image de victime universelle. Il est difficile de concevoir production littéraire plus riche : il a donné une dimension culturelle et moderne à l'art populaire et ouvert des fenêtres à la poésie contemporaine, prêtant sa voix polyphonique aux arts les plus nobles, de la romance au baroque, à la chanson, au maniérisme moderniste et aux pièces d'avant-garde. Que demander de plus ? Je vois que les jeunes sont toujours de son côté, non parce qu'il a été tué, mais pour ce qu'il a écrit. »* Et Manuel Rivas, le poète galicien qui travaille justement sur une biographie de Lorca, de conclure : *« Cent ans après, le miracle de Lorca c'est qu'il transcende toutes les frontières, même celles de la mort : il est vivant, on peut dialoguer avec lui. Comme dit Quevedo* "c'est avec les yeux que l'on parle aux morts", *et Federico a révolutionné le regard sur le monde, comme Picasso l'a fait dans la peinture, ou Joyce dans le récit. L'autre fascination qu'il exerce sur les jeunes c'est que, dans une civilisation du bruit, on a besoin d'une "écologie" de la parole, et tous les mots de Lorca sont "verts", frais comme ce vert qu'il aimait tant. Où trouver plus jeune que ce poète de cent ans ? »*

Marie-Claude Decamps

★ Signalons la publication en France d'une suite de poèmes partiellement inédits de Lorca – ***Ferias*** **–, datant de 1921, traduits par Claude Esteban et présentés, dans une belle édition reliée et bilingue, avec le fac-similé des manuscrits (Ed. du Félin-Arte, 76 p., 120 F).**

Soleil noir sur Frontignan

Les festivals du roman noir se suivent et souvent se ressemblent. A l'instar des collections policières qui ne cessent, depuis quelques mois, de se multiplier, ils fleurissent dans tout l'Hexagone. Dans une ambiance de fête bon enfant, entre foire aux livres et brochettes-party, signatures, débats et lectures permettent la promotion d'un genre qui s'est aujourd'hui largement diversifié et décloisonné. Et la rencontre entre des éditeurs, des auteurs et des lecteurs de plus en plus nombreux, divers et exigeants. A cet égard, l'utilité des festivals est évidemment incontestable. Il reste que la plupart d'entre eux n'ont guère de personnalité propre. Ni de véritable projet ou de réflexion sur le genre. Pas même de thème, le plus souvent. On y retrouve les mêmes auteurs, tous français, que l'on épuise peu à peu à force de tables rondes répétitives et consanguines. Bref, il manque aujourd'hui une manifestation d'envergure nationale dont l'ampleur rejoindrait, par exemple, celle de feu le festival de Reims.

Le festival de Frontignan, dont la première édition se tenait pendant le week-end de l'Ascension, relèvera-t-il le défi ? Il est bien sûr trop tôt pour en juger. Une belle ambition anime en tout cas ses organisateurs, regroupés dans l'association Soleil noir et activement soutenus par le maire de la ville, Pierre Bouldoire. Ambition d'abord d'ancrer le festival dans son environnement, en effectuant, tout au long de l'année, un travail de fond qui s'est traduit, l'hiver dernier, par l'organisation de « Cafés noirs » où les Frontignanais étaient invités à des rencontres littéraires avec des auteurs du roman noir. Effort d'autant plus utile que ce premier festival a montré la difficulté de mobiliser la population locale, malgré la présence d'un impressionnant « plateau » d'auteurs parmi lesquels Jérôme Charyn, Jean-Claude Izzo, Hugues Pagan, Jean-Bernard Pouy ou... Jean Rouaud. L'ambition du festival de Frontignan est en effet de confronter les écrivains de roman noir à des auteurs de « littérature générale ». Et, dès l'an prochain, parmi les meilleurs représentants du genre à l'étranger. Michel Gueorguieff, président de Soleil noir, affirme avoir d'ores et déjà l'accord de James Crumley et de Robert Sims Reid.

Trois jours durant, auteurs, éditeurs et lecteurs ont débattu autour d'un thème au cœur des interrogations de cette fin de siècle : « Identités et roman noir ». Celles de ses territoires. Celles de ses personnages. Illustrant, s'il en était besoin, l'éclatement actuel du genre et de ses codes, le foisonnement de ses inspirations, la formidable liberté qu'il permet. Cette « échappée » qu'offre la littérature. *« Quand j'ai écrit mon dernier livre sur ma mère*, racontait ainsi Jean Rouaud, *je me suis très vite retrouvé, sans savoir pourquoi, à raconter les derniers moments des personnes atteintes de la rage. Leurs terribles souffrances. Les corps qui tressautaient... Et ce n'est qu'après la parution du livre que j'ai réalisé que j'avais raconté, sans en avoir conscience, l'agonie de ma mère... L'écriture amène ce refoulé, ce que l'on ne peut pas voir. Le roman noir, en particulier, permet l'expression de cette part sombre de chacun... »*

Michel Abescat

A L'ETRANGER

● **ESPAGNE : Foire du livre de Madrid**
Quatre cent cinquante-huit libraires, éditeurs, distributeurs et organismes officiels seront présents jusqu'au 14 juin dans le Parque del Retiro pour la 57e Feria del Libro de Madrid. L'an dernier, la foire avait accueilli quelque deux millions de visiteurs que la pluie n'avait pas découragés et les organisateurs espèrent qu'il en sera de même cette année. Plus de deux cents écrivains sont attendus pour dédicacer leurs œuvres. Un espace accueille les livres à support électronique (pour tous renseignements : http://www.apple.es/ferialibro98).

● **ÉTATS-UNIS : Tom Clancy et l'Espagne**
Le dernier roman et déjà best-seller de Tom Clancy, *Balance of Power*, donne de l'Espagne actuelle une vision assez ahurissante : le pays est au bord de la guerre civile et partagé en cinq groupes ethniques prêts à tout pour s'emparer du pouvoir : les Catalans, les Basques, les Andalous, les Castillans et les Galiciens. Ainsi les Catalans – qui apparaissent comme racistes et machistes – s'allient aux Basques à qui ils promettent l'indépendance. Bien entendu, les agents américains découvrent toute l'affaire et viennent au secours, non du gouvernement (totalement corrompu), mais des habitants obligés de se réfugier dans les cathédrales en quête d'asile et de protection. A quand le tour des autres pays d'Europe ?

● **Le tombeau de D.H. Lawrence en péril**
Après la mort de D.H. Lawrence, sa femme Frieda fit exhumer son corps pour qu'il soit incinéré et envoya les cendres au Nouveau-Mexique où elle les fit mélanger à du ciment pour éviter qu'elles soient dispersées. Ensuite, elle fit construire un tombeau dans le ranch où ils avaient vécu et le légua à l'université du Nouveau-Mexique. Aujourd'hui, le ranch et le tombeau sont à l'abandon, l'université n'ayant pas les moyens d'en assurer l'entretien.

AGENDA

● **LE 6 JUIN. WHITE. A Rouen,** conférence-débat à 15 heures, avec le poète Kenneth White, à l'occasion de l'exposition consacrée à ses amis artistes qui se prolongera jusqu'au 15 juillet, à l'Arcothèque-galerie Hélène Lamarque (22, rue Camille-Saint-Saëns, 76000 Rouen, tél. : 02-35-07-70-98).

● **LES 6 ET 7 JUIN. AUX CHAMPS.** A Saint-Segal, au Musée des Champs, deuxième Salon du livre rural d'agriculture et de la nature, rassemblant des auteurs, des associations et des éditeurs. Expositions, conférences et animations (15, rue Menezbos, 29590, Saint-Segal, tél. : 02-98-73-01-07).

● **DU 6 AU 8 JUIN. LECTURE. A Chambon-sur-Lignon,** se tiendront les premières rencontres nationales « Lire et dire », qui aborderont les différents aspects de la lecture à haute voix (18 *bis*, rue Gauthier-de-Biauzat, 63000 Clermont-Ferrand, tél. : 73-37-77-77).

● **DU 8 AU 11 JUIN. JEUNESSE.** A Rodez, animations autour de l'exposition « Le Petit Poucet et ses frères vus par sept illustrateurs européens », avec notamment une conférence de Jean Perrot (tél. : 05-65-68-57-29).

● **LE 10 JUIN. BALMORAL. A Paris,** dans le cadre du cycle « Revues en vue », la Maison des écrivains reçoit la revue *Theodore Balmoral*, qui accueillera Pascal Commère, Jean-Claude Pinson, Jacques Réda et Jean Roudaut (à 20 heures, hôtel d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007, rens. : 01-49-54-68-80).

● **LE 10 JUIN. KABYLE. A Paris,** l'association Tamazgha organise une conférence-débat sur le thème « Etre une femme et une Kabyle. Les voix des femmes dans la littérature kabyle », à 19 heures à la Maison de l'Italie (Cité internationale universitaire, 7, bd Jourdan, 75014 Paris, tél. : 01-45-45-72-44).

● **DU 10 AU 24 JUIN. EUROPE. A Paris,** à la Bibliothèque nationale de France, cycle de conférences sur l'Europe (quai François-Mauriac, 75013, Paris, 01-53-79-59-59).

● **LES 12 ET 13 JUIN. A Paris,** l'association Pratique de la folie organise un colloque sur le thème « Frontières de l'hospitalité », avec la participation d'Edouard Glissant (7, rue Cabanis, 75014 Paris, tél. : 01-69-38-18-12).

● **LE 13 JUIN. ECHENOZ. A Paris,** à la mairie du 3e. Journée de Printemps Atlas, sur le thème « Traduire Echenoz » (salle des fêtes, mairie du 3e arrondissement, 2 rue Eugène-Spuller, 75003 Paris, tél. : 01-45-49-18-95).

● **DU 14 AU 30 JUIN. FOOT. A Saint-Etienne,** à l'occasion de chacune des six rencontres de la Coupe du monde se disputant au stade Geoffroy-Guichard, se tiendront des cafés littéraires, où seront lus des textes tirés de *La Surface de réparation* de François de Cornière, dans différents établissements de la ville (rens. : 04-77-42-87-20).